



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

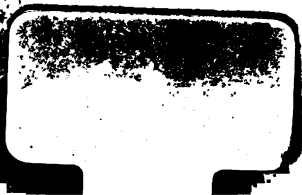
Nous vous demandons également de:

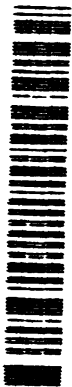
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







A Z 1 5 3 6



LOGIQUE

ET

PRINCIPES DE GRAMMAIRE,

PAR M. DU MARSAIS.

DE L'IMPRIMERIE DE LEBEL,
A VERSAILLES.

LOGIQUE

ET

PRINCIPES DE GRAMMAIRE, [César Chesneau] Par M. DU MARSAIS.

*Ouvrages posthumes en partie, et en partie
extraits de plusieurs Traités qui ont déjà
paru de cet Auteur.*

NOUVELLE ÉDITION

Augmentée du Traité de l'Inversion.

TOME PREMIER.

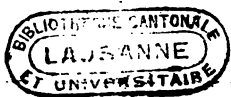
A PARIS,

Chez MOUTARDIER, Libraire, quai
des Augustins, n.º 23.

1807.

AZ 7536

S.-5.



LOGIQUE,

OU

RÉFLEXIONS

*Sur les principales opérations
de l'Esprit.*

DIEU a tiré du néant deux substances ; la substance spirituelle et la substance corporelle.

Par la substance spirituelle, on entend celle qui a la propriété de penser, d'apercevoir, de vouloir, de raisonner et de sentir, c'est-à-dire, d'avoir des affections sensibles.

On ne distingue que deux sortes de substances spirituelles créées ; savoir, l'ange, et l'ame humaine.

A l'égard des anges, nous n'en savons que ce que la foi nous en enseigne. Comme les anges sont des substances spirituelles, ils ne peuvent point affecter nos sens, et par conséquent ils sont au-dessus de nos lumières

naturelles ; et c'est un axiôme reçu de tous les savans , qu'à l'égard des anges , la foi nous en apprend fort peu de choses , l'imagination beaucoup , et la raison rien : en effet , le peuple en raconte une infinité d'histoires fabuleuses.

Au reste , par ce mot *ange* , on entend les anges bons et les anges mauvais , c'est-à-dire les démons. Les opérations des uns et des autres ne nous sont connues que par la foi.

A l'égard de l'ame , c'est-à-dire , de cette substance qui pense en nous , qui aperçoit , qui veut , qui sent , nous ne la connaissons que par le sentiment intérieur que nous avons de nos pensées , de nos perceptions , de nos vouloirs ou volontés , et de nos sentimens de plaisir ou de douleur.

Ainsi , remarquez que nous ne connoissons point la substance de l'ame. Nous ne connoissons l'ame que par le sentiment intérieur que nous avons de ses propriétés d'apercevoir , de vouloir et de sentir.

ARTICLE PREMIER.

De la différence de l'ange, et de l'ame humaine.

TOUTE la différence que les savans mettent entre l'ange et l'ame humaine, c'est, disent-ils, que l'ange est une substance complète, *substantia completa*, et que l'ame est une substance incomplète, *substantia incompleta*; c'est-à-dire, que l'ange a tout ce qu'il faut pour être ange, et existe indépendamment de toute autre substance; au lieu que l'ame humaine doit être unie au corps; c'est ainsi qu'un pied et une main ont relation à un corps; en un mot, l'ange est un *tout*, au lieu que l'ame humaine n'est qu'une *partie*.

ARTICLE II.

De la distinction de l'ame et du corps.

LA foi nous enseigne que l'ame est distinguée du corps, de la même distinction qu'il y a entre une substance et une autre substance, et non de la distinction qu'il y a entre une substance et ses propriétés.

Voici la preuve que l'on donne de la distinction de l'ame et du corps par les lumières de la raison.

Un être est distingué d'un autre être quand l'idée que j'ai de l'un est différente de celle que j'ai de l'autre, et sur-tout lorsque l'une est incompatible avec l'autre; l'idée que j'ai du soleil est différente de l'idée que j'ai de la terre : donc le soleil et la terre sont deux substances différentes.

La distinction sera encore plus grande, si une idée exclut l'autre idée; par exemple, l'idée du cercle exclut l'idée du carré : or l'idée que nous avons de l'étendue renferme l'idée de parties, de longueur, de largeur et de profondeur, et elle exclut l'idée de pensée et de sentiment : donc ce qui est *étendu* est distingué de ce qui *pense*; de même l'idée que nous avons de la pensée ne renferme point l'idée de l'étendue, et même l'exclut; ainsi, l'ame étant en nous l'*être qui pense*, n'est pas l'*être qui est étendu*; et le corps étant en nous l'*être étendu* n'est pas l'*être qui pense*, parce que l'idée de l'un n'est pas l'idée de l'autre.

A R T I C L E I I I .*De l'union de l'ame et du corps.*

ON ne conçoit pas comment un être purement spirituel, c'est-à-dire, *pensant sans être étendu*, peut être uni à un corps qui est *étendu* et ne pense point. Nous ne pouvons pas cependant douter de cette union, puisque nous pensons et que nous avons un corps.

Cette union est le secret du créateur. Tout ce que nous en savons, c'est qu'à l'occasion des pensées et des volontés de l'ame, notre corps fait certains mouvemens, et que réciproquement, à l'occasion des mouvemens de notre corps, notre ame a certaines pensées et certains sentimens, le tout conformément aux loix établies par l'Auteur de la nature. Ce sont ces loix qu'on appelle les *loix de l'union de l'ame et du corps*.

A R T I C L E I V .*Des propriétés de l'ame.*

NOUS ne connoissons l'ame et ses propriétés, que par le sentiment intérieur que

nous en avons. Nous sentons, et même nous avons un sentiment réfléchi de nos sensations; nous sentons que nous sentons.

Ce sentiment intérieur est la propriété la plus étendue de l'ame. Le corps est incapable de sentiment; c'est l'ame seule qui sent.

De-là est venue l'opinion des Gartésiens, qui ont imaginé que les bêtes n'étoient que de simples automates, comme le fluteur et le canard de M. de Vaucanson; car, disent-ils, si les bêtes sentent, elles ont une ame; si elles ont une ame, elles sont capables de bien et de mal; et par conséquent de récompense et de punition; d'où il s'ensuivrait, continuent-ils, que l'ame des bêtes seroit immortelle.

Mais quand nous parlons des propriétés de l'ame, nous ne parlons que de l'ame humaine. Ce qui se passe dans les bêtes est connu de Dieu, dont la puissance infinie peut avoir fait des ames de différens ordres, dont' les unes seront immortelles et les autres mortelles: les unes connoîtront le bien et le mal, et les autres n'en auront aucune connoissance. Il y a différens ordres dans les anges; il y a différens degrés de lumière parmi les ames des hommes; et ne

convient-on pas que les imbécilles, les insensés, et même les enfans jusqu'à un certain âge, sont incapables de bien et de mal.

Avant Descartes, les anciens et les modernes ont cru que les animaux avoient le sentiment de la vue, de l'ouïe, etc. et qu'ils étoient sensibles au plaisir et à la douleur. Je ne sais que vous me voyez, que parce que je vois que vous avez des yeux comme les miens, et que vous agissez en conséquence des impressions que vos yeux reçoivent : je remarque les mêmes organes et la même suite d'opérations dans les animaux.

Observez deux sortes de sentimens :
1.° l'un que nous appelons *sentiment immédiat*, et l'autre que nous appelons *sentiment médiat*.

Le sentiment immédiat est celui que nous recevons immédiatement des impressions extérieures des objets sur les organes des sens.

2.° Le sentiment médiat, est la réflexion intime que nous faisons sur l'impression que nous avons reçue par le sentiment immédiat. C'est le sentiment du sentiment. Il est appelé *sentiment médiat*, parce qu'il suppose

un moyen, et ce moyen est le sentiment immédiat. Quand j'ai vu le soleil, ce sentiment que le soleil a excité en moi par lui-même, est ce que nous appelons le *sentiment immédiat*, parce que ce sentiment ne suppose que l'objet et l'organe. Le sentiment que je reçois à l'occasion d'un instrument de musique, est un sentiment immédiat, parce qu'il ne suppose que l'instrument et les oreilles.

Mais les réflexions intérieures que je fais ensuite à l'occasion de ces premiers sentimens, se font par un sentiment médiat; c'est-à-dire, par un sentiment qui suppose un sentiment antérieur.

L'ame n'a cette faculté de sentir, soit immédiatement, soit médiatement, que par les différens organes du corps, selon les loix de l'union établies par le Créateur.

Elle sent immédiatement par les sens extérieurs, et elle sent médiatement par les organes du sens intérieur du cerveau.

Un sens extérieur est une partie extérieure de mon corps, par laquelle je suis affecté de manière que toute autre partie de mon corps ne m'affectera jamais de même. Ainsi,

Je ne vois que par mes yeux, je n'entends que par mes oreilles.

On compte ordinairement cinq sens extérieurs, la vue, l'ouïe, le goût, le toucher et l'odorat.

La vue, aperçoit la lumière et les couleurs; l'ouïe, est affectée par les sons; le goût, par les saveurs; l'odorat, par les odeurs; enfin le toucher, par les différentes qualités tactiles des objets: tels sont la chaleur, le froid, la dureté, la mollesse, la propriété d'être ou de n'être pas poli, et quelques autres semblables, s'il y en a.

La structure des sens extérieurs est digne de la curiosité d'un Philosophe: il suffit de remarquer ici que les nerfs, par lesquels toutes les sensations se font, ont deux extrémités; l'une extérieure, qui reçoit l'impression des objets; et l'autre intérieure qui la communique au cerveau.

Le cerveau est une substance molle, plus ou moins blanchâtre, composée de glandes extrêmement petites, remplies de petites veines capillaires; elle est le réservoir et la source des esprits animaux. Tous les nerfs par lesquels nous recevons des impressions, aboutissent au cerveau et sur-tout à cette partie

du cerveau qu'on appelle *le corps calleux*, que l'on regarde comme le siège de l'ame.

De la variété qui se trouve dans la consistance, dans la nature et dans l'arrangement des parties fines qui composent la substance du cerveau, vient la différence presque infinie des esprits; suivant cet axiome, *que tout ce qui est reçu, est reçu suivant la disposition et l'état de ce qui reçoit.* C'est ainsi que les rayons du soleil durcissent la terre glaise, et amollissent la cire.

Quand les impressions des objets qui affectent la partie extérieure des sens, sont portées par l'extrémité intérieure des nerfs sensuels dans la substance du cerveau, alors nous apercevons les objets, et c'est-là une impression immédiate.

Cette première impression fait une trace dans le cerveau, et cette trace y demeure plus ou moins selon la mollesse ou la solidité de la substance du cerveau. Quand cette trace, ce pli, cette impression est réveillée par le cours des esprits animaux ou du sang, nous nous rappelons l'idée première ou immédiate; et c'est ce qu'on appelle *mémoire*.

C'est par le secours de ces traces ou ves-

tiges, qu'en réfléchissant sur nous-mêmes, nous sentons que nous avons senti; et c'est ce sentiment réfléchi que nous appelons *idée médiate*, puisqu'elle ne nous vient que par le moyen des premières impressions que nous avons reçues par les sens.

Après que nous avons reçu quelques impressions par les yeux, nous pouvons nous rappeler l'image des objets qui nous ont affectés. On appelle cette faculté *imagination*. C'est encore un effet des traces qui sont restées dans le cerveau.

Nous ne saurions nous former des idées; ni des images des choses qui, précédemment, n'auroient fait aucune impression sur nos sens; mais voici quelques opérations que nous pouvons faire à l'occasion des impressions que nous avons reçues.

1.° Nous pouvons joindre ensemble certaines idées. Par exemple, de l'idée de montagne et de l'idée d'or, nous pouvons nous imaginer une montagne d'or.

2.° Nous pouvons nous former des idées par ampliation, comme lorsque de l'idée de l'homme, nous nous formons l'idée d'un géant.

3.° Nous pouvons aussi nous former des

idées par diminution , comme lorsque de l'idée d'un homme , nous nous formons l'idée d'un nain ou d'un pigmée.

4.^o La manière médiate la plus remarquable de nous former des idées ; est celle qui se fait par abstraction. *Abstraire*, c'est tirer , séparer ; ainsi , après avoir reçu des impressions , d'un objet , nous pouvons faire attention à ces impressions , ou à quelques-unes de ces impressions sans penser à l'objet qui les a causées. Nous acquérons , par l'usage de la vie , une infinité d'idées particulières , à l'occasion des impressions sensibles des objets qui nous affectent. Nous pensons ensuite , séparément et par abstraction à quelque'une de ces impressions , sans nous attacher à aucun objet. Nous avons souvent compté des corps particuliers : de - là l'idée des nombres , auxquels nous pensons ensuite , et dont nous raisonnons par abstraction ; c'est - à - dire , sans penser à aucun corps particulier ; comme quand nous disons : 2 et 2 font 4 , 1 ajouté à 5 fait 6 : 2 sont à 4 , comme 4 sont à 8. C'est ainsi que quand on parle de la distance qu'il y a entre une ville et une autre ville , on ne fait attention qu'à la lon-

gueur du chemin , sans avoir aucun égard à la largeur , ni aux autres circonstances du chemin.

C'est par cette opération de l'esprit que les Géomètres disent que la ligne n'a point de largeur , et que le point n'a point d'étendue. Il n'y a point de lignes physiques sans largeur , ni de points physiques sans étendue ; mais comme les Géomètres ne font usagé que de la longueur de la ligne , et qu'ils ne regardent le point que comme le terme d'où l'on part , ou celui où l'on arrive , sans aucun besoin de l'étendue de ce terme , ou de cette borne ; ils disent , par abstraction , que la ligne n'a point de largeur , et que le point n'a pas d'étendue.

Observez que toutes ces manières de penser , par réminiscence , par imagination , par ampliation , par diminution , par abstraction , etc. supposent toujours des impressions antérieures immédiates.

La volonté , c'est-à-dire , la faculté que nous avons de vouloir ou de ne vouloir pas , est aussi une propriété de notre ame. On observe encore ce que les Philosophes appellent l'*appetit sensitif* ; c'est-à-dire , ce penchant que nous avons pour le bien

ARTICLE V.

Des quatre principales opérations de l'esprit.

PAR ce mot, *esprit*, on entend ici la faculté que nous avons de *concevoir* et d'*imaginer*. On l'appelle aussi *entendement*.

Toute affection de notre ame par laquelle nous *concevons*, ou nous *imaginons*, est ce qu'on appelle *idée*. *Idée*, en général, est donc un terme abstrait. C'est le point de réunion auquel nous rapportons tout ce qui n'est qu'une simple considération de notre esprit.

Nous ferons ensuite des applications particulières de ce mot *idée*. Lorsque je ne fais que me représenter un triangle, cette affection de mon esprit, par laquelle je me représente le triangle, est appelée *l'idée du triangle*.

Idée, est donc le nom que je donne aux affections de l'ame qui conçoit, ou qui se représente un objet, sans en porter aucun jugement.

Car si je juge, c'est-à-dire, si je pense,

par exemple , que le triangle a trois côtés , je passe de l'*idée* au *jugement*.

Le *jugement* est donc aussi un terme abstrait ; c'est le nom que l'on donne à l'opération de l'esprit , par laquelle nous pensons qu'un objet *est* , ou *n'est pas* de telle ou telle manière.

Tout *jugement* suppose donc l'*idée* ; car il faut avoir l'*idée* d'une chose , avant que de penser qu'elle *est* , ou qu'elle *n'est pas* de telle ou telle manière.

Le *jugement* suppose nécessairement deux *idées* : l'*idée* de l'objet dont on juge , et l'*idée* de ce qu'on juge de l'objet. Il y a de plus dans le *jugement* une opération de l'esprit par laquelle nous regardons l'objet , et ce que nous en jugeons , comme ne faisant qu'un même *tout*. Nous unissons , pour ainsi dire , l'un avec l'autre.

L'objet dont on juge s'appelle le *sujet du jugement* ; et quand le *jugement* est exprimé par des mots , l'assemblage de tous ces mots , qui sont l'expression du *jugement* , est appelé *proposition* , et alors les mots qui expriment l'objet du *jugement* sont appelés le *sujet* de la *proposition*.

Ce que l'on juge de ce *sujet* , est appelé

l'attribut, parce que c'est ce que l'on attribue au sujet. On l'appelle aussi le *prédicat*, parce que c'est ce qu'on dit du sujet, dont la valeur emporte avec elle le signe ou la marque que l'on juge; c'est-à-dire, que l'on regarde un objet comme étant de telle ou telle façon: ainsi le verbe *est*, est le mot de la proposition qui marque expressément l'action de l'esprit qui unit un attribut au sujet.

Le *verbe* est une partie essentielle de l'attribut. *La terre est ronde*: ces trois mots forment une proposition; c'est-à-dire, qu'ils sont l'énoncé du jugement intérieur que je porte, quand je pense que la terre est ronde.

La terre est le sujet de la proposition; car c'est de la terre dont on juge.

Est ronde, c'est l'attribut; et dans cet attribut, il y a le verbe *est*, qui fait connaître que je juge que la terre est ronde; c'est-à-dire que je regarde la terre comme étant ou existant ronde.

Le jugement est une réflexion ou attention par laquelle nous exprimons les affections que les objets ont faites en nous: nous disons ce que nous avons senti. Le

soleil est lumineux ; j'exprime que le soleil a excité en moi le sentiment de lumière. *Le sucre est doux* ; j'exprime que le sucre m'a affecté par sa douceur.

Il n'est pas inutile de remarquer que l'on distingue ordinairement deux sortes de jugemens ; l'un, qu'on appelle *jugement affirmatif* ; c'est la réflexion que je fais sur ce que j'ai réellement senti. *Le sucre est doux* ; je me rends à moi-même le témoignage que le sucre a excité en moi le sentiment de douceur.

L'autre sorte de jugement s'appelle *jugement négatif* : en réfléchissant sur moi-même, j'observe que je n'ai pas senti, et que je n'ai pas reçu l'impression que le jugement affirmatif supposerait.

Ce jugement se marque dans le langage ou dans la proposition, par les particules négatives, *non*, *ne*, *pas* ou *point* ; par exemple, le sucre *n'est point amer*.

Il y a une affirmation dans tout jugement négatif, en ce qu'on affirme ou assure qu'on n'a pas senti.

ARTICLE VI.

Remarques sur l'idée.

LES Philosophes distinguent plusieurs sortes d'idées, ou perceptions.

Les idées qu'ils appellent *adventices*, ce sont celles qui nous viennent immédiatement des objets, comme l'idée du soleil, et toutes les autres idées immédiates. Ce mot *adventices*, vient du latin *ADVENIRE*, *arriver*.

Il y a d'autres idées qu'on appelle *factices*, du mot latin *FACERE*, *faire*: ce sont celles que nous faisons par ampliation, diminution, etc. comme lorsque nous imaginons une montagne d'or.

Quelques Philosophes disent qu'il y a des idées *innées*, c'est-à-dire, nées avec nous; mais nous croyons que si l'on y fait bien attention, que si on veut prendre la peine de se rappeler l'histoire de ses idées dès la première enfance, on sera convaincu que toutes les idées sont adventices, et qu'il n'y a en nous d'*innée*, qu'une disposition plus ou moins grande, à recevoir certaines idées.

Ainsi ce principe, qu'il faut rendre à chacun ce qui lui est dû, n'est pas un principe inné; il suppose l'idée acquise de rendre, l'idée de devoir, et l'idée de chacun : idées que nous acquérons dès l'enfance, par l'usage de la vie.

Mais ce principe est bien plus facilement entendu, qu'un principe abstrait de métaphysique. La nécessité de la conservation de la société et notre propre intérêt, nous font aisément entendre que tout seroit bouleversé, si on ne rendoit pas à autrui ce qui lui appartient.

Les créatures nous élèvent aisément à la connoissance du Créateur, sans qu'il soit nécessaire que l'idée de Dieu soit innée, et si nous voulons nous rappeler de bonne foi l'histoire de notre enfance, nous avouons que nous ne sommes parvenus à l'idée du Créateur, qu'après que notre cerveau a eu acquis une certaine consistance, et qu'après que nous avons eu observé des causes et des effets.

Les idées abstraites, telles que de couleur en général, d'être, de néant, de vérité, de mensonge, sont une production de nos réflexions. Nous avons inventé ces mots,

jets par l'usage de la vie, et les réflexions que nous faisons ensuite sur ces impressions, sont les deux seules causes de nos idées; toute autre opinion n'est qu'un roman. Il faut prendre l'homme tel qu'il est, et ne pas faire des suppositions qui ne sont qu'imaginées. La principale cause de ces sortes d'erreurs, vient de ce qu'on réalise de simples abstractions, ou des êtres de raison. C'est ainsi que le père Mallebranche regarde les idées comme des réalités distinctes et séparées de l'entendement qui les reçoit.

Les idées, considérées séparément de notre entendement, ne sont pas plus des êtres, que la blancheur considérée par abstraction, indépendamment de tout objet blanc, ou la figure considérée indépendamment de tout objet figuré.

ARTICLE VII.

Du Raisonnement.

COMME tout jugement suppose des idées, de même tout raisonnement suppose des jugemens. Le raisonnement consiste à déduire,

déduire, à inférer, à tirer un jugement d'autres jugemens déjà connus, ou plutôt à faire voir que le jugement dont il s'agit, a déjà été porté d'une manière implicite; de sorte qu'il n'est plus question que de le développer, et d'en faire voir l'identité avec quelque jugement antérieur. Cette opération de l'esprit, par laquelle nous tirons un jugement d'autres jugemens, s'appelle *raisonnement*. Par exemple:

Toute personne qui veut apprendre, doit écouter;

Vous voulez apprendre:

Donc vous devez écouter.

Tous ces jugemens pris ensemble, forment ce qu'on appelle *un raisonnement*, et en latin *DISCURSUS*.

Les êtres particuliers excitent en nous des idées *exemplaires*; c'est-à-dire, des idées qui sont le modèle des impressions que nous trouvons dans la suite, ou semblables ou différentes. Par exemple, le disque de la lune, ou quelqu'autre cercle particulier, m'a donné lieu de me former l'idée *exemplaire* ou générale du cercle. J'ai donné un nom à cette idée abstraite: j'ai appelé *cercle* toute figure

dont les lignes, tirées du centre à la circonférence, sont égales.

Ainsi, toute figure qui me rappellera la même idée, sera *cercle*.

Tout objet qui excite la même idée, est le même, par rapport à cette idée : tout ce qui est rond est rond. Un tel cercle en particulier, a toutes les mêmes propriétés qu'un autre cercle, en tant que cercle.

Je veux prouver que Pierre est animal, je consulte l'idée que j'ai de Pierre, et l'idée que j'ai d'animal; et voyant que Pierre excite en moi l'idée d'animal, je dis qu'en ce point, il est un de ces individus qui m'ont donné lieu de me former l'idée d'animal, et que je développe par cet argument.

Tout être qui a du sentiment et du mouvement, est ce que j'appelle *animal*;

Or je vois que Pierre a du sentiment et du mouvement;

Donc il est animal.

C'est donc avec raison que je conclus que Pierre est animal.

Ce qui *est, est*. Une chose ne saurait *être et n'être pas*. Le cercle est rond, et en tant que rond, il n'est pas carré, et en tant que rond, il a toutes les propriétés du rond,

Ainsi la règle véritable et fondamentale du raisonnement, ou syllogisme, est que le sujet de la conclusion soit compris dans l'extension de l'idée générale à laquelle on a recours pour en tirer la conclusion.

ARTICLE VIII.

Du Syllogisme.

LE Syllogisme est toujours composé de trois propositions ; la première s'appelle *la majeure*, la seconde s'appelle *la mineure*, et la troisième est appelée *la conséquence*.

Dans la première proposition, on cherche ce qui, de l'aveu de celui à qui on parle, a la propriété qui est en question. Dans la seconde, on fait voir que le sujet dont il s'agit, est un des individus compris dans l'extension de l'idée générale dont les individus ont cette propriété : d'où l'on conclut, dans la conséquence, que le sujet dont il s'agit a la propriété qu'on lui dispute.

Vous convenez que ce qui est chaud, dilate l'air : or, le soleil est compris dans l'extension de l'idée générale de ce qui est chaud ; donc le soleil dilate l'air, parce qu'il

doit avoir les mêmes propriétés que ce qui est chaud. Puisque ce qui *est*, *est*; une chose ne saurait être et n'être pas : puisque le soleil est compris dans l'idée générale de ce qui est chaud, il doit avoir les mêmes propriétés en tant que chaud.

Les deux premières propositions du syllogisme, sont appelées *prémises*, c'est-à-dire, mises avant la conséquence.

Si les deux prémisses sont véritables, et qu'on en convienne, on doit accorder la conséquence : au contraire, si les prémisses, ou quelqu'une des prémisses, n'est pas véritable, alors on nie la conséquence.

Il arrive souvent qu'une des prémisses est véritable à quelques égards, et fautive à quelques autres égards : alors la conséquence est véritable, dans le sens que cette prémisses est véritable; et elle est fautive, dans le sens que cette prémisses est fautive.

En ces occasions, on distingue la prémisses ; mais on nie la conséquence. Quelquefois on la distingue. Par exemple, si lorsqu'il est jour, et que le temps est couvert, quelqu'un vouloit prouver que les cadrans solaires doivent marquer l'heure, et qu'il se servît de ce syllogisme;

Lorsque le soleil est sur notre horizon, les cadrans solaires marquent l'heure ;

Or le soleil est actuellement sur notre horizon ;

Donc les cadrans solaires doivent actuellement marquer l'heure.

Ce syllogisme est en bonne forme ; mais il faut distinguer la majeure de cette sorte ; lorsque le soleil est sur notre horizon, et qu'il n'y a point de nuages qui interceptent ses rayons de lumière, les cadrans solaires doivent marquer l'heure : j'accorde la majeure. Lorsque le soleil est sur notre horizon, et qu'il y a des nuages qui interceptent ses rayons de lumière, les cadrans solaires doivent marquer l'heure ; je nie la majeure : donc les cadrans solaires doivent marquer l'heure ; actuellement que le Ciel est couvert de nuages ; je nie la conséquence.

On fait, dans les Ecoles, plusieurs observations sur la forme des syllogismes, comme sur les argumens en *BARBARA* ou en *BAROCO*. Ces observations ne sont pas d'un grand usage dans la pratique ; quelques personnes les appellent des bagatelles difficiles, *DIFFICILES NUGÆ*.

La voyelle *A*, qui est dans les trois syllabes de *BARBARA*, marque que les trois proposi-

tions qui composent l'argument en *BARBARA*, doivent être des propositions affirmatives universelles, parce qu'on est convenu que la lettre *A* seroit le signe de la proposition affirmative universelle.

Asserit A, negat E; verum generaliter ambo.

Asserit I, negat O; sed particulariter ambo.

C'est-à-dire, *A* affirme, *E* nie; mais l'une et l'autre généralement: ainsi un syllogisme en *BARBARA*, est composé de trois propositions affirmatives universelles.

Par exemple :

Ceux qui n'étudient point sont ignorans;

Les paresseux n'étudient point :

Donc les paresseux sont ignorans.

On a fait des mots artificiels, où ces quatre lettres *A*, *E*, *I*, *O*, sont combinées selon toutes les combinaisons possibles pour faire voir les différentes espèces de syllogisme.

Mais il nous suffit de bien comprendre le fondement du syllogisme, et les différentes règles que l'on doit observer.

A R T I C L E I X.

Observations sur le fondement du Syllogisme.

I.^o **I**L n'y a dans le monde que des êtres particuliers. Pierre, Paul, etc. sont des êtres particuliers ; ce diamant, cette pierre sont aussi des êtres particuliers ; cet écu, ce louis d'or, sont aussi des êtres particuliers. Il en est de même de tout ce qui existe dans l'univers.

Les êtres particuliers sont appelés par les Philosophes, des *individus* ; c'est-à-dire, des êtres qui ne peuvent pas être divisés sans cesser d'être ce qu'ils sont. Ce diamant si vous le divisez, ne sera plus ce diamant ; il n'aura ni la même valeur, ni le même poids, ni les mêmes propriétés.

Notre esprit fait ensuite des observations sur les individus et sur leur manière d'être ; et ce sont ces observations, ces réflexions, ces abstractions, qui forment l'ordre métaphysique, et les êtres purement abstraits, que nous exprimons par des mots, à l'imitation des noms que nous donnons aux êtres réels. Par exemple, quand je vois un écu,

j'en observe la figure, la matière, le poids, etc. j'ai l'idée de cet écu et de ses propriétés. J'apprends ensuite par l'usage, que cet écu n'est pas le seul qu'il y ait dans le monde; je vois d'autres écus qui me réveille l'idée du premier écu et de ses propriétés: j'observe tout ce en quoi les écus sont semblables entre eux.

J'observe de même que les louis d'or sont semblables entre eux, et que de plus, ils ont aussi des propriétés différentes des propriétés de l'écu. Voilà une ressemblance et une différence.

C'est ce qui a donné lieu à ce que les Philosophes appellent *espèce* et *genre*. L'écu est une espèce de monnoie; le louis d'or est une autre espèce de monnoie: *monnoie* est le genre. Tous les êtres dans lesquels nous remarquons des qualités communes, nous ont donné lieu de former l'idée abstraite et métaphysique de *genre*: ainsi, l'idée que nous avons de *monnoie*, est l'idée du genre, par rapport aux différentes espèces de *monnoie*. Toutes les monnoies conviennent entr'elles, en ce qu'elles sont la matière qui nous sert à acquérir tout ce dont nous avons besoin; mais, parmi les monnoies, il y en a

qui sont d'or, d'autres d'argent, d'autres de cuivre, d'autres plus grandes, d'autres plus petites : c'est ce qui constitue les différentes espèces. C'est la différence que nous remarquons entre les individus du même genre qui nous a donné lieu de former le terme abstrait *espèce*.

2.^o Nous appellons *animal* tout individu qui a du sentiment, qui a la propriété de se mouvoir, qui vit, qui mange, etc. Ces propriétés, que nous observons dans un si grand nombre d'individus, nous ont donné lieu de former l'idée abstraite d'*animal*.

Nous avons observé dans ces animaux des propriétés qui ne conviennent qu'à un certain nombre d'individus ; par exemple, quelques-uns de ces animaux volent, pendant que les autres n'ont point d'ailes ; quelques-uns marchent à quatre pieds, d'autres rampent. Ces propriétés qui ne conviennent qu'à un certain nombre d'animaux, et par lesquelles ils diffèrent les uns des autres, nous ont donné lieu de former l'idée abstraite d'*espèce d'animaux*.

Le point de vue de l'esprit qui, après un grand nombre d'idées acquises par l'usage de la vie, observe que les propriétés qu'il a

observées conviennent à tous les animaux ; est ce qu'on appelle genre.

Le point de vue de l'esprit par lequel on considère ensemble les propriétés qui ne conviennent qu'à quelques individus du genre , est ce qu'on appelle espèce.

Genre suppose *espèce* ; *espèce* suppose *genre* réciproquement ; cependant observez que ce qui sera genre par rapport à certaines espèces , peut n'être considéré par notre esprit que comme une espèce , si vous ne faites attention qu'à des propriétés plus générales. Par exemple , si , par un point de vue de votre esprit , vous ne considérez , dans le nombre infini des individus qui sont dans le monde , que la simple propriété d'exister , vous vous formez l'idée abstraite d'être ; et les différences que vous observerez entre les êtres en feront autant d'espèces. Ainsi *animal* , qui est *genre* par rapport à toutes les espèces d'animaux , ne sera plus ici qu'*espèce* par rapport à être ; et *animal* , qui est espèce par rapport à être , deviendra *genre* par rapport à ses inférieurs , parce qu'*animal* se divise en raisonnable et irraisonnable. Tout cela prouve que ce ne sont que les différentes vues de l'esprit qui forment tous ces

différens être métaphysiques. Il y en a cinq, qu'on appelle les cinq universaux, c'est-à-dire, cinq idées abstraites, qu'on exprime par des termes absolus ou noms substantifs : *genre, espèce, différence, propre, accident.*

A R T I C L E X.

De la matière du Syllogisme.

LE syllogisme est nécessairement composé de trois idées simples ou complexes. La question qui dans le syllogisme devient la conclusion, est composée de deux idées, dont l'une s'appelle le *sujet*, et l'autre l'*attribut*.

Le sujet est appelé le *petit terme*, et en latin *MINUS EXTREMUM*.

L'attribut de la conclusion, ainsi appelé parce qu'on l'attribue au sujet, est appelé le *grand terme*, et en latin *MAJUS EXTREMUM*, parce qu'il peut se dire d'un plus grand nombre d'individus.

Outre ces deux idées, on a recours à une troisième, qu'on appelle le *moyen*, *MEDIUM*. C'est par l'entremise de cette troisième idée que l'on découvre si l'attribut de la conclu-

sion convient ou ne convient pas au sujet de cette même conclusion.

L'Être tout-puissant doit être adoré ;

Dieu est l'Être tout-puissant :

Donc Dieu doit être adoré.

Dieu est le sujet de la proposition ; *doit être adoré* est l'attribut ; *l'Être tout-puissant* est le moyen terme.

Tous les hommes peuvent se tromper ;

Vous êtes homme :

Donc vous pouvez vous tromper.

Vous est le sujet de la conclusion, et par conséquent le *petit terme* ; *pouvez vous tromper*, est l'attribut : *tous les hommes*, est le moyen terme ou l'idée moyenne.

A R T I C L E X I.

Fondement du Syllogisme.

COMME dans l'ordre physique on ne peut tirer d'un corps que les différentes matières qui y sont contenues ; de même dans l'ordre métaphysique on ne peut déduire un jugement ou conséquence d'un autre jugement, que parce que cette conséquence ou jugement a déjà été porté en d'autres termes,

ou, comme on dit communément, c'est que la majeure ou proposition générale contient la conclusion, et la mineure fait voir que cette conclusion est contenue dans la majeure.

Ainsi, c'est l'identité qui est le seul et véritable fondement du syllogisme.

La conclusion est en d'autres termes le même jugement qu'on a porté dans la majeure, avec la seule différence que la majeure est plus étendue et plus générale que la conclusion; c'est ce qu'il est aisé de faire voir par des exemples.

L'Être tout-puissant doit être adoré;

Dieu est l'Être tout-puissant :

Donc Dieu doit être adoré.

Je dis que cette conclusion: *Dieu doit être adoré*, est dans le fond le même jugement que celui-ci: *l'Être tout-puissant doit être adoré*. En effet, cette proposition, *l'Être tout-puissant doit être adoré*, contient celle-ci: *Dieu doit être adoré*, parce que *Dieu* seul est *l'Être tout-puissant*.

La mineure sert uniquement à faire voir que la conséquence est contenue dans la majeure, puisqu'elle vous dit que *Dieu est l'Être tout-puissant*; d'où il suit que ce que vous

dites de l'*Etre tout-puissant*, vous le dites de *Dieu*.

Tous les hommes peuvent se tromper ;

Or vous êtes homme :

Donc vous pouvez vous tromper.

Cette proposition : *tous les hommes peuvent se tromper*, contient visiblement celle-ci, *vous êtes homme*. Il est visible qu'*homme* est un mot générique qui contient tous les individus qui sont *hommes* ; et qu'ainsi tout ce que je dis de l'*homme*, seulement en tant qu'*homme*, je le dis de vous ; par conséquent lorsque j'ai dit : *tous les hommes peuvent se tromper*, j'ai déjà dit de vous que vous pouviez vous tromper, puisque *vous* et *homme* est la même chose, en ce sens que vous êtes contenu dans l'idée exemplaire que j'ai de l'*homme*, comme le cercle en particulier est contenu dans l'idée exemplaire que j'ai du cercle en général. Cette matière étendue que j'appelle *cercle*, n'est ainsi appelée que parce qu'elle excite en moi une impression que je trouve conforme à l'idée exemplaire que j'ai acquise du cercle par l'usage de la vie.

ARTICLE XII.

Règles du Syllogisme.

QUOIQUE les mots paroissent nous donner des idées différentes, cependant, quand le sens que nous donnons aux mots est bien apprécié, il est évident que, quoique l'on s'explique en termes différens, souvent on entend la même chose. Ainsi, par l'*Etre tout-puissant*, j'entends *Dieu*. D'où l'on pourroit conclure qu'à la rigueur il n'y a que deux termes dans le syllogisme, et qu'en un sens, la conclusion est la même proposition que la majeure : l'*Etre tout-puissant doit être adoré*, et *Dieu doit être adoré*, c'est au fond la même chose.

De ce principe, bien entendu, suivent les règles qu'on donne dans les Ecoles touchant le syllogisme.

PREMIÈRE RÈGLE.

L'idée moyenne, c'est-à-dire, les mots qui l'expriment, doivent être pris, au moins une fois, universellement.

EXPLICATION.

Le moyen, est l'idée qui doit contenir le

sujet de la conclusion ; il ne peut le contenir que lorsqu'il est pris généralement ; par exemple :

Quelqu'homme est savant ;

Quelqu'homme est riche :

Donc quelque riche est savant.

Le mot d'*homme* de la majeure et de la mineure, étant pris particulièrement, puisque dans l'une et dans l'autre proposition, il signifie diverses sortes d'hommes, ne peut contenir le sujet de la conclusion, ou y être appliqué, parce que le *particulier* n'est point renfermé dans le particulier, mais dans le général.

SECONDE RÈGLE.

Les termes ne doivent pas être pris plus universellement dans la conclusion, qu'ils ne l'ont été dans les prémisses.

EXPLICATION.

Puisque la majeure doit contenir la conclusion, et que le particulier ne sauroit contenir le général ; il est évident que si les termes de la conclusion sont pris universellement dans la conclusion, et particulièrement dans les prémisses, le raisonnement sera faux : comme si de ce que quelqu'homme

est noir , je conclusois que tout homme est noir.

TROISIÈME RÈGLE.

On ne peut rien conclure de deux propositions négatives.

EXPLICATION.

Les propositions négatives ne contiennent que la négation de ce qu'elles nient ; ainsi , on n'en peut tirer une autre négation. De ce que je dis que Pierre n'a pas dix louis, il ne s'ensuit pas qu'il n'ait pas d'esprit. D'une proposition négative, vous pouvez encore moins tirer une conclusion affirmative : de ce que Pierre n'est pas riche, il ne s'ensuit pas qu'il soit savant.

Les Espagnols ne sont pas Turcs ;

Les Turcs ne sont pas Chrétiens :

Donc les Espagnols ne sont pas Chrétiens.

On voit visiblement que la conséquence n'est pas contenue dans la majeure.

QUATRIÈME RÈGLE.

On ne peut pas prouver une conclusion négative par deux propositions affirmatives.

EXPLICATION.

Une proposition est négative, quand on

n'aperçoit aucune identité entre le sujet et l'attribut, et qu'au contraire on y découvre de la différence et de l'opposition.

Au contraire, une proposition est affirmative, quand on aperçoit que le sujet et l'attribut ne font qu'un même tout : or la conclusion étant négative, elle ne peut pas être la même chose qu'une ou deux propositions affirmatives.

CINQUIÈME RÈGLE.

Si une des prémisses est particulière, la conclusion doit être particulière; et si une des prémisses est négative, la conclusion doit aussi être négative: c'est ce qu'on dit communément dans les écoles, que la conclusion suit toujours la plus foible partie.

EXPLICATION.

La conclusion devant toujours être contenue dans les prémisses, elle ne saurait avoir une plus grande étendue que les prémisses: or elle auroit plus d'étendue, si elle était universelle, lorsqu'une des prémisses est particulière.

D'ailleurs, elle ne peut pas affirmer lorsqu'une des prémisses est négative par la même raison.

De cette règle il suit qu'une proposition qui conclut le général, conclut le particulier: *Si tout homme a une ame, Pierre a une ame.*

Mais une proposition qui conclut le particulier, ne conclut pas pour cela le général, ou plutôt n'est pas la même chose que le général, *Quelques hommes sont noirs, il ne s'ensuit pas de-là que tous les hommes soient noirs.*

SIXIÈME RÈGLE.

On ne peut rien conclure de deux propositions particulières, c'est-à-dire, que de deux propositions particulières on ne sauroit en déduire une troisième proposition. De ce que Pierre est savant, et que Paul est sage, il ne s'ensuit pas que Jean soit sage ou savant.

EXPLICATION.

Les propositions particulières ne sont dites que des objets particuliers qu'elles expriment: on ne peut donc pas les appliquer aux autres objets dont elles ne disent rien. Une majeure particulière n'étant dite que de quelques objets particuliers, ne peut donc point contenir une conséquence qui est différente d'elle-même.

ARTICLE XIII.

Des Sophismes.

TOUT ce qui n'est pas conforme à la règle, n'est pas droit : il faut donc avoir la connoissance de la règle, pour dire que ceci ou cela n'est pas droit. Il en est de même du raisonnement ; il faut en savoir les règles, pour bien démêler un raisonnement faux.

1.^o Une des principales observations, c'est que tout jugement doit être excité par une cause extérieure, et que cette cause extérieure doit être la cause propre et précise de ce jugement. Tout jugement doit avoir son motif propre ; ainsi un historien qui raconte un fait qui s'est passé plusieurs siècles avant lui, n'est pas digne de foi, à moins qu'il ne s'appuie sur le témoignage des auteurs contemporains, et ce témoignage est encore sujet à l'examen.

2.^o Le raisonnement est intérieur ; on ne raisonne que sur ses propres idées : ainsi, dans la suite d'un raisonnement il faut toujours conserver les mêmes idées. Car ce qui est vrai d'une idée ne l'est pas

d'une autre ; ainsi , quand on raisonne avec quelqu'un , il faut bien prendre garde s'il a les mêmes idées que nous , s'il entend les mots dont nous nous servons , dans le même sens que nous les entendons.

Il faut sur-tout prendre garde dans la chaleur de la dispute , de donner toujours précisément le même sens aux mots dont on se sert , parce que ce que vous dites d'un mot pris en un certain sens n'est pas vrai lorsque vous prenez ce mot dans une signification différente. C'est pour cela qu'en certaines occasions il est bon de définir les termes , et de convenir de leur signification.

Les passions sont comme autant de verres colorés , qui nous font voir les objets autrement que nous ne les verrions , si nous étions dans l'état tranquille de la raison. Nous devons donc nous défier de nos passions si nous voulons porter des jugemens sains.

Les préjugés , c'est-à-dire , les jugemens que nous avons portés dans notre enfance , et qui n'ont pas été précédés de l'examen , nous induisent souvent en erreur.

Les observations que nous venons de

faire ne seront pas inutiles pour nous aider à démêler les subtilités des *sophismes*. On entend par *sophismes*, certains raisonnemens éblouissans dont on sent bien la fausseté ; mais on est embarrassé à la découvrir, et à dire précisément pourquoi tel raisonnement est faux et captieux.

P R E M I E R S O P H I S M E.

Ambiguité des termes, ou équivoque.

Le sophisme, qui consiste dans l'ambiguité des termes, est appelé par les Philosophes, *GRAMMATICA FALLACIA*.

Par exemple :

Il y a dans le ciel une constellation qui est le lion ;

Or le lion rugit :

Donc il y a dans le ciel une constellation qui rugit.

La fausseté de ce raisonnement consiste dans l'ambiguité du mot *lion* ; défaut qu'on appelle aussi *amphibologie* : car dans la première proposition, le mot *lion* ne signifie que le simple nom qu'on a donné à une certaine constellation ; au lieu que dans la seconde proposition, *lion* signifie une sorte d'*animal qui rugit*. Ainsi, cet argument

à quatre termes, 1.^o constellation dans le ciel; 2.^o lion est pris pour le simple nom que l'on donne à cette constellation; 3.^o *lion* est pris pour un animal véritable; 4.^o *rugit*: or un argument ne doit avoir que trois termes; savoir, 1.^o le sujet de la conclusion; 2.^o l'attribut de la conclusion; 3.^o le mot qui exprime l'idée exemplaire que l'on compare avec le sujet de la conclusion, pour voir si ce sujet est contenu dans cette idée moyenne et exemplaire, et s'il est la même chose.

Le rat rouge;

Or le rat est une syllabe:

Donc une syllabe rouge.

Il est aisé de faire voir dans cet argument le même défaut que dans le précédent: *rat* y est pris en deux sens différens.

L'homme pense;

Or l'homme est composé de genre et de différence:

Donc le genre et la différence pensent.

Le défaut de cet argument consiste en ce qu'on passe de l'ordre physique à l'ordre métaphysique. L'homme dans l'ordre physique et réel pense. Il est vrai que l'homme

a des propriétés communes à tous les animaux ; on appelle ces propriétés communes, le *genre*. Il a aussi des propriétés particulières qui le distinguent des autres animaux ; ces propriétés sont appelées, la *différence*. Ce *genre* et cette *différence*, qui ne sont que des êtres métaphysiques, c'est-à-dire, de simples vues de l'esprit, ne sont point l'homme physique qui pense ; ainsi la conclusion n'est point contenue dans la majeure.

Dieu est *par-tout* ;

Par-tout est un adverbe ;

Donc Dieu est un adverbe.

Dans cet argument, le mot *par-tout* est d'abord pris selon sa signification. *Dieu est par-tout*, c'est-à-dire *Dieu est en tous lieux* ; ensuite on considère *par-tout* grammaticalement, et en tant que *par-tout* est un mot.

I I. S O P H I S M E.

Ignoratio elenchi, ἔλεγχος.

Mot grec qui signifie *argument, sujets*

Ce sophisme consiste dans l'ignorance du sujet. C'est lorsqu'on prouve contre son adversaire

adversaire toute autre chose que ce dont il s'agit, ou ce qu'il ne nie point, ou enfin tout ce qui est étranger à la question : c'est proprement le *QUI PRO QUO*.

Les exemples n'en sont que trop fréquens dans la conversation, dans les disputes, dans les mémoires d'affaires, où l'on s'efforce souvent de prouver ce qui ne fait rien à la question dont il s'agit. On en voit aussi plusieurs exemples dans les livres *didactiques*. (*Didactus* signifie *enseigner*).

Les auteurs de comédies nous fournissent souvent des exemples de ces *QUI PRO QUO*, qu'ils n'ont imaginés que pour amuser les spectateurs. Il y en a un exemple dans la troisième scène du cinquième acte de l'*Avaré* de Molière. Harpagon accuse Valère d'avoir commis l'attentat le plus horrible qui jamais ait été commis. Valère répond que, puisqu'on a tout découvert à Harpagon, il ne veut pas nier la chose; mais Harpagon vouloit parler de l'argent qu'on lui avait volé, et Valère entendoit parler d'Élise, sa maîtresse, fille d'Harpagon. Il y en a un exemple pareil dans les *Plaideurs* de Racine, où la comtesse de Rimbesche s' imagine qu'on la traite de folle à lier,

pendant qu'on lui conseille simplement d'aller se jeter aux pieds de son juge.

1.^o La précaution qu'il y a à prendre contre ce sophisme, c'est de bien déterminer l'état de la question, en évitant, exactement, l'équivoque dans les mots et dans le sens.

2.^o Quand une fois, l'état de la question est bien déterminé, et que votre adversaire s'en écarte, il faut avoir soin de l'y rappeler.

I. L. L. S O P H I S M E.

La pétition de principe.

Dans le sophisme précédent on répond à autre chose que ce qui est en question; au lieu que dans la *pétition de principe*, on répond en termes différens la même chose que ce qui est en question: *Qu'est-ce que le beau? c'est ce qui plaît*, ou bien, disent quelques anciens, *c'est ce qui convient*. Voilà une véritable pétition de principe.

Ce mot s'appelle *pétition de principe*, du mot grec *προς*, qui signifie *voler vers quelque chose; se porter, recourir à*; et du mot latin *PRINCIPIMUM*, qui veut dire *commencement*; ainsi faire une *péti-*

tion de principe, c'est recourir en d'autres termes à la même chose que ce qui a d'abord été mis en question : c'est rendre en d'autres termes le même sens que ce qu'on vous a demandé d'abord.

Molière, dans le *Malade imaginaire*, fait demander *pourquoi l'opium fait dormir* ! on répond que c'est *parce qu'il a une vertu dormitive*, où vous voyez que c'est répondre, en termes différens, la même chose que ce qui est en question. Celui qui demande *pourquoi l'opium fait dormir*, sait fort bien que l'opium a une vertu dormitive ; mais il demande *pourquoi il a cette vertu* !

Pourquoi l'opium fait-il dormir, ou pourquoi l'opium a-t-il une vertu dormitive ? c'est la même demande. *Pourquoi le vin enivre-t-il, ou pourquoi le vin a-t-il une vertu qui enivre ?* c'est faire la même question ; ainsi que l'un soit la réponse ou la demande, on n'en est pas plus instruit. C'est répondre précisément ce qui est en question ; c'est recourir au principe, au commencement de la question, à ce qu'on demandoit d'abord.

La plupart des jeunes gens qui apprennent

le latin, s'accoutument à cette mauvaise manière de raisonner; car si on leur demande pourquoi, quand on dit *LUMEN SOLIS*, *SOLIS* est-il au génitif? ils répondent que c'est par la règle de *LIBER PETRI*; ce qui est une pétition de principe, car pourquoi *PETRI* est-il au génitif? Il serait mieux, ce me semble, de répondre que *SOLIS* est au génitif, parce qu'il détermine *LUMEN*, qu'il en fixe la signification, *LUMEN* signifie toute lumière; mais si vous ajoutez *SOLIS* à *LUMEN* vous déterminez la signification vague de *LUMEN* à ne plus signifier que la lumière du soleil, et telle est en latin la destination du génitif: on met au génitif un nom qui en détermine un autre.

Il en est de même dans cet exemple: *AMO DEUM*. Pourquoi *DEUM* est-il à l'accusatif? on répond c'est parce que *AMO* gouverne l'accusatif, ce qui est une véritable pétition de principe; car c'est dire: *DEUM* est à l'accusatif après *AMO*, parce qu'après *AMO* il est à l'accusatif; au lieu de dire que les mots latins changent de terminaison pour marquer les différentes vues sous lesquelles l'esprit considère le

même objet, et que la terminaison de l'accusatif est destinée à marquer que le nom qui est à l'accusatif est le terme ou l'objet du sentiment ou de l'action que le verbe signifie; ainsi, *DEUM* à l'accusatif marque que Dieu est le terme du sentiment d'*aimer*, que c'est ce que j'aime.

Le *cercle vicieux*, est une pétition de principe. C'est une sorte d'argument vicieux dans lequel on suppose d'abord ce qu'on doit prouver, et ensuite ce qu'on a supposé; on le prouve parce qu'on croit avoir prouvé par cette première supposition: comme ces métaphysiciens qui prouvent Dieu par les créatures, et les créatures, par l'idée qu'ils ont de Dieu; et ceux qui prouvent l'existence des corps par la foi.

I V. S O P H I S M E.

De falso supponente.

Supposer pour vrai ce qui est faux.

Il n'arrive que trop souvent que par une sorte de bonne foi naturelle on ne s' imagine pas qu'on puisse être trompé de sang-froid et sans aucun intérêt de la part de ceux qui nous trompent et qui souvent

sont trompés eux - mêmes les premiers ; ainsi , on suppose que ce qu'ils disent est vrai , ce qui d'ailleurs seconde notre paresse , et nous exempte de la peine de l'examen. C'est ainsi que les anciens ont été trompés , en croyant les histoires fabuleuses du Phénix , du Remora et de tant d'autres contes populaires dont tous les livres sont remplis.

Il arrive souvent par le même sophisme , qu'au lieu d'avouer son ignorance , on explique ce qui n'est pas , par ce qui n'est pas aussi , témoin l'histoire de la prétendue dent d'or. Un charlatan du dix-septième siècle montrait de ville en ville un jeune homme qui avoit , disoit-il , une dent d'or. Les Philosophes de ces temps - là firent des dissertations pour faire voir que la matière avoit pu s'arranger dans la dent de ce jeune homme de la même manière qu'elle s'arrange dans les mines d'or ; mais un Chirurgien plus habile découvrit que cette prétendue dent d'or ne consistoit qu'en une feuille d'or dont on avoit enveloppé la dent , et qu'on avoit adroitement insinuée dans la gencive. Cet exemple fait voir qu'avant que d'entreprendre d'expliquer la

cause d'un effet, il faut commencer par se bien assurer si le fait existe.

V. S O P H I S M E.

Non causa pro causa.

Prendre pour cause ce qui n'est pas cause.

Rien ne coûte tant à l'esprit humain que de demeurer indéterminé et de dire *je n'en sais rien*; jusqu'à ce qu'on ait le motif propre que le jugement suppose; de-là vient que lorsqu'on voit arriver un effet dont on ignore la cause, au lieu de convenir simplement de notre ignorance naturelle et des bornes des connoissances humaines, nous prenons pour cause de cet effet, ou ce qui est arrivé avant l'effet sans y avoir aucun rapport, ou ce qui arrive en même temps, et qui n'a aucune liaison physique avec cet effet. C'est ce qu'on appelle *POST HOC, ERGO PROPTER HOC*, ou bien *CUM HOC, ERGO PROPTER HOC*.

Souvent après qu'une comète a paru dans le ciel, il arrive quelqu'un de ces accidens fâcheux auxquels les hommes sont sujets, comme la peste, la famine ou la mort d'un Prince. Cette comète n'a aucune liaison

physique avec ces événemens ; cependant le peuple regarde la comète comme la cause de l'événement : *POST HOC, ERGO PROPTER HOC*. L'événement est arrivé après la comète : donc il est arrivé à cause de la comète. C'est un sophisme populaire.

Il pleut après la nouvelle ou la pleine lune : donc il pleut à cause de la pleine ou de la nouvelle lune. C'est encore une erreur populaire. On a observé, après un grand nombre d'expériences réitérées, que la lune ne produisoit sur le globe terrestre aucun de ces effets physiques que le peuple lui attribue, et qu'il est inutile d'observer les quartiers de la lune pour semer et cultiver les plantes, aussi-bien que pour les changemens des temps. Voyez la *Quintinie, instructions sur les jardins*, et une belle dissertation *sur les prétendues influences de la lune*, dans le *Mercur* de 1740.

Les anciens Romains ne commençoient aucune affaire sans consulter les dieux par le moyen des auspices, pour savoir si l'entreprise seroit heureuse ou malheureuse. Il est évident que le vol des oiseaux et les autres opérations de ces animaux n'ont

aucune liaison nécessaire avec les événemens futurs, et que, par conséquent, ils ne peuvent en être ni la cause ni même le signe, ainsi, que l'auspice fût favorable ou non, c'étoit mal raisonner que d'en attendre un événement heureux ou malheureux.

Lorsque Claudius Pulcher, Consul Romain et Général de l'armée navale, fut envoyé contre les Carthaginois, on consulta les sacrés poulets, qui ne voulurent point manger. Le Consul ordonna que puisqu'ils ne vouloient point manger, on les jettât dans la mer pour les faire boire; il arriva par l'événement que les Romains perdirent la bataille; mais on ne doit point attribuer cette perte aux auspices: ce seroit prendre pour cause ce qui ne seroit pas cause, et tomber dans le sophisme *POST HOC, ERGO PROPTER HOC.*

Les Historiens remarquent que les Carthaginois avoient de meilleurs vaisseaux et des rameurs plus habiles que ceux des Romains; ils ajoutent que les Carthaginois avoient choisi un lieu plus avantageux; que les Romains ne pouvoient rompre l'ordre de l'ennemi, ni l'envelopper, à cause

de la pesanteur de leurs vaisseaux et de l'incapacité de leurs rameurs : d'ailleurs le trouble intérieur et les remords que le mépris de la religion inspiroit aux soldats , leur abbatoient le courage , et ils croyoient combattre contre les dieux irrités. Voilà les véritables causes de la perte de la bataille de Claudius Pulcher contre les Carthaginois. Il faut rapporter les événemens à leurs véritables causes , si on les connoît , sinon il faut avouer qu'on les ignore.

C'est encore prendre pour cause ce qui n'est pas cause , que d'expliquer les effets physiques en les attribuant à des qualités occultes , à l'horreur du vuide ou à l'attraction , etc. Il est plus raisonnable de convenir de son ignorance , qu'à être satisfait par des mots qui ne présentent aucune idée à l'esprit.

Les paroles et les autres grimaces des prétendus sorciers ne peuvent pas non plus raisonnablement être prises pour des véritables causes physiques. Les paroles ne sont qu'un air battu ; ainsi , elles ne peuvent produire physiquement et par elles-mêmes d'autre effet que le son. Ceux qui leur donnent une autre vertu , supposent

deux choses qui nous sont également inconnues, et qui même sont injurieuses au souverain Etre, et à l'Etre parfait; car, puisque l'on convient que les démons ne peuvent rien faire sans la permission de Dieu, les paroles magiques supposent une convention particulière entre Dieu et le démon. Il faudroit en effet que Dieu fût convenu que toutes les fois que certains hommes diroient telles ou telles paroles, ou feroient telle ou telle action, il permettroit au démon de produire tel ou tel effet.

Il faudroit, en second lieu, que nous eussions une révélation détaillée de cette prétendue convention entre Dieu et le démon. Il y a dans l'un et l'autre point bien peu de raison et de décence.

Si une femme joue heureusement pendant que quelqu'un est auprès d'elle, elle s'imagîne que cette personne lui porte bonheur. C'est le sophisme *EX HAC HOEC, ERGO PROPTER HOEC*. Le bonheur n'est point un être réel qu'on puisse porter.

Quelques personnes ont de la peine à se trouver à table, au nombre de treize cou-

vives.

En effet, il arrive souvent que de treize personnes qui se sont trouvées ensemble à table, il en meurt quelqu'une dans le courant de l'année; ce qui seroit bien moins étonnant si au lieu de treize convives il y en avoit eu trente. Ainsi, un convive est mort, non parce qu'il s'est trouvé à table avec douze autres personnes; mais parce que les hommes sont mortels, et qu'ainsi plus il y a de personnes assemblées, plus il est vraisemblable de dire que dans l'espace d'un certain temps quelqu'une de ces personnes paiera à la nature le tribut que toutes les autres paieront chacune à leur tour.

• Ceux qui consultent les songes, ceux qui ajoutent foi à la chiromancie*, ceux qui croient qu'on est heureux quand on est né coiffé, etc. tombent dans le sophisme dont nous venons de parler.

• La honte d'ignorer, le goût du merveilleux et le penchant à la superstition, sont la cause de ce sophisme.

* Art de deviner par la considération des mains.

V I. S O P H I S M E.

Dénombrement imparfait.

Autrefois on se moquoit de quelques Philosophes qui disoient qu'il y avoit des Antipodes : quel est l'homme assez insensé ; disoit Lactance , « pour croire qu'il y a des » hommes dont les pieds sont plus élevés » que la tête*? »

L'expérience a fait voir que ceux qui trouvoient les Antipodes impossibles , se sont trompés Leur erreur est venue du dénombrement imparfait. Ils n'avoient pas examiné ni connu la véritable raison qui fait que les hommes marchent sur la terre , et sont poussés vers le centre du globe terrestre , quelque part où ils se trouvent sur ce globe , et ne sont jamais poussés vers le ciel.

On tombe donc dans le sophisme du dénombrement imparfait , lorsque connoissant une ou plusieurs manières dont une chose se fait , on croit qu'il n'y a que ces manières là qui soient la cause de cet effet , pendant qu'il y en a quelqu'autre qu'on ne

* Lect. 5. C. 25.

compte point, et qui cependant en est la cause véritable. Vous connoissez qu'une chose se fait d'une certaine façon, d'où vous concluez qu'elle ne se peut faire que de cette manière-là : c'est tomber dans le sophisme du dénombrement imparfait. Avant que de décider, vous devez examiner si vous connoissez toutes les manières dont une chose se peut faire, et ne pas décider témérairement qu'une chose ne peut se faire que de la manière que vous connoissez. C'est comme si un aveugle disoit que la matière ne sauroit être lumineuse, parce qu'il ne lui connoît pas cette propriété.

Un officier étoit payé tous les ans de sa pension au trésor royal, au bout de la rue du Roi de Sicile. Un autre Officier étoit aussi payé de sa pension au trésor royal, rue d'Orléans; enfin, un troisième étoit aussi payé de sa pension au trésor royal, rue des Quatre-Fils. Ces trois Officiers se trouvèrent ensemble à la promenade. Le premier dit qu'il avoit été payé de sa pension au trésor royal, rue du Roi de Sicile; les autres soutinrent que le trésor royal, n'étoit point rue du Roi de Sicile, et qu'ils avoient été payés ailleurs : ce qui donna lieu à une

contestation très-vive, par le sophisme du dénombrement imparfait; car, quoiqu'il n'y ait proprement qu'un trésor royal, il y a cependant trois Gardes du trésor royal qui sont successivement en exercice, et paient chacun ce qui les concerne.

V I I. S O P H I S M E.

Induction défectueuse.

On appelle *induction*, une conséquence générale, que l'on tire du dénombrement que l'on fait de plusieurs choses particulières. Ce sophisme a beaucoup de rapport au dénombrement imparfait dont nous venons de parler. La différence consiste en ce que, dans le dénombrement imparfait, on ne considère pas assez toutes les manières dont une chose peut être ou peut arriver; d'où on conclut qu'elle n'est pas, quoique souvent elle soit d'une manière à laquelle on n'a pas fait attention. Dans l'induction, on commence par la considération des choses particulières, d'où on tire ensuite une conséquence générale. Par exemple, on a éprouvé, sur beaucoup de mers, que l'eau en est salée, et sur

beaucoup de rivières, que l'eau en est douce : de-là on a conclu généralement que l'eau de la mer étoit salée, et celle des rivières douce. On n'a point trouvé de peuple, dans aucuns pays, où les hommes ne se servissent point des sons de la voix pour signifier leurs pensées : de-là on a conclu que tous les peuples avoient l'usage de la parole.

Ces sortes de conséquences générales ne sont justes, qu'autant que le dénombrement des choses singulières qu'elles supposent, est exact. Ainsi, si on disoit, les François sont blancs, les Anglois sont blancs, les Italiens et les Allemands sont blancs, donc tous les hommes sont blancs; la conséquence ne seroit pas juste, par la faute du dénombrement, qui ne seroit pas exact. L'induction seroit tirée d'un dénombrement défectueux, puisqu'en Ethiopie les hommes sont noirs.

Avant les expériences que l'on a faites, vers le milieu du dernier siècle, sur la pesanteur de l'air, on croyoit qu'il étoit impossible de tirer le piston d'une seringue, bien bouchée, sans la faire crever; et que l'on pouvoit faire monter de l'eau aussi haut que l'on voudroit, par le moyen des pompes aspiran-

tes. On tiroit ces conséquences des expériences que l'on avoit faites; mais on n'en avoit pas fait assez. Les nouvelles expériences ont fait voir qu'on tire le piston d'une seringue, quelque bouchée qu'elle soit, pourvu qu'on y emploie une force supérieure au poids de sa colonne d'air. Elles ont fait voir aussi qu'une pompe aspirante ne peut élever l'eau plus haut de 32 à 33 pieds.

Remarquez la différence qu'il y a entre l'induction et l'idée générale ou exemplaire.

L'induction ne tombe que sur les qualités accidentelles des objets, au lieu que l'idée exemplaire qui nous sert de modèle, regarde l'essence. Pour dire que l'eau des rivières est douce, il est nécessaire d'avoir goûté de l'eau de plusieurs rivières; mais pour dire que tout triangle a trois côtés, il n'est pas nécessaire que j'aie vu plusieurs triangles; parce que le premier triangle que j'ai vu, m'a donné l'idée du triangle: j'appelle triangle, tout ce qui est conforme à cette idée; et je dis que tout ce qui n'y est pas conforme, n'est pas triangle.

VIII. SOPHISME.

*Passer de ce qui est vrai à quelque égard,
à ce qui est vrai simplement.*

Les historiens Romains ont écrit quelques faits fabuleux : il seroit déraisonnable d'en conclure que tout ce qu'ils ont écrit est fabuleux.

La forme humaine est, à ce que nous croyons, la plus belle, par rapport aux autres animaux : de-là les Epicuriens concluoient que les Dieux avoient la forme humaine.

Pierre est bon ;

Pierre est Peintre :

Donc Pierre est bon Peintre.

Ou bien :

Pierre est bon Peintre ;

Pierre est homme :

Donc Pierre est bon homme.

Il y a plusieurs défauts dans ces sophismes. 1.° Le mot de *bon*, est pris en deux sens différens. *Bon*, joint à *Peintre*, signifie *habile* ; *bon*, joint à *homme*, signifie *humain*, *doux*, *complaisant*.

2.^o D'ailleurs en disant que Pierre est bon Peintre, si on étend le mot *bon* à signifier toute sorte de bonté, on passera de ce qui est vrai, à quelque égard, à ce qui est vrai simplement.

I X. S O P H I S M E.

*Juger d'une chose par ce qui ne lui convient
que par accident.*

Fallacia accidentis.

C'est lorsqu'on tire une conséquence absolue, simple et sans restriction, de ce qui n'est vrai que par accident. C'est ce que font ceux qui blâment les sciences et les arts, à cause des abus que quelques personnes en font. L'évétique mal appliqué, produit de mauvais effets : donc il ne faut jamais s'en servir. La conséquence n'est pas juste. Quelques Médecins font des fautes dans l'exercice de la médecine : donc il faut blâmer absolument la médecine. Ce seroit mal raisonner.

X. S O P H I S M E.

*Passer du sens divisé au sens composé ;
ou du sens composé au sens divisé.*

Nous avons déjà remarqué que, dans

le raisonnement , il faut démêler bien précisément le sens des mots , et prendre toujours le même mot dans le même sens , dans toute la suite du raisonnement.

Saint Jean - Baptiste ayant envoyé deux de ses disciples à Jesus-Christ , pour lui demander s'il étoit celui qui devoit venir : Jesus-Christ répondit : *les aveugles voient , les boiteux marchent , les sourds entendent , etc.*

Or , les aveugles ne voient point , les boiteux ne marchent point comme les autres , et les sourds n'entendent point.

C'est que dans la première proposition , qui est celle de Jesus - Christ , par les *aveugles* , on entend ceux qui étoient aveugles : ce sont les aveugles , *divisés* de leur aveuglement. C'est ce qu'on appelle le sens divisé. *Les sourds entendent* : on parle encore là des sourds dans le sens divisé , c'est-à-dire , de ceux qui étoient sourds , et qui ne le sont plus.

Au lieu que dans la seconde proposition , *les aveugles ne voient point* , il est clair qu'on veut parler des aveugles , en tant qu'aveugles ; ce qui est le sens composé.

Une chose est prise dans le sens composé, quand elle est regardée conjointement avec une autre ; et elle est prise dans le sens divisé, quand elle est considérée séparément. *Dieu justifie les impies : impies*, est pris là dans le sens divisé ; c'est-à-dire, que Dieu les justifie par sa grace, en les séparant de leur impiété. Au lieu que si vous disiez : *les impies n'entreront point dans le royaume du Ciel*, vous prendriez *impies* dans le sens composé. C'est dans ce sens composé que saint Paul a dit que *les médisans, les avarés, etc. n'entreront point dans le royaume du Ciel* ; c'est-à-dire s'ils persévèrent jusqu'à la mort dans ces habitudes criminelles.

On ne peut passer, sans sophisme, de l'un de ces sens à l'autre, dans la suite d'un même raisonnement.

On peut rapporter ici les faux jugemens que l'on fait quelquefois sur la conduite des hommes, en les considérant selon le sens divisé ; c'est-à-dire, selon quelques-unes de leurs bonnes ou de leurs mauvaises qualités, sans avoir égard aux autres.

Annibal étoit grand capitaine : selon cette

considération, après la bataille de Cannes, on jugea qu'il alloit se rendre maître de Rome, c'étoit le sens divisé. Mais le trop de confiance et la molesse le retinrent à Capoue; et par cette conduite, selon le sens composé, il donna aux Romains le temps de se mettre en état de le chasser de l'Italie.

Ce magistrat, en tant que magistrat, ce religieux, en tant que religieux, cet homme d'esprit, en tant qu'homme d'esprit, ne fera pas une telle action; c'est le sens composé: mais en tant que sujet à une passion plus forte que la considération de ses devoirs, il se laissera emporter à cette passion, malgré ses lumières: c'est-là le sens divisé. Ce qui fait voir qu'il ne faut pas juger des hommes, ni par certaines qualités extérieures, ni même par ce qui est de leur propre intérêt; mais par leur tempérament, leurs penchans, leurs inclinations; en un mot, dans le sens composé.

Dans le sens composé, un mot conserve sa signification à tous égards, et cette signification entre dans la composition de toute la phrase: au lieu que dans le sens

divisé, ce n'est qu'en un certain sens et avec restriction, qu'un mot conserve sa première signification. *Les aveugles voient*; c'est-à-dire, ceux qui ont été aveuglés.

.X I. : S O P H I S M E.

*Passer du sens collectif au sens distributif,
et du sens distributif au sens collectif.*

Par exemple.

L'homme pense ;

Or l'homme est composé de corps et d'ame :

Donc le corps et l'ame pensent.

L'homme pense dans le sens distributif, c'est-à-dire, selon une de ses parties ; ce qui suffit pour faire dire en général que l'homme pense ; mais l'homme ne pense pas collectivement, selon toutes ses parties.

C'est ainsi qu'on résout ce sophisme pé-
rifil.

Les Apôtres étoient douze ;

Or Saint Pierre étoit Apôtre :

Donc Saint Pierre étoit douze.

Les Apôtres, étoient douze collective-
ment, c'est-à-dire, pris tous ensemble, et
non distributivement ; c'est-à-dire, pris

chacun séparément. *Donc Saint Pierre étoit douze*, c'est-à-dire, qu'il étoit distributivement l'un des douze, et non tous les douze ensemble collectivement.

X I I. S O P H I S M E.

Du naturel au surnaturel; du naturel à l'artificiel.

Passer d'un genre à un autre.

1.° Lorsque l'on passe de l'ordre métaphysique à l'ordre physique. Je sais ce que j'entends quand je parle de montagne, de ville, d'affirmation, de négation, de vie, de mort, etc. Je dis alors que j'ai l'idée de montagne, de ville, etc. Mais le verbe *avoir* est pris là par abus dans un sens figuré; nous n'avons pas une idée de la même manière que nous avons quelque objet réel: ainsi, ceux qui regardent les idées comme des êtres réels, passent de l'ordre métaphysique à l'ordre physique.

Il en est de même de *matière*. Les différens corps particuliers et réels qui nous environnent, nous affectent par les impressions qu'ils font sur les organes de nos sens. Ensuite, faisant abstraction de toutes les impressions

impressions particulières, c'est - à - dire, n'ayant égard ni à la couleur, ni à la solidité, ni à la mollesse, ni enfin à aucune autre sorte de propriété sensible des corps particuliers, nous nous formons par analogie, avec une base ou un pied-d'estal sur quoi on pose quelque chose, l'idée d'un suppôt général de toutes ces propriétés; et ce suppôt imaginé nous l'appelons *matière* ou *matière première*, que nous regardons comme la base de toutes ces propriétés, et qui n'est qu'un terme abstrait, tel que *longueur, blancheur, couleur, etc.*, car il n'y a point d'être réel qui ne soit que *matière* dépouillée de toute autre propriété.

Il n'y a parmi les créatures que des êtres particuliers. La *matière* en général, ou *matière première*, n'est qu'un terme abstrait et une pure production de notre esprit.

Ainsi, au lieu de nous borner à ne considérer la *matière* que comme le suppôt imaginé des propriétés des corps, regardons-la comme un signe d'une affection de notre esprit, en un mot, d'une abstraction, et non comme l'expression d'un objet réel; car c'est passer de l'ordre métaphy-

sique ou idéal à l'ordre physique, que de regarder la matière comme un être réel, susceptible de toutes sortes de formes, et de croire que les corps particuliers ne sont ce qu'ils sont, par l'arrangement ou disposition des parties de cette prétendue *matière première*, qui, n'étant elle-même rien de réel, ne sauroit avoir de parties.

C'est cette fausse manière de raisonner qui a fait imaginer à certains fanatiques, toujours dupes de leur prévention, que l'existence de l'or ne consistoit que dans un certain arrangement de matière; qu'ainsi, l'art pouvoit donner cet arrangement aux autres métaux, et par-là les faire devenir or.

Mais les corps particuliers, dans l'ordre physique, sont intrinséquement en eux-mêmes et par leur propre existence, ce qu'ils sont, et ne peuvent recevoir d'altération que jusqu'à un certain point, et selon le procédé uniforme et invariable de la nature, et dont le peu de sagacité des organes de nos sens nous dérobe le mécanisme. Vous n'aurez jamais de bled que par des grains de bled, ni d'animal vivant

que par la voie établie dans la nature pour la production des animaux : vous n'aurez jamais de nourriture solide avec de simples liqueurs, et votre estomach ne formera jamais de bon chile avec du poison. Ce que l'on dit de Mithridate n'est qu'une fable. Le Czar Pierre voulut accoutumer les enfans de ses matelots à ne boire que de l'eau de la mer. Ils moururent tous.

Ainsi, ne regardons le mot de *matière* que comme un terme abstrait, et comme le supôt imaginé des qualités sensibles ; n'ôtons ni n'ajoutons rien à ce que nous entendons par cette idée.

Les Mathématiciens regardent par abstraction la ligne comme une simple longueur : ce seroit encore passer de l'ordre métaphysique à l'ordre physique, que de ne considérer ensuite la ligne physique uniquement que selon sa longueur, et dire qu'une ligne tirée sur quelque corps, n'a que de la longueur sans aucune largeur.

2.^o On passe encore d'un genre à un autre, lorsque l'on veut expliquer les mystères de la Religion, qui sont de l'ordre surnaturel, par des raisonnemens fondés sur l'ordre physique. Quelques anciens sont

tombés dans ce sophisme, lorsqu'ils ont voulu expliquer le mystère de la résurrection par le phénix; en quoi ils se sont encore égarés par le sophisme de la fausse supposition: car il n'y a jamais eu de phénix reproduit de ses propres cendres.

Ainsi, quand il s'agit des mystères de la foi, on doit imposer silence à la raison; pour s'en tenir simplement à la révélation, c'est-à-dire, aux choses que Dieu a découvertes aux hommes d'une manière surnaturelle, au lieu de donner la torture à l'esprit pour imaginer des systèmes de conciliation entre la foi et la raison. Si le point dont il s'agit est révélé, tout est dit; il faut le croire: *Q ALTITUDO!* Plus de raisonnement, plus de comparaison ni d'analogie, plus de création de termes abstraits, imaginés pour éluder des difficultés qui doivent céder à l'autorité divine. Si ce dont il s'agit n'est pas révélé, ou n'est pas une conséquence nécessaire d'une vérité révélée, la raison, dont Dieu même est l'auteur, rentre dans ses droits. On ne doit suivre alors que les simples lumières naturelles, rectifiées par l'expérience et par les réflexions, c'est-à-dire, par

l'esprit d'observation et de justesse, sans recourir à des raisonnemens qui nous paroissent analogues avec les mystères.

Ainsi, ceux qui veulent ou excuser ou défendre le merveilleux imaginé du paganisme, par la ressemblance qu'ils y trouvent avec le merveilleux réel et révélé de l'Écriture sainte, me paroissent tomber dans le sophisme dont nous parlons.

Homère, à la fin du 19.^e livre de son Iliade, fait parler le cheval d'Achille. Madame Dacier ne se contente pas de l'excuser; elle l'admire. « C'étoit (dit-elle) » une tradition reçue parmi les Grecs, » que le bélier de Phryxus avoit parlé. » L'histoire ancienne, où l'on rapporte » plusieurs miracles semblables, par exemple, qu'un bœuf a parlé, sembloit autoriser Homère. D'ailleurs, il pouvoit » avoir ouï parler du miracle de l'ânesse » de Balaam, qui parla. » Et dans le livre *de la corruption du Goût.* p. 187. « J'ose » dire (c'est Madame Dacier qui parle) » qu'il n'y a point d'endroit dans Homère » où la grande adresse de ce Poëte paroisse » dans un plus grand jour. »

« Le P. Le Bossu a fort bien dit, (con-

» tinue - t - elle,) que cet incident doit
 » être mis entre les miracles dont l'Illiade
 » est pleine; comme on lit dans l'histoire
 » Romaine que cela est quelquefois arrivé,
 » et comme nous le savons de l'ânesse de
 » Balaam: de sorte que quand Homère
 » auroit usé plus souvent de cette licence,
 » on ne pourroit blâmer sa fable de quel-
 » que irrégularité. Voilà (poursuit tou-
 » jours Madame Dacier) comme parlent
 » les gens instruits. »

Il me paroît, au contraire, que c'est
 manquer d'instruction et de justesse dans
 le raisonnement, et avoir bien peu médité
 sur le caractère de l'esprit humain, et sur
 la différence que l'on doit mettre entre
 l'ordre naturel, et l'ordre surnaturel, que
 de se servir de l'exemple de l'ânesse de Ba-
 laam pour justifier la fiction puérile d'Ho-
 mère, ou pour nous faire croire ce que
 l'histoire profane rapporte des animaux
 qui ont parlé. C'est abuser de l'écriture
 sainte, que de la faire servir à autoriser
 les rêveries des Poètes ou des Historiens
 profanes, et les bruits populaires qui cou-
 roient de leur temps.

Qu'Agamemnon immole sa fille Iphi-

génie , et que notre imagination s'amuse encore aujourd'hui à la représentation de cette histoire , ou de cette fable , si honteuse à la manière de penser de ces temps-là ; mais qu'on ne l'autorise ni de l'exemple de Jephthé , ni de celui d'Abraham. En un mot , tenons-nous aux bonnes règles , soit pour former notre goût dans les ouvrages d'esprit , soit pour la conduite de nos mœurs , soit enfin pour la croyance que nous devons accorder ou refuser à ce que l'histoire nous raconte de merveilleux.

Il a plu autrefois à Dieu de faire connoître sa volonté par des songes ; nous servons-nous de ces exemples particuliers pour autoriser le songe d'Hécube , et tant d'autres songes dont il est parlé dans l'histoire , dans la fable ? et n'est-ce pas avec raison que l'Eglise nous défend aujourd'hui d'ajouter foi aux songes et à toute révélation qu'elle n'autorise pas ? Elle seule est la colonne de la vérité , la règle , le canal et l'interprète de la divine révélation.

L'ordre naturel est uniforme ; ainsi , nous avons droit de raisonner par analogie et sur de simples conformités , dans les choses naturelles. Ce qui est vrai

une fois dans l'ordre de la nature, l'est toujours, quand les circonstances se trouvent exactement les mêmes : ainsi, où nous voyons les mêmes apparences, nous devons juger la même cause ; et il ne nous faut pas moins qu'à saint Joseph, ce chaste époux de Marie, une divine révélation pour nous tirer de l'ordre commun.

Mais la manière dont Dieu agit dans l'ordre surnaturel, n'est point fondée sur une pareille uniformité : au contraire, les faits surnaturels ne sont produits que par une volonté particulière de Dieu, ou par une permission spéciale. Ainsi, nous ne devons jamais raisonner par analogie dans les faits de l'ordre surnaturel, et nous devons nous tenir précisément à ce qui en est relevé.

L'Écriture sainte nous apprend que Nabuchodonosor fut changé en bœuf, par une punition divine : c'est passer d'un genre à un autre, que de se servir de cet exemple pour autoriser les métamorphoses d'Ovide ; et si quelques fanatiques se croyoient changés en bœufs ou en loups, les Médecins et les Philosophes ne devroient pas moins les traiter d'hypocon-

driatiques , et regarder ces accidens comme des effets de la force et du dérèglement de l'imagination. Horace , dans le récit qu'il fait d'un de ses voyages , dit que lorsqu'il fut arrivé à Gnatia , les habitans de cette ville lui fournirent une occasion de rire et de plaisanter. « Ils voulurent » nous persuader, dit-il, que l'encens qu'ils » mettent sur le seuil de leur temple , » s'enflamme de lui-même sans feu ». Sur quoi Madame Dacier ne manque pas d'observer que ce miracle a beaucoup de conformité avec celui d'Élie, qui fit descendre le feu du Ciel sur son sacrifice : ce qui est passer d'un ordre à un autre.

En un mot, tous nos jugemens doivent avoir un motif propre et légitime, sur lequel l'acquiescement de notre esprit doit être fondé. Les faits surnaturels marqués dans l'Écriture sainte, nous sont connus par un témoignage qui a droit d'exiger notre consentement; au lieu que ce que les hommes nous racontent de contraire aux règles uniformes de la nature, ne peut être qu'une production ou de leur ignorance, ou de leur goût pour le merveilleux, ou de leur imbécillité, ou du dérangement de leurs

idées, ou du plaisir que les esprits gauches trouvent à en imposer aux autres, ou enfin de leur fourberie, qui s'accorde souvent avec leur intérêt.

Ainsi, toutes les fois que les faits extraordinaires ne seront pas autorisés expressément par l'Auteur et le Maître de la nature même, la droite raison exige que nous soyons persuadés que ceux qui les racontent se trompent, ou qu'ils sont trompés, plutôt que de croire, sur leur simple témoignage, dont nous ne connoissons que trop la faiblesse, que la nature se soit démentie, et que son divin Auteur, dont nous adorons l'immutabilité, s'assujettisse à nos caprices.

Mais rien ne coûte tant à l'esprit que d'avouer son ignorance, et de se tenir simplement dans cet aveu. D'un autre côté, l'esprit est paresseux, et n'aime pas les discussions de l'examen; cependant il veut juger, et quand il ne voit pas d'une première vue la cause d'un effet qui l'étonne, il en imagine une; et si une cause naturelle ne se présente point à son esprit, on a recours aux causes surnaturelles. C'est ainsi que les joueurs de gobelets, les danseurs de corde, ceux qui paroissent man-

ger du feu et faire sortir du ruban de leur bouche , et même ceux qui font jouer les marionnettes , ont souvent passé pour sorciers parmi le peuple , toujours avide de merveilleux , incapable d'examen et de réflexions combinées , et qui ne juge des hommes que par la manière commune d'agir de ceux qui l'environnent.

Les bergers de la campagne , qui , par des causes très-naturelles , se plaisent à surprendre leurs voisins , ou se vengent de leurs ennemis , passent aussi pour instruits des mystères de la magie. Les furieux , les épileptiques , pour lesquels la sagesse des derniers temps a fait construire des hôpitaux utiles , qui enlèvent au peuple un prétexte de superstition , ont souvent passé pour démoniaques : mais voici quelques réflexions qui pourront servir de préservatif contre ces erreurs.

1^o. L'ignorance de la Physique , jointe au goût du merveilleux , et au penchant de vouloir toujours décider et trouver une cause quelconque , plutôt que d'examiner ou de demeurer indéterminé , a donné lieu de recourir à une cause surnaturelle ; ce qui

est arrivé , même dans le paganisme , et qui arrive encore aujourd'hui dans le Nord , aux Indes , et chez tous les peuples où la physique est ignorée.

Ce fut cette ignorance de la Physique qui porta autrefois des personnes, d'ailleurs très-respectables, à condamner ceux qui, voyant que le soleil se lève le matin d'un côté et se couche le soir d'un autre, soupçonnèrent que ce coucher du soleil, par rapport à nous, pourroit bien être son lever, par rapport à d'autres peuples. Ces malheureux Philosophes furent condamnés, et même exclus de la société des fidèles: cependant, l'expérience a justifié leurs conjectures, et a fait voir avec combien de sagesse et de retenue on doit agir en ces rencontres, avant que de faire éclater la condamnation. Je pourrois en rapporter plusieurs autres exemples; mais je me contenterai d'observer que plus on aura de connoissances détaillées dans la Physique et dans l'histoire des mœurs et des opinions des hommes, moins on sera la dupe des erreurs populaires.

2.° Tous les Théologiens et les Philosophes nous enseignent que les pures lumières naturelles ne nous apprennent rien

touchant les Anges et les Démons: *DE ANGELIS ET DÆMONIBUS RATIO NULLA, FIDES PAUCA, IMAGINATIO QUAMPLURIMA*. Ainsi, lorsqu'aucun motif surnaturel ne nous tire pas de l'ordre commun, dans lequel nous n'avons que la raison pour guide, nous ne devons jamais avoir recours à une cause qu'elle ne connoît pas: ce seroit tomber dans le fanatisme, où les jugemens ne sont fondés sur aucun motif légitime.

D'ailleurs, la Religion nous apprend que les démons ne peuvent rien sans une permission spéciale de Dieu; ainsi, ceux qui croient, comme les payens, qu'il y a des hommes qui peuvent produire des effets surnaturels par le commerce qu'ils ont avec le démon, ne prennent pas garde qu'outre qu'ils adoptent en cela le système du paganisme, il faut nécessairement qu'ils admettent deux suppositions, dont ils ne sauroient apporter aucune preuve. En effet, cette opinion suppose, 1.^o une convention entre Dieu et le démon, que toutes les fois qu'il plairoit à quelques fanatiques de faire certaines opérations ou de prononcer certaines paroles, Dieu permettroit

au démon de produire au gré du fanatique ce que celui-ci demanderait. 2.^o Il faudroit au fanatique une révélation de cette convention, pour savoir, et les paroles qu'il doit dire, et les grimaces qu'il doit faire : or quelles preuves avons-nous d'un traité si injurieux au souverain Etre, dont nous adorons la sagesse et la bonté infinie ! et puisqu'on n'a aucune révélation de ce traité, comment peut-on savoir que telles paroles ou telles opérations sont plus propres que d'autres à produire les effets dont il s'agit ?

3.^o Les corps observent entr'eux un certain ordre invariable, qui n'est point subordonné à la volonté des esprits créés, qui, par leur nature, n'ont aucune relation avec les corps. Il n'y aurait plus rien de certain dans la physique, si des êtres spirituels pouvoient changer les mouvemens : ainsi, tous les prétendus effets surnaturels, s'ils ont quelque fondement, ne doivent être attribués qu'à des causes naturelles ; et s'ils sont supposés, ils ne sont que de vaines productions de l'imposture ou du fanatisme.

4.^o Certains effets, tels que ceux de la

pierre d'aimant , de l'électricité , de la production des plantes , de la génération des animaux , de leur nutrition , etc. quelques merveilleux qu'ils soient , n'excitent point en nous ce sentiment d'admiration qui nous fait recourir à une cause surnaturelle : pourquoi ? seroit-ce parce que nous trouvons ces effets dans la nature , cela seul devrait suffire ; mais non : c'est parce qu'ils arrivent tous les jours ; nous y sommes accoutumés.

Or les événemens plus rares qui nous étonnent , sont-ils moins dans la nature ? parce qu'ils arrivent rarement , et que nous en ignorons la cause ? est-ce-là une raison qui doit nous faire recourir à une cause surnaturelle ? Une comète ne paroît pas si fréquemment que la lune ou le soleil : en est-elle moins dans l'ordre de la nature ? Un bruit soudain nous éveille pendant la nuit : donc c'est un esprit follet ou un revenant qui l'a causé ; n'est-ce pas là passer de l'ordre naturel à l'ordre surnaturel ? ne seroit-il pas plus raisonnable d'attribuer ce bruit à quelque cause naturelle , quoiqu'inconnue.

5.º Il y a eu dans tous les temps des

imposteurs et des fanatiques de bonne foi, qui, secondés par l'ignorance, la foiblesse et la superstition des peuples, ont établi des sectes, qui, semblables à la contagion, ou, si vous voulez, aux comètes, ont duré plus ou moins long-tems. Environ mille ans avant notre ère, le culte de l'idole Fo ou Foë, fut établi dans l'Asie orientale; où il subsiste encore aujourd'hui. C'est ce dieu que prêchent les Bonzes à la Chine; c'est en son nom, dit l'Auteur de l'Histoire de l'esprit humain, qu'ils prêchent une vie immortelle, et que des milliers de Bonzes consacrent leurs jours à des exercices de pénitence qui effraient la nature. Quelques-uns passent leur vie nus et enchaînés, d'autres portent un carcan de fer qui plie leur corps, et tient leur front toujours baissé en terre. On peut dire, à leur égard, ce que Tertullien disoit autrefois: Ce n'est pas le supplice qui fait le martyr, c'est la cause. Ces Bonzes sont séduits par leur fanatisme, et leur fanatisme séduit ces peuples par ce qu'il a de merveilleux et de surprenant. Si ces Bonzes menoient une vie commune, et qu'ils donnassent des leçons et des exemples de mollesse ou de

volupté, le peuple ne trouveroit rien de surnaturel dans leurs sermons ni dans leur conduite; au lieu que la vie extraordinaire qu'ils mènent, fait que le peuple, que tout surprend, hors le commun et l'ordinaire, passe à leur égard de l'ordre naturel dont il ne connoît pas l'étendue, à un ordre surnaturel dont son imagination se trouve étonnée, satisfaite et remplie.

C'est encore passer d'un ordre à un autre, que de prendre dans le sens propre, ce qui n'est dit que dans le sens figuré.

Quand Jesus-Christ dit que *là où est notre trésor, là est notre CŒUR*, par ce mot *cœur* on ne doit point entendre cette partie de notre corps qu'on regarde comme la principale; on entend en cet endroit, par ce mot, *l'affection de l'ame*. C'est ainsi que l'on dit : *Donnez votre CŒUR à Dieu, c'est-à-dire, aimez Dieu*. Il y a plusieurs autres façons de parler, où ce mot *cœur* ne doit être entendu que dans un sens figuré : c'est ainsi qu'on dit *donner son cœur, reprendre son cœur, etc.*

Cependant un grand prédicateur du seizième siècle, dit qu'un Seigneur avare étant

mort , lorsque l'on fit l'ouverture de son corps pour l'embaumer , on n'y trouva point de cœur ; ce qui surprit beaucoup les chirurgiens : mais un personnage grave et savant , qui étoit présent à l'ouverture du cadavre , persuada aux parens et aux chirurgiens d'aller voir si le cœur ne seroit pas dans le coffre-fort : Allez , dit-il , au coffre-fort du défunt ; peut-être que , selon la parole du Seigneur , vous y trouverez ce cœur que vous ne trouvez pas dans son corps. En effet , dit l'auteur , on vā au coffre-fort , on l'ouvre , et on y trouve réellement le cœur de cet avare. De pareilles fables , débitées de bonne foi , sont plus instructives que les fables d'Esopè , parce qu'elles apprennent à connoître l'esprit humain.

Nota exemplum de illo avaro divite , cujus cùm cadaver post mortem aperiretur , fortè ut balsamaretur , sicut Nobilibus interdùm fieri solet , nec à chirurgicis cor ejus inveniretur , ait quidam vir gravis et doctus ibi adstans : Ite ad arcam in quâ reconditi sunt thesauri ejus , et fortè invenietis , juxtà Domini sententiam. Quod cùm factum

fuisset, ibi realiter inventum est divino nutu, cor ejus, in signum damnationis suæ, nulli dubium.

Expositio Evangeliorum quadragesimalium R. F. Guill. Pepini, Parisiensis, Doct. Theol. O. d. Prædic. Venetiis 1658. Expos. in die Cinerum. pag. 12, verso.

XIII. SOPHISME.

Passer de l'ignorance à la science.

La règle est de passer du connu à l'inconnu; mais il y a, au contraire, des personnes qui veulent nous faire passer de l'inconnu à ce qu'ils croient savoir.

XIV. SOPHISME.

Du pouvoir à l'acte.

A posse ad actum, non valet consequentia.

Du cercle vicieux.

C'est ce qu'on appelle autrement *diallele* ou *alternatoire*, *Αιἀλλαξις, ἀλλαγὴ, MUTATIO ἀλλάσσω, MUTO*. Lorsque pour prouver une chose qui est en question, nous nous servons d'une autre chose dont la preuve dépend de celle-là même qui est en question, les conclusions doivent être renfermées dans les propositions dont on les tire.

 A R T I C L E X I V .

Des différentes manières de raisonner.

Nous avons dit que le syllogisme étoit composé de trois propositions, la majeure, la mineure, la conclusion ou conséquence.

Dans les discours oratoires et dans les conversations familières, on ne se sert point explicitement du syllogisme; ce seroit une manière de parler trop dure et trop sèche; mais le syllogisme est toujours exprimé ou renfermé dans tout raisonnement. Les Orateurs prennent chaque proposition en particulier, les étendent, les emplifient, avant que de venir à la conclusion. Par exemple, le Logicien dira : Tout le monde est obligé d'honorer les rois; Louis XV est Roi : donc tout le monde est obligé d'honorer Louis XV. L'Orateur s'étendra sur chaque proposition; il fera voir que les loix naturelles, divines et humaines; que la piété, que la religion obligent les sujets d'honorer les Rois. Ensuite il passera à la seconde proposition. Il admirera la grandeur, la puissance, la modération, la bonté de Louis XV, la

vaste étendue de son génie, etc. Enfin, il conclura que ses sujets doivent l'aimer comme leur père, le révéler comme leur maître, et l'honorer comme celui qui tient la place de Dieu même sur la terre.

L'oraison de Cicéron, pour la défense de Milon, n'est qu'un syllogisme tourné en Orateur. Un Logicien auroit dit simplement qu'il est permis de tuer celui qui nous dresse des embuches; que Clodius a dressé des embuches à Milon: donc il a été permis à Milon de tuer Clodius. Cicéron étend d'abord la première proposition; il la prouve par le droit naturel, par le droit des gens, par les exemples, etc. Il descend ensuite à la seconde proposition; il examine l'équipage, la suite et toutes les circonstances du voyage de Clodius; et il fait voir que Clodius vouloit exécuter le projet d'assassiner Milon: d'où il conclut que Milon n'étoit point coupable d'avoir usé du droit que donne la nécessité d'une légitime défense.

Outre le syllogisme, à quoi se réduisent tous les discours suivis, il faut encore observer l'enthymème, le dilemme, le sorite et l'induction.

ARTICLE XV.

De l'Enthymème.

L'ENTHYMÈME est un syllogisme imparfait dans l'expression : *syllogismus truncatus* ; parce qu'on y supprime quelque une des propositions, comme trop claires et trop connues. On suppose que ceux à qui l'on parle pourront aisément la suppléer. Par exemple : la comédie est dangereuse, parce qu'elle amollit le cœur.

Ou bien :

Tout ce qui amollit le cœur est dangereux ;
Donc la comédie est dangereuse.

Il est visible que l'on sous-entend la mineure dans cet enthymème.

Le syllogisme seroit :

Tout ce qui amollit le cœur est dangereux ;
Or la comédie amollit le cœur :
Donc la comédie est dangereuse.

On donne ordinairement pour exemple ce vers que Senèque fait dire à Médée :

J'ai bien pu te sauver ; ne puis-je pas te perdre ?

Le syllogisme seroit :

Il est plus facile de perdre quelqu'un, que
de le sauver ;

Or je t'ai sauvé :

Donc je peux te perdre.

Tel est encore cet enthymème fameux :

Mortel, ne garde point une haine immortelle.

Le syllogisme seroit :

Ce qui est mortel ne doit pas conserver une
haine immortelle qui dure plus que lui ;

Or vous êtes mortel :

Donc vous ne devez pas conserver une haine
immortelle.

ARTICLE XVI.

Du Dilemme.

LE dilemme est un raisonnement composé, dans lequel on divise un tout en ses parties, et l'on conclut du tout, ce que l'on a conclut de chacune de ses parties. C'est pourquoi on l'appelle : *Argumentum utrimque feriens* ; c'est-à-dire, *argument qui frappe des deux côtés*. C'est pour cela encore qu'on l'appelle *argument fourchu*. Par exemple, on dit aux Pyrrhoniens, qui prétendent qu'on ne peut rien savoir :

On vous savez ce que vous dites, ou vous ne le savez pas ;

Si vous savez ce que vous dites, on peut donc savoir quelque chose :

Si vous ne savez ce que vous dites, vous avez donc tort d'assurer qu'on ne peut rien savoir ; car on ne doit point assurer ce qu'on ne sait pas.

La grande règle des dilemmes, c'est que le tout soit divisé exactement en toutes ses parties ; car si le dénombrement est imparfait, il est évident que la conclusion ne sera pas juste.

Par exemple, un Philosophe prouvoit qu'il ne falloit pas se marier, parce que, disoit-il, ou la femme que l'on épouse est belle, ou elle est laide ; si elle est belle elle causera de la jalousie ; si elle est laide elle déplaira.

La division n'est pas exacte, et la conclusion particulière de chaque partie n'est pas nécessaire ; car,

1.^o Il peut y avoir des femmes qui ne seront pas belles au point de causer de la jalousie ; ni si laides qu'elles déplaisent.

2.^o Une femme peut être belle, et en même temps être si sage et si vertueuse, qu'elle

qu'elle ne causera point de jalousie : et une laide peut plaire par l'esprit et le caractère.

Il faut sur-tout, dans le dilemme, dans les autres raisonnemens, se mettre à l'abri de la rétorsion. Par exemple, un ancien prouvoit qu'on ne devoit point se charger des affaires de la République, par ce dilemme :

Ou l'on s'y conduira bien, ou l'on s'y conduira mal ;

Si l'on s'y conduit bien, on se fera des ennemis ;

Si l'on s'y conduit mal, on offensera les dieux.

On lui répliqua par cette rétorsion :

Si l'on s'y gouverne avec souplesse et avec condescendance, on se fera des amis ; et si l'on garde exactement la justice, on contentera les dieux.

ARTICLE XVII.

Du Sorite.

IL y a une autre sorte de raisonnement, composé d'une suite de propositions, dont la seconde doit expliquer l'attribut de la première ; la troisième, l'attribut de la se-

E

coude ; ainsi de suite jusqu'à ce qu'enfin on arrive à la conséquence que l'on veut tirer.

Par exemple, je veux prouver que les avares sont misérables, je dis :

Les avares sont pleins de désirs ;
 Ceux qui sont pleins de désirs, manquent
 de beaucoup de choses ;
 Ceux qui manquent de beaucoup de choses
 sont misérables :
 Donc les avares sont misérables.

Remarquez qu'il est essentiel à un bon sorite que les propositions qui se suivent soient liées, et que l'une explique l'autre ; autrement elles ne seroient qu'autant de propositions particulières qui ne contiendroient pas la conclusion. Par exemple, ce sorite de Cyrano de Bergerac.

L'Europe est la plus belle partie du monde ;
 La France est le plus beau royaume de l'Europe ;
 Paris est la plus belle ville de la France ;
 Le collège de Beauvais est le plus beau collège de Paris ;
 Ma chambre est la plus belle chambre du collège de Beauvais ;
 Je suis le plus bel homme de ma chambre :
 Donc je suis le plus bel homme du monde.

Ce raisonnement n'est composé que de propositions, qui ne sont chacune séparément, qu'autant de propositions particulières, dont l'une n'explique pas l'autre, et dont aucune ne contient la conséquence.

A R T I C L E . X V I I I .

De l'Induction.

L'INDUCTION est encore une sorte de raisonnement, par lequel on va de la connoissance de plusieurs choses particulières à la connoissance d'une vérité générale. Par exemple, on a observé que tous les hommes aiment à recevoir des impressions agréables; qu'ils évitoient tout ce qui leur causoit de la douleur: de ces différentes observations particulières on en a conclu, par induction, que tous les hommes aimoient le bien, et qu'aucun ne pouvoit aimer le mal, en tant que mal.

 A R T I C L E . X I X .
Conclusion.

IL est évident, par tout ce que nous venons de dire, que le raisonnement ne consiste qu'en trois opérations de l'esprit :

1.^o A se rappeler l'idée exemplaire de ce dont on veut juger. Ces idées exemplaires, nous les acquérons par l'usage de la vie et par la réflexion. Nous prenons l'idée exemplaire la plus connue, par rapport au sujet dont il s'agit dans la conclusion.

2.^o A examiner si l'objet dont il s'agit, est, ou n'est pas conforme à cette idée exemplaire.

3.^o A exprimer, par la conclusion, ce que je sens touchant cette conformité ou cette non-conformité. Par exemple, on me dispute que cette figure O soit un cercle ; je me rappelle l'idée exemplaire du cercle, je compare cette figure à cette idée, et j'exprime, par la conclusion, ce que je sens à l'occasion de cette comparaison.

A R T I C L E X X.

De la méthode.

LA *Méthode* est l'art de disposer ses idées et ses raisonnemens , de manière qu'on les entende soi-même avec plus d'ordre , et qu'on les fasse entendre aux autres avec plus de facilité.

On dit communément qu'il y a deux sortes de méthode; l'une qu'on appelle *analyse* , et l'autre *synthèse*.

L'analyse se fait lorsque , par les détails , on parvient à ce qu'on cherche : c'est une sorte d'induction. On l'appelle aussi *méthode de résolution*.

La synthèse , qu'on appelle aussi *méthode de composition* , consiste à commencer par les choses les plus générales , pour passer à celles qui le sont moins ; par exemple , expliquer le genre avant que de parler des espèces et des individus. On appelle aussi cette méthode , *méthode de doctrine* , parce que ceux qui enseignent , commencent ordinairement par les principes généraux.

L'une et l'autre méthode peut pourtant être suivie pour enseigner ; et l'analyse est souvent la plus propre , parce qu'elle suit l'histoire de nos idées , en nous menant du particulier au général.

Voici quelques principes de méthode :

- 1.° Aller toujours du connu à l'inconnu.
- 2.° Concevoir nettement et distinctement le point précis de la question. On fait souvent ce que feroit un domestique à qui le maître diroit : allez me chercher un de mes amis. Si le domestique partoit avant que de s'être fait expliquer précisément quel est cet ami que son maître demande , il tomberait dans le défaut de se déterminer, avant que de concevoir bien distinctement ce qu'on lui demande.
- 3.° Ecarter tout ce qui est inutile et étranger à la question.
- 4.° N'admettre jamais pour vrai , que ce que l'on connoît évidemment être vrai.
- 5.° Eviter la précipitation et la prévention.
- 6.° Ne comprendre dans ses jugemens rien de plus que ce qu'ils présentent à l'esprit.
- 7.° Examiner si le jugement est fondé

sur le motif extérieur et propre qu'il suppose.

8.^o Prendre pour vrai ce qui paroît évidemment vrai, pour douteux ce qui est douteux, et pour vraisemblable ce qui est vraisemblable.

9.^o Diviser le sujet dont il s'agit en autant de parties que cela est nécessaire, pour l'éclaircir et le bien traiter.

10.^o Faire par-tout des dénombremens si entiers, qu'on puisse s'assurer de ne rien omettre.

A R T I C L E X X I.

De la Méthode des Géomètres.

1.^o **L**ES Géomètres commencent par les définitions, afin de ne laisser aucune ambiguïté dans les termes; ils n'emploient dans ces définitions que des termes connus ou expliqués.

2.^o Ils établissent ensuite des principes clairs et évidens; par exemple, que le tout est plus grand que quelques-unes de ses parties, prises en particulier.

3.^o Ils prouvent les propositions un peu obscures ou difficiles, par les définitions qui ont précédé, ou par les axiomes qui ont été d'abord expliqués, ou qui leur ont été accordés, ce qu'ils appellent *demande*, ou, enfin, par des propositions qui ont déjà été démontrées.

F I N.

PRINCIPES

DE GRAMMAIRE,

OU

FRAGMENS

Sur les causes de la Parole.

DÈS que nous venons au monde, nous sommes affectés de différentes sortes de sensations, à l'occasion des impressions sensibles que les objets extérieurs font sur nos sens. Nous sommes capables de voir, d'entendre, d'imaginer; de concevoir, de ressentir du plaisir et de la douleur; et dans la suite nous réfléchissons sur toutes ces différentes affections; nous les comparons, nous en tirons des inductions, etc.

Ces sentimens ou affections supposent premièrement , et de notre part , qu'il y ait en nous tout ce qu'il faut pour en être susceptibles ; c'est-à-dire , que nous ayons les organes destinés par l'Auteur de la Nature à produire ces effets , et que ces organes soient bien disposés.

En second lieu , il est nécessaire de la part des objets , qu'ils soient tels qu'ils doivent être , afin que tel sentiment résulte de telle impression.

Les aveugles ne voient point , parce que leurs yeux n'ont point la conformation requise pour voir ; et nous ne voyons point dans les ténèbres , parce que les corps ne reçoivent aucune lumière qu'ils puissent renvoyer à nos yeux.

Les impressions que les objets font sur les parties extérieures de nos sens , sont portées jusqu'au cerveau , qui est le sens interne , et où tous les nerfs des sens extérieurs aboutissent ; ou , ce qui est la même chose , tous les nerfs partent du cerveau et se terminent aux différentes extrémités de notre corps , propres à recevoir et à porter au cerveau les impressions extérieures des objets.

Comment tout cela se fait-il ? c'est le secret du Créateur. Nos connoissances ne peuvent aller que jusqu'à un certain point, après lequel il vaut mieux reconnoître simplement les bornes de notre esprit, que de nous laisser séduire par de frivoles imaginations. Si la Nature a des procédés au-dessus de nos lumières, c'est savoir beaucoup que de reconnoître que nous ne pouvons les pénétrer, et que nous sommes à cet égard ce qu'est l'aveugle-né par rapport aux couleurs, et le sourd de naissance par rapport aux sons.

Je dis donc qu'en conséquence de notre état naturel, et des différentes impressions des objets, nous voyons, nous entendons, nous comparons, nous connoissons, nous jugeons, nous faisons des réflexions, etc.

Ces différentes pensées et ces divers jugemens se font en nous par un point de vue de l'esprit qui forme d'abord sans division toute la pensée.

Je veux dire que nos jugemens se font d'abord par sentiment, c'est-à-dire, par une affection intérieure ou perception de l'esprit, sans que l'esprit divise sa pensée, et considère premièrement la chose, puis

la qualité, et enfin unisse, comme on dit, une idée à une autre idée. Cette division de la pensée est une seconde opération de l'esprit qui se fait relativement à l'élocution.

Ces mots *idée, concept, jugement, doute, imagination*, ne sont que des termes abstraits et métaphysiques inventés par imitation pour abrégé le discours et réduire à des classes particulières certaines sortes de vues de l'esprit.

Nous avons d'abord donné des noms aux êtres sensibles qui nous ont affectés, *le soleil, la lune, le pain, un livre, une montre*, etc. ensuite nous en avons inventé par imitation, qui nous servent à énoncer des points de vue particuliers de notre esprit. Par exemple, pour marquer l'état précis de l'animal, en tant qu'il exerce ses fonctions, nous disons *la vie*; l'état où il est, quand il cesse de vivre, nous l'appelons *la mort*. Il en est de même de *sommeil, ouïe, peur, amour, haine, envie, beauté, laidéur*, et d'une infinité d'autres. Tous ces mots ne marquent point d'objets réels qui existent hors de notre esprit, tels que les noms que nous donnons aux objets sensibles. Les termes métaphysiques

dont je parle sont des mots inventés par imitation, pour nous servir à énoncer avec plus de facilité et de précision certaines considérations particulières de notre esprit. C'est ainsi que nous nous servons des signes de l'arithmétique et de ceux de l'algèbre.

Quand je considère le soleil, je donne un certain temps à cette considération. Si je pense ensuite à la mer, à la lune, aux étoiles, chacune de ces pensées a aussi son temps, dont l'un est différent de l'autre, et chacun des objets de ces pensées a son nom. De même, je sens que dans l'état où je me trouve, quand je suis occupé d'une abstraction, et que je réduis, par exemple, chaque sorte de propriété à un certain point auquel je les rapporte toutes, chacune séparément, ces différens états de moi pensant ont chacun leur instant, et je donne des noms particuliers à ces différentes pensées abstraites, sans qu'il y ait hors de moi aucun objet réel qui réponde à chacun de ces noms, comme il y a un objet qui répond au mot *soleil*, un autre au mot *lune*, et ainsi des autres mots qui sont les noms d'êtres qui ont une existence indépendante de ma pensée.

L'ordre physique a des noms appellatifs, qui ne sont au fond que des termes abstraits quand on n'en fait aucune application particulières; par exemple, *ville, montagne, rivière, arbre, animal, homme*, etc. ces noms sont dits ensuite des objets particuliers à la manière des noms adjectifs. Il en est de même dans l'ordre métaphysique. Il a aussi ses noms appellatifs, *idée, concept, jugement, affirmation, négation, doute*, etc. On en fait aussi des applications singulières, *une telle idée, un tel jugement*, etc. et ces noms ainsi appliqués dans l'un ou l'autre ordre n'étant plus considérés selon ce qu'ils ont de commun, ou avec des considérations pareilles de l'esprit, ou avec d'autres êtres semblables, ils deviennent comme autant de noms propres, en vertu des mots que nous y joignons pour en faire une application singulière.

Ces termes métaphysiques étant une fois inventés et adoptés par l'usage, ils entrent dans le dictionnaire de la langue, et nous en usons de la même manière que nous usons des mots qui marquent des objets réels.

Nous commençons toujours par le sensible. Nous avons dit, *j'ai un habit, j'ai une pomme, j'ai un livre*. Nous nous sommes familiarisés avec le verbe *avoir*, qui est un mot très-intéressant. Ensuite la disette de termes, et le besoin de nous exprimer, nous ont fait transporter ce mot *avoir* en d'autres occasions, où nous observons quelque sorte de rapport à la possession, parce qu'en effet nous voulons exprimer alors un état qui nous est propre. Ainsi, comme nous avons dit *j'ai un livre, j'ai un diamant, j'ai une montre*, nous disons par imitation, *j'ai la fièvre, j'ai envie, j'ai peur, j'ai un doute, j'ai pitié, j'ai une idée*, etc. mais *livre, diamant, montre*, sont autant de noms d'objets réels qui existent indépendamment de notre manière de penser; au lieu que *santé, fièvre, peur, doute, envie*, ne sont que des termes métaphysiques qui ne désignent que des manières d'être considérés par des points de vue particuliers de l'esprit.

Dans cet exemple, *j'ai une montre, j'ai* est une expression qui doit être prise dans le sens propre; mais dans *j'ai une idée, j'ai* n'est dit que par une imitation. C'est

une expression empruntée. *J'ai une idée*, c'est-à-dire, *je pense*, *je conçois de telle ou telle manière*. *J'ai envie*, c'est-à-dire, *je désire*, *j'ai la volonté*, c'est-à-dire, *je veux*, etc.

Ainsi, *idée*, *concept*, *imagination*, ne marquent point d'objets réels, et encore moins des êtres sensibles que l'on puisse unir l'un avec l'autre.

Ce n'est point par de telles opérations que les enfans commencent à juger, ni que les sourds et muets de naissance, forment leur jugement. Ils n'ont pas l'usage des mots qui seuls nous servent dans la suite à diviser notre pensée. Les mots n'étant formés que par des sons qui se succèdent l'un et l'autre, ils peuvent être joints ou séparés, et c'est ainsi qu'ils nous servent à considérer séparément ce qui en soi n'est point séparé.

Un enfant à qui pour la première fois on donne du sucre, sent que le sucre est doux; mais il ne considère pas séparément le sucre et puis la qualité de doux, dont il n'a point encore fait un terme abstrait. D'abord, il n'a que le sentiment, et lorsque dans la suite il se rappelle ce senti-

ment par la réflexion , ou qu'il le compare avec quelqu'autre sensation , tout cela se fait par autant de points de vue de l'esprit qui sont la suite ou le résultat des différentes impressions qu'il a reçues , sans qu'il fasse encore aucune de ces considérations particulières qui divisent la pensée.

Mais il nous importe par bien des motifs de faire connoître aux autres nos sentimens ou nos pensées : or comment leur communiquer les affections intérieures ? Les autres hommes aussi bien que nous , ne peuvent connoître que ce qui fait quelque impression sensible sur les organes de leurs sens , ou ce qui n'est qu'une suite , une conséquence , une induction de quelques-unes de ces impressions : or ce qui se passe au-dans de nous-mêmes , ce qui nous affecte intérieurement , ne peut par soi exciter aucune impression sur les organes des autres hommes .

Nos besoins nous ont appris le secret de cette communication de pensées. D'abord la nature nous a donné les signes des passions ; ils sont entendus dans toutes les nations , à cause d'une sorte d'unisson qu'il y a entre nos organes et les organes des

autres hommes. Ces signes des passions sont le rire, les larmes, les cris, les soupirs, les regards, les émotions du visage, les gestes, etc. Un seul mouvement de tête fait connaître une approbation, un consentement ou un refus. Ces signes répondent à la simplicité et à l'unité de la pensée; mais ils ne la détaillent pas assez, et par-là ils ne peuvent suffire à tout.

C'est ce qui nous fait recourir à l'usage de la parole. Les sons articulés qui sont en grand nombre, et auxquels l'expérience et l'usage ont enfin donné des destinations particulières, nous fournissent le moyen d'habiller, pour ainsi dire, notre pensée, de la rendre sensible, de la diviser, de l'analyser, en un mot de la rendre telle qu'elle puisse être communiquée aux autres avec plus de précision et de détail.

Ainsi, les pensées particulières sont, pour ainsi dire, chacune un ensemble, un tout que l'usage de la parole divise, analyse et distribue en détail par le moyen des différentes articulations des organes de la parole qui forment les mots.

La nécessité d'analyser notre pensée, afin de pouvoir l'énoncer par l'entremise

des mots, nous y fait observer ce que nous n'y aurions jamais remarqué, si nous n'avions point été forcés de recourir à cette analyse pour rendre nos pensées communicables, et les faire passer, pour ainsi dire dans l'esprit des autres.

L'éducation et le commerce que nous avons avec les autres hommes, nous apprennent peu à peu la valeur des mots, leurs différentes destinations, les divers usages de leurs terminaisons, et ce qui fait qu'ils concourent ensemble à exciter dans l'esprit de celui qui lit, ou qui écoute, le sens total ou la pensée que nous voulons faire naître. L'usage de la vie nous fournit une abondante provision de ces différens secours, que l'habitude et l'imitation nous font ensuite employer au besoin et à propos.

Mais il s'en faut bien que tous les peuples du monde se servent des mêmes mots et de la même méthode pour analyser leurs pensées, et pour les communiquer aux autres.

Comme chaque langue particulière est d'institution humaine, et qu'elles ont été formées en différentes sociétés d'hommes

rassemblés en certains pays, qui ne pouvoient point avoir un commerce de tous les jours et de toutes les heures avec les autres peuples; de-là est venue la différence dans les langages, aussi-bien que la variété que l'on remarque dans la manière de s'habiller, dans les mœurs, dans les goûts et dans d'autres usages. Le climat et le concours de mille autres circonstances apportent aussi des différences dans tous les points; mais pour ne parler que du langage, observons que les langues diffèrent entre elles.

1.^o Par la nomenclature, c'est-à-dire, par le son particulier des mots. Nous disons *le Roi*, les Latins disoient *Rex*, les Grecs *Βασιλευς*.

2.^o Les langues diffèrent par l'abondance des mots. Il y a des langues bien plus riches en mots, et même en lettres que d'autres langues. Dans les langues riches, les pensées sont analysées avec plus de détail, de netteté et de précision. La langue hébraïque est fort stérile; la langue grecque est très-abondante.

On peut observer à ce sujet qu'il n'y a point de langue qui n'ait quelque mot

qu'on ne sauroit rendre en nulle autre langue autrement que par une périphrase. Par exemple, nous avons *régne* et *royaume*; les Latins n'ont que *regnum*, royaume, et s'ils veulent dire *sous le règne d'Auguste*, ils ont recours à la périphrase, *dans le temps qu'Auguste régnoit, sous Auguste régnant: regnante Cæsare Augusto*.

3.^o Il y a dans toutes les langues des façons de parler particulières, qu'on appelle *idiotismes*, ou phrases d'une langue. *On dit*, est une phrase de la langue françoise. *Si dice*, est une phrase de la langue italienne.

Il arrive souvent que les traducteurs ne peuvent rendre ces façons de parler par d'autres qui y répondent exactement; alors on a recours à des équivalens, ou à la périphrase.

Tous les mots et toutes les façons de parler qui ne sont point en usage dans une nation, blessent les oreilles de ceux qui n'y sont pas accoutumés, parce qu'il faut alors que les esprits animaux se fraient dans le cerveau une route nouvelle. On doit, dans ces occasions, se servir de fa-

çons de parler connues qui répondent, autant qu'il est possible, au sens de la phrase étrangère. Par exemple: *comment vous portez-vous?* ne sauroit être rendu en latin par *quomodo fers te?* Cette façon de parler latine: *dabis pœnas*, qui veut dire *vous en serez puni, vous en porterez la peine*, ne sauroit être exprimée en françois par *vous donnerez les peines*. Si le feu prend à la maison, nous crions *au feu*; les Latins crioient *les eaux*.

Territa vicinos Teïa clamat aquas.

Propert. lib. IV. Eleg. IX. Ce qu'on ne sauroit bien rendre en françois qu'en disant: *Teïe épouvantée voulant faire venir les voisins à son secours, se met à crier au feu, au feu*. Ce qui fait bien voir qu'avant de composer en une langue, le bon sens et la droite raison demandent qu'on ait appris par l'explication les différentes façons de parler propres à cette langue: en un mot, on doit connoître l'original avant que de faire des copies. Tel est le sentiment de tous les grands Maîtres.

Outre les différences arbitraires qui distinguent les langues l'une de l'autre on

doit observer que toutes les langues conviennent en ce qu'elles ne forment de sens que par le rapport ou la relation que les mots ont entre eux dans la même proposition. Ces rapports sont marqués par l'ordre successif observé dans la construction simple où les mots se divisent en *déterminés* et en *déterminans*.

Outre cette construction simple et naturelle qui énonce les mots, selon la détermination que le mot qui suit donne à celui qui le précède, il y a encore la construction usuelle et élégante, selon laquelle à la vérité cet ordre est interrompu ; mais il doit être rétabli par l'esprit, qui n'entend le sens que par cet ordre, et par la détermination successive des mots, surtout dans les langues qui ont des cas. Les différentes terminaisons de ces cas aident l'esprit à rétablir l'ordre quand toute la proposition est finie.

*Tityre , tu patula recubans sub tegmine
fagi.*

*Formosam resonare doces Amaryllida
Sylvas.*

Après que la phrase est finie, l'esprit aperçoit des rapports de tous les corrélatifs, et

les range selon l'ordre de ces rapports : *Tityre, tu recubans sub tegmine fagi patulæ, doces Sylvas resonare Amaryllida formosam*. On trouve dans Cicéron, *tuas accepi litteras, et litteras accepi tuas*, et enfin *accepi litteras tuas*. Ces trois manières signifient également : J'ai reçu votre lettre, parce que les terminaisons indiquent à l'esprit l'ordre significatif.

En françois, dans la construction usuelle même, on suit communément l'ordre de la construction simple, et l'on ne s'en écarte que quand cet ordre peut facilement être aperçu par l'esprit. *Le roi aime le peuple: le Roi, le peuple*, voilà les noms sans aucune variété d'inflexion, et par conséquent sans cas. Mais, selon l'ordre successif de leurs relations, *le Roi* étant mis le premier, et *le peuple* étant placé après le verbe, c'est *le Roi* qui aime, et c'est *le peuple* qui est aimé. Ce qui est si vrai, que si l'on dit *le peuple aime le Roi* : cet arrangement fait un autre sens. *Il vient, vient-il ?* ce sont deux sens différens. Le dernier marque une interrogation. Les Latins pour la marquer, se servoient de certaines particules : *num, an, numquid*, etc.

Il faut donc non-seulement entendre les mots, mais on doit de plus connoître les signes établis dans une langue, pour marquer les rapports que l'on met entre les mots quand on fait l'analyse des pensées, sans quoi nous ne saurions les développer aux autres. C'est ce qui fait l'embarras où se trouvent les jeunes gens, et ceux qui ont passé dans la solitude les premières années de leur vie. Quand ils veulent énoncer leurs pensées, ils n'ont point acquis une suffisante provision de mots ou signes pour développer nettement ce qu'ils pensent, selon l'usage établi parmi ceux qui ont vécu dans le commerce des honnêtes gens d'une nation.

La connoissance du signe de la relation des mots est si nécessaire, que quand même vous entendriez la simple signification de tous les mots d'une langue, sans avoir la connoissance du signe dont nous parlons, vous ne pourriez expliquer que les phrases dont les mots seroient arrangés suivant l'ordre que nous suivons en françois. Par exemple, Phèdre parlant de l'épouvante où furent les grenouilles après que Jupiter leur eut envoyé un hydre pour Roi, dit : *Vocem præcludit metus* Je suppose que quelqu'un ne

connoisse point le signe de la relation des mots latins , et que cependant il sache que *vocem* signifie *la voix* , *metus* *la crainte* , s'il traduit selon l'ordre où il trouve que les mots sont placés en latin , il dira *la voix leur ferme la crainte* ; ce qui fera un contre-sens ridicule. Mais celui qui connoît le signe établi en latin pour marquer la relation dont nous parlons , voyant *vocem* à l'accusatif , et *metus* au nominatif , comprendra d'abord l'ordre significatif que Phèdre avoit dans l'esprit ; qu'ainsi l'Auteur a voulu dire que *la crainte étouffa la voix aux grenouilles*.

Dans la construction qui est en usage parmi ceux qui entendent et qui parlent bien une langue , on use de transpositions , d'ellipses et des autres figures qui sans nuire à la clarté du discours , y apportent de la vivacité et de l'agrément.

C'est ainsi que Cicéron a dit : *Diturni silentii , quo eram his temporibus usus , finem hodiernus dies attulit*.

Selon la même manière , M. Fléchier a dit : « Ce fut après un solennel et magnifique sacrifice , où coula le sang de mille victimes en présence du Dieu d'Israël , que Salomon , déjà rempli de son esprit

» et de sa sagesse , fit cet éloge du Roi son
» père ».

Et dans la Henriade :

Sur les bords fortunés de l'antique Idalie,
Lieux où finit l'Europe, et commence l'Asie,
S'élève un vieux Palais respecté par le temps.

Ceux qui entendent l'une et l'autre lan-
gue, conçoivent aisément la pensée de
l'orateur Romain, celle de l'orateur Fran-
çois et celle de notre Poëte; mais ce n'est
qu'après que l'on a achevé de lire l'en-
semble des mots qui énoncent la pensée.
De plus, observez, 1.^o que vous ne com-
prendriez rien dans ces exemples, si vous
n'entendiez la nomenclature, c'est-à-dire,
la signification de chaque mot particulier.
En second lieu, vous n'y comprendriez
rien non plus, si par une vue de l'esprit
vous ne rapprochiez les mots qui ont re-
lation l'un à l'autre. Ce que vous ne pouvez
faire qu'après avoir entendu toute la phrase.
Par exemple, si vous avez quelque usage
du latin, lorsque vous lisez la phrase que
je viens de rapporter de Cicéron, en jettant
les yeux sur *diuturni silentii*, vous voyez
bien que ces deux mots ont la terminaison

discours, c'est-à-dire, que ce déplacement ne doit pas être un obstacle qui empêche l'esprit de celui qui lit ou qui entend, de démêler après que la phrase est finie, les différentes relations que celui qui a écrit a mises entre les mots, ou que celui qui parle y met. Le but essentiel du discours, c'est que l'on soit entendu. Les agrémens ont leur prix, mais ce ne sont que des accessoires. C'est ainsi que l'on n'a inventé les habits que pour se garantir des injures de l'air, quoique dans la suite on les ait fait servir à la parure.

Ainsi, lorsque nous parlons une langue qui nous est connue, et que cette langue est familière à ceux qui nous lisent ou qui nous écoutent, nous devons analyser nos pensées par le secours des mots selon la manière la plus généralement usitée parmi les honnêtes gens de la nation.

C'est cette manière qu'on appelle *construction élégante*, *construction ordinaire*, *construction usuelle ou d'usage*.

Mais cette manière ne peut être entendue que par la perception des relations ou rapports que les mots ont entre eux dans l'esprit de celui qui parle, soit qu'il les ex-

prime tous, soit qu'il n'en énonce qu'une partie.

Remarquez que lorsqu'il s'agit de faire entendre une langue à ceux à qui cette langue est inconnue, et sur-tout une langue morte, il est plus naturel et plus facile de faire d'abord l'analyse des pensées selon l'ordre de la relation des mots; et c'est-là une autre sorte d'analyse dont j'entends parler.

Puisque ceux mêmes qui entendent une langue morte ne l'entendent que par la perception de la relation des mots, il est indispensable de faire apercevoir ces relations à ceux qui veulent apprendre une langue. Or, cette opération n'est-elle pas plus facile, si l'on déplace les mots qui interrompent les relations, et qu'on les range tous selon l'ordre du rapport qui est entre eux! C'est un sacrifice indispensable que l'élégance et l'harmonie doivent faire à l'intelligence; et voilà pourquoi, quand on explique un auteur latin dans les premières classes, on en fait ce qu'on appelle la *construction*. Ce qu'on pratique à cet égard de vive-voix dans les collèges,

peut fort bien être exécuté par écrit , afin de faciliter les répétitions , et que ceux qui veulent apprendre puissent toujours avoir un maître tout prêt.

Par-là ils peuvent plus facilement étudier les originaux , observer la différence de la construction élégante , d'avec celle qui n'a d'autre but que de donner l'intelligence , et qui bien que moins usitée est l'unique fondement de celle qui est en usage. Enfin par ces observations , on se trouvera en état d'entendre les meilleurs auteurs.

Tel est le but que l'on doit se proposer dans la construction du texte des auteurs latins.

Au reste , on doit faire cette construction , non selon le françois ainsi que quelques personnes le publient , mais selon l'ordre significatif des mots de toutes langues ; et telle est la relation que l'esprit de tout auteur met entre les membres de chaque proposition particulière de son discours.

Ainsi , la phrase de Cicéron que j'ai rapportée plus haut , sera rangée de cette

sorte : *Dies hodiernus attulit finem silentii diuturni, quo eram usus in his temporibus.*

La phrase de M. Fléchier, quand on veut en faire entendre la construction à un étranger, doit être rangée ainsi :

Ce, à savoir que Salomon déjà rempli de la sagesse et de l'esprit de Dieu, fit cet éloge du roi son père; cela, dis-je, fut, c'est-à-dire, arriva après un sacrifice solennel et magnifique, où le sang de mille victimes coula.

Dans la même vue, les vers de la Henriade doivent être construits selon l'analyse dont il s'agit, en la manière qui suit. *Un vieux palais respecté par les temps s'élève, c'est-à-dire, est élevé, est bâti sur les bords fortunés de l'Italie antique, lieux où l'Europe finit et où l'Asie commence.*

Le but de cette sorte d'analyse n'est que pour donner l'intelligence, et faire apercevoir les rapports des mots à ceux qui veulent apprendre une langue, ou entendre un auteur difficile à leur égard.

Il y a une grande injustice, ou peu de bonne foi, ou, ce qui me paroît plus vraisemblable et plus digne d'excuse, il y a

bien peu de lumière dans ceux qui publient que cette manière éloigne les jeunes gens de l'élégance. C'est précisément tout le contraire. Cette analyse fait voir les fondemens de la construction élégante; et quand une fois on entend bien le sens de ce qu'on lit, on prend avec bien plus de facilité le goût de la construction élégante, par la fréquente lecture du texte de l'auteur. On y observe les transpositions, les ellipses et tout ce qui rend le discours plus vif, plus harmonieux, et le fait lire avec plaisir et avec goût. Je prends à témoin ce grand nombre de personnes qui ont négligé leurs études pendant le temps précieux qui y étoit destiné. Il leur est arrivé quelquefois dans la suite d'avoir ouvert un Horace ou un Virgile, et d'avoir refermé le livre par la seule raison qu'ils n'y comprennoient rien.

Il y a, par exemple, bien plus d'harmonie à dire avec Fléchier dans le style élevé, *où coula le sang de mille victimes*, qu'à suivre l'ordre de la construction que nous avons rapporté.

Je pourrois ajouter ici plusieurs autres exemples, pour faire voir que nous avons

aussi des inversions en françois; mais elles doivent toujours être de façon à ne point causer d'équivoques, et ne doivent point empêcher l'esprit d'apercevoir aisément les différentes relations des mots, ainsi que nous l'ayons déjà remarqué.

Ce n'est pas seulement lorsque les mots sont déplacés et transportés selon la construction usuelle et élégante, qu'on doit les ranger suivant l'ordre de leur relation respective; on doit encore suivre cet ordre ou cette seconde sorte d'analyse, lorsque dans la phrase élégante tous les mots ne sont pas exprimés ainsi qu'ils le seroient si quelque raison particulière n'étoit pas la cause de leur suppression.

Comme nous saisissons toute notre pensée par un seul point de vue de l'esprit, nous aimons à abrégier le discours, et à le faire répondre, autant qu'il est possible, à la simplicité et à l'unité de la pensée.

Ainsi, dans les circonstances où nous jugeons qu'un mot ou deux suffisent pour nous faire entendre, nous nous dispensons d'exprimer les autres mots établis selon l'analogie et l'usage de la langue, pour

énoncer en détail toute la pensée. Si nous nous exprimions alors tout au long, nous nous servirions de plusieurs mots qui devenus inutiles par les circonstances, ne fourniroient aucune occupation à l'esprit. Quand une fois on a représenté à l'esprit tout ce qu'on veut qu'il saisisse, et qu'on s'aperçoit qu'il l'a saisi, c'est le blesser que de lui faire prendre la peine d'écouter ce qui n'ajoute rien de nouveau à la pensée qu'on y a fait naître.

Telle est la cause de toutes ces propositions abrégées qui sont en usage non-seulement dans la conversation, mais encore dans les meilleurs Auteurs en toutes les langues. *Quand viendrez-vous? demain.* Il est évident que ce seul mot, *demain*, présente à l'esprit de celui qui a fait l'interrogation, un sens complet qui ne peut être analysé en détail que par ces mots: *Je viendrai demain.*

Dans *Corneille*, le père des trois Horaces ne sachant point encore le motif de la fuite de son fils, apprend avec douleur qu'il a fui devant les trois Curiaces: *Que vouliez vous qu'il fit contre trois*, lui dit *Julie? Qu'il mourût*, répond le père. Or

vous voyez que ces mots, *qu'il mourût*, présentent un sens total dont l'analyse est: *J'aurois mieux aimé qu'il mourût, que de le voir couvert de honte et d'infamie par la fuite.*

Dans une autre tragédie de Corneille, Prusias dit qu'il veut se conduire *en père, en mari*: *Ne soyez ni l'un ni l'autre*, lui dit Nicomède. Prusias répond: *Et que dois-je être ? Roi*, réplique Nicomède. Ce seul mot *Roi*, excite dans l'esprit un sens total qui est aisément entendu par ce qui précède, et qui ne peut être énoncé en détail que par la proposition entière: *Vous devez vous conduire en Roi; vous devez*, etc.

Observez que tous ces mots isolés sont toujours construits dans toutes les langues de la même manière qu'ils le seroient si le sens qui est dans l'esprit de celui qui parle étoit énoncé en détail par une proposition entière; ce qui est encore plus sensible en latin, à cause de la différence des terminaisons.

Quand on voit un étourdi qui, sans conduite et sans lumières, se mêle de donner des avis à un homme sage et instruit ?

C'est gros Jean, disons-nous, *qui remontre à son Curé*. Les Latins en pareil cas disoient : *Sus Minervam*; c'est un cochon, un animal, une grosse bête qui veut donner des leçons à Minerve, déesse de la sagesse, de la science et des beaux arts. Pourquoi le premier de ces deux mots est-il au nominatif et le second à l'accusatif? c'est que si la pensée que ces deux mots excitent dans l'esprit de celui qui parle et de celui qui écoute, étoit exprimée en détail selon l'usage de la langue latine, on diroit : *Sus docet Minervam*; ainsi, *sus* est au nominatif parce qu'il est le sujet de la proposition, et *Minervam* est à l'accusatif, parce qu'il est le terme de l'action de *docet* ou *doceat*, quoique ce mot ne soit pas exprimé. Ainsi, ces mots isolés ont une véritable relation à ceux avec lesquels ils exprimeroient le sens total qui est dans l'esprit de celui qui parle, si la construction étoit pleine et entière.

Sur le rideau ou la toile de la comédie italienne on lit : *Sublato jure nocendi*, Pourquoi ces trois mots sont-ils dans des cas obliques? c'est que les circonstances du lieu, et ce qu'on sait qui s'y passe,

réveillent dans l'esprit de tout homme instruit un sens qui seroit exprimé tout au long en ces termes: *Ridemus vitia sub jure nocendi sublato.* Nous rions ici des défauts d'autrui, sans nous permettre de blesser personne.

Il en est de même du fameux *quos ego* de Virgile, du *quid ais omnium* de Térence, et de tous les autres exemples pareils, où les mots ne peuvent jamais être construits que dépendamment de la relation qu'ils ont avec ceux qu'on exprimeroit si la pensée étoit énoncée en détail.

Ainsi, en toute langue, les mots exprimés ou sous-entendus sont toujours construits selon le signe du rapport qu'ils ont entre eux dans la même proposition. C'est-là le principe fondamental de toute syntaxe; c'est le fil d'Ariane, qui doit nous conduire dans le labyrinthe des transpositions et des ellipses. On doit toujours rapprocher les mots de leurs corrélatifs, et exprimer ceux qui sont sous-entendus, lorsque l'on peut pénétrer le sens de l'Auteur qui, dans le temps même qu'il ne l'énonce qu'en peu de mots, parle toujours conformément à l'analogie de sa lan-

gue, et imite les façons de parler où tous les mots sont exprimés. Ce n'est que par cette imitation, et en vertu de cette uniformité, que ces énonciations abrégées peuvent être entendues.

Cette remarque nous auroit épargné bien des règles inutiles et embarrassantes de la méthode vulgaire. M. l'abbé Girard, de l'Académie Française, dit que ces règles, quoique faites pour nous guider, nous égarent dans un labyrinthe d'exceptions, d'où il ne résulte qu'un cahos dans l'imagination, et un poids assommant pour la mémoire. *Tome premier, page 70.* « Ce » qui fait, ajoute-t-il, que l'esprit des » jeunes gens est continuellement dans » l'incertitude, et flotte entre un flux et » reflux perpétuel de règles et d'irrégularités. » *Tome premier, page 96.*

En effet, ces règles ne sont pas tirées du rapport établi en toutes langues entre les pensées et les signes destinés à les exprimer. Par exemple, le responsif, dit-on, doit être au même cas que l'interrogatif. *Quis te redemit? R. Christus. Christus,* dit-on, est au nominatif, parce que l'interrogatif *quis* est au nominatif. *Cujus*

est liber! R. *Petri*. *Petri* est au génitif, parce que *cujus* est au génitif.

Cette règle, ajoute-t-on, a deux exceptions, 1.^o si vous répondez par un pronom, ce pronom doit être au nominatif. *Cujus est liber!* R. *Meus*. 2.^o Si le responsif est un nom de prix, on le met à l'ablatif. *Quanti emisti!* R. *decem assibus*.

Pour moi, qui connois l'inutilité de toutes ces règles, et qui suis persuadé qu'au lieu d'éclairer et de former la raison des jeunes gens, elles ne sont propres qu'à leur gâter l'esprit, parce qu'elles n'ont aucun fondement dans la Nature, et que ce ne sont point ces règles qui ont guidé ceux qui les premiers ont fait usage de la parole, je les réduis toutes à la connoissance de la proposition, de la période et des signes des différentes relations que les mots ont entre-eux dans la même proposition; car les mots d'une proposition ne se construisent pas avec ceux d'une autre proposition. Il n'y a de construction qu'entre les mots de la même proposition, parce qu'il n'y a d'assemblages de mots propres à former un sens selon l'institution d'une

langue, qu'autant qu'il y a de sens particuliers à exprimer. Ainsi, les mots ne doivent concourir entre eux qu'à exprimer chacun de ces sens particuliers, autrement tout seroit confondu. *Quis te redemit!* Voilà un sens particulier, avec lequel les mots de la réponse n'ont rien de commun par rapport à leur construction; et si on répond *Christus*, c'est que le répondant a dans l'esprit *Christus redemit me*. Ainsi, *Christus* est au nominatif, non par la raison de *quis*, mais parce que *Christus* est le sujet de la proposition du répondant, qui auroit pu donner un autre tour à sa réponse, sans en altérer le sens. *Cujus est liber!* R. *Petri*, c'est-à-dire, *hic liber est liber Petri*. *Cujus est liber!* R. *meus*, c'est-à-dire, *hic liber est meus*. *Quanti emisti!* R. *decem assibus*, c'est-à-dire, *emi pro decem assibus*.

Les mots étant une fois trouvés, et leur valeur ainsi que leur destination et leur emploi étant déterminés par l'usage, l'arrangement que l'on en a fait dans la proposition, selon l'ordre de leur relation, est la manière la plus simple d'analyser la pensée.

Tâchons donc de donner de la proposition et de la période la connaissance nécessaire à tout grammairien judicieux.

Je sais bien qu'il y a des Grammairiens dont l'esprit est assez peu philosophique pour désapprouver la pratique que je propose. Ils veulent qu'on s'en tienne seulement à un usage aveugle, comme si cette pratique avoit d'autre but que d'éclairer le bon usage, et de le faire suivre avec plus de lumière; par conséquent avec plus de goût. Comme les personnes dont je parle se rendent plutôt à l'autorité qu'à la raison, je me contente de leur opposer ce passage de Priscien, Grammairien célèbre, qui vivoit à la fin du cinquième siècle et au commencement du sixième :

Sicut recta ratio scripturæ docet litterarum congruam juncturam, sic etiam rectam orationis compositionem ratio ordinationis ostendit. Solet quæri causa ordinis elementorum, sic etiam de ordinatione casuum, et ipsarum partium orationis solet quæri: quamvis quidam suæ solatium imperitiæ quærentes, aiunt non oportere de hujusmodi rebus quærerere, suspicantes fortuitas esse ordinatoinis positiones; quod existimare penitus stultum est. Si autem in qui-

busdam concedunt esse ordinationem , necesse est etiam in omnibus eam concedere. (1)

A l'autorité de cet ancien Grammairien , on se contentera d'ajouter celle d'un célèbre Grammairien du XV^e. siècle , qui avoit été pendant plus de trente ans Principal d'un fameux collège d'Allemagne.

In grammatica dictionum syntaxi , puerorum plurimum interest ut inter exponendum , non modò sensum , pluribus verbis utcunque ac confusè coacervatis , reddant , sed digerant etiam ordine grammatico voces alicujus periodi , quæ alioqui apud autores acri aurium judicio consuleptes , rhetoricâ compositione commissæ sunt.

Hunc verborum ordinem à pueris in interpretando ad unguem exigere , quidnam utilitatis afferat , ego ipse , qui duos et triginta jam annos Phrontisterii sordes , molestias ac curas pertuli , non semel expertus sum. Illi enim ac viâ fixis , ut aiunt , oculis intuentur , accuratiusque animadvertunt , quot voces sensum absolvant , quo pacto dictionum structura cohæreat , quod modis singu-

(1) Priscianus , *de Constructione* , lib. *ix* , sub initio.

lis nominibus singula verba respondeant. Quod quidem fieri nequit, præcipuè in longiusculâ periodo, nisi hoc ordine veluti per scalarum gradus per singulas periodi partes progrediantur (1).

D E L A
CONSTRUCTION
GRAMMATICALE.

EN terme de Grammaire, on appelle *construction*, l'arrangement des mots dans le discours. Le mot est pris ici dans un sens métaphorique, et vient du latin, *construere*, construire, bâtir, arranger.

La construction est vicieuse, quand les mots d'une phrase ne sont pas arrangés se-

(1) Grammaticæ artis institutio per Joannem Fusesembrotum Ravenspurgi ludi magistrum jam denno accuratè concinnata. *Basileæ*, an 1629.

lon l'usage d'une langue. On dit qu'une construction est *grecque* ou *latine*, lorsque les mots sont rangés dans un ordre conforme à l'usage, au tour, au génie de la langue grecque, ou à celui de la langue latine.

Construction touche. C'est lorsque les mots sont placés de façon qu'ils semblent se rapporter à ce qui précède, pendant qu'ils se rapportent à ce qui suit. On a donné ce nom à cette sorte de construction, par une métaphore tirée de ce que dans le sens propre, les louches semblent regarder d'un côté, pendant qu'ils regardent d'un autre.

On dit *Construction pleine*, quand on exprime tous les mots dont les rapports successifs forment le sens que l'on veut énoncer. Au contraire, la *construction est elliptique*, lorsque quelqu'un de ces mots est sous-entendu.

Je crois qu'on ne doit pas confondre *construction* avec *syntaxe*. Construction ne présente que l'idée de combinaison et d'arrangement. Cicéron a dit, selon trois combinaisons différentes, *Accepi litteras tuas ; tuas accepi litteras*, et *litteras accepi tuas*. Il y a là trois constructions différentes, puisqu'il y a trois différens arrangements de mots : ce-

pendant il n'y a qu'une syntaxe ; car dans chacune de ces constructions , il y a les mêmes signes des rapports que les mots ont entre eux : ainsi ces rapports sont les mêmes dans chacune de ces phrases. Chaque mot de l'une indique également le même corrélatif qui est indiqué dans chacune des deux autres : en sorte qu'après qu'on a achevé de lire ou d'entendre quelque'une de ces trois propositions , l'esprit voit également que *litteras* est le déterminant d'*accepi*; *quæ tuas* est l'adjectif de *litteras*. Ainsi , chacun de ces trois arrangemens excite dans l'esprit le même sens , *J'ai reçu votre lettre*. Or ce qui fait en chaque langue , que les mots excitent le sens que l'on veut faire naître dans l'esprit de ceux qui savent la langue , c'est ce qu'on appelle *syntaxe*. La syntaxe est donc la partie de la Grammaire qui donne la connoissance des signes établis dans une langue pour exciter un sens dans l'esprit. Ces signes, quand on en sait la destination , font connoître les rapports successifs que les mots ont entre eux. C'est pourquoi , lorsque celui qui parle ou qui écrit s'écarte de cet ordre , par des transpositions que l'usage autorise , l'esprit de celui qui écoute ou qui

lit, rétablit cependant tout dans l'ordre, en vertu des signes dont nous parlons, et dont il connoît la destination par usage.

Il y a en toute langue trois sortes de constructions, qu'il faut bien remarquer.

I. *CONSTRUCTION NÉCESSAIRE, SIGNIFICATIVE* ou *ÉNONCIATIVE*. C'est celle par laquelle seule les mots font un sens. On l'appelle aussi *CONSTRUCTION SIMPLE* et *CONSTRUCTION NATURELLE*, parce que c'est celle qui est la plus conforme à l'état des choses, comme nous le ferons voir dans la suite, et que d'ailleurs cette *construction* est le moyen le plus propre et le plus facile que la nature nous ait donné pour faire connoître nos pensées par la parole. C'est ainsi que lorsque dans un traité de Géométrie, les propositions sont rangées dans un ordre successif qui nous en fait apercevoir aisément la liaison et le rapport, sans qu'il y ait aucune proposition intermédiaire à suppléer, nous disons que les propositions de ce traité sont rangées dans l'ordre naturel.

Cette construction est encore appelée *NÉCESSAIRE*, parce que c'est d'elle seule que les autres constructions empruntent la propriété

propriété qu'elles ont de signifier : au point que si la *construction nécessaire* ne pouvoit pas se retrouver dans les autres sortes d'énonciations, celles-ci n'exciteroient aucun sens dans l'esprit, ou n'y exciteroient pas celui qu'on vouloit y faire naître. C'est ce que nous ferons voir bientôt plus sensiblement.

II. La seconde sorte de *construction*, est la *CONSTRUCTION FIGURÉE*.

III. Enfin la troisième est celle où les mots ne sont ni tous arrangés suivant l'ordre de la *construction simple*, ni tous disposés selon la *construction figurée*. Cette troisième sorte d'arrangement est le plus en usage ; c'est pourquoi je l'appelle *CONSTRUCTION USUELLE*.

I. De la *Construction simple*.

Pour bien comprendre ce que j'entends par *CONSTRUCTION SIMPLE* et *NÉCESSAIRE*, il faut observer qu'il y a bien de la différence entre concevoir un sens total, et énoncer ensuite par la parole ce qu'on a conçu.

L'homme est un être vivant, capable

de sentir, de penser, de connoître, d'imaginer, de juger, de vouloir, de se souvenir, etc. Les actes particuliers de ces facultés se font en nous d'une manière qui ne nous est pas plus connue que la cause du mouvement du cœur, ou de celui des pieds et des mains. Nous savons par sentiment intérieur, que chaque acte particulier de la faculté de penser, ou chaque pensée singulière, est excitée en nous en un instant, sans divisions, et par une simple affection intérieure de nous-mêmes. C'est une vérité dont nous pouvons aisément nous convaincre par notre propre expérience, et sur-tout, en nous rappelant ce qui se passe en nous dans les premières années de notre enfance. Avant que nous eussions fait une assez grande provision de mots pour énoncer nos pensées, les mots nous manquoient, et nous ne laissions pas de penser, de sentir, d'imaginer, de concevoir et de juger. C'est ainsi que nous voulons, par un acte simple de notre volonté; acte dont notre sens interne est affecté aussi promptement que nos yeux le sont par les différentes impressions singulières de la lumière. Ainsi je crois que si après la créa-

tion l'homme fût demeuré seul dans le monde, il ne se seroit jamais avisé d'observer dans sa pensée un Sujet, un Attribut, un Substantif, un Adjectif, une Conjonction, un Adverbe, une particule négative, etc.

C'est ainsi que souvent nous ne faisons connoître nos sentimens intérieurs que par des gestes, des mines, des regards, des soupirs, des larmes, et par tous les autres signes, qui sont le langage des passions plutôt que celui de l'intelligence. La pensée, tant qu'elle n'est que dans notre esprit, sans aucun égard à l'énonciation, n'a besoin ni de bouche, ni de langue, ni du son des syllabes : elle n'est ni hébraïque, ni grecque, ni latine, ni barbare ; elle n'est qu'à nous. *Intus, in domicilio cogitationis, nec hebræa, nec græca, nec latina, nec barbara veritas, sine oris et linguæ organis, sine strepitu syllabarum* (1).

Mais dès qu'il s'agit de faire connoître aux autres les affections ou pensées singulières et, pour ainsi dire, individuelles de l'intelligence, nous ne pouvons produire cet effet qu'en faisant en détail des

(1) S. Augustin, *Confess.* l. xi, c. 5.

impressions, ou sur l'organe de l'ouïe, par des sons, dont les autres hommes connoissent, comme nous, la destination; ou sur l'organe de la vue, en exposant à leurs yeux par l'écriture, les signes convenus de ces mêmes sons. Or, pour exciter ces impressions, nous sommes contraints de donner à notre pensée de l'étendue, pour ainsi dire, et des parties, afin de la faire passer dans l'esprit des autres, où elle ne peut s'introduire que par leurs sens.

Ces parties que nous donnons ainsi à notre pensée par la nécessité de l'élocution, deviennent ensuite l'original des signes dont nous nous servons dans l'usage de la parole. Ainsi nous divisons, nous analysons; comme par instinct, notre pensée: nous en rassemblons toutes les parties, selon l'ordre de leurs rapports: nous lions ces parties à des signes. Ce sont les mots, dont nous nous servons ensuite pour en affecter les sens de ceux à qui nous voulons communiquer notre pensée. Ainsi les mots sont en même-temps, et l'instrument, et le signe de la division de la pensée. C'est de là que vient la différence des langues et celle des idiotismes; parce que les

hommes ne se servent pas des mêmes signes par-tout, et que le même fonds de pensée peut être analysé et exprimé en plus d'une manière.

Dès les premières années de la vie, le penchant que la nature et la constitution des organes donnent aux enfans pour l'imitation, les besoins, la curiosité, et la présence des objets qui excitent l'attention, les signes qu'on fait aux enfans en leur montrant les objets; les noms qu'ils entendent en même-temps qu'on leur donne; l'ordre successif qu'ils observent que l'on suit, en nommant d'abord les objets, et en énonçant ensuite les modificatifs et les mots déterminans; l'expérience répétée à chaque instant et d'une manière uniforme; toutes ces circonstances, et la liaison qui se trouve entre tant de mouvemens excités en même-temps: tout cela, dis-je, apprend aux enfans, non-seulement les sons et la valeur des mots; mais encore l'analyse qu'ils doivent faire de la pensée qu'ils ont à énoncer, et de quelle manière ils doivent se servir des mots pour faire cette analyse, et pour former un sens dans l'esprit des

citoyens parmi lesquels la Providence les a fait naître.

Cette méthode, dont on s'est servi à notre égard, est la même qu'on a employée dans tous les temps et dans tous les pays du monde; et c'est celle que les Nations les plus policées et les peuples les plus barbares mettent en œuvre pour apprendre à parler à leurs enfans : c'est un art que la Nature même enseigne. Ainsi, je trouve que dans toutes les langues du monde, il n'y a qu'une même manière nécessaire pour former un sens avec les mots : c'est l'ordre successif des relations qui se trouvent entre les mots, dont les uns sont énoncés comme devant être modifiés ou déterminés, et les autres comme modifiant ou déterminant. Les premiers excitent l'attention et la curiosité; ceux qui suivent, la satisfont successivement.

C'est par cette manière que l'on a commencé dans notre enfance à nous donner l'exemple et l'usage de l'élocution. D'abord on nous a montré l'objet; ensuite on l'a nommé. Si le nom vulgaire était composé de lettres dont la prononciation fût alors

trop difficile pour nous, on en substituoit d'autres plus aisées à articuler. Après le nom de l'objet, on ajoutoit les mots qui le modifioient, qui en marquoient les qualités ou les actions, et que les circonstances et les idées accessoires pouvoient aisément nous faire connoître.

A mesure que nous avançons en âge, et que l'expérience nous apprenoit le sens et l'usage des Prépositions, des Adverbes, des Conjonctions, et sur-tout des différentes terminaisons des Verbes, destinées à marquer le nombre, les personnes et les temps, nous devenions plus habiles à démêler les rapports des mots, et à en apercevoir l'ordre successif, qui forme le sens total des phrases, et qu'on avoit grande attention de suivre en nous parlant.

Cette manière d'énoncer les mots successivement, selon l'ordre de la modification ou détermination que le mot qui suit donne à celui qui le précède a fait règle dans notre esprit. Elle est devenue notre modèle invariable; au point que, sans elle, ou du moins sans les secours qui nous aident à la rétablir, les mots ne présentent que leur signification absolue, sans que leur en-

semble puisse former aucun sens. Par exemple :

*Arma virumque cano, Trojæ qui primus
ab oris,
Italiam, fato profugus, Lavinaque venit
littora.*

Otez à ces mots latins les terminaisons ou désinances, qui sont les signes de leur valeur relative, et ne leur laissez que la première terminaison, qui n'indique aucun rapport, vous ne formerez aucun sens. Ce seroit comme si l'on disoit :

*Armes, homme, je chante, Troie, qui,
premier, des côtes,
Italie, destin, fugitif, Lavinien, vint,
rivages.*

Si ces mots étoient ainsi énoncés en latin avec leurs terminaisons absolues, quand même on les rangeroit dans l'ordre où on les voit dans Virgile, non-seulement ils perdroient leur grâce, mais encore ils ne formeroient aucun sens : propriété qu'ils n'ont que par leurs terminaisons relatives, qui, après que toute la Proposition est finie, nous les font regarder selon l'ordre de leurs rapports, et par conséquent selon

l'ordre de la *construction simple*, nécessaire et significative.

Cano arma atque virum, qui vir, profugus à fato, venit primus, ab oris Trojæ, in Italiam, atque ad littora Lavina: tant la suite des mots et leurs désinances ont de force pour faire entendre le sens!

Tantum series juncturaque pollet.

Horace, *Art Poet.* v. 240.

Quand une fois cette opération m'a conduit à l'intelligence du sens, je lis et je relis le texte de l'Auteur; je me livre au plaisir que me cause le soin de rétablir, sans trop de peine, l'ordre que la vivacité et l'empressement de l'imagination, l'élégance et l'harmonie avoient renversé: et ces fréquentes lectures me font acquérir un goût éclairé pour la belle latinité.

. La *construction simple* est aussi appelée *CONSTRUCTION NATURELLE*, parce que c'est celle que nous avons apprise sans maître, par la seule constitution mécanique de nos organes, par notre attention et notre penchant à l'imitation. Elle est le seul moyen nécessaire pour énoncer nos pensées par la parole, puisque les autres sortes de

constructions ne forment un sens que lorsque par un simple regard de l'esprit, nous y apercevons aisément l'ordre successif de la construction simple.

Cet ordre est le plus propre à faire apercevoir les parties que la nécessité de l'élocution nous fait donner à la pensée. Il nous indique les rapports que ces parties ont entr'elles : rapports dont le concert produit l'ensemble, et, pour ainsi dire, le corps de chaque pensée particulière. Telle est la relation établie entre la pensée et les mots ; c'est-à-dire, entre la chose et les signes qui la font connoître : connoissance acquise dès les premières années de la vie, par des actes si souvent répétés, qu'il en résulte une habitude que nous regardons comme un effet naturel. Que celui qui parle emploie ce que l'art a de plus séduisant pour nous plaire, et de plus propre à nous toucher, nous applaudirons à ses talens. Mais son premier devoir est de respecter les règles de la *construction simple*, et d'éviter les obstacles qui pourraient nous empêcher d'y réduire sans peine ce qu'il nous dit.

Comme par-tout les hommes pensent, et qu'ils cherchent à faire connoître la pensée

par la parole, l'ordre dont nous parlons est au fond uniforme par-tout; et c'est encore un autre motif pour l'appeler *naturel*.

Il est vrai qu'il y a des différences dans les langues; différence dans le vocabulaire ou la nomenclature, qui énonce les noms des objets et ceux de leurs qualificatifs; différence dans les terminaisons, qui sont les signes de l'ordre successif des corrélatifs; différence dans l'usage des métaphores, dans les idiotismes, et dans les tours de la *construction usuelle*: mais il y a uniformité, en ce que par-tout la pensée qui est à énoncer est divisée par les mots qui en représentent les parties, et que ces parties ont des signes de leur relation.

Enfin cette construction est encore appelée *NATURELLE*, parce qu'elle suit la nature; je veux dire, parce qu'elle énonce les mots selon l'état où l'esprit conçoit les choses. *Le soleil est lumineux*. On suit on l'ordre de la relation des causes avec les effets, ou celui des effets avec leur cause. Je veux dire que la *construction simple* procède, ou en allant de la cause à l'effet, ou de l'agent au patient; comme quand on dit: *Dieu a créé le*

monde : Julien le Roi a fait cette montre : Auguste vainquit Antoine : c'est ce que les Grammairiens appellent la voix active : ou bien la construction énonce la pensée, en remontant de l'effet à la cause, et du patient à l'agent, selon le langage des philosophes : ce que les Grammairiens appellent la voix passive : Le monde a été créé par l'Etre tout-puissant : cette montre a été faite par Julien le Roi : Antoine fut vaincu par Auguste. La construction simple présente d'abord l'objet ou sujet ; ensuite elle le qualifie selon les propriétés ou les accidens que les sens y découvrent, ou que l'imagination y suppose.

Or, dans l'un et dans l'autre de ces deux cas, l'état des choses demande que l'on commence par nommer le sujet. En effet, la nature et la raison ne nous apprennent-elles pas, 1.^o qu'il faut être avant que d'opérer : *prius est esse quàm operari* ; 2.^o qu'il faut exister avant que de pouvoir être l'objet de l'action d'un autre ; 3.^o enfin, qu'il faut avoir une existence réelle ou imaginée, avant que de pouvoir être qualifié, c'est-à-dire, avant que de pouvoir être considéré comme ayant telle

ou telle modification propre, ou bien tel ou tel de ces accidens qui donnent lieu à ce que les Logiciens appellent *des dénominations externes*: Il est aimé: Il est haï: Il est loué: Il est blâmé.

On observe la même pratique par imitation, quand on parle de noms abstraits et d'êtres purement métaphysiques. Ainsi on dit que *la vertu a des charmes*, comme on dit que *le Roi a des Soldats*.

La construction simple, comme nous l'avons déjà remarqué, énonce d'abord le sujet dont on juge: après quoi elle dit, ou qu'*il est*, ou qu'*il fait*, ou qu'*il souffre*, ou qu'*il a*, soit dans le sens propre, soit au figuré.

Pour mieux faire entendre ma pensée, quand je dis que *la construction simple suit l'état des choses*, j'observerai que dans la réalité l'Adjectif n'énonce qu'une qualification du Substantif. L'Adjectif n'est donc que le Substantif même, considéré avec telle ou telle modification. Tel est l'état des choses. Aussi, la *construction simple* ne sépare t-elle jamais l'Adjectif du Substantif. Ainsi quand Virgile a dit :

Frigidus, Agricolam, si quando continet imber (1).

L'Adjectif *frigidus* étant séparé par plusieurs mots de son substantif *imber*, cette construction sera, tant qu'il vous plaira, une construction élégante, mais jamais une phrase de la construction simple, parce qu'on n'y suit pas l'ordre de l'état des choses, ni du rapport immédiat qui est entre les mots, en conséquence de cet état.

Lorsque les mots essentiels à la proposition ont des modificatifs qui en étendent ou qui en restreignent la valeur, la construction simple place ces modificatifs à la suite des mots qu'ils modifient. Ainsi tous les mots se trouvent rangés successivement, selon le rapport immédiat du mot qui suit avec celui qui le précède. Par exemple: *Alexandre vainquit Darius*; voici une simple proposition. Mais si j'ajoute des modificatifs ou adjoints à chacun de ses termes, la construction simple les placera successivement selon l'ordre de leur relation. *Alexandre, fils de Philippe et Roi de Macédoine,*

(1) *Georg. lib. I, v. 259.*

vainquit avec peu de troupes, Darius, Roi des Perses, qui étoit à la tête d'une armée nombreuse.

Si l'on énonce des circonstances, dont le sens tombe sur toute la proposition, on peut les placer ou au commencement, ou à la fin de la proposition. Par exemple: *En la troisième année de la CXII.^e olympiade, 330 ans avant Jesus-Christ, onze jours après une éclipse de Lune, Alexandre vainquit Darius: ou bien, Alexandre vainquit Darius en la troisième année, etc.*

Les liaisons des différentes parties du discours, telles que *cependant, sur ces entrefaites, dans ces circonstances, mais, quoique, après que, avant que, etc.* doivent précéder le sujet de la proposition où elles se trouvent; parce que ces liaisons ne sont que des adjoints, ou des transitions ou des conjonctions particulières qui lient les propositions partielles dont les périodes sont composées.

Par la même raison, le relatif *qui, quæ, quod, et nos qui, que, dont,* précédens tous les mots de la proposition à laquelle ils appartiennent, parce qu'ils servent à lier cette proposition à quelque mot d'une

autre, et que ce qui lie doit être entre deux termes. Ainsi dans cet exemple vulgaire, *Deus quem adoramus est omnipotens*, le Dieu que nous adorons est tout-puissant, *quem* précède *adoramus*, et *que* est avant *nous adorons*, quoique l'un dépende d'*adoramus* et l'autre de *nous adorons*, *quem* détermine *Deus*. Cette place du relatif entre les deux propositions corrélatives, en fait apercevoir la liaison plus aisément, que si le *quem* ou le *que* étoient placés après les verbes qu'ils déterminent.

Je dis donc que pour s'exprimer selon la construction simple, on doit 1.^o énoncer tous les mots qui sont les signes des différentes parties que l'on est obligé de donner à la pensée, par la nécessité de l'élocution, et selon l'analogie de la langue en laquelle on a à s'énoncer.

2.^o En second lieu, la construction simple exige que les mots soient énoncés dans l'ordre successif des rapports qu'il y a entr'eux, en sorte que le mot qui est à modifier ou à déterminer, précède celui qui le modifie ou le détermine.

3.^o Enfin, dans les langues où les mots ont des terminaisons qui sont les signes

de leur proposition et de leurs relations, ce seroit une faute, si l'on se contentoit de placer un mot dans l'ordre où il doit être selon la construction simple, sans lui donner la terminaison destinée à indiquer cette proposition. Ainsi on ne dira pas en latin, *Diliges Dominus Deus tuus*, ce qui seroit la terminaison de la valeur absolue, ou celle du sujet de la proposition; mais on dira *Ditiges Dominum Deum tuum*, ce qui est la terminaison de la valeur relative de ces trois derniers mots. Tel est dans ces langues le service et la destination des terminaisons: elles indiquent la place et les rapports des mots: ce qui est d'un grand usage lorsqu'il y a inversion, c'est-à-dire, lorsque les mots ne sont pas énoncés dans l'ordre de la construction simple: ordre toujours indiqué, mais rarement observé dans la construction usuelle. des langues dont les noms ont des cas, c'est-à-dire, des terminaisons particulières destinées en toute construction à marquer les différentes relations ou les différentes sortes de valeurs relatives des mots.

II. De la Construction figurée.

L'ORDRE successif des rapports des mots n'est pas toujours exactement suivi dans l'exécution de la parole. La vivacité de l'imagination, l'empressement à faire connaître ce qu'on pense, le concours des idées accessoires, l'harmonie, le nombre, le rythme, font souvent que l'on supprime des mots, dont on se contente d'énoncer les corrélatifs. On interrompt l'ordre de l'analyse, on donne aux mots une place ou une forme, qui au premier aspect ne paroît pas être celle qu'on auroit dû leur donner. Cependant, celui qui lit ou qui écoute, ne laisse pas d'entendre le sens de ce qu'on lui dit, parce que l'esprit rectifie l'irrégularité de l'énonciation, et place dans l'ordre de l'analyse les divers sens particuliers, et même le sens des mots qui ne sont pas exprimés.

C'est en ces occasions que l'analogie est d'un grand usage. Ce n'est alors que par analogie, par imitation, et en allant du connu à l'inconnu, que nous pouvons concevoir ce qu'on nous dit. Si cette analogie nous manquoit, que pourrions-nous com-

prendre dans ce que nous entendrions dire ? Ce seroit pour nous un langage inconnu et inintelligible. La connoissance et la pratique de cette analogie ne s'acquièrent que par imitation , et par un long usage commencé dès les premières années de notre vie.

Les façons de parler dont l'analogie est , pour ainsi dire , l'interprète , sont des phrases de la construction figurée.

La *Construction figurée* est donc celle où l'ordre et le procédé de l'analyse énonciative ne sont pas suivis , quoiqu'ils doivent toujours être aperçus , rectifiés ou suppléés.

Cette seconde sorte de construction est appelée *Construction figurée* , parce qu'en effet elle prend une figure , une forme , qui n'est pas celle de la construction simple. La construction figurée est à la vérité autorisée par un usage particulier ; mais elle n'est pas conforme à la manière de parler la plus régulière , c'est - à - dire , à cette construction pleine et suivie dont nous avons parlé d'abord. Par exemple , selon cette première sorte de construction , on dit : *La foiblesse des hommes est grande* : le verbe *est* s'accorde en nombre et en personne avec son sujet *la foiblesse* , et non avec *des*

doit pénétrer le mystère de leur irrégularité, et faire voir que malgré le masque qu'elles portent de l'anomalie, elles sont pourtant analogues à la construction simple.

C'est ce que nous tâcherons de faire voir par plusieurs exemples. Mais pour y procéder avec plus de clarté, il faut observer qu'il y a six sortes de figures qui sont d'un grand usage dans l'espèce de construction dont nous parlons et auxquelles on peut réduire toutes les autres.

I. L'Ellipse.

L'ELLIPSE, c'est-à-dire, *manquement, défaut, suppression* : ce qui arrive lorsque quelque mot nécessaire pour réduire la phrase à la construction simple n'est pas exprimé, et que cependant ce mot est la seule cause de la modification d'un autre mot de la phrase. Par exemple: *Ne sus Minervam. Minervam* n'est à l'accusatif, que parce que ceux qui entendent le sens de ce proverbe se rappellent aisément dans l'esprit le verbe *doceat*. Cicéron l'a exprimé (1). Ainsi le sens est, *Sus non*

(1) *Acad. I, c. 4.*

doceat Minervam; Qu'un cochon, qu'une bête, qu'un ignorant ne s'avise pas de vouloir donner des leçons à Minerve, déesse de la Science et des beaux Arts. *Triste lupus stabulis*, c'est-à-dire, *Lupus est negotium triste stabulis*. *Ad Castoris*, suppléez *cedem*, ou *templum Castoris*. Sanctius et les autres Analogistes ont recueilli un grand nombre d'exemples où cette figure est en usage. Mais comme les Auteurs latins emploient souvent cette figure, et que la langue latine est, pour ainsi dire, toute elliptique, il n'est pas possible de rapporter toutes les occasions où cette figure peut avoir lieu. Peut-être même n'y a-t-il aucun mot latin qui ne soit sous-entendu en quelque phrase. *Vulcani item cumplures*, suppléez *fuerunt*. *Primus cœlo natus; ex quo Minerva Apollinem*, où l'on sous-entend *peperit* (1). Et dans Térence (2). *Egone illum! Quæ illum! Quæ me! Quæ non!* Sur quoi Donat observe que l'usage de l'Ellipse est fréquent dans la colère, et qu'ici le sens est: *Egone illum non ulciscar! Quæ illum recepit! Quæ*

(1) Cicéron, *de natura Deorum*, lib. III, c. 29.

(2) *Eunus*. Act. I. Sc. I.

exclisit me! Quæ non admisit! Priscien remplit ces Ellipses de la manière suivante: Egone illam dignor adventu meo! Quæ illum præposuit mihi! Quæ me sprexit! Quæ non suscepit heri!

Il est indifférent que l'Ellipse soit remplie par tel ou tel mot, pourvu que le sens indiqué par les adjoints et par les circonstances soit rendu.

Ces sous-ententes, dit M. Patru (1), *sont fréquentes en notre langue, comme en toutes les autres.* Cependant elles y sont bien moins ordinaires qu'elles ne le sont dans des langues qui ont des cas, parce que dans celles-ci le rapport du mot exprimé avec le mot sous-entendu, est indiqué par une terminaison relative: au lieu qu'en françois et dans les langues, dont les mots gardent toujours leur terminaison absolue, il n'y a que l'ordre, ou observé ou facilement aperçu et rétabli par l'esprit, qui puisse faire entendre le sens des mots énoncés.

Ce n'est qu'à cette condition, que l'usage

(1) *Notes sur les Remarques de Vaugelas, tom. I, pag. 292, édit. de 1738,*

autorise les transpositions et les Ellipses. Or cette condition est bien plus facile à remplir dans les langues qui ont des cas : ce qui est sensible dans l'exemple que nous avons rapporté, *Ne sus Minervam* : ces deux mots rendus en françois n'indiqueroient pas ce qu'il y a à suppléer. Mais quand la condition dont nous venons de parler peut aisément être remplie, alors nous faisons usage de l'Ellipse, sur-tout quand nous sommes animés de quelque passion.

(1) *Je t'aimois inscitant : Qu'aurois-je fait fidèle ?*

On voit aisément que le sens est, *Que n'aurois-je pas fait si tu avois été fidèle ! Avec qu'elle ardeur ne t'aurois-je pas aimé si tu avois été fidèle.* Mais l'Ellipse rend l'expression de Racine bien plus vive, que si ce poète avoit fait parler Hermione selon la construction pleine. C'est ainsi que lorsque dans la conversation on nous demande, *Quand reviendrez-vous ?* nous répondons, *la semaine prochaine* ; c'est-à-dire, *Je reviendrai dans la semaine*

(1) Racine, *tragéd.* d'Andromaque, Act. IV, Sc. V.

prochaine: A la mi-Août, c'est-à-dire, à la moitié du mois d'Août. A la Saint-Martin; à la Toussaints; au lieu de à la fête de Saint - Martin; à la fête de tous les Saints. Que vous a-t-il dit! Rien: c'est-à-dire, il ne m'a rien dit; nullam rem; ou sous-entend la négation ne. Qu'il fasse ce qu'il voudra, ce qu'il lui plaira: on sous-entend faire et c'est de ce mot sous-entendu que dépend le que apostrophé devant il.

C'est par l'Ellipse qu'on doit rendre raison d'une façon de parler qui n'est plus en usage aujourd'hui dans notre langue; mais qu'on trouve dans les livres, même du siècle passé. C'est, *Et qu'ainsi ne soit, pour dire, ce que je vous dis est si vrai que, etc.* Cette manière de parler, dit Danet, *verbo AINSI*, se prend en un sens tout contraire à celui qu'elle semble avoir; car, dit-il, elle est affirmative, nonobstant la négation, *J'étois dans ce jardin, et qu'ainsi ne soit, voilà une fleur que j'y ai cueillie: c'est comme si je disois; et pour preuve de cela, voilà une fleur que j'y ai cueillie: Atque ut rem ita esse intelligas.* Joubert dit aussi, *Et qu'ainsi*

ne soit, c'est - à - dire, pour preuve que cela est; *Argumento est quòd*, au mot, *Ainsi*.

Molière, dans *Pourceaugnac*, Acte I, Sc. XI, fait dire à un Médecin, que M. de Pourceaugnac est atteint et convaincu de la maladie qu'on appelle *Mélancholie hypochondriaque*: *Et qu'ainsi ne soit*, ajoute le Médecin, pour diagnostic incontestable de ce que je dis, vous n'avez qu'à considérer ce grand sérieux, etc.

M. de la Fontaine; dans son *Belphégor*, qui est imprimé à la fin du XII.^e livre des fables, dit :

C'est le cœur seul qui peut rendre tranquille:

Le cœur fait tout, le reste est inutile.

Qu'ainsi ne soit, voyons d'autres états, etc.

L'Ellipse explique cette façon de parler. En voici la construction pleine; *Et c'est fin que vous ne disiez point que cela ne soit pas ainsi, c'est que*, etc.

Passons aux exemples que nous avons rapportés plus haut: *Des savans m'ont dit; des ignorans s'imaginent*. Quand je dis, *Les savans disent, les ignorans s'imaginent*, je parle de tous les savans et de tous les

ignorans: je prends *savans* et *ignorans* dans un sens appellatif; c'est-à-dire, dans une étendue qui comprend tous les individus auxquels ces mots peuvent être appliqués. Mais quand je dis, *Des savans m'ont dit; Des ignorans s'imaginent*, je ne veux parler que de quelques-uns d'entre les savans, ou d'entre les ignorans: c'est une façon de parler abrégée. On a dans l'esprit, *quelques - uns*: c'est ce pluriel qui est le vrai sujet de la proposition: *de* et *des* ne sont en ces occasions que des prépositions extractives ou partitives. Sur quoi je ferai en passant une légère observation: c'est qu'on dit qu'alors *savans* et *ignorans* sont pris dans un sens partitif. Je crois que le partage ou l'extraction n'est marqué que par la préposition et par le mot sous-entendu, et que le mot exprimé est dans toute sa valeur, et par conséquent dans toute son étendue, puisque c'est de cette étendue ou généralité que l'on tire les individus dont on parle: *Quelques-uns de les savans*.

Il en est de même de ces phrases; *Du pain et de l'eau suffisent; Donnez-moi du pain et de l'eau*, etc. c'est-à-dire, *quelque chose de, une portion de ou du*, etc.

Il y a dans ces façons de parler Syllepse et Ellipse. Il y a Syllepse, puisqu'on fait la construction selon le sens que l'on a dans l'esprit, comme nous le dirons bientôt; et il y a Ellipse, c'est-à-dire *suppression*, *manquement* de quelques mots dont la valeur ou le sens est dans l'esprit. L'empressement que nous avons à énoncer notre pensée, et à savoir celle de ceux qui nous parlent, est la cause de la suppression de bien des mots qui seroient exprimés, si l'on suivoit exactement le détail de l'analyse énonciative des pensées.

Multis ante annis. Il y a encore ici une Ellipse. *Ante* n'est pas le corrélatif de *annis*; car on veut dire que le fait dont il s'agit s'est passé dans un temps qui est bien antérieur au temps où l'on parle: *Illud fuit gestum in annis multis ante hoc tempus.* Voici un exemple de Cicéron (1) qui justifie bien cette explication: *Hospitium, multis annis ante hoc tempus Gaditani cum Lucio Cornelio Balbo fecerant*; où vous voyez que la construction selon l'ordre de l'analyse énonciative est, *Gaditani fe-*

(1) Dans l'Oraison, *pro L. Corn. Balbo.*

cerant hospitium cum Lucia Cornelio Balbo, in multis annis ante hoc tempus.

Pœnitet me peccati; Je me repens de mon péché. Voilà sans doute une proposition en latin et en françois. Il doit donc y avoir un sujet et un attribut exprimés ou sous-entendus. J'aperçois l'attribut, car je vois le verbe *pœnitet me*. L'attribut commence toujours par le verbe, et ici *pœnitet me* est tout l'attribut. Cherchons le sujet. Je ne vois d'autre mot que *peccati*. Mais ce mot étant au génitif, ne sauroit être le sujet de la proposition; puisque, selon l'analogie de la construction ordinaire, le génitif est un cas oblique qui ne sert qu'à déterminer un nom d'espèce. Quel est ce nom que *peccati* détermine? Le fond de la pensée et l'imitation doivent nous aider à le trouver. Commençons par l'imitation. Plaute fait dire à une jeune mariée (1): *Et me quidem hæc conditio nunc non pœnitet. Cette condition, c'est-à-dire, ce mariage ne me fait point de peine, ne m'affecte pas de repentir: Je ne me repens pas d'avoir épousé le mari que mou*

(1) Stich. Act. I, Sc. L. v. 50.

père m'a donné ; où vous voyez que *conditio* est le nominatif de *pœnitet*. Et Cicéron dit (1) : *Sapientis est proprium , nihil quod pœnitere possit , facere* : c'est-à-dire , *Non facere hitum quod possit pœnitere sapientem , est proprium sapientis* : où vous voyez que *quod* est le nominatif de *possit pœnitere* : rien qui puisse affecter le sage de repentir. Accius dit (2) que , *neque id sanè me pœnitet* : cela ne m'affecte point de repentir.

Voici encore un autre exemple : *Si vous aviez un peu plus de déférence pour mes avis* dit Cicéron à son frère ; *si vous aviez sacrifié quelques bons mots , quelques plaisanteries , nous n'aurions pas lieu aujourd'hui de nous repentir . Si apud te plus autoritas mea , quam dicendi fal facetiæque valuisset , nihil sanè esset quod nos pœniteret . Il n'y auroit rien qui nous affectât de repentir* (3).

Souvent , dit Faber dans son *Trésor* , au mot *pœnitet* , les Anciens ont donné un

(1) *Tusc. lib. V. c. 28.*

(2) *Apud Gall. n. A, lib. XIII, c. 2.*

(3) Cicéron , *ad Quint. frat. lib. I, ep. 2.*

nominatif à ce verbe. *Veteres et cum nominativo copularunt.*

Poursuivons notre analogie. Cicéron a dit (1), *Conscientia peccatorum timore nocentes afficit*; et ailleurs (2), *Tuæ libidines torquent te; conscientie malefactorum tuorum stimulant te: Vos remords vous tourmentent*: et ailleurs on trouve, *Conscientia scelerum improbos in morte vexat*: *A l'article de la mort, les méchants sont tourmentés par leur propre conscience.*

Je dirai donc par analogie, par imitation: *Conscientia peccati pœnitet me*: c'est-à-dire, *afficit me pœnâ*; comme Cicéron a dit, *afficit timore, stimulat, vexat, torquet, mordet: le remords, le souvenir, la pensée de ma faute m'affecte de peine, m'afflige, me tourmente; je m'en afflige; je m'en peine; je m'en repens.* Notre verbe *repentir* est formé de la préposition inséparable, *re, retro*, et de *peine, se peiner du passé.* Nicot écrit *se pèner de*: ainsi *se repentir*, c'est s'affliger, se punir soi-même

(1) Parad. V.

(2) Parad. II.

de: *Quem pœnitet, is, dolendo, à se quasi pœnam suæ temeritatis exigit* (1).

Le sens de la période entière fait souvent entendre le mot qui est sous-entendu. Par exemple: *Felix qui potuit rerum cognoscere causas* (2). L'antécédent de *qui* n'est point exprimé. Cependant le sens nous fait voir que l'ordre de la construction est, *Ille qui potuit cognoscere causas rerum est felix*. Il y a une sorte d'Ellipse qu'on appelle *zeugma*, mot grec, qui signifie *connexion, assemblage*. Cette figure sera facilement entendue par les exemples. Saluste a dit: *Non de tyranno, sed de civis, non de domino, sed de parente loquimur*; où vous voyez que ce mot *loquimur* lie tous ces divers sens particuliers, et qu'il est sous-entendu en chacun. Voilà l'Ellipse qu'on appelle *zeugma*. Ainsi le *zeugma* se fait lorsqu'un mot exprimé dans quelque membre d'une période, est sous-entendu dans un autre membre de la même période. Souvent le mot est bien le même, eu égard à la signification; mais il est différent par

(1) *Martinus, verbo Pœnitet.*

(2) *Virgile, Georg. I. II, v. 490.*

rapport au nombre ou au genre. *Aquilæ volarunt, hæc ab oriente, illa ab occidente.* La construction pleine est, *Hæc volavit ab oriente; illa volavit ab occidente:* où vous voyez que *volavit*, qui est sous-entendu, diffère de *volarunt* par le nombre. Et de même dans Virgile (1), *Hic illius arma, hic currus fuit:* où vous voyez qu'il faut sous-entendre *fuerunt* dans le premier membre. Voici une différence par rapport au genre: *Utinam aut hic surdus, aut hæc muta facta sit* (2). Dans le premier sens on sous-entend *factus sit*, et il y a *facta* dans le second. L'usage de cette sorte de zeugma est souffert en latin; mais la langue françoise est plus délicate et plus difficile à cet égard. Comme elle est plus assujétie à l'ordre significatif, on n'y doit sous-entendre un mot déjà exprimé, que quand ce mot peut convenir également au membre de phrase où il est sous-entendu. Voici un exemple qui fera entendre ma pensée. Un Auteur moderne a dit: *Cette histoire achèvera de désabuser ceux qui*

(1) *Æn.* I. I.

(2) Térence, *Andr.* Act. III. Sc. I.

méritent de l'être: on sous-entend *désabuser* dans ce dernier membre ou incise; et c'est *désabuser* qui est exprimé dans le premier. C'est une négligence dans laquelle de bons Auteurs sont tombés.

II. Le Pléonasme.

La seconde sorte de figure est le contraire de l'Ellipse. C'est lorsqu'il y a dans la phrase quelque mot superflu, qui pourroit en être retranché sans rien faire perdre du sens. Lorsque ces mots ajoutés donnent au discours ~~ou~~ plus de grâce, ou plus de netteté, ou enfin plus de force ou plus d'énergie, ils font une figure approuvée. Par exemple, quand, en certaines occasions, on dit, *Je l'ai vu de mes yeux; je l'ai entendu de mes propres oreilles, etc. Je me meurs*; ce *me* n'est là que par énergie. C'est peut-être cette raison de l'énergie qui a consacré le pléonasme en certaines façons de parler; comme quand on dit: *C'est une affaire où il y va du salut de l'Etat*; ce qui est mieux, que si l'on disoit, *C'est une affaire où il va, etc. en supprimant y*, qui est inutile à cause de *où*. Car, comme on l'a observé dans

les *Remarques et décisions de l'Académie française*, 1698, pag. 39; *Il y va, il y a, il en est*, sont des formules autorisées dont on ne peut rien ôter.

La figure dont nous parlons est appelée *Pléonasme*, mot grec qui signifie *surabondance*. Au reste, la surabondance qui n'est pas consacrée par l'usage, et qui n'apporte ni plus de netteté, ni plus de grâce, ni plus d'énergie, est un vice, ou du moins une négligence qu'on doit éviter. Ainsi, on ne doit pas joindre à un substantif une épithète qui n'ajoute rien au sens, et qui n'excite que la même idée: par exemple, *une tempête orageuse*. Il en est de même de cette façon de parler: *Il est vrai de dire que; de dire* est entièrement inutile. Un de nos Auteurs a dit (1), que Cicéron avoit étendu *les bornes et les limites* de l'éloquence. *Limites* n'ajoute rien à l'idée de *bornes*: c'est un Pléonasme.

III. La Syllepse ou Synthèse.

La troisième sorte de figure est celle qu'on appelle *SYLLEPSE* ou *SYNTHÈSE*.

(1) *Défense de Voiture*, pag. 1.

C'est lorsque les mots sont construits selon le sens et la pensée, plutôt que selon l'usage de la construction ordinaire. Par exemple, *monstrum* étant du genre neutre, le relatif qui suit ce mot doit aussi être mis au genre neutre; *monstrum quod*. Cependant Horace, *lib. I, od. 37*, a dit: *Fatale monstrum, quæ generosius perire quærens*. Mais ce prodige, ce monstre fatal, c'est Cléopâtre: ainsi Horace a dit *quæ* au féminin, parce qu'il avoit Cléopâtre dans l'esprit. Il a donc fait la construction selon la pensée et non selon les mots. *Ce sont des hommes qui ont*: *sont* est au pluriel, aussi bien que *ont*, parce que l'objet de la pensée c'est *des hommes*, plutôt que *ce*, qui est pris ici collectivement.

On peut aussi résoudre ces façons de parler par l'Ellipse. Car, *ce sont des hommes qui ont*, etc. *ce*, c'est-à-dire, *les personnes qui ont*, etc. *sont du nombre des hommes qui*, etc. Quand on dit: *La foiblesse des hommes est grande*, le verbe *est* étant au singulier, s'accorde avec son nominatif *la foiblesse*: mais quand on dit, *La plupart des hommes s'imaginent*, etc. ce mot *la plupart* présente une pluralité à l'esprit:

ainsi le verbe répond à cette pluralité, qui est son corrélatif. C'est encore ici une Syllepse ou Synthèse; c'est-à-dire, une figure selon laquelle les mots sont construits selon la pensée et la chose, plutôt que selon la lettre et la forme grammaticale. C'est par la même figure que le mot de *personne*, qui grammaticalement est du genre féminin, se trouve souvent suivi de *il* ou *ils* au masculin; parce qu'alors on a dans l'esprit l'homme ou les hommes dont on parle, qui sont physiquement du genre masculin. C'est par cette figure que l'on peut rendre raison de certaines phrases où l'on exprime la particule *ne*, quoiqu'il semble qu'elle dût être supprimée, comme lorsqu'on dit: *Je crains qu'il ne vienne; j'empêcherai qu'il ne vienne; j'ai peur qu'il n'oublie; etc.* En ces occasions, on est occupé du desir que la chose n'arrive pas: on a la volonté de faire tout ce qu'on pourra, afin que rien n'apporte d'obstacle à ce qu'on souhaite. Voilà ce qui fait énoncer la négation.

IV. L'Hyperbate.

La quatrième sorte de figure c'est l'Hyper-

PERBATE; c'est-à-dire, *confusion, mélange* de mots. C'est lorsqu'on s'écarte de l'ordre successif de la construction simple. *Saxa vocant Itali, mediis quæ in fluctibus, aras* (1). La construction est, *Itali vocant aras illa saxa quæ sunt in fluctibus mediis*. Cette figure étoit, pour ainsi dire, naturelle au latin. Comme il n'y avoit que les terminaisons des mots, qui dans l'usage ordinaire fussent les signes de la relation que les mots avoient entr'eux, les Latins n'avoient égard qu'à ces terminaisons, et ils plaçoient les mots selon qu'ils étoient présentés à l'imagination, ou selon que cet arrangement leur paroissoit produire une cadence et une harmonie plus agréables; mais parce qu'en françois les noms ne changent point de terminaison, nous sommes obligés communément de suivre l'ordre de la relation que les mots ont entr'eux. Ainsi nous ne saurions faire usage de cette figure, que lorsque le rapport des corrélatifs n'est pas difficile à apercevoir. Nous ne pourrions pas dire comme Virgile (2):

(1) *Æneid.* l. I, v. 113.

(2) *Eclog.* III. v. 95.

*Frigidus, ó puari, fugita hinc, latet anguis
in herba.*

L'adjectif *frigidus* commence le vers, et le substantif *anguis* en est séparé par plusieurs mots, sans que cette séparation apporte la moindre confusion. Les terminaisons font aisément rapprocher l'un de l'autre à ceux qui savent la langue. Mais nous ne serions pas entendus en françois, si nous mettions un si grand intervalle entre le substantif et l'adjectif. Il faut que nous disions : *Fuyez, un froid serpent est caché sous l'herbe.*

Nous ne pouvons donc faire usage des inversions, que lorsqu'elles sont aisées à ramener à l'ordre significatif de la construction simple. Ce n'est que relativement à cet ordre, que lorsqu'il n'est pas suivi, on dit en toute langue qu'il y a inversion, et non par rapport à un prétendu ordre d'intérêt et de passion, qui ne sauroit jamais être un ordre certain, auquel on peut opposer le terme d'inversion : *Incerta hæc si tu postules ratione certâ facere, nihilo plus agas, quàm si des operam ut cum ratione insanias* (1).

(1) Térence, *Eunuch.* Act. I. Sc. I. v. 16.

En effet on trouve dans Cicéron et dans chacun des Auteurs qui ont beaucoup écrit ; on trouve, dis-je, en différens endroits, le même fond de pensée énoncé avec les mêmes mots ; mais toujours disposé dans un ordre différent. Quel est celui de ces divers arrangemens, par rapport auquel on doit dire qu'il y a inversion ? Ce ne peut jamais être que relativement à la construction simple. Il n'y a inversion que lorsque cet ordre n'est pas suivi. Toute autre idée est sans fondement, et n'oppose inversion qu'au caprice ou à un goût particulier et momentanée.

Mais revenons à nos inversions françoises, Madame Deshoulières dit :

Que les fongueux Aquilons,
Sous sa nef; ouvrent de l'onde
Les gouffres les plus profonds.

La construction simple est, *Que les Aquilons fongueux ouvrent sous sa nef les gouffres les plus profonds de l'onde.* M. Fléchier, dans une de ses Oraisons funèbres, a dit, *Sacrifice où coula le sang de mille victimes.* La construction est, *Sacrifice où le sang de mille victimes coula.*

Il faut prendre garde que les transpositions et le renversement d'ordre ne donnent pas lieu à des phrases louches et équivoques, et où l'esprit ne puisse pas aisément rétablir l'ordre significatif. Car on ne doit jamais perdre de vue qu'on ne parle que pour être entendu. Ainsi lorsque les transpositions servent à la clarté, on doit, même dans le discours ordinaire, les préférer à la construction simple. Madame Deshoulières a dit :

Dans les transports qu'inspire
 Cette agréable saison ,
 Où le cœur , à son empire ,
 Assujettit la raison.

L'esprit saisit plus aisément la pensée, que si cette illustre Dame avoit dit, *Dans les transports que cette agréable saison, où le cœur assujettit la raison à son empire, inspire.* Cependant, en ces occasions-là même, l'esprit aperçoit les rapports des mots, selon l'ordre de la construction significative.

V. *L'Hellénisme*, etc.

La cinquième sorte de figure, c'est l'imitation de quelque façon de parler d'une

langue étrangère , ou même de la langue qu'on parle. Le commerce et les relations qu'une Nation a avec les autres peuples , font souvent passer , dans une langue , non-seulement des mots , mais encore des façons de parler , qui ne sont pas conformes à la construction ordinaire de cette langue. C'est ainsi que dans les meilleurs Auteurs latins on observe des phrases grecques qu'on appelle *Hellénismes*. C'est par une telle imitation qu'Horace a dit (1) , *Daunus agrestium regnavit populorum*. Les Grecs disent Βασιλεία των λαών. Il y en a plusieurs autres exemples. Mais dans ces façons de parler grecques , il y a ou un nom substantif sous-entendu , ou quelque'une de ces prépositions grecques qui se construisent avec le génitif. Ici on sous-entend , Βασιλείαν comme M. Dacier l'a remarqué : *Regnavit regnum populorum*. Horace a dit ailleurs (1) *regnata rura*. Ainsi quand on dit que telle façon de parler est une phrase grecque , cela veut dire que l'Ellipse d'un certain mot est en usage en grec dans ces

(1) *Lib. III. Ode. 50, v. 12.*(2) *Lib. II. Ode 6, v. 11.*

occasions , et que cette Ellipse n'est pas en usage en latin dans la construction usuelle ; qu'ainsi on ne l'y trouve que par imitation des Grecs. Les Grecs ont plusieurs prépositions qu'ils construisent avec le génitif ; et dans l'usage ordinaire ils suppriment les prépositions , en sorte qu'il ne reste que le génitif. C'est ce que les Latins ont souvent imité. Voyez Sanctius , et la *Méthode de P. R.* de l'Hellénisme , p. 559. Mais , soit en latin , soit en grec , on doit toujours tout réduire à la construction pleine et à l'analogie ordinaire. Cette figure est aussi usitée dans la même langue , sur-tout quand on passe du sens propre au sens figuré , on dit au sens propre qu'un homme *a de l'argent , une montre , un livre* , et l'on dit par imitation , qu'il *a envie* , qu'il *a peur* qu'il *a besoin* , qu'il *a faim* , etc.

L'imitation a donné lieu à plusieurs façons de parler , qui ne sont que des formules que l'usage a consacrées. On se sert si souvent du pronom *il* , pour rappeler dans l'esprit la personne déjà nommée , que ce pronom a passé ensuite par imitation dans plusieurs façons de parler , où il ne rappelle l'idée d'aucun individu particulier.

Il est plutôt une sorte de nom métaphysique idéal, ou d'imitation. C'est ainsi que l'on dit : *Il pleut, il tonne, il faut, il y a des gens qui s'imaginent*, etc. Ce *il, illud*, est un mot qu'on employe par analogie, à l'imitation de la construction usuelle, qui donne un nominatif à tout verbe au mode fini. Ainsi *il pleut*, c'est le ciel ou le tems qui est tel, qu'il fait tomber la pluie. *Il faut*, c'est-à-dire, *cela, illud, telle chose est nécessaire, savoir*, etc.

VI. L'Attraction.

On rapporte à l'Hellénisme une figure remarquable, qu'on appelle *ATTRACTION*. En effet cette figure est fort ordinaire aux Grecs. Mais parce qu'on en trouve aussi des exemples dans les autres langues, j'en fais ici une figure particulière.

Pour bien comprendre cette figure, il faut observer, que souvent le mécanisme des organes de la parole apporte des changemens dans les lettres des mots qui précèdent ou qui suivent d'autres mots. Ainsi, au lieu de dire régulièrement *adloqui aliquem*, on change le *d* de la préposition *ad* en *l*, à cause de l'*l* qu'on va prononcer,

et que l'on dit, *al-loqui aliquem*, plutôt que *ad-loqui*; et de même *ir-ruere*, au lieu de *in-ruere*, *col-loqui*, au lieu de *cum* ou *con-loqui*, etc. Ainsi l'*l* attire une autre *l*, etc.

Ce que le mécanisme de la parole fait faire à l'égard des lettres, la vue de l'esprit tournée vers un mot principal, le fait pratiquer à l'égard de la terminaison des mots. On prend un mot selon sa signification; on n'en change point la valeur, mais à cause du cas ou du genre, ou du nombre, ou enfin de la terminaison d'un autre mot dont l'imagination est occupée; on donne à un mot voisin de celui-là, une terminaison différente de celle qu'il auroit eu selon la construction ordinaire; en sorte que la terminaison du mot dont l'esprit est occupé; attire une terminaison semblable, mais qui n'est pas la régulière. *Urbem quam statuo pœstra est* (1). *Quam statuo* a attiré *urbem* au lieu de *urbs*; et de même *Populo ut placerent quas fecisset fabulas*; au lieu de *fabulæ* (2).

(1) *Æn.* l. I.

(2) Térence, *Andr. Prolog.*

Je sais bien qu'on peut expliquer ces exemples par l'Ellipse : *Hæc urbs , quam urbem statuo , etc. Illæ fabu'æ , quas fabulas fecisset* : mais l'attraction en est peut-être la véritable raison. *Dii non concessere poetis esse mediocribus* (1). *Mediocribus* est attiré par *poetis*. *Animal providum et sagax , quem vocamus hominem* (2) ; où vous voyez que *hominem* a attiré *quem* , parce qu'en effet *hominem* étoit dans l'esprit de Cicéron dans le temps qu'il a dit , *animal providum. Benevolentia , qui est amicitiae fons* (3). *Fons* a attiré *qui* , au lieu de *quæ Benevolentia est fons , qui est fons amicitiae*. Il y a un grand nombre d'exemples pareils dans Sanctius , et dans la *Méthode latine P. R.* On doit en rendre raison , par la direction de la vue de l'esprit , qui se porte plus particulièrement vers un certain mot , ainsi que nous venons de l'observer. C'est le ressort des idées accessoires.

(1) Horace , de *Arte Poetica*.

(2) Cicéron , *Leg. I. 7.*

(3) Cicéron.

III. *De la Construction usuelle.*

LA troisième sorte de construction est composée des deux précédentes. Je l'appelle *CONSTRUCTION USUELLE*, parce que j'entends par cette construction, l'arrangement des mots qui est en usage dans les livres, dans les lettres et dans la conversation des honnêtes-gens. Cette construction n'est souvent, ni toute simple, ni toute figurée. Les mots doivent être simples, clairs, naturels, et exciter dans l'esprit plus de sens que la lettre ne paroît en exprimer. Les mots doivent être énoncés dans un ordre qui n'excite pas un sentiment désagréable à l'oreille. On doit y observer, autant que la convenance des différens styles le permet, ce qu'on appelle le *nombre*, le *rythme*, l'*harmonie*, etc. Je ne m'arrêterai point à recueillir les différentes remarques que plusieurs bons Auteurs ont faites au sujet de cette construction. Telles sont celles de MM. de l'Académie Françoise, de Vaugelas, de M. l'Abbé d'Olivet, du P. Bouhours, de l'Abbé de Bellegarde, de M. de Gamaches, etc. Je remarquerai seulement, que les figures dont nous avons parlé, se trouvent
souvent

souvent dans la construction usuelle; mais elles n'y sont pas nécessaires; et même communément, l'élégance est jointe à la simplicité; et si elle admet des transpositions, des ellipses, ou quelque autre figure, elles sont aisées à ramener à l'ordre de l'analyse énonciative. Les endroits qui sont les plus beaux dans les anciens, sont aussi les plus simples et les plus faciles.

Il y a donc 1.^o une *CONSTRUCTION SIMPLE*, nécessaire, naturelle, où chaque pensée est analysée relativement à l'énonciation. Les mots forment un tout qui a des parties: or la perception simple du rapport que ces parties ont l'une à l'autre, et qui nous en fait concevoir l'ensemble, nous vient uniquement de la construction simple, qui, énonçant les mots suivant l'ordre successif de leurs rapports, nous les présente de la manière la plus propre à nous faire apercevoir ces rapports, et à faire naître la pensée totale.

Cette première sorte de construction est le fondement de toute énonciation. Si elle ne sert de base à l'Orateur, la chute du discours est certaine, dit Quintilien (1).

(1) *Instit. or. l. l. c. iv.*

Nisi Oratori fundamenta fideliter jecerit, quidquid superstruxerit corruet. Mais il ne faut pas croire, avec quelques Grammairiens, que ce soit par cette manière simple que quelque langue ait déjà été formée. Ça été après des assemblages sans ordre de pierres et de matériaux, qu'ont été faits les édifices les plus réguliers : sont-ils élevés, l'ordre simple qu'on y observe cache ce qu'il en a coûté à l'art. Comme nous saisissons aisément ce qui est simple et bien ordonné, et que nous apercevons sans peine les rapports des parties qui font l'ensemble, nous ne faisons pas assez d'attention que ce qui nous paroît avoir été fait sans peine, est le fruit de la réflexion, du travail, de l'expérience et de l'exercice. Rien de plus irrégulier qu'une langue qui se forme ou qui se perd.

Ainsi, quoique dans l'état d'une langue formée, la construction dont nous parlons soit la première, à cause de l'ordre qui fait apercevoir la liaison, la dépendance et le rapport des mots; cependant les langues n'ont pas eu d'abord cette première sorte de construction. Il y a une espèce de métaphysique d'instinct et de sentiment, qui

a présidé à la formation des langues: sur quoi les Grammairiens ont fait ensuite leurs observations, et ont aperçu un ordre grammatical, fondé sur l'analyse de la pensée, sur les parties que la nécessité de l'élocution fait donner à la pensée, sur les signes de ces parties, et sur le rapport et le service de ces signes. Ils ont observé encore l'ordre pratique et d'usage.

2.^o La seconde sorte de construction est appelée *CONSTRUCTION FIGURÉE*. Celle-ci s'écarte de l'arrangement de la *construction simple*, et de l'ordre de l'analyse énonciative.

3.^o Enfin, il y a une *CONSTRUCTION USUELLE*, où l'on suit la manière ordinaire de parler des honnêtes-gens de la nation dont on parle la langue, soit que les expressions dont on se sert se trouvent conformes à la construction simple, ou qu'on s'énonce par la construction figurée. Au reste, par les *honnêtes-gens de la nation*, j'entends les personnes que la condition, la fortune ou le mérite élèvent au-dessus du vulgaire, et qui ont l'esprit cultivé par la lecture, par la réflexion, et par le commerce avec d'autres personnes qui ont ces mêmes

avantages. Trois points qu'il ne faut pas séparer; 1.^o Distinction au-dessus du vulgaire, ou par la naissance et la fortune, ou par le mérite personnel; 2.^o avoir l'esprit cultivé; 3.^o être en commerce avec des personnes qui ont ces mêmes avantages.

Toute construction simple n'est pas toujours conforme à la construction usuelle. Mais une phrase de la construction usuelle, même de la plus élégante, peut être énoncée selon l'ordre de la construction simple. *Turenne est mort; la fortune chancelle; la victoire s'arrête; le courage des troupes est abattu par la douleur, et ranimé par la vengeance; tout le camp demedre immobile* (1). Quoi de plus simple dans la construction? quoi de plus éloquent et de plus élégant dans l'expression!

Il en est de même de la construction figurée. Une construction figurée peut être ou n'être pas élégante. Les Ellipses, les transpositions et les autres figures, se trouvent dans les discours vulgaires, comme elles se trouvent dans les plus sublimes. Je fais ici cette remarque, parce que la

(1) Fléchier, *Oraison funèbre de M. de Turenne.*

plupart des Grammairiens confondent la construction élégante avec la construction figurée, et s'imaginent que toute construction figurée est élégante, et que toute construction simple ne l'est pas.

Au reste, la construction figurée est défectueuse, quand elle n'est pas autorisée par l'usage. Mais, quoique l'usage et l'habitude nous fassent concevoir aisément le sens de ces constructions figurées, il n'est pas toujours si facile d'en réduire les mots à l'ordre de la construction simple. C'est pourtant à cet ordre qu'il faut tout ramener, si l'on veut pénétrer la raison des différentes modifications que les mots reçoivent dans le discours. Car, comme nous l'avons déjà remarqué, les constructions figurées ne sont entendues, que parce que l'esprit en rectifie l'irrégularité, par le secours des idées accessoires, qui font concevoir ce qu'on lit et ce qu'on entend, comme si le sens étoit énoncé dans l'ordre de la construction simple.

C'est par ce motif, sans doute, que dans les écoles où l'on enseigne le latin, sur-tout selon la méthode de l'explication, les maîtres habiles commencent par arran-

ger les mots selon l'ordre dont nous parlons ; et c'est ce qu'on appelle *faire la construction*. Après quoi on accoutume les jeunes gens à l'élégance , par de fréquentes lectures du texte , dont ils entendent alors le sens , bien mieux , et avec plus de fruit , que si l'on avait commencé par le texte , sans le réduire à la construction simple.

Hé , n'est-ce pas ainsi que , quand on enseigne quelqu'un des Arts libéraux , la danse , la musique , la peinture , l'écriture , etc. on mène long-temps les jeunes élèves comme par la main : on les fait passer par ce qu'il y a de plus simple et de plus facile ; on leur montre les fondemens et les principes de l'Art , et on les mène ensuite sans peine à ce que l'Art a de plus sublime.

Ainsi , quoiqu'en puissent dire quelques personnes , peu accoutumées à l'exactitude du raisonnement , et à remonter en tout aux vrais principes , la méthode dont je parle est extrêmement utile. Je vais en exposer ici les fondemens , et donner les connaissances nécessaires pour la pratiquer avec succès.

DU DISCOURS

CONSIDÉRÉ

GRAMMATICALEMENT,

Et des parties qui le composent.

LE Discours est un assemblage de propositions, d'énonciations, et de périodes, qui toutes doivent se rapporter à un but principal.

La proposition est un assemblage de mots, qui par le concours des différens rapports qu'ils ont entr'eux, énoncent un jugement ou quelque considération particulière de l'esprit, qui regarde un objet comme tel.

Cette considération de l'esprit peut le faire en plusieurs manières différentes; et ce sont ces différentes manières qui ont donné lieu aux modes des verbes.

Les mots dont l'assemblage forme un sens, sont donc, ou le signe d'un jugement, ou l'expression d'un simple regard de l'esprit, qui considère un objet avec telle ou telle modification; ce qu'il faut bien distinguer.

Juger, c'est penser qu'un objet est de telle ou de telle façon; c'est affirmer ou nier; c'est décider relativement à l'état où l'on suppose que les objets sont eux-mêmes. Nos jugemens sont donc ou affirmatifs ou négatifs. *La terre tourne autour du soleil*: voilà un jugement affirmatif. *Le soleil ne tourne point autour de la terre*: voilà un jugement négatif. Toutes les propositions exprimées par le mode indicatif énoncent autant de jugemens. *Je chante, je chantois, j'ai chanté, j'avois chanté, je chanterai*, ce sont-là autant de propositions affirmatives, qui deviennent négatives par la seule addition des particules *ne, non, ne pas*, etc.

Ces propositions marquent un état réel de l'objet dont on juge. Je veux dire, que nous supposons alors que l'objet est, ou qu'il a été, ou enfin qu'il sera tel que nous le disons, indépendamment de notre manière de penser.

Mais quand je dis, *Soyez sage*, ce n'est

que dans mon esprit, que je raporte à vous la perception ou idée d'être sage, sans rien énoncer, au moins directement, de votre état actuel. Je ne fais que dire ce que je souhaite que vous soyez : l'action de mon esprit n'a que cela pour objet, et non d'énoncer que vous êtes sage, ni que vous ne l'êtes pas. Il en est de même de ces autres phrases : *Si vous étiez sage ; afin que vous soyez sage ;* et même des phrases énoncées dans un sens abstrait par l'infinitif ; *Pierré être sage.* Dans toutes ces phrases, il y a toujours le signe de l'action de l'esprit, qui applique, qui raporte, qui adapte une perception ou une qualification à un objet ; mais qui l'adapte, ou avec la forme de commandement, ou avec celle de condition, de souhait, de dépendance, etc. mais il n'y a point là de décision qui affirme ou qui nie, relativement à l'état positif de l'objet.

Voilà une différence essentielle entre les propositions : les unes sont directement affirmatives ou négatives, et énoncent des jugemens ; les autres n'entrent dans le discours que pour y énoncer certaines vues

de l'esprit. Ainsi elles peuvent être appelées simplement *énonciations*.

Tous les modes du verbe, autres que l'indicatif, nous donnent de ces sortes d'énonciations, même l'infinitif, sur-tout en latin: ce que nous expliquerons bientôt plus en détail. Il suffit maintenant d'observer cette première division générale de la proposition.

I. *Proposition directe énoncée par le mode indicatif.*

Proposition oblique, ou simple énonciation exprimée par quelqu'un des autres modes du verbe.

Il ne sera pas inutile d'observer, que les propositions et les énonciations sont quelquefois appelées *Phrases*. Mais phrase est un mot générique qui se dit de tout assemblage de mots liés entr'eux, soit qu'ils fassent un sens fini, ou que ce sens ne soit qu'incomplet.

Ce mot *phrase* se dit plus particulièrement d'une façon de parler, d'un tour d'expression, en tant que les mots y sont construits et assemblés d'une manière particulière. Par exemple, *On dit*, est une

phrase française; *Hoc dicitur*, est une phrase latine; *Si dice*, est une phrase italienne: *Il y a long-temps*, est une phrase française; *E molto tempo*, est une phrase italienne: voilà autant de manières différentes d'analyser et de rendre la pensée. Quand on veut rendre raison d'une phrase, il faut toujours la réduire à la proposition, et en achever le sens, par démêler exactement les rapports que les mots ont entr'eux, selon l'usage de la langue dont il s'agit.

Des parties de la proposition et de l'énonciation.

La proposition a deux parties essentielles : 1.^o le *Sujet*; 2.^o l'*Attribut*. Il en est de même de l'énonciation.

1.^o Le *Sujet*. C'est le mot qui marque la personne ou la chose dont on juge, ou que l'on regarde avec telle ou telle qualité ou modification.

2.^o L'*Attribut*. Ce sont les mots qui marquent ce que l'on juge du sujet, ou ce que l'on regarde comme mode du sujet.

L'attribut contient essentiellement le verbe, parce que le verbe est dit du sujet,

et marque l'action de l'esprit, qui considère le sujet comme étant de telle ou telle façon, comme ayant ou faisant telle ou telle chose. Observez donc que l'attribut commence toujours par le verbe.

Différentes sortes de Sujets.

Il y a quatre sortes de Sujets. 1.^o *Sujet simple*, tant au singulier qu'au pluriel; 2.^o *Sujet multiple*; 3.^o *Sujet complexe*; 4.^o *Sujet énoncé par plusieurs mots qui forment un sens total, et qui sont équivalens à un nom.*

1.^o *Sujet simple*, énoncé en un seul mot. *Le soleil est levé*; le soleil est le sujet simple au singulier. *Les astres brillent*; les astres sont le sujet simple au pluriel,

2.^o *Sujet multiple*. C'est lorsque pour abrégé, on donne un attribut commun à plusieurs objets différens. *La foi, l'espérance et la charité sont trois vertus théologiques*; ce qui est plus court que si l'on disoit, *La foi est une vertu théologique; l'espérance est une vertu théologique; la charité est une vertu théologique.* Ces trois mots, *la foi, l'espérance, la charité*, sont le sujet multiple. Et de même, S.

Pierre, S. Jean, S. Mathieu, etc. étoient apôtres: S. Pierre, S. Jean, S. Mathieu, voilà le sujet multiple; *étoient apôtres,* en est l'attribut commun.

3.^o *Sujet complexe.* Ce mot *complexe* vient du latin *complexus*, qui signifie *embarrassé, composé.* Un Sujet est complexe, lorsqu'il est accompagné de quelque adjectif, ou de quelque autre modificatif. *Alexandre vainquit Darius; Alexandre* est un Sujet simple. Mais si je dis *Alexandre, fils de Philippe,* ou *Alexandre, roi de Macédoine,* voilà un sujet complexe. Il faut bien distinguer, dans le sujet complexe, le sujet personnel ou individuel, et les mots qui rendent le sujet complexe. Dans l'exemple ci-dessus, *Alexandre* est le sujet personnel; *fils de Philippe,* ou *roi de Macédoine,* ce sont les mots qui n'étant point séparés d'*Alexandre,* rendent ce mot sujet complexe.

On peut comparer le sujet complexe à une personne habillée. Le mot qui énonce le sujet est, pour ainsi dire, la personne; et les mots qui rendent le sujet complexe, ce sont comme les habits de la personne. Observez que lorsque le sujet est com-

plexe, on dit que la proposition est complexe ou composée.

L'attribut peut aussi être complexe. Si je dis, qu'*Alexandre vainquit Darius, Roi de Perse*, l'attribut est complexe: ainsi la proposition est composée par rapport à l'attribut. Une proposition peut aussi être complexe, par rapport au sujet, et par rapport à l'attribut.

4.° La quatrième sorte de *sujet*, est un sujet énoncé par plusieurs mots, qui forment un sens total, et qui sont équivalens à un nom.

Il n'y a point de langues qui ait un assez grand nombre de mots, pour suffire à exprimer par un mot particulier chaque idée ou pensée qui peut nous venir dans l'esprit: alors on a recours à la périphrase. Par exemple, les Latins n'avoient point de mot pour exprimer la durée du temps pendant lequel un prince exerce son autorité. Ils ne pouvoient pas dire, comme nous, *Sous le règne d'Auguste*: ils disoient alors, *Dans le temps qu'Auguste étoit Empereur: Imperante Cæsare Augusto*; car *regnum* ne signifie que royaume.

Ce que je veux dire de cette quatrième

sorte de sujet, s'entendra mieux par des exemples. *Différer de profiter de l'occasion, c'est souvent la laisser échapper sans retour.* *Différer de profiter de l'occasion*, voilà le sujet énoncé par plusieurs mots qui forment un sens total, dont on dit que *c'est souvent laisser échapper l'occasion sans retour.*

C'est un grand art, de cacher l'art. Ce, hoc, à savoir, *cache l'art*, voilà le sujet, dont on dit que *c'est un grand art.*

Bien vivre est un moyen sûr de désarmer la médisance. *Bien vivre* est le sujet; *est un moyen sûr de désarmer la médisance*, c'est l'attribut.

Il vaut mieux être juste que d'être riche; être raisonnable, que d'être savant. Il y a là quatre propositions, selon l'analyse grammaticale; deux affirmatives et deux négatives, du moins en françois.

1.° *Il, illud, ceci*, à savoir *être juste vaut mieux que l'avantage d'être riche* ne vaut. *Être juste* est le sujet de la première proposition, qui est affirmative. *Être riche* est le sujet de la seconde proposition, qui est négative en françois, parce qu'on sous-entend *ne vaut, être riche ne vaut pas tant.*

2.^o Il en est de même de la suivante : *Etre raisonnable vaut mieux que d'être savant.* *Etre raisonnable* est le sujet, dont on dit *vaut mieux*, et cette proposition est affirmative. Dans la corrélatrice, *être savant* ne vaut pas tant ; *être savant* est le sujet.

Majus est, certeque gratius, prodesse hominibus, quàm opes magnas habere (1). *Prodesse hominibus, être utile aux hommes* ; voilà le sujet ; c'est de quoi on affirme que c'est une chose plus grande, plus louable et plus satisfaisante, que de posséder de grands biens.

Remarquez, 1.^o que dans ces sortes de sujets, il n'y a point de sujet personnel, que l'on puisse séparer des autres mots. C'est le sens total, qui résulte des divers rapports que les mots ont entr'eux, qui est sujet de la proposition. Le jugement ne tombe que sur l'ensemble, et non sur aucun mot particulier de la phrase. 2.^o Observez que l'on n'a recours à plusieurs mots pour énoncer un sens total, que

(1) Cicéron, de Nat. Deor. c. 25.

parce qu'on ne trouve pas dans la langue un nom substantif destiné à l'exprimer. Ainsi les mots qui énoncent ce sens total, suppléent à un nom qui manque. Par exemple, *Aimer à obliger et à faire du bien, est une qualité qui marque une grande ame. Aimer à obliger et à faire du bien,* voilà le sujet de la proposition. M. l'abbé de Saint-Pierre a mis en usage le mot de *bienfaisance*, qui exprime le sens *d'aimer à obliger et à faire du bien*. Ainsi, au lieu de ces mots, nous pouvons dire, *la bienfaisance est une qualité qui marque une grande ame*. Si nous n'avions pas le mot *Nourrice*, nous dirions, *une femme qui donne à téter à un enfant, et qui prend soin de la première enfance*.

Autres sortes de propositions à distinguer, pour bien faire la construction.

II. Proposition absolue ou complète: Proposition relative ou partielle.

1.° Lorsqu'une proposition est telle, que l'esprit n'a besoin que des mots qui y sont énoncés pour en entendre le sens, nous disons que c'est - là une proposition absolue ou complète.

je veux dire, et lors même qu'il est verbe, il forme un sens partiel avec un nom; et ce sens est exprimé par une énonciation, qui est, ou le sujet d'une proposition logique, ou le terme de l'action d'un verbe; ce qui est très-ordinaire en latin. Voici des exemples de l'un et de l'autre; et premièrement, d'une énonciation, qui est le sujet d'une proposition logique. Ovide fait dire au Noyer, qu'il est bien fâcheux pour lui de porter des fruits *Nocet esse feracem*; mot à mot, *Etre fertile est nuisible à moi*: où vous voyez que ces mots, *être fertile*, font un sens total, qui est le sujet de, *est nuisible, nocet*. Et de même, *Magna ars est, non apparere artem*; mot à mot, *l'art ne point paroître, est un grand art*; c'est un grand art de cacher l'art: de travailler de façon qu'on ne reconnoisse pas la peine que l'ouvrier a eue; il faut qu'il semble que les choses se soient faites ainsi naturellement. Dans un autre sens, *cacher l'art*, c'est ne pas donner lieu de se défier de quelqu'artifice. Ainsi, *l'art ne point paroître*, voilà le sujet dont on dit que *c'est un grand art*. *Te duci ad mortem, Catilina, jam pridem*

oportebat (1): mot à mot, *Toi être mené à la mort, est ce qu'on auroit dû faire il y a long-temps. Toi être mené à la mort, voilà le sujet. Et quelques lignes après, Cicéron ajoute Interfectum te esse. Catilina, convenit. Toi être tué, Catilina, convient à la République. Toi être tué, voilà le sujet; Convient à la République, c'est l'attribut. Hominem esse solum non est bonum: Hominem esse solum, voilà le sujet: non est bonum, c'est l'attribut.*

Ce sens formé par un nom avec un infinitif, est aussi fort souvent le terme de l'action d'un verbe: *Cupio me esse clementem* (2). *Cupio, je desire: et quoi? me esse clementem, moi être indulgent: où vous voyez, que me esse clementem fait un sens total, qui est le terme de l'action de cupio. Cupio, hoc nempe, me esse clementem. Il y'a en latin un très-grand nombre d'exemples, de ce sens total formé par un nom avec un infinitif; sens qui étant équivalent à un nom, peut égale-*

(1) Cicéron, I. *Catilin.*

(2) Cicéron, I. *Catil.* sub initio.

ment être, ou le sujet d'une proposition, ou le terme de l'action du verbe.

Ces sortes d'énonciations, qui déterminent un verbe, et qui en font une application, comme quand on dit, *Je veux être sage; être sage* détermine *je. veux*: ces sortes d'énonciations, dis-je, ou de déterminations, ne se font pas seulement par des infinitifs; elles se font aussi quelquefois par des propositions même, comme quand on dit, *Je ne sais qui a fait cela*; et en latin, *Nescio quis fecit; Nescio uter*, etc.

Il y a donc des propositions ou énonciations, qui ne servent qu'à expliquer ou déterminer un mot d'une proposition précédente. Mais avant que de parler de ces sortes de propositions, et de quitter la période, il ne sera pas inutile de faire les observations suivantes.

Chaque phrase ou assemblage de mots qui forme un sens partiel dans une période, et qui a une certaine étendue, est appelée *membre* de la période, *κῶλον*. Si le sens est énoncé en peu de mots, on l'appelle *Incise*, *κόμμα*, *segmen*, *incisum*. Si tous les sens

particuliers qui composent la période, sont ainsi énoncés en peu de mots, c'est le style coupé; c'est ce que Cicéron appelle, *Incisum dicere; Parler par incise*. C'est ainsi, comme nous l'avons déjà vu, que M. Fléchier a dit: *Turenne est mort; la victoire s'arrête; la fortune chancelle; tout le camp demeure immobile*. Voilà quatre propositions, qui ne sont regardées que comme des incisives, parce qu'elles sont courtes: le style périodique emploie des phrases plus longues.

Ainsi, une période peut être composée, ou seulement de membres, ce qui arrive lorsque chaque membre a une certaine étendue; ou seulement d'incisives, lorsque chaque sens particulier est énoncé en peu de mots; ou enfin une période est composée de membres et d'incisives.

III. Proposition explicative.

Proposition déterminative.

La proposition *explicative* est différente de la *déterminative*, en ce que celle qui ne sert qu'à expliquer un mot, laisse le mot dans toute sa valeur, sans aucune restriction: elle ne sert qu'à faire remar-

quer quelque propriété, quelque qualité de l'objet. Par exemple : *L'homme, qui est un animal raisonnable, devrait s'attacher à régler ses passions* : *Qui est un animal raisonnable*, c'est une proposition explicative, qui ne restreint point l'étendue du mot d'homme. L'on pourroit dire également : *L'homme devrait s'attacher à régler ses passions*. Cette proposition explicative fait seulement remarquer en l'homme une propriété, qui est une raison qui devrait le porter à régler ses passions.

Mais si je dis, *l'homme m'est venu voir, ce matin, ou l'homme que nous venons de rencontrer, ou dont vous m'avez parlé, est fort savant* : ces trois propositions sont *déterminatives*. Chacune d'elles restreint la signification d'homme, à un seul individu de l'espèce humaine ; et je ne puis pas dire simplement, *l'homme est fort savant*, parce que l'homme seroit pris alors dans toute son étendue : c'est-à-dire qu'il seroit dit de tous les individus de l'espèce humaine. *Les hommes qui sont créés pour aimer Dieu, ne doivent point s'attacher aux bagatelles* : *Qui sont créés pour aimer Dieu* ; voilà une proposition explicative

explicative , qui ne restreint point l'étendue du mot *hommes*. *Les hommes qui sont complaisans se font aimer* : *Qui sont complaisans* , c'est une proposition déterminative , qui restreint l'étendue d'*hommes* , à ceux qui *sont complaisans* : en sorte que l'attribut , *se font aimer* , n'est pas dit de tous les hommes , mais seulement de ceux qui sont complaisans.

Ces énonciations , ou propositions , qui ne sont qu'*explicatives* ou *déterminatives* , sont communément liées aux mots qu'elles expliquent , ou à ceux qu'elles déterminent , par *qui* , ou par *que* , ou par *dont* , *duquel* , etc.

Elles sont liées par *qui* , lorsque ce mot est le sujet de la proposition explicative ou déterminative. *Celui qui craint le Seigneur* : *Les jeunes gens qui étudient*.

Elles sont liées par *que* : ce qui arrive en deux manières.

1.° Ce mot *que* , est souvent le terme de l'action du verbe qui suit. Par exemple , *Le livre que je lis* ; *que* est le terme de l'action de lire. C'est ainsi que *dont* , *duquel* , *desquels* , *à qui* , *auquel* , *auxquels* , servent aussi à lier les propositions , selon

les rapports que ces pronoms relatifs ont avec les mots qui suivent.

2.^o Ce mot *que* est encore souvent le représentatif de la proposition déterminative qui va suivre un verbe : *Je dis que*; *que* est d'abord le terme de l'action *je dis*; *Dico quod* : la proposition qui le suit est l'explication de *que* : *Je dis que les gens de bien sont estimés*. Ainsi il y a des propositions qui servent à expliquer ou à déterminer quelque mot, avec lequel elles entrent ensuite dans la composition d'une période.

IV. Proposition principale.

Proposition incidente.

Un mot n'a de rapport grammatical avec un autre mot, que dans la même proposition. Il est donc essentiel de rapporter chaque mot à la proposition particulière dont il fait partie sur-tout quand le rapport des mots se trouve interrompu par quelque proposition incidente, ou par quelque incise ou sens détaché.

La proposition incidente est celle qui se trouve entre le sujet personnel et l'attribut d'une autre proposition, qu'on appelle

proposition principale, parce que celle-ci contient ordinairement ce que l'on veut principalement faire entendre.

Ce mot *incidente* vient du latin *incidere*, *tomber dans*. Par exemple, *Alexandre, qui étoit roi de Macédoine, vainquit Darius. Alexandre vainquit Darius*, voilà la proposition principale. *Alexandre* en est le sujet ; *vainquit Darius*, c'est l'attribut. Mais entre *Alexandre* et *vainquit* il y a une autre proposition, *qui étoit roi de Macédoine*. Comme elle tombe entre le sujet et l'attribut de la proposition principale, on l'appelle *proposition incidente*. *Qui*, en est le sujet : ce *qui* rappelle l'idée d'*Alexandre qui*, c'est - à - dire, *lequel Alexandre* ; *étoit roi de Macédoine*, c'est l'attribut. *Deus quem adoramus est omnipotens : Le Dieu que nous adorons est tout-puissant. Deus est omnipotens*, voilà la proposition principale ; *quem adoramus*, c'est la proposition incidente. *Nos adoramus quem Deum, nous adorons lequel Dieu.*

Ces propositions incidentes sont aussi des propositions explicatives, ou des propositions déterminatives.

V. Proposition explicite.

Proposition implicite ou elliptique.

Une proposition est explicite, lorsque le sujet et l'attribut y sont exprimés.

Elle est implicite, imparfaite ou elliptique, lorsque le sujet ou le verbe ne sont pas exprimés, et que l'on se contente d'énoncer quelque mot, qui par la liaison que les idées accessoires ont entr'elles, est destiné à réveiller dans l'esprit de celui qui lit, le sens de toute la proposition.

Ces propositions elliptiques sont fort en usage dans les devises et dans les proverbes. En ces occasions, les mots exprimés doivent réveiller aisément l'idée des autres mots que l'ellipse supprime.

Il faut observer, que les mots énoncés doivent être présentés, dans la forme qu'ils le seroient si la proposition étoit *explicite* : ce qui est sensible en latin. Par exemple, dans le proverbe dont nous avons parlé, *Ne sus Minervam* : *Minervam* n'est à l'accusatif, que parce qu'il y seroit dans la proposition explicite, à laquelle ces mots doivent être rapportés : *Sus non doceat Minervam* : qu'un ignorant ne se mêle

point de vouloir instruire Minerve. Et de même ces trois mots *Deo optimo maximo*, qu'on ne désigne souvent que par les lettres initiales, *D. O. M.* font une proposition implicite, dont la construction pleine est, *Hoc monumentum ou Thesis hæc dicatur, rovetur, consecratur Deo optimo maximo.*

Sur le rideau de la comédie italienne, on lit ces mots; tirés de *l'Art poétique* d'Horace : *Sublato jure nocendi; le droit de nuire ôté.* Les circonstances du lieu doivent faire entendre au lecteur intelligent, que celui qui a donné cette inscription, a eu dessein de faire dire aux Comédiens : *Ridemus vitia, sublato jure nocendi; Nous rions ici des défauts d'autrui,* sans nous permettre de blesser personne.

La devise est une représentation allégorique, dont on se sert pour faire entendre une pensée, par une comparaison. La devise doit avoir un corps et une ame. Le corps de la devise, c'est l'image ou représentation. L'ame de la devise, sont les paroles qui doivent s'entendre d'abord littéralement de l'image ou corps symbolique, et en même-temps, le concours du corps et de l'ame de la devise, doit

porter l'esprit à l'application que l'on veut faire, c'est-à-dire, à l'objet de la comparaison.

L'ame de la devise est ordinairement une proposition elliptique. Je me contenterai de ce seul exemple. On a représenté le soleil au milieu d'un cartouche, et autour du soleil on a peint d'abord les planètes; ce qu'on a négligé de faire dans la suite. L'ame de cette devise est, *Nec pluribus impar*: mot à mot, *il n'est pas insuffisant pour plusieurs*. Le Roi Louis XIV fut l'objet de cette allégorie. Le dessein de l'Auteur fut de faire entendre, que comme le soleil peut fournir assez de lumière pour éclairer ces différentes planètes, et qu'il a assez de force pour surmonter tous les obstacles, et produire dans la nature les différens effets que nous voyons tous les jours qu'il produit: ainsi le Roi est doué de qualités si éminentes, qu'il seroit capable de gouverner plusieurs royaumes. Il a d'ailleurs tant de ressources et tant de forces qu'il peut résister à ce grand nombre d'ennemis ligués contre lui, et les vaincre. De sorte que la construction pleine, est, *Sicut sol non est impar pluribus or-*

bibus illuminandis, ita Ludovicus XIV non est impar pluribus regnis regendis, nec pluribus hostibus profligandis. Ce qui fait bien voir, que lorsqu'il s'agit de construction, il faut toujours réduire toutes les phrases et toutes les propositions à la construction pleine.

VI. Proposition considérée grammaticalement.

Proposition considérée logiquement.

On peut considérer une proposition, ou grammaticalement; ou logiquement. Quand on considère une proposition grammaticalement, on n'a égard qu'aux rapports réciproques qui sont entre les mots; au lieu que dans la proposition logique; on n'a égard qu'au sens total qui résulte de l'assemblage des mots. En sorte qu'on pourroit dire, que la proposition considérée grammaticalement, est la proposition de l'élocution; au lieu que la proposition considérée logiquement, est celle de l'entendement, qui n'a égard qu'aux différentes parties, je veux dire aux différens points de vue de sa pensée. Il en considère une partie comme sujet, l'autre comme attribut,

sans avoir égard aux mots; ou bien, il en regarde une comme cause, l'autre comme effet; ainsi des autres manières qui sont l'objet de la pensée. C'est ce qui va être éclairci par des exemples.

Celui qui me suit, dit Jesus-Christ, ne marche point dans les ténèbres. Considérons d'abord cette phrase ou cet assemblage de mots grammaticalement, c'est-à-dire, selon les rapports que les mots ont entr'eux; rapports d'où résulte le sens. Je trouve que cette phrase, au lieu d'une seule proposition, en contient trois.

I.^o *Celui* est le sujet de *ne marche point dans les ténèbres*; et voilà une proposition principale. *Celui* étant le sujet, est ce que les Grammairiens appellent le *nominatif du verbe*.

Ne marche point dans les ténèbres, c'est l'attribut. *Marche* est le verbe, qui est au singulier, et à la troisième personne, parce que le sujet est au singulier, et est un nom de la troisième personne, puisqu'il ne marque ni la personne qui parle, ni celle à qui l'on parle. *Ne point*, est la négation, qui nie du sujet, l'action *de marcher dans les ténèbres*.

Dans les ténèbres, est une modification de l'action de celui qui marche; *Il marche dans les ténèbres*. *Dans* est une préposition qui ne marque d'abord qu'une modification ou manière incomplète, c'est-à-dire, que *dans* étant une préposition, n'indique d'abord qu'une espèce, une sorte de modification, qui doit être ensuite singularisée, appliquée, déterminée par un autre mot, qu'on appelle par cette raison le complément de la préposition. Ainsi *les ténèbres* est le complément de *dans*: et alors ces mots, *dans les ténèbres*, forment un sens particulier qui modifie *marche*; c'est-à-dire, qui énonce une manière particulière de marcher.

2.° *Qui me suit*. Ces trois mots font une proposition incidente, qui détermine *celui*, et le restreint à ne signifier que *le disciple de Jesus-Christ*, c'est-à-dire, celui qui règle sa conduite et ses mœurs sur les maximes de l'Évangile. Les propositions incidentes, énoncées par *qui*, sont équivalentes à un adjectif.

Qui est le sujet de cette proposition incidente; *me suit* est l'attribut; *suit* est le verbe; *me* est le déterminant, ou

terme de l'action de *suit*; car selon l'ordre de la pensée et des rapports, *me* est après *suit*, mais selon l'élocution ordinaire, ou construction usuelle, ces sortes de pronoms précèdent le verbe. Notre langue a conservé beaucoup plus d'inversions latines qu'on ne pense.

3.^o *Dit Jesus-Christ*. C'est une troisième proposition, qui fait une incise ou sens détaché; c'est un adjoind. En ces occasions, la construction usuelle met le sujet de la proposition après le verbe; *Jesus - Christ* est le sujet, et *dit* est l'attribut.

Considérons maintenant cette proposition à la manière des Logiciens. Commençons d'abord à en séparer l'incise, *dit Jesus-Christ*: il ne nous restera plus qu'une seule proposition: *Celui qui me suit*. Ces mots ne forment qu'un sens total. *Qui* est le sujet de la proposition logique, sujet complexe ou composé: car on ne juge de *celui*, qu'en tant qu'il est celui qui me suit. Voilà le sujet logique ou de l'entendement. C'est de ce sujet que l'on pense, et que l'on dit qu'*Il ne marche point dans les ténèbres*.

Il en est de même de cette autre proposition: *Alexandre, qui étoit roi de Macé-*

doine, vainquit Darius. Examinons d'abord cette phrase grammaticalement. J'y trouve deux propositions: *Alexandre vainquit Darius*: voilà une proposition principale; *Alexandre* en est le sujet; *vainquit Darius*, c'est l'attribut. *Qui étoit roi de Macédoine*, c'est une proposition incidente; *Qui* en est le sujet, et *étoit roi de Macédoine*, l'attribut. Mais logiquement, ces mots, *Alexandre qui étoit roi de Macédoine*, forment un sens total, équivalant à *Alexandre roi de Macédoine*. Ce sens total est le sujet complexe de la proposition; *Vainquit Darius* c'est l'attribut.

Je crois qu'un Grammairien ne peut pas se dispenser de reconnoître ces différentes sortes de propositions, s'il veut faire la construction d'une manière raisonnable.

Les divers noms que l'on donne aux différentes propositions, et souvent à la même, sont tirés des divers points de vue sous lesquels on les considère. Nous allons rassembler ici celles dont nous venons de parler, et que nous croyons qu'un Grammairien doit connoître.

TABLE des divers noms que l'on donne aux Propositions, aux Sujets et aux Atributs.

<p>I. Division { Proposition directe, énoncée par le Mode Indicatif. Proposition oblique, exprimée par quelque autre Mode du Verbe. Elle marque, sans un jugement, mais quelque considération particulière de l'esprit. On l'appelle <i>Enonciation</i>.</p>	<p>Les Propositions, les énonciations sont composées d'un Sujet et d'un Atribut.</p>	<p><i>Le Sujet est, ou</i> { 1. <i>Simple</i>, tant au pluriel qu'au singulier. 2. <i>Multiple</i>, lorsqu'on applique le même attribut à différents Individus. 3. <i>Complexe</i>. 4. <i>Enoncé par plusieurs mots</i> qui forment un sens total, et qui sont équivalens à un nom.</p>
<p>II. Division { Proposition absolue ou complète. Proposition relative ou partielle. On l'appelle aussi correlative.</p> <p>III. Division { Proposition explicative. Proposition déterminative.</p> <p>IV. Division { Proposition principale. Proposition incidente.</p> <p>V. Division { Proposition explicite. Proposition implicite ou elliptique.</p> <p>VI. Division { Proposition considérée grammaticalement. Proposition considérée logiquement.</p>	<p>L'ensemble des Propositions corrélatives ou partielles forme la Période.</p>	<p><i>L'Attribut est, ou</i> { <i>Simple</i>. <i>Composé</i>, c'est-à-dire, énoncé par plusieurs mots.</p> <p><i>La Période est</i> { De Membres seulement. D'Inscises seulement. De Membres et d'Inscises.</p>

Il faut observer que les Logiciens donnent le nom de *Proposition composée* à tout sens total qui résulte du rapport que deux propositions grammaticales ont entr'elles : rapport qui est marqué par la valeur des différentes conjonctions qui unissent les propositions grammaticales.

Ces propositions composées ont divers noms, selon la valeur de la conjonction ou de l'adverbe conjonctif, ou du relatif qui unit les simples propositions partielles, et en fait un tout. Par exemple, *ou, aut, vel*, est une conjonction disjonctive ou de division. On rassemble d'abord deux objets pour donner ensuite l'alternative de l'un ou de l'autre. Ainsi, après avoir d'abord rassemblé dans mon esprit l'idée du soleil et celle de la terre, je dis que c'est le soleil qui tourne, ou que c'est la terre. Voilà deux propositions grammaticales relatives, dont les Logiciens ne font qu'une proposition composée, qu'ils appellent *Proposition disjonctive*.

Telles sont encore les propositions conditionnelles, qui résultent du rapport de deux propositions, par la conjonction conditionnelle *Si, ou pourvu que* : *Si vous étudiez*

bien, vous deviendrez savant: voilà une proposition composée qu'on appelle conditionnelle. Ces propositions sont composées de deux propositions particulières, dont l'une exprime une condition, d'où dépend un effet que l'autre énonce. Celle où est la condition s'appelle l'antécédent: Si vous étudiez bien. Celle qui énonce l'effet qui suivra la condition est appelée le conséquent: vous deviendrez savant.

Il est estimé parce qu'il est savant et vertueux. Voilà une proposition composée, que les Logiciens appellent causale, du mot parce que, qui sert à exprimer la cause de l'effet que la première proposition énonce. Il est estimé, voilà l'effet: pourquoi? Parce qu'il est savant et vertueux: voilà la cause de l'estime.

La fortune peut bien ôter les richesses; mais elle ne peut pas ôter la vertu.. Voilà une proposition composée qu'on appelle adversative ou discrétive (1), qui sert à séparer, à distinguer, parce qu'elle est composée de deux propositions, dont la seconde marque une distinction, une sé-

(1) Du latin, *Discretivus*.

paration, une sorte de contrariété et d'opposition, par rapport à la première; et cette séparation est marquée par la conjonction adversative *mais*.

Il est facile de démêler ainsi les autres sortes de propositions composées. Il suffit pour cela de connoître la valeur des conjonctions qui lient les propositions particulières, et qui par cette liaison forment un tout, qu'on appelle *Proposition composée*. On fait ensuite aisément la construction détaillée de chacune des propositions particulières qu'on appelle aussi *partielles*, ou *corrélatives*.

Je ne parle point ici des autres sortes de propositions, comme des propositions *universelles*, des *particulières*, des *singulières*, des *indéfinies*, des *affirmatives*, des *negatives*, des *contradictaires*, etc. Quoique ces connoissances soient très-utiles, j'ai cru ne devoir parler ici de la proposition, qu'autant qu'il est nécessaire de la connoître, pour avoir des principes sûrs de construction.

*Deux rapports généraux entre les mots,
dans la construction.*

I. Rapport d'Identité.

II. Rapport de détermination.

Tous les rapports particuliers de construction, se réduisent à deux sortes de rapports généraux.

I. Rapport d'identité. C'est le fondement de l'accord de l'adjectif avec son substantif; car l'adjectif ne fait qu'énoncer ou déclarer ce que l'on dit qu'est le substantif; en sorte que l'adjectif, c'est le substantif analysé, c'est - à - dire, considéré comme étant de telle ou telle façon, comme ayant telle ou telle qualité. Ainsi l'adjectif ne doit pas marquer, par rapport au genre, au nombre et au cas, des vues qui soient différentes de celles sous lesquelles l'esprit considère le substantif.

Il en est de même entre le verbe et le sujet de la proposition, parce que le verbe énonce que l'esprit considère le sujet comme étant, ayant, ou faisant quelque chose. Ainsi le verbe doit indiquer le même nombre et la même personne que le sujet indique: et il y a des langues, tel est

l'Hébreu, où le verbe indique même le genre. Voilà ce que j'appelle *rappor*t ou *raison d'identité*, du Latin *idem*.

II. La seconde sorte de rapport, qui règle la construction des mots, c'est le rapport de détermination.

Le service des mots dans le discours, ne consiste qu'en deux points.

1.^o A énoncer une idée: *Lumen*, lumière; *Sol*, soleil.

2.^o A faire connoître le rapport qu'une idée a avec une autre idée. Ce qui se fait par les signes établis en chaque langue pour étendre, ou restreindre les idées, et en faire des applications particulières.

L'esprit conçoit une pensée tout d'un coup, par la simple intelligence, comme nous l'avons déjà remarqué. Mais quand il s'agit d'énoncer une pensée, nous sommes obligés de la diviser, de la présenter en détail par les mots, et de nous servir des signes établis, pour en marquer les divers rapports. Si je veux parler de la lumière du soleil, je dirai en latin, *Lumen solis*, et en françois, *De le soleil*, et par contraction, *Du soleil*, selon la construction usuelle. Ainsi en latin, la terminaison de

Solis, détermine *Lumen* à ne signifier alors que la lumière du soleil. Cette détermination se marque en françois par la préposition *de*, dont les Latins ont souvent fait le même usage, comme nous le ferons voir en parlant de l'Article: *Templum de marmore; un temple DE marbre.*

La détermination qui se fait en latin par la terminaison de l'accusatif. *Diliges Dominum Deum tuum*, ou *Dominum Deum tuum diliges*: cette détermination, dis-je, se marque en françois par la place ou position du mot, qui, selon la construction ordinaire, se met après le verbe: *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu.* Les autres déterminations ne se font aujourd'hui, en françois, que par le secours des prépositions. Je dis aujourd'hui, parce qu'autrefois un nom substantif placé immédiatement après un autre nom substantif, le déterminoit de la même manière qu'en latin. Un nom qui a la terminaison du génitif, détermine le nom auquel il se rapporte: *Lumen solis; Liber Petri: Al tens Innocent III (1);* au temps d'Innocent III: *L'Incarnation Notre-*

(1) Villehardouin,

Seigneur, pour l'Incarnation de Notre-Seigneur: *Le Service Dieu*, pour le service de Dieu: *Le frère l'Empereur*, pour *Le frère de l'Empereur*: et c'est de-là qu'on dit encore l'*Hôtel - Dieu*, etc. Voyez la *Préface des Antiquités Gauloises* de Borel. Ainsi nos Pères ont d'abord imité l'une et l'autre manière des Latins: premièrement, en se servant en ces occasions de la préposition *de*: *Templum de marmore*, un temple *de* marbre; secondement, en plaçant le substantif modifiant immédiatement après le modifié; *Frater Imperatoris*, le *Frère l'Empereur*; *Domus Dei*, l'*Hôtel-Dieu*. Mais alors le latin désignoit, par une terminaison particulière, l'effet du nom modifiant: avantage qui ne se trouvoit point dans les noms françois, dont la terminaison ne varie point. On a enfin donné la préférence à la première manière, qui marque cette sorte de détermination par le secours de la préposition *de*: La gloire de Dieu.

La syntaxe d'une langue ne consiste que dans les signes de ces différentes déterminations. Quand on connoît bien l'usage et la destination de ces signes on sait la syn-

taxe de la langue. J'entends la *syntaxe nécessaire* ; car la *syntaxe usuelle et élégante* demande encore d'autres observations. Mais ces observations supposent toujours celles de la *syntaxe nécessaire*, et ne regardent que la netteté, la vivacité et les grâces de l'élocution ; ce qui n'est pas maintenant de notre sujet.

Un mot doit être suivi d'un ou de plusieurs autres mots déterminans, toutes les fois que par lui-même, il ne fait qu'une partie de l'analyse d'un sens particulier. L'esprit se trouve alors dans la nécessité d'attendre et de demander le mot déterminant, pour avoir tout le sens particulier que le premier mot ne lui annonce qu'en partie. C'est ce qui arrive à toutes les prépositions, et à tous les verbes actifs transitifs : *Il est allé à* ; *à* n'énonce pas tout le sens particulier ; et je demande *où* ? on répond, *à la chasse, à Versailles*, selon le sens particulier qu'on a à désigner. Alors le mot qui achève le sens, dont la préposition n'a énoncé qu'une partie, est le complément de la préposition : c'est-à-dire, que la préposition et le mot qui la détermine, font ensemble un sens partiel,

cours qui ayent besoin d'être déterminées : car l'adverbe ajoute quelque circonstance de temps, de lieu, ou de manière. Ainsi il détermine lui-même l'action, ou ce qu'on dit du sujet, et n'a pas besoin d'être déterminé. Les conjonctions lient les propositions, et à l'égard de l'adjectif, il se construit avec son substantif, par le rapport d'identité.

1.º Lorsqu'un nom substantif détermine un autre nom substantif, le substantif déterminant se met au génitif en latin, *lumen solis*; et en françois, ce rapport se marque par la préposition *de*. Sur quoi il faut remarquer, que lorsque le nom déterminant est un individu de l'espèce qu'il détermine, on peut considérer le nom d'espèce comme un adjectif, et alors on met les deux noms au même cas, par rapport d'identité : *Urbs Roma, Roma quæ est urbs* : c'est ce que les Grammairiens appellent *apposition*. C'est ainsi que nous disons *le Mont-Parnasse, le fleuve Don, et le cheval Pégase*, etc. mais en dépit des Grammairiens modernes, les meilleurs Auteurs latins ont aussi mis au génitif le nom de l'individu, par rapport de détermi-

nation: *In oppido Antiœchiæ* (1), et *Celsam Butroti ascendimus urbem* (2). Exemple remarquable; car *urbem Butroti* est à la question *quo*. Aussi les Commentateurs qui préfèrent la règle de nos Grammairiens à Virgile, n'ont pas manqué de mettre dans leurs notes, *Ascendimus in urbem Butrotum*. Pour nous, qui préférons l'autorité incontestable et soutenue des Auteurs latins, aux remarques frivoles de nos grammairiens, nous croyons que quand on dit, *Maneo Luleticiæ*, il faut sous-entendre, *in urbe*.

2.^o Quand un nom détermine un verbe, il faut suivre l'usage établi dans une langue, pour marquer cette détermination. Un verbe doit être suivi d'autant de noms déterminans, qu'il y a de sortes d'émotions que le verbe excite nécessairement dans l'esprit. *J'ai donné*; quoi? et à qui?

3.^o A l'égard de la préposition, nous venons d'en parler. Nous observerons seulement ici, qu'une préposition ne détermine qu'un nom substantif, ou un mot pris substantivement; et que quand on trouve

(1) Cicéron.

(2) Virgile, *Æn.* l. III. v. 293.

une préposition suivie d'une autre, comme quand on dit, *pour du pain, par des hommes*, etc. alors il y a ellipse, *pour quelque partie du pain, par quelques-uns des hommes*.

Autres remarques pour bien faire la construction.

I. QUAND on veut faire la construction d'une Période, on doit d'abord la lire entièrement; et s'il y a quelque mot de sous-entendu, le sens doit aider à le suppléer. Ainsi l'exemple trivial des rudimens, *Deus quem adoramus*, est défectueux. On ne voit pas pourquoi *Deus* est au nominatif: il faut dire, *Deus quem adoramus est omnipotens. Deus est omnipotens*; voilà une proposition: *Quem adoramus*, en est une autre.

II. Dans les propositions absolues ou complètes, il faut toujours commencer par le sujet de la proposition; et ce sujet est toujours ou un individu, soit réel, soit métaphysique, ou bien un sens total exprimé par plusieurs mots.

III. Mais lorsque les propositions sont relatives, et qu'elles forment des Périodes,

on commence par les conjonctions ou par les adverbes conjonctifs, qui les rendent relatives; par exemple, *si, quand, lorsque, pendant que*, etc. On met à part la conjonction, ou l'adverbe conjonctif, et l'on examine ensuite chaque proposition séparément; car il faut bien observer qu'un mot n'a aucun accident grammatical, qu'à cause de son service dans la seule proposition où il est employé.

IV. Divisez d'abord la proposition en sujet et en attribut, le plus simplement qu'il sera possible. Après quoi, ajoutez au sujet personnel, ou réel, ou abstrait, chaque mot qui y a rapport, soit par la raison de l'*identité*, ou par la raison de la *détermination*. Ensuite passez à l'attribut en commençant par le verbe, et ajoutant chaque mot qui y a rapport selon l'ordre le plus simple, et selon les déterminations que les mots se donnent successivement.

S'il y a quelque adjectif ou incise, qui ajoute à la proposition, quelque circonstance de temps, de manière, ou quelque autre; après avoir fait la construction de cet incise, et après avoir connu la raison de la modification qu'il a, placez-

le au commencement ou à la fin de la période, selon que cela vous paroîtra plus simple et plus naturel.

Par exemple, *Imperante Cæsare Augusto, unigenitus Dei filius Christus, in civitate David, quæ vocatur Bethleem, natus est.* Je cherche d'abord le sujet personnel, et je trouve *Christus*. Je passe à l'attribut, et je vois *est natus*. Je dis d'abord, *Christus est natus*. Ensuite je connois par la terminaison, que *Filius unigenitus*, se rapporte à *Christus*, par rapport d'identité; et je vois que *Dei* étant au génitif, se rapporte à *Filius*, par rapport de détermination. Ce mot *Dei* détermine *Filius* à signifier ici le *Fils unique de Dieu*. Ainsi j'écris le sujet total: *Christus unigenitus filius Dei*.

Est natus, voilà l'attribut nécessaire. *Natus* est au nominatif, par rapport d'identité avec *Christus*: car le verbe *est* marque simplement que le sujet est, et le mot *natus* dit ce qu'il est, *né*: *Est natus, est né, est celui qui naquit; est natus*, comme nous disons, *il est venu, il est allé*. L'indication du temps passé est dans le participe *venu, allé, natus, etc.*

In civitate David; voilà un adjectif, qui marque la circonstance du lieu de la naissance. *In*, préposition de lieu, déterminée par *civitate David*. *David*, nom propre, qui détermine *civitate*. *David*: ce mot se trouve quelquefois décliné à la manière des Latins; *David*, *Davidis*. Mais ici il est employé comme un nom hébreu, qui, passant dans la langue latine, sans en prendre les inflexions, est considéré comme indéclinable.

Cette citée de David est déterminée plus singulièrement par la proposition incidente, *quæ vocatur Bethleem*.

Il y a de plus ici un autre adjectif, qui énonce une circonstance de temps, *Imperante Cæsare Augusto*. On place ces sortes d'adjectifs ou au commencement, ou à la fin de la proposition, selon que l'on sent que la manière de les placer apporte ou plus de grâce, ou plus de clarté.

Je ne voudrais pas que l'on fatiguât les jeunes gens qui commencent, en les obligeant de faire ainsi eux-mêmes la construction, ni d'en rendre raison de la manière que nous venons de le faire, Leur cerveau n'a pas encore assez de

consistance pour ces opérations réfléchies. Je voudrois seulement, qu'on ne les occupât d'abord qu'à expliquer un texte suivi, construit selon ces idées. Ils commenceront ainsi à les saisir par sentiment: et lorsqu'ils seront en état de concevoir les raisons de la construction, on ne leur en apprendra point d'autres, que celles dont la nature et leurs propres lumières leur feront sentir la vérité. Rien de plus facile que de les leur faire entendre peu-à-peu, sur un latin où elles sont observées, et qu'on leur a fait expliquer plusieurs fois. Il en résulte deux grands avantages: 1.º moins de dégoût et moins de peine; 2.º leur raison se forme, leur esprit ne se gâte point, et ne s'accoutume point à prendre le faux pour le vrai; les ténèbres pour la lumière, ni à admettre des mots pour les choses.

Quand on connoît bien les fondemens de la construction, on prend le goût de l'élégance par de fréquentes lectures des Auteurs qui ont le plus de réputation.

Les principes métaphysiques de la construction, sont les mêmes dans toutes les langues. Je vais en faire l'application sur une Idylle de Madame Deshoulières.

Idylle de Madame Deshoulières.

LES MOUTONS.

HÉLAS ! petits moutons , que vous êtes heureux
 Vous paissez dans nos champs , sans souci , sans
 alarmes.

Aussi-tôt aimés qu'amoureux ,
 On ne vous force point à répandre des larmes.
 Vous ne formez jamais d'inutiles desirs :
 Dans vos tranquilles cœurs l'amour suit la nature.
 Sans ressentir ses maux , vous avez ses plaisirs.
 L'ambition , l'honneur , l'intérêt , l'imposture ,
 Qui font tant de maux parmi nous ,
 Ne se rencontrent point chez vous.
 Cependant nous avons la raison pour partage ,
 Et vous en ignorez l'usage.
 Innocens animaux n'en soyez point jaloux ,
 Ce n'est pas un grand avantage.
 Cette fière raison , dont on fait tant de bruit ,
 Contre les passions n'est pas un sûr remède.
 Un peu de vin la trouble ,
 Un enfant la séduit.
 Et déchirer un cœur qui l'appelle à son aide ,
 Est tout l'effet qu'elle produit.
 Toujours impuissante et sévère ,
 Elle s'oppose à tout , et ne surmonte rien.
 Sous la garde de votre chien ,
 Vous devez beaucoup moins redouter la colère

Des loups cruels et ravissans ,
Que, sous l'autorité d'une telle chimère ,
 Nous ne devons craindre nos sens.
Ne vaudroit-il pas mieux vivre , comme vous faites ,
 Dans une douce oisiveté ?
Ne vaudroit-il pas mieux être , comme vous êtes ,
 Dans une heureuse obscurité ,
 Que d'avoir , sans tranquillité ,
 Des richesses , de la naissance ,
 De l'esprit et de la beauté ?
Ces prétendus trésors , dont on fait vanité ,
 Valent moins que votre indolence.
Ils nous livrent sans cesse à des soins criminels.
 Par eux , plus d'un remors nous ronge.
 Nous voulons les rendre éternels ,
Sans songer , qu'eux et nous , passeront comme un
 songe.
 Il n'est , dans ce vaste univers .
 Rien d'assuré , rien de solide.
Des choses d'ici-bas , la fortune décide ,
 Selon ses caprices divers.
 Tout l'effort de notre prudence
Ne peut nous dérober au moindre de ses coups.
Paissez , moutons , paissez sans règle et sans science.
 Malgré la trompeuse apparence ,
Vous êtes plus heureux et plus sages que nous.

*Construction grammaticale et raisonnée de
cette Idylle.*

Hélas! petits moutons que vous êtes heureux!

Vous êtes heureux. C'est la proposition.
Helas! petits moutons. Ce sont les adjoints à la proposition; c'est-à-dire, que ce sont des mots qui n'entrent grammaticalement, ni dans le sujet, ni dans l'attribut de la proposition.

Hélas! est une interjection, qui marque un sentiment de compassion. Ce sentiment a ici pour objet, la personne même qui parle. Elle se croit dans un état plus malheureux que la condition des moutons.

Petits moutons. Ces deux mots sont une suite de l'exclamation. Ils marquent, que c'est aux moutons que l'Auteur adresse la parole. Il leur parle comme à des personnes raisonnables.

Moutons, c'est le substantif; c'est-à-dire, le suppôt, l'être existant, c'est le mot qui explique vous.

Petits: c'est l'adjectif ou qualificatif. C'est le mot qui marque que l'on regarde le substantif avec la qualification que ce mot

exprime. C'est le substantif même considéré sous un tel point de vue.

Petits, n'est pas ici un adjectif qui marque directement le volume et la petitesse des moutons : c'est plutôt un terme d'affection et de tendresse. La nature nous inspire ce sentiment pour les enfans et pour les petits animaux, qui ont plus de besoin de notre secours que les grands.

Petits moutons. Selon l'ordre de l'analyse énonciative de la pensée, il faudroit dire *moutons Petits*, car *Petits* suppose *moutons* : on ne met *petits* au pluriel et au masculin, que parce que *moutons* est au pluriel et au masculin. L'adjectif suit le nombre et le genre de son substantif, parce que l'adjectif n'est que le substantif même considéré avec telle ou telle qualification. Mais parce que ces différentes considérations de l'esprit se font intérieurement dans le même instant, et quelles ne sont divisées que par la nécessité de l'énonciation, la construction usuelle place au gré de l'usage certains adjectifs avant, et d'autres après leurs substantifs.

Que vous êtes heureux ! *Que* est pris adverbialement, et vient du latin *quantum*,

ad quantum ; à quel point , combien. Ainsi, *que* modifie le verbe : il marque une manière d'être , et vaut autant que l'adverbe *combien*.

Vous, est le sujet de la proposition ; c'est de *vous* que l'on juge. *Vous*, est le pronom de la seconde personne. Il est ici au pluriel.

Etes heureux, c'est l'attribut : c'est ce qu'on juge de *vous*.

Etes, est le verbe qui , outre la valeur ou signification particulière de marquer l'existence , fait connoître l'action de l'esprit qui attribue cette existence *heureuse* à *vous* : et c'est par cette propriété que ce mot est verbe. On affirme que *vous existez heureux*.

Les autres mots ne sont que des dénominations : mais le verbe , outre la valeur ou signification particulière du qualificatif qu'il renferme , marque encore l'action de l'esprit qui attribue ou applique cette valeur à un sujet.

Etes. La terminaison de ce verbe marque encore le nombre , la personne et le temps présent.

Heureux, est le qualificatif , que l'esprit

considère comme uni et identifié à *vous*, à votre existence. C'est ce que nous appelons *rapport d'identité*.

Vous paissez dans nos champs, sans souci, sans alarmes.

Voici une autre proposition.

Vous, en est encore le sujet simple. C'est un pronom substantif, car c'est le nom de la seconde personne, en tant qu'elle est la personne à qui on adresse la parole; comme *roi*, *pape*, sont des noms de personnes, en tant qu'elles possèdent ces dignités. Ensuite, les circonstances font connoître de quel roi ou de quel pape on entend parler. De même ici, les circonstances, les adjoints, font connoître que ce *vous*, ce sont les moutons. C'est se faire une fausse idée des pronoms, que de les prendre pour de simples vice-gérens, et les regarder comme des mots mis à la place des vrais noms. Si cela était, quand les Latins disent *Cérès* pour le *pain*, ou *Bacchus* pour le *vin*; *Cérès* et *Bacchus* seroient des pronoms.

Paissez, est le verbe, dans un sens

neutre, c'est-à-dire, que ce verbe marque ici un état de sujet : il exprime en même-temps l'action et le terme de l'action. Car *vous paisez*, est autant que *vous mangez l'herbe*. Si le terme de l'action étoit exprimé séparément, et qu'on dît *vous paisez l'herbe naissante*, le verbe seroit actif transitif.

Dans nos champs, voilà une circonstance de l'action.

Dans est une proposition qui marque une vue de l'esprit par rapport au lieu. Mais *dans* ne détermine point le lieu : c'est un de ces mots incomplets dont nous avons parlé, qui ne font qu'une partie d'un sens particulier, et qui ont besoin d'un autre mot pour former ce sens. Ainsi *dans* est la préposition, et *nos champs* en est le complément. Alors, ces mots, *dans nos champs*, font un sens particulier, qui entre dans la composition de la préposition. Ces sortes de sens sont souvent exprimés en un seul mot, qu'on appelle adverbe.

Sans souci ; voilà encore une préposition avec son complément : c'est un sens particulier qui fait un *incise*. *Incise* vient

du latin *incisum*, qui signifie coupé. C'est un sens détaché qui ajoute une circonstance de plus à la proposition. Si ce sens étoit supprimé, la proposition auroit une circonstance de moins; mais elle n'en seroit pas moins proposition.

Sans alarmes, est un autre incise.

Aussi-tôt aimés qu'amoureux,

On ne vous force point à répandre des larmes.

Voici une nouvelle période: elle a deux membres.

Aussi-tôt aimés qu'amoureux, c'est le premier membre, c'est-à-dire, le premier sens partiel, qui entre dans la composition de la période.

Il y a ici ellipse, c'est-à-dire, que pour faire la construction pleine, il faut suppléer des mots que la construction usuelle supprime, mais dont le sens est dans l'esprit.

Aussi-tôt aimés qu'amoureux; c'est-à-dire, *comme vous êtes aimés aussi-tôt que vous êtes amoureux.*

Comme, est ici un adverbe relatif, qui sert au raisonnement, et qui doit avoir

un corrélatif, *comme*, c'est-à-dire, et *parce que vous êtes*, etc.

Vous, est le sujet; *êtes aimés aussitôt*, est l'attribut. *Aussi-tôt* est un adverbe relatif de temps, *dans le même temps*.

Que, autre adverbe de temps; c'est le corrélatif d'*Aussi-tôt*. *Que* appartient à la proposition suivante, *que vous êtes amoureux*: ce *que* vient du latin, *in quo*, dans lequel, *cum*.

Vous êtes amoureux; c'est la proposition corrélatrice de la précédente.

On ne vous force point à répandre des larmes. Cette proposition est la corrélatrice du sens total des deux propositions précédentes.

On, est le sujet de la proposition. *On* vient de *homo*. Nos pères disoient *hom*, *non y a hom sur la terre* (1). *On*, se prend dans un sens indéfini, indéterminé, *une personne quelconque, un individu de votre espèce*.

Ne vous force point à répandre des lar-

(1) Voyez Borel au mot *Hom*.

mes. Voilà tout l'attribut : c'est l'attribut total : c'est ce qu'on juge de *On*.

Force, est le verbe qui est dit de *on* : c'est pour cela qu'il est au singulier, et à la troisième personne.

Ne point : ces deux mots font une négation ; ainsi la proposition est négative. Voyez ce que nous disons de *point*, en parlant de l'*ARTICLE*, vers la fin.

Vous. Ce mot, selon la construction usuelle, est ici avant le verbe ; mais, selon l'ordre de la construction des vues de l'esprit, *vous* est après le verbe, puisqu'il est le terme ou l'objet de l'action de forcer.

Cette transposition du pronom n'est pas en usage dans toutes les langues. Les Anglois disent, *I dress my self* ; mot-à-mot, *j'habille moi-même*. Nous disons *je m'habille*, selon la construction usuelle ; ce qui est une véritable inversion, que l'habitude nous fait préférer à la construction régulière. On lit trois fois, au dernier chapitre de l'Évangile de Saint-Jean, *Simon, diligis me ! Simon, amas me ? Pierre, aimez - vous moi !* Nous disons *Pierre, m'aimez-vous !*

La plupart des étrangers qui viennent du nord, disent *j'aime vous, j'aime lui*; au lieu de dire, *je vous aime, je l'aime*, selon notre construction usuelle.

A répandre des larmes. Répandre des larmes; ces trois mots font un sens total, qui est le complément de la préposition *à*. Cette préposition met le sens total en rapport avec force, *forcer à, cogere ad*. Virgile a dit, *Cogitur ire ad lacrymas* (1), et *Vocant ad lacrymas* (2).

Répandre des larmes. Des larmes n'est pas ici le complément immédiat de *répandre*. *Des larmes* est ici dans un sens partitif. Il y a ellipse d'un substantif générique, *répandre une certaine quantité de les larmes*; ou, comme disent les Poètes latins, *Imbrem lacrymarum, une pluie de larmes*.

Vous ne formez jamais d'inutiles desirs.

Vous, est le sujet de la proposition. Les autres mots sont l'attribut. *Formez*, est le verbe, à la seconde personne du présent de l'indicatif.

(1) *Æn. l. IV. v. 413.*

(2) *L. XI. v. 96.*

Ne, est la négation, qui rend la proposition négative. *Jamais* est un adverbe de temps. *Jamais*, *en aucun temps*. Ce mot vient de deux mots latins, *jam* et *magis*.

D'inutiles desirs. C'est encore un sens partitif. *Vous ne formez jamais certains desirs, quelques desirs qui soient du nombre des desirs inutiles*.

D'inutiles desirs. Quand le substantif et l'adjectif sont ainsi le déterminant d'un verbe, ou le complément d'une préposition dans un sens affirmatif, si l'adjectif précède le substantif, il tient lieu d'article, et marque la sorte ou espèce. *Vous formez d'inutiles desirs*. On qualifie *d'inutiles*, les desirs que vous formez. Si au contraire, le substantif précède l'adjectif, on lui rend l'article; c'est le sens individuel: *Vous formez des desirs inutiles*. On veut dire que les desirs particuliers ou singuliers que vous formez, sont du nombre *de les desirs inutiles*. Mais dans le sens négatif, on diroit, *Vous ne formez jamais, pas, point, de desirs inutiles*. C'est alors le sens spécifique. Il ne s'agit point de déterminer tels ou tels desirs singuliers. On ne fait que marquer l'espèce ou sorte de desirs que vous formez.

Dans vos tranquilles cœurs l'amour suit la nature.

La construction est : *L'amour suit la nature dans vos cœurs tranquilles.* *L'amour*, est le sujet de la proposition, et par cette raison il précède le verbe. *La nature*, est le terme de l'action, de *suit*, et par cette raison ce mot est après le verbe. Cette position est dans toutes les langues, selon l'ordre de l'énonciation et de l'analyse des pensées. Mais lorsque cet ordre est interrompu par des transpositions, dans les langues qui ont des cas, il est indiqué par une terminaison particulière, qu'on appelle *accusatif*. En sorte qu'après que toute la phrase est finie, l'esprit remet le mot à sa place.

Sans ressentir ses maux, vous avez ses plaisirs.

Construction, *Vous avez ses plaisirs, sans ressentir ses maux, Vous*, est le sujet : Les autres mots sont l'attribut.

Sans ressentir ses maux est une préposition, dont *ressentir les maux* est le complément. *Ressentir ses maux*, est un sens particulier, équivalent à un nom. *Ressentir*, est ici un nom verbal. *Sans ressentir*, est une préposition implicite, *sans que vous*

ressentiez. Ses maux, est après l'infinitif *ressentir*, parce qu'il en est le déterminant. Il est le terme de l'action de *ressentir*.

*L'ambition, l'honneur, l'intérêt, l'imposture,
Qui font tant de maux parmi nous,
Ne se rencontrent point chez vous.*

Voilà la proposition principale.

L'ambition, l'honneur, l'intérêt, l'imposture: c'est là le sujet de la proposition. Cette sorte de sujet est appelé *sujet multiple*, parce que ce sont plusieurs individus, qui ont un attribut commun. Ces individus sont ici des individus métaphysiques, des termes, abstraits à l'imitation d'objets réels.

Ne se rencontrent point chez vous; c'est l'attribut. On pouvoit dire, *l'ambition ne se rencontre point chez vous, l'honneur ne se rencontre point chez vous, l'intérêt, etc.* ce qui auroit fait quatre propositions. En rassemblant les divers sujets dont on veut dire la même chose, on abrège le discours, et on le rend plus vif.

Qui font tant de maux parmi nous.

C'est la proposition incidente. *Qui*, en est le sujet. C'est le pronom relatif. Il rappelle à l'esprit *l'ambition, l'honneur, l'intérêt, l'imposture*, dont on vient de parler

Font tant de maux parmi nous. C'est l'attribut de la proposition incidente.

Tant de maux; c'est le déterminant de *font*; c'est le terme de l'action de *font*.

Tant, vient de l'adjectif *tantus, a, um*. *Tant*, est pris ici substantivement. *Tantum malorum, tantum χρῆμα malorum*; une si grande quantité de maux.

De maux, est le qualificatif de *tant*. C'est un des usages de la préposition *de*, de servir à la qualification.

Maux, est ici dans un sens spécifique, indéfini, et non dans un sens individuel. Ainsi, *maux* n'est pas précédé de l'article *les*.

Parmi nous, est une circonstance de lieu. *Nous*, est le complément de la préposition *parmi*.

*Cependant, nous avons la raison pour partage ;
Et vous en ignorez l'usage.*

Voilà deux propositions liées entre elles, par la conjonction *et*. *Cependant*, adverbe,

ou conjonction adversative, c'est-à-dire, qui marque restriction ou opposition, par rapport à une autre idée ou pensée. Ici cette pensée est, *Nous avons la raison; cependant malgré cet avantage, les passions font tant de maux parmi nous.* Ainsi, *cependant* marque opposition, contrariété, entre *avoir la raison*, et *avoir des passions*. Il y a donc ici une de ces propositions que les logiciens appellent *adversative* ou *discrétive*.

Nous, est le sujet; *avons la raison pour partage*, est l'attribut.

La raison pour partage. L'auteur pouvoit dire, *la raison en partage*: mais alors il y auroit eu un bâillement ou *hiatus*, parce que *la raison* finit par la voyelle nazale *on*, qui auroit été suivie de *en*. Les Poètes ne sont pas toujours si exacts, et redoublent l'*n* en ces occasions; *la raison-n-en partage*: ce qui est une prononciation vicieuse. D'un autre côté, en disant, *pour partage*, la rencontre de ces deux syllabes, *pour*, *par*, est désagréable à l'oreille.

Vous en ignorez l'usage. *Vous*, est le sujet, *en ignorez l'usage*, est l'attribut.

Ignorez, est le verbe. *L'usage*, est le déterminant de *ignorez*, c'est le terme de la signification d'*ignorer*: c'est la chose ignorée; c'est le mot qui détermine *ignorez*.

En, est une sorte d'adverbe pronominal. Je dis que *en* est une sorte d'adverbe, parce qu'il signifie autant qu'une préposition et un nom. *En, inde, de cela; de la raison. En*, est un adverbe pronominal, parce qu'il n'est employé que pour réveiller l'idée d'un autre mot; *Vous ignorez l'usage de la raison.*

Innocens animaux, n'en soyez point jaloux:

C'est ici une énonciation à l'impératif.

Innocens animaux. Ces mots ne dépendent d'aucun autre qui les précède, et sont énoncés sans articles. Ils marquent, en pareil cas, la personne à qui l'on adresse la parole.

Soyez, est le verbe à l'impératif. *Ne point*, est la négation.

En, de cela, de ce que nous avons la raison pour partage.

Jaloux est l'adjectif. C'est ce qu'on dit que les animaux ne doivent pas être. Ainsi, selon la pensée, *jaloux* se rapporte

à *animaux*, par rapport d'identité, mais négativement; *ne soyez pas jaloux*.

Ce n'est pas un grand avantage.

Ce, pronom de la troisième personne. *Hoc, ce, cela*, à savoir que, *nous avons la raison, n'est pas un grand avantage.*

Cette fière raison, dont on fait tant de bruit, Contre les passions n'est pas un sûr remède.

Voici proposition principale, et proposition incidente.

Cette fière raison n'est pas un remède sûr contre les passions; Voilà la proposition principale.

Dont on fait tant de bruit: c'est la proposition incidente.

Dont, est encore un adverbe pronominal, *de laquelle, touchant laquelle. Dont* vient du mot *unde*, par mutation ou transposition de lettres, dit Nicot, Nous nous en servons pour *duquel, de laquelle, de qui, de quoi*.

On, est le sujet de cette proposition incidente.

Fait tant de bruit, en est l'attribut. *Fait*, est le verbe. *Tant de bruit*, est le déter-

minant de fait. *Tant de bruit, tantum
 χρῆμα jactationis, tantam rem jactationis.*

Un peu de vin la trouble:

Un peu : *peu* est un substantif : *parum vini* ; *une petite quantité de vin*. On dit, *le peu*, *de peu*, *à peu*, *pour peu*. *Peu*, est ordinairement suivi d'un qualificatif. *De vin*, est le qualificatif de *peu*. *Un peu* ; *un* et *le* sont des adjectifs prépositifs qui indiquent des individus. *Le* et *ce* indiquent des individus déterminés ; au lieu que *un* indique un individu indéterminé : il a le même sens que *quelque*. Ainsi *un peu* est bien différent de *le peu* : celui-ci précède l'individu déterminé, et l'autre l'individu indéterminé.

Un peu de vin. Ces quatre mots expriment une idée particulière qui est le sujet de la proposition.

La trouble, c'est l'attribut. *Trouble*, est le verbe. *La*, est le terme de l'action du verbe. *La*, est un pronom de la troisième personne c'est-à-dire, que *la* rappelle l'idée de la personne ou de la chose dont on a parlé : *Trouble la elle, la raison*.

Un enfant (l'amour) la séduit.

C'est

C'est la même construction que dans la proposition précédente.

*Et déchirer un cœur, qui l'appelle à son aide.
Est tout l'effet qu'elle produit.*

La construction de cette petite période mérite attention. Je dis période, grammaticalement parlant, parce que cette phrase est composée de trois propositions grammaticales : car il y a trois verbes à l'indicatif, *appelle*, *est*, *produit*.

Déchirer un cœur est tout l'effet : c'est la première proposition grammaticale, c'est la proposition principale.

Déchirer un cœur, c'est le sujet énoncé par plusieurs mots, qui font un sens qui pourroit être énoncé par un seul mot, si l'usage en avoit établi un. *Trouble*, *agitation*, *repentir*, *remors*, sont à-peu-près les équivalens de *déchirer un cœur*.

Déchirer un cœur est donc le sujet ; et *est tout l'effet*, c'est l'attribut.

Qui l'appelle à son aide ; c'est une proposition incidente.

Qui, en est le sujet : ce *qui* est le produit relatif qui rappelle, *cœur*.

L'appelle à son aide, c'est l'attribut de

qui ; la, est le terme de l'action d'appelle : appelle elle, appelle la raison.

Qu'elle produit, elle produit lequel effet ; c'est la troisième proposition.

Elle, est le sujet, *elle* est un pronom qui rappelle *raison*.

Produit que, c'est l'attribut d'*elle*. *Que* est le terme de *produit*. C'est un pronom qui rappelle *effet*.

Que étant le déterminant, ou terme de l'action de *produit*, est après *produit*, dans l'ordre des pensées, et selon la construction simple : mais la construction usuelle l'énonce avant *produit* ; parce que le *que* étant un relatif conjonctif, il rappelle *effet*, et joint, *elle produit*, avec *effet*. Or, ce qui joint, doit être entre deux termes. La relation en est plus aisément aperçue, comme nous l'avons déjà remarqué.

Voilà trois propositions grammaticales ; mais logiquement, il n'y a là qu'une seule proposition.

Et déchirer un cœur qui l'appelle à son aide : ces mots font un sens total, qui est le sujet de la proposition logique.

Est tout l'effet qu'elle produit : voilà

un autre sens total, qui est l'attribut. C'est ce qu'on dit *de déchirer un cœur.*

*Toujours impuissante et sévère,
Elle s'oppose à tout et ne surmonte rien.*

Il y a encore ici ellipse, dans le premier membre de cette phrase. La construction pleine est: *La raison est toujours impuissante et sévère. Elle s'oppose à tout, parce qu'elle est sévère; et elle ne surmonte rien, parce qu'elle est impuissante.*

Elle s'oppose à tout, ce que nous voudrions faire qui nous seroit agréable. *Opposer*, *ponere ob*, *poser devant*, *s'opposer*, *opposer soi*, *se mettre devant comme un obstacle*. *Se*, est le terme de l'action *d'opposer*. La construction usuelle le met avant son verbe, comme *me*, *te*, *le*, *que*, etc. à *tout*; Cicéron a dit, *Opponere ad*.

Ne surmonte rien. *Rien*, est ici le terme de l'action *de surmonte*. *Rien*, est toujours accompagné de la négation exprimée ou sous-entendue. *Rien*, *nullam rem*.

Sur toutes riens garde ces points. Me-hun, au Testament: où vous voyez que *sur toutes riens*, veut dire, sur toutes choses.

*Sous la garde de votre chien,
 Vous devez beaucoup moins redouter la colère
 Des loups cruels et ravissans,
 Que, sous l'autorité d'une telle chimère,
 Nous ne devons craindre nos sens.*

Il y a ici ellipse et synthèse. La synthèse se fait lorsque les mots se trouvent exprimés ou arrangés selon un certain sens que l'on a dans l'esprit.

De ce que (*ex eo quod, propterea quod*) vous êtes-sous la garde de votre chien, vous devez redouter la colère des loups cruels et ravissans, *beaucoup moins*; au lieu que nous, qui ne sommes que sous la garde de la raison, qui n'est qu'une chimère, nous n'en devons pas craindre nos sens *beaucoup moins*.

Nous n'en devons pas moins craindre nos sens: voilà la synthèse ou syllepse, qui attire le *ne* dans cette phrase.

La colère des loups. La poésie se permet cette expression. L'image en est plus noble et plus vive. Mais ce n'est pas par colère, que les loups et nous mangeons les moutons. Phèdre a dit, *fauce improbâ*; et la Fontaine a dit, *la faim*.

Beaucoup moins, multò minus: c'est

une expression adverbiale, qui sert à la comparaison, et qui, par conséquent, demande un corrélatif, *que*, etc. *Beaucoup moins, selon un coup moins beau, moins grand* Voyez ce que nous disons de *BEAUCOUP*, en parlant de l'article.

*Ne vaudroit-il pas mieux vivre, comme vous faites,
Dans une douce oisiveté.*

Voilà une proposition qui fait un sens incomplet, parce que la corrélatrice n'est pas exprimée : mais elle va l'être dans la période suivante, qui a le même tour.

Comme vous faites, est une proposition incidente.

Comme, adverbe. *Quomodo* : à la manière que vous le faites.

*Ne vaudroit-il pas mieux être, comme vous êtes,
Dans une heureuse obscurité
Que d'avoir sans tranquillité,
Des richesses, de la naissance,
De l'esprit et de la beauté.*

Il n'y a dans cette période, que deux propositions relatives, et une incidente.

Ne vaudroit-il pas mieux être, comme vous êtes, dans une heureuse obscurité : c'est la première proposition relative, avec l'incidente, *comme vous êtes*.

Notre syntaxe marque l'interrogation, en mettant les pronoms personnels après le verbe, même lorsque le nom est exprimé. *Le Roi ira-t-il à Fontainebleau? Aimez-vous la vérité? Irai-je?*

Voici quel est le sujet de cette proposition. *Il, Illud, ceci*, à savoir, être dans une heureuse obscurité; sens total énoncé par plusieurs mots équivalens à un seul. Ce sens total est le sujet de la proposition.

Ne vaudroit-il pas mieux! Voilà l'attribut, avec le signe de l'interrogation. Ce *ne* interrogatif nous vient des Latins, *Egone, adeone, superatne, jamne vides! Voyez-vous! Ne voyez-vous pas!*

Que, quam. C'est la conjonction ou particule, qui lie la proposition suivante; en sorte que la proposition précédente et celle qui suit, sont les deux corrélatives de la comparaison.

Que la chose, l'agrément d'avoir, sans tranquillité, l'abondance des richesses, l'avantage de la naissance, de l'esprit et de la beauté. Voilà le sujet de la proposition corrélatrice.

Ne vaut, qui est sous-entendu, en est l'attribut. *Ne*, parce qu'on a dans l'esprit,

ne vaut pas tant que votre obscurité vaut.

*Ces prétendus trésors, dont on fait vanité,
Valent moins que votre indolence.*

Ces prétendus trésors valent moins; voilà
une proposition grammaticale relative.

Que votre indolence ne vaut; voilà la
corrélative.

Votre indolence n'est pas dans le même cas : elle ne vaut pas ce *moins* : elle vaut bien davantage.

Dont on fait vanité, est une proposition incidente : *On fait vanité desquels*, à cause desquels. On dit, *faire vanité, tirer vanité de, dont*, desquels. *On fait vanité* : ce mot *vanité* entre dans la composition du verbe, et ne marque pas une telle vanité en particulier ; ainsi il n'y a point d'articles.

Ils nous livrent sans cesse à des soins criminels.

* *Ils* (ces trésors, ces avantages) : *Ils* est le sujet.

Livrent nous sans cesse à, etc. c'est l'attribut.

A des soins criminels ; c'est le sens partitif ; c'est-à-dire, que les soins auxquels ils nous livrent, sont du nombre des *soins*

criminels; ils en font partie. Ces prétendus avantages nous livrent à certains soins, à quelques soins, qui sont de la classe des *soins criminels*.

Sans cesse, façon de parler adverbiale, *fine ulla intermissione*.

Par eux, plus d'un remors nous ronge.

Plus d'un remors, voilà le sujet complexe de la proposition.

Ronge nous par eux, à l'occasion de ces trésors; c'est l'attribut.

Plus d'un remors. *Plus*, est ici le substantif, et signifie *une quantité de remors plus grande que celle d'un seul remors*.

Nous voulons les rendre éternels,
Sans songer qu'eux et nous passerons comme un songe.

Nous, est le sujet de la proposition.

Voulons les rendre éternels, sans songer, etc. c'est l'attribut logique.

Voulons, est un verbe actif. Quand on veut, on veut quelque chose; *les rendre éternels, rendre ces trésors éternels*: ces mots forment un sens, qui est le terme de l'action de *voulons*: c'est la chose que nous voulons.

Sans songer qu'eux et nous passeront comme un songe.

Sans songer. *Sans*, préposition. *Songer*, est pris ici substantivement. C'est le complément de la préposition *sans*; *sans la pensée que*. *Sans songer* peut aussi être regardé comme une proposition implicite: *sans que nous songions*.

Que, est ici une conjonction, qui unit à *songer*, la chose à quoi l'on ne songe point.

Eux et nous passerons comme un songe. Ces mots forment un sens total, qui exprime la chose à quoi l'on devrait songer. Ce sens total est énoncé dans la forme d'une proposition; ce qui est ordinaire en toutes les langues. *Je ne sais qui a fait cela*, *Nescio quis fecit*; *Quis fecit* est le terme ou l'objet de *nescio*: *Nescio hoc*, nempè, *quis fecit*.

Il n'est dans ce vaste univers,

Rien d'assuré, rien de solide.

Il, illud, nempè, *ceci*, à savoir, *rien d'assuré, rien de solide*. *Quelque chose d'assuré, quelque chose de solide*: voilà le sujet de la proposition. *N'est (pas)*

dans ce vaste univers; en voilà l'attribut. La négation ne rend la proposition négative.

D'assuré. Ce mot est pris ici substantivement: *Ne hilum quidem certi.* *D'assuré* est encore ici dans un sens qualificatif, et non dans un sens individuel; et c'est pour cela qu'il n'est précédé que de la préposition *de*, sans article.

*Des choses d'ici bas la Fortune décide,
Selon ses caprices divers.*

La Fortune, sujet simple, terme abstrait personnifié: c'est le sujet de la proposition. Quand nous ne connoissons pas la cause d'un événement, notre imagination vient au secours de notre esprit, qui n'aime pas à demeurer dans un état vague et indéterminé. Elle le fixe à des fantômes qu'elle réalise, et auxquels elle donne des noms, *Fortune, Hasard, Bonheur, Malheur.*

Décide des choses d'ici bas, selon ses caprices divers. C'est l'attribut complexe.

Des choses, de les choses: de signifie ici *touchant.*

D'ici bas détermine *choses.* *Ici bas* est pris substantivement.

Selon ses caprices divers, est une ma-

nière de décider. *Selon*, est la préposition. *Ses caprices divers*, est le complément de la préposition.

*Tout l'effort de notre prudence
Ne peut nous dérober au moindre de ses coups.*

Tout l'effort de notre Prudence, voilà le sujet complexe: *de notre prudence* détermine l'effort, et le rend sujet complexe. *L'effort de* est un individu métaphysique, et par imitation; comme un tel homme ne peut, de même *tout l'effort ne peut*.

Ne peut dérober nous; et selon la construction usuelle, *nous dérober*.

Au moindre, à *le moindre*; à, est la préposition; *le moindre*, est le complément de la préposition.

Au moindre de ses coups; au moindre coup de ses coups. *De ses coups*, est dans le sens partitif.

Paissez, moutons, paissez sans règle et sans science.

*Malgré la trompeuse apparence,
Vous êtes plus heureux et plus sages que nous.*

La trompeuse apparence, est ici un individu métaphysique personnifié.

Malgré. Ce mot est composé de l'adjectif *mauvais*, et du substantif *gré*, qui se prend pour *volonté*, *goût*. Avec le *mauvais gré de*, en retranchant le *de*, à la manière de nos pères, qui supprimoient souvent cette préposition, comme nous l'avons observé en parlant du rapport de détermination. Les anciens disoient *maugré*; puis on a dit *malgré*. *Malgré moi*, avec le *mauvais gré de moi*; *Cum mea mala gratia, me invito*. Aujourd'hui on fait de *malgré* une préposition. *malgré la trompeuse apparence*, qui ne cherche qu'à en imposer et à nous en faire accroire, vous êtes; au fond et dans la réalité, plus heureux et plus sages que nous ne le sommes.

Tel est le détail de la construction des mots de cette Idylle. Il n'y a point d'ouvrage, en quelque langue que ce puisse être, qu'on ne pût réduire aux principes que je viens d'exposer, pourvu que l'on connût les signes des rapports des mots en cette langue, et ce qu'il y a d'arbitraire, qui la distingue des autres.

Au reste, si les observations que j'ai faites paroissent trop métaphysiques à quel-

ques personnes, peu accoutumées peut-être à réfléchir sur ce qui se passe en elles-mêmes; je les prie de considérer qu'on ne sauroit traiter raisonnablement de ce qui concerne les mots; que ce ne soit relativement à la forme que l'on donne à la pensée, à l'analyse que l'on est obligé d'en faire par la nécessité de l'élocution, c'est-à-dire, pour la faire passer dans l'esprit des autres; et dès-lors on se trouve dans le pays de la Métaphysique. Je n'ai donc pas été chercher de la Métaphysique, pour en amener dans une contrée étrangère, je n'ai fait que montrer ce qui est dans l'esprit, relativement au discours et à la nécessité de l'élocution. C'est ainsi que l'anatomiste montre les parties du corps humain, sans y en ajouter de nouvelles. Tout ce qu'on dit des mots, qui n'a pas une relation directe avec la pensée, ou avec la forme de la pensée; tout cela, dis-je, n'excite aucune idée nette dans l'esprit. On doit connoître la raison des règles de l'élocution, c'est-à-dire, de l'art de parler et d'écrire, afin d'éviter les fautes de la construction, et pour acquérir l'habitude de s'énoncer avec une

exactitude raisonnable qui ne contraigne point le génie.

Il est vrai que l'imagination auroit été plus agréablement amusée, par quelques réflexions sur la simplicité et la vérité des images, aussi bien que sur les expressions fines et naïves ; par lesquelles cette illustre Dame peint si bien le sentiment.

Mais, comme la *construction simple* et nécessaire, est la base et le fondement de toute *construction usuelle et élégante* que les pensées les plus sublimes, aussi bien que les plus simples, perdent leur prix, quand elles sont énoncées par des phrases irrégulières ; et que d'ailleurs le public est moins riche en observations sur cette *construction* fondamentale, j'ai cru qu'après avoir tâché d'en développer les véritables principes, il ne seroit pas inutile d'en faire l'application sur un ouvrage aussi connu et aussi généralement estimé que l'est l'Idylle des *Moutons* de Madame Deshoulières.

I N V E R S I O N

PAR DU MARS AIS.

SPURIUS Carvulus étoit devenu boiteux , d'une blessure qu'il avoit reçue dans un combat. Il se faisoit une sorte de honte de paroître en public en cet état. Que ne vous montrez – vous , mon fils , lui dit sa mère ; à chaque pas que vous ferez , vous vous ressouviendrez de votre valeur.

Voici comme Cicéron fait parler cette femme respectable.

Quin prodis , mi Spuri? ut quotiescumque gradum facies , toties tibi tuarum virtutum veniat in mentem. Cic. de. Orat. II. LXI.

Bornons-nous à la dernière proposition *toties tibi tuarum virtutum veniat in mentem.*

Je veux expliquer cette proposition à

un jeune homme , et suivre la méthode de M. Pluche, et de M. Chompré (1).

Premièrement. Le premier pas que j'ai à faire, selon M. Pluche, c'est de rapporter nettement en langue vulgaire, ce qui est le sujet de la traduction.

Soit. Je viens de faire ce premier pas.

Le second, c'est de lire et de rendre fidèlement en notre langue, le latin dont on a annoncé le contenu, en un mot, de *traduire* (2).

Ce mot *traduire*, est imprimé en Itatique, je soupçonne là quelque mystère.

Le troisième pas est de relire *de suite* tout le latin, traduit, en donnant à chaque mot le ton, (et le bon ton, p. 160) et l'inflexion de la voix qu'on lui donneroit dans la conversation.

Ces trois premières démarches sont l'affaire du Maître, dit M. Pluche.

C'est précisément ce qui ne me paroît pas assez développé.

Qu'entendez-vous dans le second pas, lire, et rendre fidèlement en notre langue le latin,

(1) Page 154.

(2) Page 155.

qu'est-ce que ce *fidèlement* et ce *traduire* ?

Ce qui fait ma difficulté, c'est que dans votre troisième pas vous dites que le Maître doit relire *de suite* tout le latin traduit. Cela semble supposer que dans le second procédé, il n'a pas lu *de suite* le latin, qu'il l'a décomposé, qu'il en a fait la construction et qu'il l'a expliqué littéralement et mot à mot. C'est-là vraisemblablement ce que vous avez entendu par votre *traduire*, en Italique. En effet, que feroit le Maître dans ce second pas, qui fût différent de ce que vous voulez qu'il fasse dans le troisième, où il n'a qu'à relire *de suite* tout le latin traduit.

Les Maîtres de pratiques m'entendront bien.

Si mes soupçons sont fondés, le Maître, dans son second procédé, a fait la construction, et il a traduit mot à mot.

En ce cas, je suis ravi de me trouver de même sentiment avec M. Pluche, et avec M. Choisy. La seule différence qu'il y aura entre nous, c'est que ces Messieurs veulent seulement que le Maître parle, au lieu que je donne par écrit toute la besogne faite, tant pour le soulagement des

Maitres, que pour faciliter l'étude et la répétition à l'Écolier, qui trouve même de quoi s'occuper utilement quand il n'est pas sous les yeux du Maître.

Mais poursuivons l'application de la méthode de ces Messieurs, sur la phrase de Cicéron, que j'ai prise pour exemple.

Nous venons de voir ce que M. Pluche veut que le Maître fasse, voici ce qu'il prescrit au Disciple.

Me voici à ma place, reprenons notre phrase de Cicéron; *Toties tibi tuarum virtutum veniat in mentem.*

M. Pluche (1) veut que moi, disciple, je répète la traduction sans déranger l'ordre des mots latins. Je dirai donc, selon les modèles que M. Chompré en donne (2), *autant de fois, à toi, de tes vertus, vienne, dans l'esprit.*

Mais n'est-ce pas là un françois bien extraordinaire, où il n'y a ni grammaire, ni bon usage. *De tes vertus* au pluriel, *viene* au singulier, on n'y entend rien.

N'est-ce pas là accoutumer un enfant à

(1) Page 155.

(2) Page 40 de la Syntaxe.

un mauvais goût ? N'est-ce pas exciter dans son esprit une idée exemplaire, qui sera pour lui un mauvais modèle, une règle fausse.

La première et longue habitude du mal, a des suites aussi facheuses en fait de langues, qu'en fait de mœurs. C'est faire parler limosin ou auvergnac à un jeune Espagnol, dans l'intention de le perfectionner ensuite à Versailles. Que ne commencez-vous par l'amen. r à Versailles. S'il y est sédentaire, vous le prendrez bientôt pour un jeune François; il n'entendra que le langage de Versailles, et retiendra aussi bien le bon françois, qu'il auroit retenu le mauvais; et ne sera jamais réduit à se défaire des tours et des accens limosins.

Rendons plus de justice à ces Messieurs. M. Chompré nous donne quelques passages latins, qu'il explique ensuite à sa manière, par exemple celui-ci tiré des Tusculanes de Cicéron, I, C. 15.

Phidias sui similem speciem inclusit in Clypeo Minervæ cum scribere non liceret. (1)

(1) De la Syntaxe, page 52.

M. Chompré explique ce passage ; (1) premièrement selon le tour latin en ces termes.

Phidias , de soi , le semblable portrait , enferma , dans le bouclier de Minerve , lorsque d'y graver son nom , il n'était pas permis.

Ce françois , à la vérité , est pis que l'auvergnac et le limosin , mais l'Auteur n'a d'abord d'autre vue que de donner à son disciple un françois qui ne soit que l'image du latin.

Il est important d'observer ici que le pur auvergnac et le pur limosin , ne conduisent ni au françois , ni au latin , l'application qu'on en feroit contre M. Chompré ne seroit pas juste. Le jeune Espagnol dont parle M. Pluche , après avoir appris pendant quelques années l'auvergnac ou le limosin , n'en seroit que plus reculé par rapport au bon françois , au-lieu que le mauvais françois qui répond au bon latin , conduit à l'intelligence de ce latin.

Mais de plus , à côté de ce françois barbare , M. Chompré met le françois

(1) De la Syntaxe française , Page 40.

usuel et régulier qui fait encore mieux entendre le sens.

Phidias n'ayant pas la liberté d'écrire son nom sur le bouclier de Minerve y grava son propre portrait.

Hé, Messieurs, n'ayons pas deux poids et deux mesures, le françois dont je me sers d'abord dans mes versions interlinéaires n'est que pour expliquer le latin mot à mot, et selon l'ordre significatif de la construction; ce françois, dis-je, n'est-il pas toujours accompagné du françois d'usage, et lorsqu'en 1722 je donnai pour la première fois l'exposition de cette méthode, n'en fis-je pas l'application sur le poëme séculaire d'Horace avec ce double françois, et ne suis-je pas autorisé à dire que j'en ai eu la pensée long-temps avant vous: mais permettez-moi de vous dire que vous n'avez pas voulu vous donner la peine de la saisir cette méthode; c'est ce que je vais tâcher de développer.

Votre grand principe, votre marche, votre point d'appui (1); c'est qu'il faut toujours laisser les mots latins dans la

(1) Avert. page ix.

à Marcellus, si cet Orateur avoit énoncé les objets de ses idées selon l'ordre dont parle M. Batteux; en se contentant de les nommer sans leur donner aucune autre modification; il n'auroit excité aucun sens dans l'esprit de ses auditeurs.

Diuturnum, silentium, finis, hodiernus, dies, afferre.

On n'auroit rien compris à ce langage. Pourquoi? parce que les mots y marquent à la vérité ce qu'ils signifient, mais ils le marquent sans indiquer aucune liaison, aucune dépendance, aucun enchaînement, en un mot aucun rapport réciproque. Or, ce n'est que par ces rapports que les mots font un sens; et l'on n'entend ce sens que parce que l'on connoît les signes de ces rapports. Ainsi, à parler exactement, on ne peut pas dire que dans cette phrase Cicéron n'ait présenté que les objets pris- qu'il les a présentés avec le signe destiné par l'usage de sa langue à marquer les vues de l'esprit, sous lesquelles il vouloit que ces mots fussent considérés, sous lesquelles ils le sont en effet; quand l'Orateur

a prononcé toute la phrase, l'esprit de celui qui a entendu, les place par un simple regard, dans l'ordre significatif.

Diuturni silentii finem hodiernus dies attulit.

L'auditeur qui entend la langue latine entend 1.^o que ce sont les terminaisons qui sont le signe des divers rapports que les mots ont entr'eux, et que ces terminaisons ont leur destination particulière; ce que l'usage, plus que la Grammaire a appris à tous ceux qui savent la langue.

Lorsque les terminaisons toutes seules ne suffisent pas pour exprimer certaines vues de l'esprit, on a recours aux prépositions; la préposition du datif suffira pour marquer que j'ai donné ou dit telle chose à mon père, *dedi* ou *dixi patri*; mais il n'y a aucune terminaison en latin qui puisse me servir pour marquer que j'ai fait ou dit telle chose devant mon père ou pour mon père, j'aurai donc recours alors à une préposition *feci*, ou *dixi coram patre*, ou *propter patrem*, ainsi les prépositions suppléent aux défauts des cas, et les emportent la valeur des prépositions.

II. Les mots n'ont entr'eux de relation.

grammaticale selon leurs diverses terminaisons, que dans la même proposition ; ou, ce qui est la même chose, les mots ne sont construits grammaticalement que selon les rapports qu'ils ont entr'eux dans la même proposition.

III. Chaque pensée particulière est un tout séparé qui a pour signe une proposition, et cette proposition est énoncée en plus ou moins de mots ; selon l'usage de la langue. Ces mots sont comme les parties de la pensée que chaque langue divise en sa manière.

IV. L'enchaînement des mots entre eux ne peut être aperçu en quelque langue que l'on s'exprime, qu'après qu'on a énoncé explicitement ou implicitement tous les mots qui forment la proposition ou la période.

Ainsi dans cette phrase de Cicéron : *Diuturni silentii finem hodiernus dies attulit*. Je ne puis entendre le sens qu'après que j'ai lu *attulit*.

Si j'entends le sens, c'est une preuve que 1.^o je sais la signification des mots ; 2.^o que j'aperçois la dépendance et la suite des rapports que ces mots ont entre eux : je vois que *silentium*, change ici la

terminaison de sa première dénomination en celle d'un cas oblique dont je connois la destination ; tout ce qui change, change par autrui, tout changement de terminaison est un effet ; tout effet a une cause. Or je vois ici que *finem* est la seule cause du génitif *diuturni silentii* ; je dis donc *finem diuturni silentii*, non parce que je dirois en françois la fin du silence, mais parce que la cause précède l'effet, et que ce qui est déterminé et modifié, doit être avant ce qui le modifie et le détermine : c'est la priorité de cause. Or, *diuturni silentii* détermine *finem* ; ces deux mots font prendre *finem* dans une acception singulière, il ne s'agit pas de toute fin, mais de la fin du silence que Cicéron gardoit depuis long-temps.

Finem est encore un cas oblique, à cause de *attulit*, et *attulit* a pour raison de sa terminaison *dies hodiernus*.

Ces deux derniers mots conservent la terminaison de leur première détermination, parce qu'ils ne sont précédés d'aucun autre mot qui puisse faire changer cette première détermination. Ce mot *dies* est donc le sujet de la proposition, c'est lui

qui mène le branle, si j'ose parler ainsi.

Je dis donc que si je n'aperçois entre les mots d'une proposition l'enchaînement dont je viens de parler, je n'entends rien au sens. Les mots n'excitent alors aucune pensée dans mon esprit, et c'est en vain qu'ils fatiguent mes yeux ou mes oreilles.

Je dis en second lieu que si j'aperçois la suite et l'enchaînement de ces rapports, j'entends le sens. Or la perception de cette suite de rapports n'est autre chose que la construction aperçue; si vous récitez les mots selon cet enchaînement et cette suite, ce sera la construction prononcée, et si vous l'écrivez, ce sera la construction écrite.

Dites donc tant qu'il vous plaira, que construction est destruction, vous n'avez que ce seul moyen pour entendre le sens d'un Auteur, tel est la base et le fondement de l'harmonie, du nombre et de l'élégance. Tout sens énoncé suppose une construction, parce que toute énonciation suppose des rapports entre les mots.

Construction est destruction, comme le jour est la nuit, comme le cercle est carré, comme l'être est le néant. N'est-ce pas là prendre Martre pour Renard, selon

la noble expression de M. Chompré , p. XIV. Quoi qu'il en soit , amusez votre imagination tant qu'il vous plaira , par de pareilles antithèses , votre propre raison vous démentira ; et vous n'en imposerez qu'à ces hommes vulgaires , qui n'ont jamais appris à penser ni à rechercher les véritables principes des choses.

Ce n'est donc que par la connoissance que j'ai de l'analogie générale de la langue latine , que j'entends un discours latin que je lis pour la première fois ; je n'ai pas besoin que l'on m'explique chaque phrase en particulier tant que je puis y observer cette analogie.

Mais si lorsqu'on m'a montré le latin dans ma jeunesse , on n'a fait que me donner une ample provision de mots , et qu'on ne m'ait pas appris les principes généraux et les signes des rapports que les mots ont entr'eux , quand je trouverai certaines phrases que je ne pourrai pas réduire à l'analogie générale , par exemple *pœnitent me peccati, mea refert, sus Minervam*, etc. alors j'aurai besoin premièrement que l'on m'explique ces phrases d'abord , si l'on veut , par des équivalens , et sans égard à l'analogie , *pœnitent me peccati*, signifie

je me repens de ma faute ; mea refert, veut dire, *il m'importe ; sus Minervam*, qu'un écolier ne s'avise pas de vouloir donner des leçons à son maître.

Mais ensuite on doit, autant qu'il est possible, rapporter ces façons de parler à l'analogie générale, et à la construction régulière, par laquelle seule les mots assemblés ont d'abord fait un sens. Cette construction se découvre par la voix de l'imitation, c'est-à-dire, par des exemples analogues. On trouve *conscientia scelerum mordet eos*, ainsi je dis *conscientia peccati pœnitet me*, le remords de mon péché, le sentiment intérieur que je ressens m'affecte de peine, m'afflige, etc. De même comme on trouve souvent dans Plaute et ailleurs, *quid ad rem meam refert ? Persa*, Act. IV, Sc. III, γ. 44. *Quam ad rem istuc refert*. Plaut. Epidic. Act. II, Sc. II, v. 91. Ainsi par analogie *mea refert*, la construction est *hoc refert ad meâ negotia*. *Sus Minervam*, la construction est *sus docet Minervam*; un cochon, ou un vil animal, veut donner des leçons à Minerve.

Il en est de même de notre *on dit*, de notre *il y a des personnes qui*, etc. sur

quoi il faut observer , que quand on ne pourroit pas démêler l'origine de ces façons de parler , ni les rapporter aux principes généraux , on ne doit pas faire de difficulté de s'en servir , pourvu qu'elles soient autorisées par un usage constant ; mais d'ailleurs elles ne doivent servir ni à introduire des façons de parler irrégulières , ni à faire douter des règles générales , ni à troubler l'analogie de la langue.

Nous avons vu que les différentes terminaisons des mots latins étoient le signe des divers rapports que les mots ont entr'eux , selon la destination de chacune de ces terminaisons , pour achever de développer ce que je pense sur le système de M. Pluche et de M. Chompré , il faut observer qu'en françois , hors peut-être dans les pronoms personnels , nous n'avons ni cas ni déclinaisons , et que nous ne faisons que nommer ; il n'y a que nos verbes qui changent de terminaison : les noms ne reçoivent qu'un léger changement du singulier au pluriel.

Quel est donc le signe dont nous nous servons pour marquer la suite et l'enchaînement des rapports que les mots doivent avoir nécessairement pour faire un sens ?

Car si ce moyen manque, et qu'on ne fasse que nommer, il n'y a plus que des mots qui ne réveillent aucune pensée suivie ; par exemple, si nous ôtons les terminaisons des cas obliques, des mots latins du premier vers de l'Enéide de Virgile, nous n'aurons aucun sens.

*Arma, virque; canere, troja, qui, primus, ab
oræ,*

*Italia, fatum, profugus, Lavina, quæ venire.
Littora.*

Rendons au latin les terminaisons qui sont le signe des rapports réciproques des mots, nous aurons un sens.

*Arma, virumque cano, Trojæ qui primus ab oris
Italiam, fato profugus, Lavina que venit*

Littora.

Dérangez l'ordre qui fait le vers, et l'harmonie, mais sans changer les terminaisons, le sens sera toujours également entendu.

*Cano arma, virumque, qui profugus fato
Venit primus ab oris Trojæ, Italiam, atque
Littora lavina.*

Est-ce la même chose en françois? Non. Parce qu'encore un coup, les terminaisons des noms ne font rien au sens, nous ne

ferons que nommer les objets de nos idées ; et ce qui nous indique les rapports réciproques des mots, c'est leur place, c'est leur position immédiate et successive, qui lie les mots, et qui marque la détermination ou modification que le mot qui suit donne à celui qui le précède. Et si l'harmonie, l'enthousiasme ou la mesure du vers dérange cet ordre et cette suite, il faut que le dérangement soit tel, qu'il ne puisse causer aucune méprise, ni aucune confusion, et qu'une simple vue de l'esprit, puisse aisément considérer les mots dans l'ordre de l'analogie générale de la langue. *Là coule un clair ruisseau.*

J'entends le sens aussi aisément que s'il y avoit *là un clair ruisseau coule.*

De l'amour j'ai toutes les fureurs; l'esprit entend la pensée comme s'il y avoit, selon l'analogie ordinaire, *j'ai toutes les fureurs de l'amour.* Et il ne doit rien y avoir avant ni après les mots de la proposition qui puisse induire l'esprit à donner aux mots un rapport différent de celui qu'on a intention de leur donner.

Ces principes bien entendus, principes certains; voyons laquelle des deux méthodes

élémentaires est la plus raisonnable, la plus sûre et la plus facile à pratiquer, celle de M. Pluche et de M. Chompré; ou celle que je proposai, en 1722.

Avant que d'entrer dans la discussion des preuves que l'on donne, pour faire voir que c'est nous qui renversons l'ordre naturel; je vais tâcher de développer ce qu'on entend ici par *ordre*, par *inversion* et par *naturel*. Je ferai voir en même - temps ce que les anciens grammairiens en ont pensé, et ce que nous devons en penser nous - mêmes; après quoi je passerai aux preuves du système moderne, elles seront alors moins difficiles à éclaircir.

De l'ordre et de l'inversion.

En général *ordre* veut dire arrangement soit des choses, soit des mots.

Quand le mot d'*ordre*, est pris absolument, sans aucune qualification, et qu'on parle d'êtres physiques, on entend que les objets nous sont présentés de manière que nous faisons aisément l'image de l'ensemble et des rapports selon lesquels ces objets sont disposés entr'eux.

Si nous ne pouvons pas nous représenter aisément cet ensemble, et que nous apercevions que les objets ne sont pas disposés suivant la convenance et les rapports qu'ils ont entr'eux, nous disons qu'il y a confusion, dérangement, désordre.

S'il s'agit de Syntaxe ou construction grammaticale, *ordre*, ne se dit pas de tout arrangement des mots; il semble que ces termes *arrangement*, *structure*, aient en grammaire un sens plus étendu que le mot d'*ordre*: on dit la structure d'un discours, l'arrangement des mots d'une phrase.

A l'égard d'*ordre*, il ne se dit à la rigueur que de la construction grammaticale régulière.

Lorsque les anciens grammairiens trouvoient dans les Auteurs, certaines phrases embarrassées, et qu'ils vouloient en éclaircir la construction, ils en rangeoient les mêmes mots d'une autre manière, et selon ce nouvel arrangement, l'esprit avoit moins de peine à apercevoir les rapports des mots corrélatifs. C'est cet arrangement que les anciens appelloient *ordo*, *ordo*; *est*,

disoient-ils. Priscien l'appelle aussi *structura, ordinatio, conjunctio sequentium*.

Il en a fait deux livres, le XVII et le XVIII, qu'il a intitulés, *De Constructione, sive de ordinatione partium orationis*.

Ainsi *ordre* ne signifie pas alors un arrangement quelconque, il ne marque en ces occasions que l'arrangement particulier des mots, selon la suite des signes des rapports qu'ils ont entr'eux pour faire un sens *conjunctio sequentium*, dit Priscien.

Les mots en quelque langue que ce puisse être, ne peuvent exciter de sens dans l'esprit de celui qui lit ou qui écoute; que par la connoissance qu'il a des signes de ces rapports. Connoissance qui s'acquiert ou simplement par usage, c'est-à-dire, par le commerce que l'on a avec les personnes qui parlent une langue; ou bien par la voie de l'étude, de l'instruction et de la lecture.

Le sens total qui résulte de l'assemblage et de la construction des mots, ne peut être entendu, en quelque langue que ce soit, qu'après que toute la proposition est énoncée.

Alors l'esprit par un simple regard, aperçoit toute la suite et l'enchaînement des rapports; c'est cette suite de rapports qu'on appelle simplement *ordre*, et souvent aussi *ordre grammatical*, *ordre naturel*.

Il faut encore observer que l'élocution a trois objets.

Le premier, qu'on peut appeler l'objet primitif ou principal, c'est d'exciter dans l'esprit de celui qui lit ou qui écoute la pensée qu'on a dessein d'exciter. On parle pour être entendu, c'est le premier but de la parole, c'est le premier objet de toute la langue, et en chaque langue il y a un moyen propre établi pour arriver à cette fin indépendamment de toute autre considération.

Les deux autres objets que l'on se propose souvent en parlant, c'est ou de plaire, ou de toucher.

Ces deux objets supposent toujours le premier, il est leur instrument nécessaire, sans lequel les autres ne peuvent arriver à leur but.

Il en est, pour ainsi dire, de la parole, comme d'une jeune personne, veut-elle

plaire, veut-elle toucher et intéresser, il faut qu'elle commence à se faire voir.

Voulez-vous plaire par rithme, par l'harmonie, par le nombre, c'est-à-dire par une certaine convenance de syllabes; par la liaison, l'enchaînement, la mesure ou proportion des mots entr'eux, de façon qu'il en résulte une cadence agréable à l'oreille; soit en prose, soit en vers, il faut que vous commenciez par vous faire entendre.

Les mots les plus sonores, l'arrangement le plus harmonieux, ne peuvent plaire que comme le feroit un instrument de musique; mais ce n'est plus alors plaire par la parole qui est ici uniquement ce dont il s'agit.

Il est également impossible de toucher, et d'intéresser si l'on n'est pas entendu.

Ainsi quoique mon intérêt ou le vôtre soit le motif principal qui me porte à vous adresser la parole, je suis toujours obligé de me faire entendre, et de me servir du moyen établi à cet effet dans la langue connue entre nous.

Ce moyen peut bien être mis en usage par l'intérêt; mais il n'en dépend en aucune

manière, il a pour ainsi dire son être à part, auquel l'intérêt n'influe en rien. C'est ainsi que l'intérêt porte le pilote à se servir de l'aiguille aimantée; mais cette aiguille se meut indépendamment de l'intérêt du pilote.

Ainsi la construction usuelle, c'est-à-dire, celle qui est communément en usage, la construction élégante, aussi bien que la figure, sont toujours subordonnées à la construction analogue d'une langue, elles la supposent toujours; et ce n'est jamais que par cette construction analogue que les mots font un sens, en quelque langue que ce puisse être.

Il y a donc d'abord dans les mots l'arrangement de la construction analogue et nécessaire, en vertu duquel seul on se fait entendre, soit que de plus on veuille plaire ou toucher; c'est cet arrangement que les Grammairiens anciens, et les Grammairiens modernes ont appelé *ordre*; c'est le seul qu'ils reconnoissent quand il ne s'agit que de syntaxe. Et ce n'a jamais été que relativement à cet ordre là que jusqu'ici les Grammairiens ont dit qu'il y avoit, ou qu'il n'y avoit pas *inversion*.

Quand tous les mots d'une phrase sont exprimés, et qu'ils sont rangés selon la suite et l'enchaînement de leurs rapports, on dit qu'il n'y a pas *inversion*. Si les mots ne sont pas rangés selon la suite de leurs rapports il y a *inversion*, c'est-à-dire que l'enchaînement des rapports est ou renversé ou interrompu.

Si tous les mots nécessaires pour rendre la construction pleine et entière ne sont pas exprimés, on ne dit pas pour cela qu'il y ait *inversion*, on dit qu'il y a *ellipse*, c'est-à-dire, suppression, omission de quelque mot, dont l'esprit supplée aisément la valeur. Les ellipses rendent le discours plus vif et plus concis; mais il faut éviter qu'elles ne donnent lieu à quelque équivoque, ou qu'elles ne jettent de l'obscurité dans le discours.

Les ellipses doivent être telles que celui qui lit ou qui écoute entende si aisément le sens, qu'il ne s'aperçoive pas seulement qu'il y ait des mots supprimés dans ce qu'on lui dit. Quand viendrez-vous? demain. Ce seul mot *demain* excite la même idée que si je disois tout au long, *Je reviendrai demain. Et que dois-je être?* dit Prusias.

à Nicomède. *Roi*, lui réplique Nicomède. Voilà une ellipse qui fait entendre à Nicomède, qu'il ne doit écouter que l'intérêt de sa grandeur et de son autorité. La réponse de Nicomède par ce seul mot est bien plus vive et bien plus sublimée que si Nicomède se fût énoncé d'une manière plus étendue.

Ainsi *ellipse* est opposé à construction pleine et entière, et *inversion* à construction selon l'ordre analogue et successif des rapports des mots.

Si je dis *Cano arma virumque*, il n'y a pas d'inversion, la cause précède l'effet. Le mot qui détermine est après celui qui est déterminé, *virum* est un cas oblique, la première dénomination de ce mot, c'est *vir*. Pourquoi prend-il ici une nouvelle terminaison? C'est pour marquer et sa dépendance et son rapport avec *cano*. *Je chante*; eh quoi! *virum*; ainsi *virum* détermine *cano*; et *cano* modifie *virum*; je veux dire qu'il est la cause pourquoi *virum* prend une terminaison qui n'est pas celle de la première dénomination; tout ce qui change, change par autrui.

Tous les mots sont donc dans l'ordre

grammatical. Lorsque je dis *cano arma virumque*, ils sont tous selon la suite immédiate et l'enchaînement successif de leurs rapports.

Ainsi il n'y a point alors d'inversion.

Mais par cet arrangement simple je fais perdre à l'esprit le plaisir qu'il auroit de lever, pour ainsi dire, le voile léger avec lequel l'inversion sembleroit lui cacher le sens.

Au lieu que si j'interromps, avec ménagement pourtant, la suite des mots, sans en changer les-terminaisons, ces terminaisons feront apercevoir à l'esprit l'ordre des rapports des mots, et il croira trouver ainsi comme de lui-même le sens de la phrase.

Je conviens donc que lorsque je dis *cano arma virumque*, ma phrase est bien moins élégante, bien moins vive, et bien moins harmonieuse que si je disois comme Virgile, *arma virumque cano*. Alors il y aura inversion, puisque les mots ne seront pas rangés selon la dépendance et la suite immédiate de leurs rapports. Au contraire, l'effet sera présenté avant la cause, et le modifié avant le mot qui modifie : mais ce dérangement n'a qu'une apparence d'irrégularité, dit Quintilien. Ce Rhéteur le

compare à un acide agréable, qui réveille l'appétit des convives.

Les inversions bien ménagées donnent donc de la grâce au discours, sur-tout dans les langues où les rapports des mots sont indiqués par la destination connue des différentes terminaisons; mais en quelque langue que ce puisse être, les inversions ou transpositions doivent être faciles à démêler. L'esprit veut être occupé; mais d'une occupation douce et facile, et non pas par un travail pénible.

Que l'inversion n'ôte donc jamais à l'esprit le plaisir de se savoir gré d'apercevoir le sens malgré la transposition, et de placer en lui-même, par un simple regard, tous les mots dans l'ordre selon lequel seul ils lui présentent un sens, après que la phrase est finie.

Tout ce que nous venons d'observer, est, au fond, la doctrine des anciens Grammairiens, qui ont écrit dans un temps où la langue latine étoit encore une langue vivante.

Priscien, Grammairien célèbre, qui vivoit au commencement du sixième siècle, a fait un ouvrage bien sec, à la vérité,

mais d'où l'on peut tirer des lumières par rapport à la grammaire. Il s'est donné la peine de faire, ce qu'on appelle encore aujourd'hui, les parties et la construction de chaque premier vers des douze livres de l'Enéide de Virgile.

Cet ouvrage se trouve après le livre XVIII *De constructione*, il a pour titre: *Prisciani Grammatici partitiones versuum XII Æneidos principalium*. Il est par demandes et par réponses. On lit d'abord le premier vers du premier livre: *Arma virumque cano*, etc. Ensuite, après quelques questions, le disciple demande à son maître, en quel cas est *arma*, car il peut être regardé, dit-il, ou comme étant au nominatif pluriel, ou comme étant à l'accusatif. Le maître lui répond: qu'en ces occasions il faut changer le mot qui a une terminaison équivoque en un autre mot dont la désinence indique le cas d'une manière précise et déterminée; qu'il n'y a d'ailleurs qu'à prendre la peine de faire la construction, et que cette construction analogue lui fera connoître que *arma* est à l'accusatif. *Hoc certum est*, dit Priscien, *à structurâ, id est ordinatione et con-*

junctione sequentium, c'est-à-dire, l'ordre successif des vues de l'esprit, relativement à l'élocution. Alors dit Priscien : *manifestabitur tibi casus, ut in hoc loco cano virum dixit Virgilius.*

Ainsi, *cano virum* selon Priscien est la construction simple. *Structura, ordinatio, conjunctio sequentium.* Or, si *cano virum* est la construction simple *virum cano* est l'inversion ; cette inversion est donc dans la construction usuelle et élégante des Latins, selon les Grammairiens même ; et il est bien évident ce me semble, que Priscien ne l'auroit pas trouvée dans le françois qui dit tout de suite : *Je chante ce héros, Cano virum.*

Au reste, ce n'est pas pour en imposer que nous disons avec Priscien que Virgile a dit *cano virum*. Il s'agissoit de déterminer le cas de *arma*. Faites la construction, dit Priscien, et vous trouverez que selon l'analogie, *arma* doit être au même cas que *virum* dont la terminaison vous indique clairement l'accusatif. Si Virgile a dit *virum*, c'est que selon l'ordre de la syntaxe des vues de l'esprit, *virum* est après *cano*, ainsi quoique selon la cons-

truction élégante et usuelle, qui admet presque toujours l'inversion en latin, Virgile ait dit *arma virum que cano*, il avoit eu nécessairement dans l'esprit par une priorité d'ordre, *cano* avant *arma virumque*, telle est la suite des vues de l'esprit dépendamment de l'ordre nécessaire de l'élocution, et ce n'est jamais que relativement à cette suite qu'il y a inversion dans la construction usuelle et élégante de toute langue. Alors les mots ne sont pas énoncés selon l'ordre et la suite de leurs rapports, mais quand la transposition n'est pas forcée, l'esprit rapproche aisément deux corrélatifs qu'on lui présente séparés, et malgré le dérangement, il aperçoit avec une sorte de plaisir tous les mots selon l'enchaînement, la dépendance et la liaison de leurs rapports. Et cette sorte de plaisir que l'écrivain ménage avec art à son lecteur, n'est pas une des moindres causes qui fait trouver de l'élégance dans le style.

Les différentes observations que les Rhéteurs ont faites sur l'arrangement des mots, en tant que cet arrangement peut donner à la phrase, ou plus de grâce, ou plus d'harmonie, ou la rendre plus vive ou

plus pathétique, ces observations, dis-je, appartiennent à l'élocution oratoire, et sont étrangères à la Grammaire, qui n'a proprement pour objet que l'emploi des signes des rapports des mots, en tant que l'ensemble et la suite de ces signes forment, selon l'analogie de la langue, le sens que l'on veut énoncer. Il est indifférent par rapport à la Grammaire, que dans cet ensemble, il y ait des dissonnances, qu'il s'y rencontre des baillemens, que les mots ne soient pas rangés selon les mouvemens de l'intérêt, et que *la nécessité de construction*, pour me servir des termes de Quintilien, *necessitas ordinis sui*, donne à la phrase un air sec et dur.

Ne confondons point la grammaire nécessaire avec l'élégance, ni avec le pathétique ou l'art de remuer les passions.

C'est la grammaire qui donne la première forme extérieure aux pensées qu'on veut énoncer, c'est elle qui leur fait prendre, pour ainsi dire, un corps, c'est elle qui leur donne des membres et différentes parties, ensuite elle les livre à l'élocution oratoire, pour les orner et les embellir.

Nous avons plusieurs ouvrages utiles

sur l'élégance et la politesse du style, sur l'arrangement des mots, par rapport à la netteté, ou à la grâce, ou à l'harmonie ou à la force des expressions; or s'il arrive que dans l'arrangement des mots l'orateur ne se conforme point à ces observations, les oreilles en seront plus ou moins blessées; on dira que c'est une faute contre l'harmonie, contre la pureté du style, on donnera à cette faute telle qualification qu'il conviendra, mais jamais on ne s'avisera de l'appeler *inversion*, ni de dire qu'il y a inversion, à moins que ce ne soit relativement à l'ordre grammatical nécessaire et analogue.

Il y a plus, c'est qu'il suffit d'avoir une légère connoissance de quelque langue que ce soit, pour apercevoir.

Premièrement, qu'il y a dans cette langue un ordre analogue et nécessaire, par lequel seul les mots assemblés font un sens.

Secondement, que dans le langage usuel, on s'écarte de cet ordre, qu'il y a de même de la grâce de s'en écarter, qu'ainsi ces écarts sont autorisés, pourvu que lorsque la phrase est finie, l'esprit puisse rapporter aisément tous les mots à l'ordre analogue,
et

et suppléer même ceux qui ne sont pas exprimés.

Troisièmement enfin, que c'est principalement de ces écarts que résultent l'élégance, la grâce, et la vivacité du style, sur-tout du style élevé, et du style poétique.

On tombe donc dans l'erreur, lorsque l'on veut se faire une mesure commune entre l'ordre nécessaire des mots selon la construction analogue, et entre l'arrangement arbitraire de la construction usuelle et élégante, et que l'on parle de l'une et de l'autre de ces constructions, comme si elles avoient les mêmes règles, sans prendre garde que l'une est nécessaire, et ne dépend que d'elle-même.

Au lieu que l'autre, c'est-à-dire l'élégante, est subordonnée à la première, mais d'ailleurs elle est arbitraire en tout ce qui n'empêche pas l'effet de celle qui lui impose des loix, dont elle ne peut être dispensée.

Denis d'Halicarnasse, cité par M. Batteux est tombé dans la méprise dont nous parlons. *Je m'imaginois, dit-il, que les noms exprimant l'objet, devoient être avant le verbe, qui n'est qu'accessoire à l'objet;*

le verbe avant l'adverbe, parce qu'il faut savoir l'action avant la manière de l'action ; le substantif avant l'adjectif par une raison pareille ; mais j'ai trouvé tant d'exemples contraires, de l'un et de l'autre arrangement, continue Denis, que je suis persuadé que la logique ne peut diriger l'orateur dans cette partie.

Voici les réflexions de M. Batteux, sur ces paroles.

Dents d'Halicarnasse, dit M. Batteux, avoit bien senti qu'il devoit y avoir un principe pour les constructions, mais il chercha dans l'esprit de l'homme, au lieu qu'il eût fallu le chercher dans son cœur. C'est l'intérêt qui fait parler les hommes, et c'est aussi lui qui règle l'ordre des mots, en les plaçant selon leur degré d'importance. Ce sont les termes de M. Batteux, p. 15.

Voici ce que je dirois à Denis d'Halicarnasse. Vous aviez raison de chercher des règles et des principes pour les constructions : mais vous cherchiez une chimère, si vous vouliez réduire en un seul mot et même principe la construction nécessaire, et la construction oratoire ou élégante. Vous avez eu grande raison d'être enfin per-

snadé que la logique ne-pouvoit diriger l'orateur en ce qui regarde l'arrangement des mots dans le style oratoire.

La logique et la grammaire prescrivent à l'orateur certaines règles dont il ne peut se dispenser, et qui sont communes à tous ceux qui veulent faire usage de leur raison et de la parole; mais d'ailleurs l'orateur ajoute à ces règles, celles de son art, et celles-ci jettent des graces et des ornemens sur l'œuvre de la logique et de la grammaire, œuvre qu'elles conservent dans toute son intégrité; c'est ainsi que, malgré toute l'éloquence et les ornemens que Cicéron a mis en usage dans sa Miloniene, on y découvre en entier le syllogisme, à quoi cette harangue peut être réduite. Ce que nous venons de dire de la logique est également vrai à l'égard de la grammaire, l'œuvre de la grammaire, est un diamant brut, que la rhétorique polit, ce qui a fait dire à un de nos plus judicieux Grammairiens: *que là où finit la grammaire, c'est là même que commence la rhétorique.* (Grammaire du P. Buffier, édition de 1723, p. 92.)

Les écoliers de rhétorique doivent tou-

jours observer les règles fondamentales de grammaire, qu'ils ont apprises en sixième. Ainsi comme les Rhéteurs et M. Bauteux lui-même, (Cours de Belles-Lettres, tome I, Notions Préliminaires, p. 42.) distinguent fort bien le syllogisme philosophique du syllogisme ou argument oratoire, distinguons de même la construction grammaticale nécessaire de l'arrangement des mots, selon le style oratoire,

Mais continuons à faire voir que nous pensons au fond sur les inversions comme les anciens Grammairiens en ont pensé.

Quintilien, ce Rhéteur judicieux, dit que l'ordre, c'est-à-dire, la construction analogue n'est point une figure, mais que la transposition des mots, faite avec grâce, est une véritable figure qu'on appelle hyperbate, et qu'à l'exemple de Cécilius, il la compte parmi les figures.

Ce mot Hyperbate est grec. ὑπερβατόν, *id est trajectus verborum ordo*, manière de parler, qui est au-delà de l'ordre naturel, et analogue ὑπὲρ, *ultra au-delà* et βαίω, *eo, je vas*. Hyperbate répond précisément à *inversion* ou *transposition*.

Quædam omnino non sunt figuræ, sicut

ordo. . . . verborum autem *concinna transgressio*, id est hyperbaton, quod Cecilius quoque putat schema, à nobis est interposita. . . (Quintilien, lib. IX, Chap. 3, de verborum figuris, 415.)

Quelquefois, dit-il au même chapitre, par certaines suppressions, par des changemens, et par des tours singuliers dans l'ordre, on réveille l'attention de l'auditeur, et il arrive que ces défauts apparentes jettent de la grâce dans le discours. C'est ainsi, dit-il, que dans les repas, un peu d'acide aiguise l'appétit.

Hæc schemata, et his similia quæ erunt per mutationem, adjectionem, detractionem, ordinem, convertunt in se auditorem, nec languere patiuntur, et habent quandam ex illa vitii similitudine gratiam; ut in cibis interim acor ipse jucundus est. Quint. Inst. Orat. l. IX, c. 3.

Souvent, dit encore Quintilien au livre VIII, c. 6, la grâce de l'élocution nous fait transporter les mots, et c'est ce que nous appelons hyperbate. C'est ainsi, poursuit-il, que Cicéron, dans son Oraison pour Cluentius, a dit: *Animadverti judices, omnem accusatoris orationem in duas divi-*

sain esse partes. S'il avoit dit, *in duas partes*, l'expression auroit été régulière, dit Quintilien, mais dure et sans grâces. *Cum decoris gratiâ distrahitur longius verbum. proprie hyperbati tenet nomen, ut animadverti judices, omnem accusatoris orationem in duas divisam esse partes: nam in duas partes divisam esse rectum erat sed durum et inconceptum.* La simple séparation de *duas* d'avec *partes*, par les deux mots *divisam esse*, est regardée, par Quintilien, comme une inversion, comme une hyperbate.

Or, le françois dit: divisée en deux parties, et non jamais *en deux divisée parties*. En laquelle des deux langues Quintilien auroit-il trouvé l'inversion?

Encore un passage de Quintilien.

L'hyperbate, dit ce sage Rhéteur, est une transposition de mots, que la grâce du discours demande souvent. C'est avec juste raison que nous mettons cette figure au rang des principaux agrémens du langage: car il n'arrive que trop souvent que le discours est rude, sans mesure, sans harmonie et que les oreilles sont blessées par des sons désagréables, lorsque chaque

mot est placé selon la suite nécessaire de son ordre, (c'est-à-dire, de la construction et de la syntaxe.) Il faut donc alors transporter les mots, placer les uns après, et mettre les autres devant. Imitons les Architectes qui dans l'arrangement des pierres les plus grossières trouvent à chacune une place convenable. Nous ne pouvons pas corriger les mots, ni leur donner plus de grâce qu'ils n'en ont. Il faut les prendre comme nous les trouvons, et leur choisir une place qui leur convienne; rien ne contribue tant à l'harmonie et au nombre du discours que le changement d'ordre, quand il est fait avec discernement.

Hyperbaton quoque id est verbi transgressionem, quam frequenter ratio compositionis, et decor poscit, non immeritò inter virtutes habemus. Fit enim frequentissimè aspera et dura et dissoluta et hians oratio, si ad necessitatem ordinis sui verba redigantur, et ut quodque oritur, ita proximis etiam alligetur, differenda igitur quædam et præsumenda, atque ut in structuris lapidum impolitum loco quo convenit quidque ponendum, non enim recidere ea, nec polire possumus, quo coagmentata se

magis jungant, sed utendum his, qualia sunt, eligendæ que sedes, nec aliud potest sermonem facere numerosum quam oportuna ordinis mutatio. Quint. inst. Orat. LVIII. C. VI. *de Tropis.*

Quel autre sens peut-on donner à *necessitatem ordinis sui*, sinon celui de construction, et que peut-on entendre par *ordinis mutatis*: sinon l'inversion, conformément à l'acception que nous avons donnée à l'un et à l'autre de ces mots.

Voici encore un passage d'Isidore, qui fera plaisir ce me semble aux lecteurs qui aiment les preuves.

Isidore trouve de la confusion et de l'embarras dans ces vers de Virgile. *Æn. l. 2, v. 547.*

*Juvenes, fortissima frustra
Pectora, si vobis, audentem extrema cupido est
Certa sequi, (quos sit rebus fortuna videtis.
Excessere omnes aditis, arisque relictis
Dii, quibus imperium hoc steterat:) succurritis urbî
Incensæ: moriamur, et in media arma ruamus.*

L'arrangement des mots dans ces vers, sur-tout dans les premiers, paroît obscur à Isidore, *confusa sunt verba*, ce sont ses termes. Que fait-il? il range les mêmes

mots selon l'ordre de la construction. *Ordo talis est*, dit-il, cela ne veut-il pas dire : *Il y a inversion dans ces vers, mais voici la construction.*

Juvenes, fortissima pectora, frustra succurritis urbi incensæ, quia excessere Dii, quibus hoc imperium steterat. Unde si vobis cupido certo est sequi me audentem extrema, ruamus in media arma et moriamur.

Isidori. Orig. l. 1. c. 36.

Servius, ancien Grammairien, dont les commentaires sur Virgile sont si fort estimés, fait souvent la construction des vers de ce Poète, quand ils ne lui paroissent pas assez clairs, par exemple.

Saxa vocant Itali, mediis quæ in fluctibus aras, ordo est, dit cet ancien Grammairien, *quæ saxa latentia in mediis fluctibus, Itali aras vocant. Æn. l. 1. v. 13.*

Donat, ce fameux Grammairien, qui fut l'un des maîtres de S. Jérôme, observe aussi la même pratique à l'égard des vers de Térence, quand la construction en est un peu trop embarrassée.

Ordo est, dit-il, etc.

Dirons-nous après ces autorités et après

tant d'autres que je sacrifie, dirons nous que si ces anciens Grammairiens revenoient au monde ils trouveroient que l'inversion est dans le françois, et qu'elle n'étoit pas dans le latin usuel? Mais voyons ce qu'on entend par *naturel*.

Selon les Physiciens, ce qui est naturel, c'est ce qui se fait dans le ministère de l'art, par un enchaînement qui nous est inconnu de causes et d'effets, et qui dépend de cette force supérieure, de ce mécanisme inflexible qui ne prend conseil ni de notre volonté, ni de nos intérêts, et qui n'est subordonné qu'aux loix du Créateur. C'est ainsi que le printemps est suivi de l'été, l'été de l'automne, l'automne de l'hiver, que la nuit vient après le jour, et que le jour succède à la nuit. C'est encore ainsi que l'on dit que l'or est naturel, parce qu'il est formé dans les entrailles de la terre sans aucune opération de notre part, au lieu que nous disons que le tombac est artificiel, parce que dans la production du tombac, c'est l'art qui fait opérer la nature. Nous avons aussi des fleurs naturelles et des fleurs artificielles. C'est une division qui distingue un grand nombre

d'objets, les uns ne sont que de simples productions de la nature, et les autres sont des effets de l'art. La nature toute seule produit le blé, l'art fait le pain: en empruntant le secours de la nature, dont il est toujours l'esclave, l'artiste ne peut opérer qu'en étudiant la nature, et en se conformant à ses loix.

Comme ce qui est produit par le seul ordre naturel et physique n'exige pas de grands soins de notre part, que nous n'avons qu'à mettre la nature en état de produire, que souvent nous n'avons besoin que de recueillir ce qu'elle nous offre, de là par extension on s'est servi du mot de *naturel* pour marquer ce qui est facile, ce qui n'a aucun air de travail ni de contrainte, ce qui paroît, pour ainsi dire, se faire tout seul, ce qui se présente comme de soi-même, et n'exige qu'une légère attention de notre part. *Ut quodque oritur*, selon l'expression que nous venons de citer de Quintilien.

C'est selon cette idée, que jusqu'ici les Grammairiens anciens, et les Grammairiens modernes, par *ordre naturel des mots*, ont entendu cet arrangement suivi, qui

fait concevoir aisément le sens d'une phrase à ceux qui connoissent l'analogie et la syntaxe d'une langue, et qui sont en état de comprendre la pensée que le discours leur présente.

Dans le dialogue que Cicéron a composé touchant la partition oratoire, (*de partitione oratoriâ*) et où Cicéron père et Cicéron fils, sont les deux interlocuteurs; Cicéron fils prie son père de lui expliquer comment il faut s'y prendre pour exprimer la même pensée en plusieurs manières différentes. *Le père répond qu'on peut varier le discours, premièrement en substituant d'autres mots à la place de ceux dont on s'est servi d'abord. Id totum genus situm in commutatione verborum.* Ce que Cicéron remarque sur ce point est indifférent à notre sujet, mais ce qui suit vient à propos.

Dans les mots construits, dit Cicéron, on peut user de trois sortes de changemens, en conservant toujours les mêmes mots, et ne faisant qu'en changer l'ordre. 1.^o D'abord on s'énonce directement et de la manière que la nature même l'inspire. 2.^o Ensuite on peut mettre à la fin de

la phrase les mots qui étoient d'abord au commencement, ou bien mettre au commencement ceux qui étoient à la fin. 3.^o On peut encore séparer les mots corrélatifs, et les mêler avec d'autres.

C'est ainsi que nous avons vu plus haut *duas* séparé de *partes*, *in duas divisam esse partes*. *Tityrę tu patulę recubans sub tegmine fagi*: *patulę* est séparé de son substantif *fagi*. Ces sortes de séparations ou de désunions sont très-fréquentes en latin, parce que la terminaison indique le corrélatif. *Frigidus, ô pueri fugite hinc, latet anguis in herbâ*. Virg. Eclog. 3, v. 93.

Frigidus, agricolam si quando continet imber. Virgile, Géorg. Liv. I, V. 259.

L'exercice, dit Cicéron, apprend à faire avec art ces différentes inversions.

In conjunctis autem verbis triplex adhiberi potest commutatio, non verborum, sed ordinis tantummodo, ut cum semel dictum sit directè, sicut natura ipsa tulerit, invertitur ordo, et idem quasi sursum-versus retroque dicatur. Deindè idem intercisé atque permisté. Eloquendi autem exercitatio maximè in hoc toto convertendi genere

versatur. Cicéron, De partitione Oratoriâ C. VII.

Nos dictionnaires (Danet, Boudot, etc) traduisent *directè*, par *selon l'ordre naturel*. Faisons l'application de ce que Cicéron dit ici, sur une seule petite phrase de ce grand homme :

Legi tuas litteras quibus ad me scribis, etc.

Ce sont les premiers mots d'une lettre qu'il écrit à Lentulus. (Ep. ad Famil. L. I, Epist. VII) *J'ai reçu votre lettre*, dit-il, *par laquelle vous m'écriviez que*, etc. Voilà une phrase écrite *directè, sicut natura ipsa tulit*. C'est la première façon ; mais à la lettre IV, du troisième livre, Cicéron met au commencement ce que dans la première lettre il avoit mis à la fin, *Litteras tuas accepi*, c'est la seconde sorte d'arrangement *sursum versus*. Passons à la troisième manière qui est lorsque les mots corrélatifs sont séparés et coupés par d'autres mots *intercisè atque permistè*.

Raras tuas quidem, fortassè enim non perferuntur, sed suaves accipio litteras. Epist. ad famil. L. 2, Ep. XIII.

Dans le premier exemple, les mots sont rangés selon la suite de leurs rapports,

legi, j'ai lu, j'ai reçu. Hé quoi? *tuas litteras*, vos lettres. Outre cet arrangement, chaque mot a encore la terminaison qui indique sa relation avec un autre mot, selon l'analogie établie dans la langue latine. Voilà ce que jusqu'ici tous les Grammairiens ont appelé l'ordre naturel, c'est-à-dire, celui auquel tous les autres arrangements de mots, doivent être rapportés parce qu'il est le premier moyen établi parmi les hommes, pour faire connoître les pensées par la parole, et qu'il est le premier dans l'esprit de celui qui parle.

Arrêtons - nous un moment aux deux autres exemples de Cicéron, ou plutôt pour abréger, ne rappelons que le dernier, *Raras tuas quidem, fortasse enim non perferuntur, sed suaves*. Quel sens ces paroles peuvent - elles exciter dans mon esprit, si je n'achève pas de lire toute la proposition? Voilà d'abord deux adjectifs *raras tuas*, mais les adjectifs, c'est-à-dire les mots qui ne sont que de simples qualificatifs, ne peuvent pas entrer dans le discours sans qu'on y voye l'objet ou le supost qu'ils qualifient.

Mais que vois-je encore ! ces deux mots *raras tuas*, ont une terminaison qui indique un sens oblique, un sens dépendant : voyons tout. *Accipio litteras*, ces deux derniers mots répandent la lumière dans toute la phrase, je vois les rapports de tous les mots entr'eux. Je préfère le conseil de Priscien à celui de nos Grammairiens, qui ne veulent pas qu'on déplace les mots. Je fais la construction *Accipio litteras tuas, raras quidem, sed suaves*. Tout est dans l'ordre naturel, ordre conforme à notre manière de concevoir par la parole et à l'habitude que nous avons contractée naturellement dès l'enfance, quand nous avons appris notre langue naturelle ou quelque'autre. Ordre enfin qui doit avoir été le premier dans l'esprit de Cicéron, quand il a commencé sa lettre par *raras tuas*, car comment auroit-il donné à ces deux mots, la terminaison du genre féminin, s'il n'avoit pas eu dans l'esprit *Litteras*, et pourquoi leur auroit-il donné la terminaison de l'accusatif ; s'il n'avoit pas voulu faire connoître que ces mots se rapportoient à *Je reçois dans le moment une*

de vos lettres , vous m'en écrivez bien rarement , mais elles me font toujours un sensible plaisir.

Ordre enfin que nos Grammairiens modernes qui ne veulent point de construction , sont obligés d'apercevoir , car s'ils ne l'aperçoivent point , ils ne pourroient pas comprendre le sens de la phrase.

Ainsi l'ordre naturel n'est autre chose que l'arrangement des mots , selon la suite des signes des rapports , sous lesquels celui qui parle veut faire considérer les mots. Une liste de tous les mots d'une langue , selon leur première dénomination , et sans aucun signe de rapport d'un mot à un autre , ne feroit aucun sens.

Observations sur ce que les Grammairiens appellent DISCONVENANCES.

ON se sert du terme de *Disconvenance* , pour désigner des mots qui composent les divers membres d'une période , lorsque ces mots ne conviennent pas entr'eux , soit parce qu'ils sont construits contre l'analogie , ou parce qu'ils rassemblent des idées disparates , entre lesquelles l'esprit aperçoit de l'opposition , ou ne voit aucun

rapport. Il semble qu'on tourne d'abord l'esprit d'un certain côté, et que lorsqu'il croit poursuivre la même route, il se sent tout d'un coup transporté dans un autre chemin. Ce que je veux dire s'entendra mieux par des exemples.

Un de nos Auteurs a dit que, *Notre réputation ne dépend pas des louanges qu'on nous donne, mais des actions louables que nous faisons.*

Il y a disconvenance entre les deux membres de cette période, en ce que le premier présente d'abord un sens négatif, *ne dépend pas*; et dans le second membre on sous-entend le même verbe dans un sens affirmatif. Il falloit dire, *Notre réputation dépend, non des louanges qu'on nous donne, mais des actions louables que nous faisons.*

Nos Grammairiens soutiennent, que lorsque dans le premier membre d'une période, on a exprimé un adjectif, auquel on a donné, ou le genre masculin, ou le féminin, on ne doit pas dans le second membre sous-entendre cet adjectif en un autre genre, comme dans ce vers de Racine.

Sa réponse est dictée, et même son silence.

Les oreilles et les imaginations délicates veulent qu'en ces occasions, l'Ellipse soit précisément du même mot au même genre ; autrement, ce seroit un mot différent.

Les adjectifs qui ont la même terminaison au masculin et au féminin, *sage*, *fidèle*, *volage*, ne sont pas exposés à cette disconvenance.

Voici une disconvenance de temps. *Il regarde votre malheur comme une punition du peu de complaisance que vous avez eue pour lui, dans le temps qu'il vous pria*, etc Il falloit dire, *que vous étiez pour lui dans le temps qu'il vous pria*.

On dit fort bien : *Les nouveaux philosophes disent que la couleur est un sentiment de l'ame* : mais il faut dire, *les nouveaux philosophes veulent que la couleur soit un sentiment de l'ame*.

On dit, *Je crois, je soutiens, j'assure, que vous êtes savant* : mais il faut dire, *je veux, je souhaite, je desire que vous soyez savant*.

Une disconvenance bien sensible, est celle qui se trouve assez souvent dans les mots d'une métaphore. Les expressions métaphoriques doivent être liées entr'elles

de la même manière qu'elles le seroient dans le sens propre. On a reproché à Malherbe d'avoir dit :

Prends ta foudre , Louis , et va comme un lion.

Il falloit dire, *comme Jupiter*. Il y a disconvenance entre *foudre* et *lion*.

Dans les premières éditions du *Cid*, Chimène disoit :

Malgré des feux si beaux ; qui rompent ma colère.

Feux et *rompre* ne vont point ensemble : c'est une disconvenance, comme l'Académie l'a remarqué.

Ecorce se dit fort bien dans un sens métaphorique, pour *les dehors*, l'apparence des choses. Ainsi, l'on dit que *les ignorans s'arrêtent à l'écorce ; qu'ils s'amuseut à l'écorce*. Ces verbes conviennent fort bien avec *écorce* pris au propre. Mais on ne diroit pas au propre, *fondre l'écorce* : *Fondre* se dit de la glace ou du métal. J'avoue que *fondre l'écorce* m'a paru une expression trop hardie dans une Ode de Rousseau :

*Et les jeunes zéphirs , par leurs chaudes haleines ,
Ont fondu l'écorce des eaux.*

Livre III. Ode VI.

Il y a un grand nombre d'exemples de disconvenances de mots, dans nos meilleurs Ecrivains, parce que, dans la chaleur de la composition, on est plus occupé des pensées, qu'on l'est des mots qui servent à énoncer les pensées.

On doit encore éviter les disconvenances dans le style; comme, lorsque traitant un sujet grave, on se sert de termes bas, ou qui ne conviennent qu'au style simple. Il y a aussi des disconvenances dans les pensées, dans les gestes, etc.

Singula quæque locum teneant sortita decenter.
 Ut ridantibus arrident, ita fientibus adsunt
 Humani vultus. Si vis me flere, dolendum est
 Primum ipse tibi, etc. (1)

Des mots explétifs.

Le mot *explétif*, vient du latin *explere*, remplir. En effet, les mots explétifs ne servent, comme les interjections; qu'à remplir le discours, et n'entrent pour rien dans la construction de la phrase, dont on entend également le sens, soit que le mot *explétif* soit énoncé, ou qu'il ne le soit pas,

(1) Horace, de *Arte poetica*,

Notre *moi* et notre *vous* sont quelquefois explétifs dans le style familier.

On se sert de *moi*, quand on parle à l'impératif et au présent. On se sert de *vous*, dans les narrations. Tartuffe, dans Molière, *Acte III, Scène II*, voyant Dorine, dont la gorge ne lui paroissoit pas assez couverte, tire un mouchoir de sa poche, et lui dit :

. *Ah ! mon Dieu, je vous prie,
Avant que de parler, prenez-moi ce mouchoir.*

et Marot a dit :

*Faites-les-moi les plus laids que l'on puisse :
Pochez cet œil, fessez-moi cette cuisse :*

En sorte que, lorsque je lis dans Térence (1), *fac me ut sciam*, je suis fort tenté de croire que ce *me* est explétif en latin, comme notre *moi* en français.

On a aussi plusieurs exemples du *vous* explétif, dans les façons de parler familières: *Il vous la prend et l'emporte*, etc. Notre *même* est souvent explétif: *Le Roi y est venu lui-même : J'irai moi-même*. Ce

(1) Heaut. act. I. scen. IV. v. 52.

même n'ajoute rien à la valeur du mot *Roi*, ni à celle de *je*.

Au troisième livre de l'Énéide, v. 632, Achéménide dit qu'il a vu *lui-même* le Cyclope se saisir de deux autres compagnons d'Ulysse, et les dévorer :

Vidi ego-met duo de numero, etc.

Où vous voyez qu'après *vidi* et après *ego*, la particule *met* n'ajoute rien au sens. Ainsi *met* est une particule explétive, dont il y a plusieurs exemples : *Ego-met narrabo* (1) : *suscipe me-met totum*, dit Vatinius à Cicéron, en le priant de le recevoir tout entier sous sa protection. C'est ainsi qu'on lit dans les manuscrits.

La syllabe *er*, ajoutée à l'infinitif passif d'un verbe latin, est explétive, puisqu'elle n'indique ni temps, ni personne, ni aucun autre accident particulier du verbe. Il est vrai qu'en vers elle sert à *abrévier l'i* de l'infinitif, et à fournir une dactyle au Poète. C'est la raison qu'en donne Servius, sur ce vers de Virgile, *Ænéide, livre III, v. 493*.

Dulce caput, magicas invitam accingi-er artes.

(1) Térence, *Adelp. act. IV, scen. III v. 13*.

Accingier, id est præparari, dit Servius. ACCINGIER autem, ut ad infinitum modum er addatur, ratio efficit metri. Nam cum in eo ACCINGI ultima sit longa, addita ER syllaba, brevis fit.

Mais, ce qui est remarquable, et ce qui nous autorise à regarder cette syllabe comme explétive, c'est qu'on en trouve aussi des exemples en prose. *Vatinius cliens pro se causam DICIER vult* (1). Quand on ajoute ainsi quelque syllabe à la fin d'un mot, les Grammairiens disent que c'est une figure qu'on appelle *Paragoge*.

Parmi nous, dit M. l'Abbé Régnier (2), il y a aussi des particules explétives. Par exemple, les pronoms *me, te, se*, joints à la particule *en*, comme quand on dit, *je m'en retourne: Il s'en va*. Les pronoms *moi, toi, lui*, employés par répétition: *S'il ne veut pas vous le dire, je vous le dirai, moi; Il ne m'appartient pas, à moi, de me mêler de vos affaires: Il lui appartient bien, à lui, de parler comme il fait.*

Ces mots, *enfin, seulement, à tout*

(1) *Apud Cicéron. lib. V. ad famil. epist. ix.*

(2) *Grammaire, pag. 565, in-4.*

hasard, après *tout*, et quelques autres, ne doivent souvent être regardés que comme des mots explétifs et surabondans; c'est-à-dire, des mots qui ne contribuent en rien à la construction ni au sens de la proposition; mais ils ont deux services.

I. Nous avons remarqué ailleurs, que les langues se sont formées, par usage, et comme par une espèce d'instinct, et non après une délibération raisonnée de tout un peuple. Ainsi, quand certaines façons de parler ont été autorisées par une longue pratique, et qu'elles sont reçues parmi les honnêtes gens de la nation, nous devons les admettre, quoiqu'elles nous paroissent composées de mots redondans et combinés d'une manière qui ne nous paroît pas régulière.

Avons-nous à traduire ces deux mots d'Horace, *sunt quos*, etc. au lieu de dire, *quelques-uns sont*, *qui*, etc. ou prendre quelqu'autre tour qui soit en usage parmi nous.

L'Académie Françoisè a remarqué, que dans cette phrase: *C'est une affaire où il y va du salut de l'état*, la particule *y* paroît inutile, puisque *où* suffit pour le

sens. *Mais*, dit l'Académie (1), *ce sont là des formules dont on ne peut rien ôter*. La particule *ne* est aussi fort souvent explétive, et ne doit pas pour cela être retranchée. *J'ai affaire, et je ne veux pas qu'on vienne m'interrompre : Je crains pourtant que vous ne veniez. Que fait-là ce ne? c'est votre venue que je crains : je devrois donc vous dire simplement, je crains que vous veniez. Non*, dit l'Académie. *Il est certain*, ajoute-t-elle, aussi bien que Vaugelas, Bouhours, etc. *qu'avec craindre, empêcher, et quelques autres verbes, il faut nécessairement ajouter à la négative ne. J'empêcherai bien que vous ne soyez du nombre, etc.*

C'est la pensée habituelle de celui qui parle, qui attire cette négation. *Je ne veux pas que vous veniez ; Je crains en souhaitant que vous ne veniez pas*. Mon esprit tourné vers la négation, la met dans le discours. Voyez ce que nous avons dit de la *syllapse* et de l'*attraction*, dans l'article de la construction.

(1) *Remarques et décisions de l'Académie Française*. Chez Coignard, 1698.

Ainsi, le premier service des particules explétives, c'est d'entrer dans certaines façons de parler consacrées par l'usage.

II. Le second service, et le plus raisonnable, c'est de répondre au sentiment intérieur dont on est affecté, et de donner ainsi plus de force et d'énergie à l'expression. L'intelligence est prompte: elle n'a qu'un instant. Mais le sentiment est plus durable: il nous affecte; et c'est dans le temps que dure cette affection, que nous laissons échapper les interjections, et que nous prononçons les mots explétifs, qui sont une sorte d'interjection, puisqu'ils ont un effet du sentiment.

C'est à vous à sortir, vous qui parlez (1).

Vous qui parlez, est une phrase explétive, qui donne plus de force au discours.

Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres yeux vu, ce qu'on appelle vu (2).

Et je ne puis du tout me mettre dans l'esprit, Qu'il ait osé tenter les choses que l'on dit.

Ces mots, *vu de mes yeux, du tout*,

(1) Molière.

(2) Idem *Tartuffe*, act. V. scèn. III.

340 *Principes de Grammaire.*

sont explétifs, et ne servent qu'à mieux assurer ce que l'on dit. *Je ne parle pas sur le témoignage d'un autre; Je l'ai vu moi-même; je l'ai entendu de mes propres oreilles:* et dans Virgile, au neuvième livre de l'*Enéide*, vers 457 :

Me me adsum qui feci: in me convertite ferrum.

Ces deux premiers *me* ne sont là que par énergie, et par sentiment. *Elocutio est dolore turbati*, dit Servius.

Fin du Tome premier.

LOGIQUE
ET
PRINCIPES
DE GRAMMAIRE,

Par M. DU MARSAIS.

*Ouvrages posthumes en partie, et en partie
extraits de plusieurs Traités qui ont déjà
paru de cet auteur.*

NOUVELLE ÉDITION

Augmentée du Traité de l'Inversion.

TOME II.

AZ 1536

A PARIS,
Chez MOUTARDIER, Libraire, quai
des Augustins, n.º 23.

1807.



PRINCIPES DE GRAMMAIRE.

DE L'ARTICLE.

LE mot article, vient du latin *articulus*, diminutif de *artus*, membre, parce que dans le sens propre on entend par *article* les jointures des os du corps des animaux, unies de différentes manières, et selon les divers mouvemens qui leur sont propres; de-là, par métaphore et par extension, on a donné divers sens à ce mot.

Les Grammaïriens ont appelé *articles*, certains petits mots qui ne signifient rien de physique, qui sont identifiés avec ceux devant lesquels on les place, et les font prendre dans une acception particulière. Par exemple, *Le roi aime le peuple*; le

premier *le* ne présente qu'une même idée avec *roi*; mais il m'indique un roi particulier que les circonstances du pays où je suis, ou du pays dont on parle me font entendre. L'autre *le* qui précède *peuple*, fait aussi le même effet à l'égard de *peuple*; et de plus *le peuple* étant placé après *aime*, cette position fait connoître que le peuple est le terme ou l'objet du sentiment que l'on attribue au roi.

Les *articles* ne signifient point des choses ni des qualités seulement: ils indiquent à l'esprit le mot qu'ils précèdent, et le font considérer comme un objet tel, que sans l'article, cet objet seroit regardé sous un autre point de vue: ce qui s'entendra mieux dans la suite, sur-tout par les exemples.

Les mots que les Grammairiens appellent *articles*, n'ont pas toujours dans les autres langues des équivalens qui ayent le même usage. Les Grecs mettent souvent leurs articles devant les noms propres, tels que *Philippe*, *Alexandre*, *César*, etc. Nous ne mettons point l'article devant ces mots - là. Enfin, il y a des langues qui ont des articles, et d'autres qui n'en ont point,

Les Latins faisoient un usage si fréquent de leur adjectif démonstratif, *ille, illa, illud*, qu'il y a lieu de croire que c'est de ces mots que viennent notre *le* et notre *la*. *Ille ego; Mulier illa: Hic illa parva Petilia Philoctetæ* (1). C'est là que la petite ville de Pétile fut bâtie par Philoctète. *Ausonice' pars illa procul quam pandit Apollo* (2). Pétrone faisant parler un guerrier qui se plaignoit de ce que son bras étoit devenu paralytique, lui fait dire : *Funerata est pars illa corporis mei, quâ quondam Achilles eram: Il est mort, ce bras, par lequel j'étois autrefois un Achille. Ille Deum pater. Quisquis fuit ille Deorum.* Ovid.

Il y a un grand nombre d'exemples de cet usage que les Latins faisoient de leur *ille, illa, illud*, sur-tout dans les comiques, dans Plèdre, et dans les Auteurs de la basse latinité. C'est de la dernière syllabe de ce mot *ille*, quand il n'est pas employé comme pronom, et qu'il n'est qu'un simple adjectif indicatif, que vient notre article

(1) Virgile, *Æneid.* l. 3. v. 401.

(2) *Ibid.* v. 479.

le: à l'égard de notre article *la*, il vient du féminin *illa*. La première syllabe du masculin *ille* a donné lieu à notre pronom *il*, dont nous faisons usage avec les verbes. *Ille affirmat. Ille fecit. Ingenio vires ille dat, ille rapit.* A l'égard de *elle*, il vient de *illa*. *Illa veretur.*

Dans presque toutes les langues vulgaires, les peuples, soit à l'exemple de Grecs, soit plutôt par une pareille disposition d'esprit, se sont fait de ces prépositifs qu'on appelle *articlēs*. Nous nous arrêterons principalement à l'*article* françois.

Tout prépositif n'est pas appelé *article*. *Ce, ces; cet, cette; ceci, cela; celui, celle; ceux, celles; celui-ci, celui-là; celles-ci, celles-là; certain, quelque, tout, chaque, nul, aucun, mon, ma, mes,* etc. ne sont que des adjectifs métaphysiques. Ils précèdent toujours leurs substantifs: et puisqu'ils ne servent qu'à leur donner une qualification métaphysique, je ne sais pourquoi on les met dans la classe des pronoms. Quoi qu'il en soit, on ne donne pas le nom d'*article* à ces adjectifs: ce sont spécialement ces trois mots, *le, la, les*, que nos Grammairiens nomment

articles, peut-être parce que ces mots sont d'un usage plus fréquent. Avant que d'en parler plus en détail, observons que :

1.^o Nous nous servons de *le* devant les noms masculins au singulier, *le roi, le jour*. 2.^o Nous employons *la* devant les noms féminins au singulier, *la reine, la nuit*.

3.^o La lettre *s*, qui, selon l'analogie de la langue, marque le pluriel, quand elle est ajoutée au singulier, a formé, *les*, du singulier *le*. *Les* sert également pour les deux genres, *les rois, les reines, les jours, les nuits*. 4.^o *La, la, les*, sont les trois article simples; mais ils entrent aussi en composition avec la préposition *à*, et avec la préposition *de*. Alors ils forment les quatre articles composés, *au, aux, du, des*.

Au est composé de la préposition *à*, et de l'article *le*; en sorte que *au* est autant que *à le*. Nos pères disoient *al, al tems Innocent III*: c'est-à-dire; au temps d'Innocent III. *L'apostoile manda al prodome*, etc. Le pape envoya au prud'homme (1). *Mainte l'erme i fu plorée de pitié al départ-*

(1) Villehardouin, liv, 1, p. 1.

Principes

tir (1). Vigenere traduit : *Maintes larmes furent plorées à leur département, et au prendre congé.* C'est le son obscur de l'*e* muet assez commun en notre langue de *è* en *u*, comme *mal, maux; cheval, chevaux; altus, haut; alnus, aulne* (arbre;) *alna, aune* (mesure;) *alter, autre*, qui ont fait dire *au au*, lieu de *à le*, ou de *al*. Ce n'est que quand les noms masculins commencent par une consonne ou une voyelle aspirée, que l'on se sert de *au*, au lieu de *à le*. Car si le nom masculin commence par une voyelle, alors on ne fait point de contraction, la préposition *à* et l'article *le* demeurent chacun dans leur entier. Ainsi, quoiqu'on dise *le cœur, au cœur*, on dit *l'esprit, à l'esprit; le père, au père*; et on dit *l'enfant, à l'enfant*; on dit *le plomb, au plomb*; et on dit *l'or, à l'or, l'argent, à l'argent*. Car quand le substantif commence par une voyelle, l'*e* muet de *le* s'élide avec cette voyelle. Ainsi la raison qui a donné lieu à la contraction *au* ne subsiste plus; et d'ailleurs, il se feroit un baillement désagréable si l'on disoit *au esprit, au ar-*

(1) Villehardouin, liv. 1. pag. 16.

gens, au enfant, etc. Si le nom est féminin, n'y ayant point d'*e* muet dans l'article *la*, on ne peut plus en faire *au*; ainsi l'on conserve alors la préposition et l'article, *la raison, à la raison; la vertu, à la vertu*.

Aux sert au pluriel pour les deux genres. C'est une contraction pour *à les, aux hommes, aux femmes; aux rois, aux reines*, pour *à les hommes, à les femmes; à les rois, à les reines*, etc.

Du est encore une contraction pour *de le*. C'est le son obscur des deux *e* muets de suite *de le*, qui a amené la contraction *du*. Autrefois on disoit *del*: *La fin del conseil si fut tel: L'arrêté du conseil fut*, etc. (1). *Gervaise del Châtel, Gervais du Castel*. On dit donc *du bien* et *du mal*, pour *de le bien, de le mal*, et ainsi de tous les noms masculins qui commencent par une consonne: car si le nom commence par une voyelle, ou qu'il soit du genre féminin, alors on revient à la simplicité de la préposition, et à celle de l'article qui con-

(1) Villehardouin, *lib. 7, pag. 107*.

vient au genre du nom. Ainsi on dit, *de l'esprit, de la vertu, de la peine*. Par-là on évite le baillement : c'est la même raison que l'on a marquée sur *au*.

Enfin, *des* sert pour les deux genres au pluriel, et se dit pour *de les, des rois, des reines*.

Nos enfans, qui commencent à parler, s'énoncent d'abord sans contraction. Ils disent *de le pain, de le vin*. Tel est encore l'usage dans presque toutes nos provinces limitrophes, sur-tout parmi le peuple. C'est peut-être ce qui a donné lieu aux premières observations que nos Grammairiens ont faites de ces contractions.

Les Italiens ont un plus grand nombre de prépositions qui se contractent avec leurs articles.

Mais les Anglois, qui ont comme nous des prépositions et des articles, ne font pas ces contractions. Ainsi ils disent *of the, de e*, où nous disons *du; the king, le roi; of the king, de le roi*; et en françois *du roi; of the queen, de la reine; to the king, à le roi, au roi; to the queen, à la reine*. Cette remarque n'est pas de simple curiosité. Il est important, pour rendre raison

de la construction, de séparer la préposition de l'article, quand ils sont l'un et l'autre en composition. Par exemple, si je veux rendre raison de cette façon de parler, *du pain suffit*; je commence à dire *de le pain*. Alors la préposition extractive, et qui comme toutes les autres prépositions doit être entre deux termes, cette préposition, dis-je, me fait connoître qu'il y a ici une ellipse.

Phèdre, dans la fable *de la Vipère et de la Lime*, pour dire que cette vipère cherchoit de quoi manger, dit: *Hæc, quàm tentaret si qua res esset cibi*: où vous voyez que *aliqua res cibi*, fait connoître par analogie, que *du pain*, c'est *aliqua res panis, paululum panis*; quelque chose, une partie, une portion du pain. C'est ainsi que les Anglois, pour dire, *Donnez-moi du pain*, disent *Give me some bread*, *Donnez-moi quelque pain*: et pour dire, *J'ai vu des hommes*; *I have seen some men*; mot à mot, *J'ai vu quelques hommes; à des médecins, to some physicians, à quelques médecins*.

L'usage de sous-entendre ainsi quelque nom générique devant *de, du, des*, qui

Cependant, communément nos Grammaïriens ne regardent ces deux mots (*de* et *à*) que comme des particules, qui servent, disent-ils, à décliner nos noms. L'une est, dit-on, la marque du génitif, et l'autre, celle du datif. Mais, n'est-il pas plus simple, et plus analogue au procédé des langues, dont les noms ne changent point leur dernière syllabe, de n'y admettre ni cas, ni déclinaisons, et d'observer seulement comment ces langues énoncent les mêmes vues de l'esprit, que les latins font connoître par la différence des terminaisons? Tout cela se fait ou par la place du mot, ou par le secours des prépositions.

Les Latins n'ont que six cas; cependant il y a bien plus de rapports à marquer: ce plus, ils l'énoncent par le secours de leurs prépositions. Hé bien, quand la place du mot ne peut pas nous servir à faire connoître le rapport que nous avons à marquer, nous faisons alors ce que les Latins faisoient au défaut d'une désinence ou terminaison particulière. Comme nous n'avons point de terminaison destinée à marquer le génitif, nous avons recours à une préposition. Il en est de même du rapport d'attri-

bution : nous le marquons par la préposition *à* ou par la préposition *pour*, et même par quelques autres, et les Latins marquoient ce rapport par une terminaison particulière, qui faisoit dire que le mot étoit alors au datif.

Nos Grammairiens ne nous donnent que six cas, sans doute parce que les Latins n'en ont que six. Notre accusatif, dit-on, est toujours semblable au nominatif. Hé, y a-t-il autre chose qui les distingue, sinon la place ! l'un se met devant et l'autre après : dans l'une et dans l'autre occasion, le nom n'est qu'une simple dénomination. Le génitif, selon nos Grammaires, est aussi toujours semblable à l'ablatif. Le datif a le privilège d'être seul avec le prétendu article *à*. Mais *de* et *à* ont toujours un complément, comme les autres prépositions, et ont également des rapports particuliers à marquer. Par conséquent, si *de* et *à* font des cas, *sur*, *par*, *pour*, *sous*, *dans*, *avec*, et les autres prépositions, devroient en faire aussi. Il n'y a que le nombre déterminé des six cas latins, qui s'y oppose. Ce que je veux dire est encore plus sensible en italien. On trouvera dans la Grammaire de Buommatéi,

gati de pace: des envoyés touchant la paix, pour parler de paix. *De captivis commutandis*: pour l'échange des prisonniers.

5.° *De*, à cause de, pour: *Nos amas de fidicinâ istac*: vous m'aimez à cause de cette musicienne. *Lætus de amicâ*: il est gai à cause de sa maîtresse. *Rapto de fratre dolentis*: inconsolable de la mort de son frère. *Accusare, arguere de*: accuser, reprendre de.

6.° Enfin, cette préposition sert à former des façons de parler adverbiales. *De integro*, de nouveau. *De industriâ*, de propos délibéré, à dessein.

Si nous passions aux Auteurs de la basse latinité, nous trouverions encore un plus grand nombre d'exemple; *De cælis Deus*, Dieu des Cieux. *Pannus de lanâ*, un drap, une étoffe de laine.

Ainsi l'usage que les Latins ont fait de cette préposition a donné lieu à celui que nous en faisons. Les autorités que je viens de rapporter doivent suffire, ce me semble, pour détruire le préjugé répandu dans toutes nos Grammaires, que notre *de* est la marque du génitif. Mais, encore un coup, puisqu'en latin, *Templum de marmore*; *primus de plebe*; *rabula de foro*; *declamator de*

ludo ; homo de scholâ ; mulieres de nostro sæculo , quæ sponte peccant ; reliquum de ratiuncula ; pannus de lanâ ; de n'est qu'une préposition avec son complément à l'ablatif, pourquoi ce même *de* passant dans la langue françoise avec un pareil complément, se trouveroit-il transformé en particule, et pourquoi ce complément qui est à l'ablatif en latin, se trouveroit-il au génitif en françois ?

Il n'y est ni au génitif, ni à l'ablatif. Nous n'avons point de cas proprement dits en françois. Nous ne faisons que nommer : et à l'égard des rapports ou vues différentes sous lesquels nous considérons les mots, nous marquons ces vues, ou par la place du mot ou par le secours de quelque préposition.

La préposition *de* est employée le plus souvent à la qualification et à la détermination : c'est-à-dire, qu'elle sert à mettre en rapport le mot qui qualifie avec celui qui est qualifié. *Un palais de Roi, un courage de héros.*

Lorsqu'il n'y a que la simple préposition *de*, sans l'article, la préposition et son complément sont pris adjectivement. *Un palais de Roi* est équivalent à *un Palais-Royal* ; *une valeur de héros*, équivaut à *une valeur héroïque*. C'est un sens spéci-

avec, etc. Les unes et les autres servent à faire connoître en françois les rapports particuliers que l'usage les a chargés de marquer, sauf à la langue latine à exprimer autrement ces mêmes rapports.

A légard de *le*, *l'*, *les*, je n'en fais pas une classe particulière de mots sous le nom d'*ARTICLE* ; je les place avec les adjectifs prépositifs, qui ne se mettent jamais que devant leurs substantifs, et qui ont chacun un service qui leur est propre. On pourroit les appeler *PRÉNOMS*.

Comme la société civile ne sauroit employer trop de moyens pour faire naître dans le cœur des hommes des sentimens, qui d'une part les portent à éviter le mal qui est contraire à cette société, et de l'autre les engagent à pratiquer le bien, qui sert à la maintenir et à la rendre florissante ; de même l'art de la parole ne sauroit nous donner trop de secours pour nous faire éviter l'obscurité et l'amphibologie, ni inventer un assez grand nombre de mots, pour énoncer non-seulement les diverses idées que nous avons dans l'esprit, mais encore pour exprimer les différentes faces sous lesquelles nous considérons les objets de ces idées.

fait regarder comme un individu métaphysique. Mais le second *la*, qui est après *aimez*, rappelle la *vertu*; et c'est pour cela qu'il est pronom, et qu'il va tout seul. Alors *la* vient de *illam*, elle.

C'est la différence du service ou emploi des mots, et non la différence matérielle du son, qui les fait placer en différentes classes. C'est ainsi que l'infinitif des verbes est souvent nom, *le boire, le manger*.

Mais sans quitter nos mots, ce même son *la* n'est-il pas aussi quelquefois un adverbe qui répond aux adverbes latins *ibi, hâc, isthâc, illâc*: *il demeure là, il va là*, etc. N'est-il pas encore un nom substantif, quand il signifie une particule explétive qui sert à l'énergie! *Ce jeune homme - la, cette femme-la*.

A l'égard de *un, une*, dans le sens de *quelque* ou *certain*, en latin *quidam*, c'est encore un adjectif prépositif qui désigne un individu particulier, tiré d'une espèce, mais sans déterminer singulièrement quel est cet individu, si c'est Pierre ou Paul. Ce mot nous vient aussi du latin. *Quis est is homo, nusne amator! Hic est unus servus violen-*

tissimus (1). *Sicut unus pater familias* (2). *Qui variare cupit rem prodigialiter unam* (3). Celui qui croit embellir un sujet, *unam rem*, en y faisant entrer du merveilleux. *Forte unam aspicio adolescentulam* (4). Donat, qui a commenté Térence, dans le temps que la langue latine étoit encore une langue vivante, dit sur ce passage, que Térence a parlé selon l'usage; et que s'il a dit *unam* au lieu de *quandam*, c'est que telle étoit, dit-il, et que telle est encore la manière de parler.

La *Grammaire générale* de P. R. dit que *un* est un article indéfini. Ce mot ne me paroît pas plus article indéfini, que *tout* article universel, ou *ce*, *cette*, *cet*, articles définis. L'auteur ajoute, qu'on croit d'ordinaire que *un* n'a point de pluriel; qu'il est vrai qu'il n'en a point qui soit formé de lui-même: on dit pourtant *les uns*, *quelques-uns*; et les Latins ont dit au pluriel, *uni*, *unæ*, etc. *Ex unis geminas mihi conficiet nuptias* (5).

(1) Plaute.

(2) Cicéron.

(3) Horace.

(4) Térence.

(5) *Idem*.

Aderit una in unis œdibus (1). Je dis, poursuit l'Auteur, que un a un pluriel pris d'un autre mot, qui est des, avant les substantifs, des animaux, et de, quand l'adjectif précède, de beaux lits. De un pluriel ! cela est nouveau.

Si l'on veut bien faire attention que des est pour de les; que quand on dit, à des hommes, c'est à de les hommes, que de ne sauroit alors déterminer à; qu'ainsi il y a ellipse, à des hommes, c'est - à - dire, à quelques - uns de les hommes, quibusdam ex hominibus; qu'au contraire, quand on dit le Sauveur des hommes, la construction est toute simple; on dit au singulier, le Sauveur de l'homme, et au pluriel le Sauveur de les hommes, il n'y a de différence que de le, à les, et non à la préposition: il seroit inutile et ridicule de la répéter. Il en est de des, comme de aux; l'un est de les, et l'autre à les. Or, comme lorsque le sens n'est pas partitif, on dit aux hommes, sans ellipse, on dit aussi des hommes, dans le même sens général. L'ignorance des hommes, la vanité des hommes.

Ainsi regardons 1.° le, la; les, comme de

(1) Térence.

simples adjectifs indicatifs et métaphysiques, aussi-bien que *ce, cet, cette, un, quelqu'un, certain*, etc.

2.^o Considérons *de* comme une préposition, qui, ainsi que *par, pour, en, avec, sans*, etc. sert à tourner l'esprit vers deux objets, et à faire apercevoir le rapport qu'on veut indiquer entre l'un et l'autre.

3.^o Enfin, décomposons *au, aux, du, des*, faisant attention à la destination et à la nature de chacun des mots décomposés, et tout se trouvera applani.

Mais avant que de passer à un plus grand détail, touchant l'emploi et l'usage de ces adjectifs, je crois qu'il ne sera pas inutile de nous arrêter un moment aux considérations suivantes.

Chaque être singulier devrait avoir son nom propre, comme dans chaque famille, chaque personne a le sien. Mais cela n'a pas été possible, à cause de la multitude innombrable de ces êtres particuliers, de leurs propriétés, et de leurs rapports. On a donc été obligé de donner le même nom à tous les individus qui ont entr'eux certaines qualités communes, c'est-à-dire, qui en forment l'espèce,

1.° Le nom *propre*, c'est le nom qui n'est dit que d'un être particulier, du moins dans la sphère où cet être se trouve. Ainsi *Louis, Marie*, sont des noms propres, qui, dans les lieux où on en connoît la destination, ne désignent que telle ou telle personne et non une sorte ou espèce de personnes.

Les objets particuliers auxquels on donne ces sortes de noms, sont appelés des *individus*; c'est-à-dire, que chacun d'eux ne sauroit être divisé en un autre lui-même, sans cesser d'être ce qu'il est. Ce diamant, si vous le divisez, ne sera plus ce diamant. L'idée qui le représente ne vous offre que lui et n'en renferme pas d'autres qui lui soient subordonnés.

2.° Les noms d'*espèce*, ce sont des noms qui conviennent à tous les individus qui ont entr'eux certaines qualités communes. Ainsi, *chien* est un nom d'espèce, parce que ce nom convient à tous les *chiens* particuliers, dont chacun est un *individu*, semblable en certains points essentiels à tous les autres individus, qui, à cause de cette ressemblance, sont dits être de même espèce et ont entr'eux un nom commun, *chien*.

3.° Il y a une troisième sorte de noms

qu'il a plu aux maîtres de l'art d'appeler *noms de genre*, c'est — à — dire, *noms plus généraux*, plus étendus encore que les simples noms d'espèce. Ce sont ceux qui sont communs à chaque individu de toutes les espèces subordonnées à ce genre. Par exemple, *animal*, se dit du *chien*, du *cheval*, du *lion*, du *cerf*, et de tous les individus particuliers qui vivent, qui peuvent se transporter par eux-mêmes d'un lieu à un autre, qui ont des organes,

Les espèces subordonnées à leur genre, sont distinguées les unes des autres par quelque propriété essentielle. Chaque espèce a un caractère propre, qui la distingue d'une autre espèce, comme chaque individu a son *suppôt* particulier incommunicable à tout autre.

Ce caractère distinctif, ce motif, cette raison qui nous a donné lieu de nous former ces divers noms d'espèce, est ce qu'on appelle *différence*.

Remarquez bien que tous ces noms *genre*, *espèce*, *différence*, ne sont que des termes métaphysiques, tels que les noms abstraits *humanité*, *bonté*, et une infinité d'autres qui ne marquent que des considérations par-

particuliers de notre esprit, sans qu'il y ait hors de nous d'objet réel qui soit ou *espèce*, ou *genre*, ou *humanité*, etc.

L'usage où nous sommes de donner des noms aux objets des idées qui nous représentent des êtres réels, nous a portés à en donner aussi par imitation aux objets métaphysiques des idées abstraites dont nous avons connoissance. Ainsi nous en parlons comme nous faisons des objets réels. En sorte que l'ordre métaphysique a aussi ses noms d'espèce et ses noms d'individus. *Cette vérité, cette vertu, ce vice*, voilà des mots pris par imitation dans un sens individuel.

C'est le besoin de faire connoître aux autres les objets singuliers de nos idées, et certaines vues ou manières particulières de considérer ces objets, soit réels, soit abstraits ou métaphysiques ; c'est ce besoin, dis-je, qui, au défaut des noms propres pour chaque idée particulière, nous a donné lieu d'inventer, d'un côté les noms d'espèce, et de l'autre les adjectifs prépositifs, qui en font des applications individuelles. Les objets particuliers dont nous voulons parler, et qui n'ont pas de nom propre, se trouvent confondus avec tous les autres individus de leur

espèce. Le nom de ceste espèce leur convient également à tous. Chacun de ces êtres innombrables qui nagent dans la mer est également appelé *poisson*. Ainsi le nom d'espèce tout seul, et par lui-même, n'a qu'une valeur indéfinie, c'est-à-dire, une valeur applicable, qui n'est adaptée à aucun objet particulier; comme quand on dit *vrai, bon, beau*, sans joindre ces adjectifs à quelque être réel ou métaphysique. Ce sont les prénoms qui, de concert avec les autres mots de la phrase tirent l'objet particulier dont on parle, de l'indétermination du nom d'espèce, et en font ainsi une sorte de nom propre. Par exemple, si l'astre qui nous éclaire n'avoit pas son nom propre, *soleil*, et que nous eussions à en parler, nous prendrions d'abord le nom d'espèce, *astre*, ensuite nous nous servirions du prépositif qui conviendrait pour faire connoître que nous ne voulons parler que d'un individu de l'espèce d'*astre*: ainsi nous dirions *cet astre*, ou *l'astre*: après quoi nous aurions recours aux mots qui nous paroïtroient les plus propres à déterminer singulièrement *cet* individu d'*astre*. Nous dirions donc, *Cet astre qui nous éclaire; l'astre père du jour; l'ame de la nature,*

etc. Autre exemple, *Livre* est un nom d'espèce dont la valeur n'est point appliquée. Mais si je dis, *Mon livre, ce livre, le livre que je viens d'acheter*, on conçoit d'abord par les prénoms ou prépositifs, *mon, ce, le*, et ensuite par les adjoints ou mots ajoutés, que je parle d'un tel livre, d'un tel individu de l'espèce de livre.

Observez que, lorsque nous avons à appliquer quelque qualification à des individus d'une espèce; ou nous voulons faire cette application 1.º à tous les individus de cette espèce; 2.º ou seulement à quelques-uns que nous ne voulons ou que nous ne pouvons pas déterminer; 3.º ou enfin à un seul que nous voulons faire connoître singulièrement. Ce sont ces trois sortes de vues de l'esprit que les Logiciens appellent *l'étendue de la proposition*.

Tout discours est composé de divers sens particuliers énoncés par des assemblages de mots qui forment des propositions, et les propositions font les périodes. Or, toute proposition a 1.º ou une étendue universelle; c'est le premier cas dont nous avons parlé: 2.º ou une étendue particulière; c'est le

second cas ; 3.^o ou enfin , une étendue singulière , c'est le dernier cas.

1.^o Si celui qui parle donne un sens universel au sujet de sa proposition, c'est-à-dire, s'il applique quelque qualificatif à tous les individus d'une espèce, alors l'étendue de la proposition est universelle, ou, ce qui est la même chose, la proposition est universelle.

2.^o Si l'individu dont on parle, n'est pas déterminé expressément, alors on dit que la proposition est particulière : elle n'a qu'une étendue particulière. C'est-à-dire, que ce qu'on dit, n'est dit que d'un sujet qui n'est pas désigné expressément.

3.^o Enfin, les propositions sont singulières, lorsque le sujet, c'est-à-dire, la personne ou la chose dont on parle, dont on juge, est un individu singulier déterminé. Alors l'attribut de la proposition, c'est-à-dire, ce qu'on juge du sujet, n'a qu'une étendue singulière, ou ce qui est la même chose, ne doit s'entendre que de ce sujet. *Louis XV a triomphé de ses ennemis : Le soleil est levé.*

Dans chacun de ces trois cas, notre langue

nous fournit un prénom destiné à chacune de ces vues particulières de notre esprit. Voyons donc l'effet propre, ou le service particulier de ces prénoms.

I. *Tout homme est animal* : Chaque homme est animal. Voilà chaque individu de l'espèce humaine qualifié par *animal*, qui alors se prend adjectivement. Car *tout homme est animal*, c'est-à-dire, *tout homme végète, est vivant, se meut, a des sensations*; en un mot, *tout homme a les qualités qui distinguent l'animal de l'être insensible*. Ainsi, *tout* étant le prépositif d'un nom appellatif, donne à ce nom une extension universelle; c'est-à-dire, que ce que l'on dit alors du nom, par exemple d'*homme*, est censé dit de chaque individu de l'espèce : ainsi la proposition est universelle. Quand je dis *tout homme est mortel*, c'est autant que si je disois, *Alexandre étoit mortel; César étoit mortel; Philippe est mortel*, et ainsi de chaque individu, passé, présent et à venir, et même possible de l'espèce humaine.

Remarquez ces trois façons de parler, *tout homme est ignorant, tous les hommes sont ignorans, tout homme n'est que foible*. *Tout homme*, c'est-à-dire, chaque

individu de l'espèce humaine, quelqu'individu que ce puisse être de l'espèce humaine : alors *tout* est un pur adjectif. *Tous les hommes sont ignorans* ; c'est encore le même sens ; ces deux propositions ne sont différentes que par la forme. Dans la première, *tout* veut dire *chaque*, elle présente la totalité distributivement, c'est-à-dire, qu'elle prend en quelque sorte les individus l'un après l'autre ; au lieu que *tous les hommes* les présente collectivement tous ensemble. Alors *tous* est un prépositif destiné à marquer l'universalité de *les hommes*. *Tous* a ici une sorte de signification adverbiale, avec la forme adjectivale : c'est ainsi que le participe tient du verbe et du nom. *Tous*, c'est-à-dire, *universellement, sans exception* : ce qui est si vrai, qu'on peut séparer *tous* de son substantif, et le joindre au verbe. Quinault, parlant des oiseaux, dit : *En amour ils sont tous moins bêtes que nous*. Et voilà pourquoi, en ces phrases, l'article *les* ne quitte point son substantif, et ne se met pas avant *tous*. *Tout l'homme*, c'est-à-dire, *l'homme en entier, l'homme entièrement, l'homme considéré comme un individu spécifique*. *Nul, aucun*, donnent aussi une extension universelle à leur substantif ; mais dans

un sens négatif. *Nul homme, aucun homme, n'est immortel*: je nie l'immortalité de chaque individu de l'espèce humaine. La proposition est universelle, mais négative, au lieu qu'avec *tous* sans négation, la proposition est universelle, affirmative. Dans les propositions dont nous parlons, *nul* et *aucun* étant adjectifs du sujet, doivent être accompagnés d'une négation. *Nul homme n'est exempt de la nécessité de mourir. Aucun philosophe de l'antiquité n'a eu autant de connoissance de physique qu'on en a aujourd'hui.*

II. *Tout, chaque, nul, aucun*, sont donc la marque de la généralité ou universalité des propositions. Mais souvent ces mots ne sont pas exprimés, comme quand on dit : *Les françois sont polis ; Les Italiens sont politiques.* Alors ces propositions ne sont que moralement universelles, *de more, ut sunt mores* ; c'est-à-dire, selon ce qu'on voit communément parmi les hommes. Ces propositions sont aussi appelées *indéfinies*, parce que d'un côté on ne peut pas assurer qu'elles comprennent généralement et sans exception tous les individus dont on parle ; et d'un autre côté, on ne peut pas dire non plus qu'elles excluent tel ou tel in-

dividu. Ainsi, comme les individus compris et les individus exclus ne sont pas précisément déterminés, et que ces propositions ne doivent être entendues que du plus grand nombre, on dit qu'elles sont *indéfinies*.

III. *Quelque, un*, marquent aussi un individu de l'espèce dont on parle. Mais ces prénoms ne désignent pas singulièrement cet individu. *Quelque homme est riche, un savant m'est venu voir* : je parle d'un individu de l'espèce humaine ; mais je ne détermine pas si cet individu est *Pierre* ou *Paul*. C'est ainsi qu'on dit, *une certaine personne, un particulier* ; et alors *particulier* est opposé à *général* et à *singulier*. Il marque à la vérité un individu ; mais un individu qui n'est pas déterminé singulièrement. Ces propositions sont appelées *particulières*.

Aucun, sans négation, a aussi un sens particulier dans les vieux livres, et signifie *quelqu'un, quispiam, non - nullus, non-nemo*. Ce mot est encore en usage en ce sens parmi le peuple, et dans le style du Palais. *Aucuns soutiennent*, etc. *quidam affirmant*, etc. Ainsi, *aucunefois*, dans le vieux style, veut dire *quelquefois, de temps*

en temps ; plerumque, interdum, nonnunquam.

On sert aussi aux propositions particulières. *On m'a dit*, c'est-à-dire, *Quelqu'un m'a dit*; *un homme m'a dit*. Car on vient de *homme*; et c'est par cette raison que pour éviter le baillement ou rencontre de deux voyelles, on dit souvent *l'on*, comme on dit *l'homme*, *si l'on*. Dans plusieurs autres langues, le mot qui signifie *homme*, se prend aussi en un sens indéfini, comme notre *on*. *De, des*, qui sont des prépositions extractives, servent aussi à faire des propositions particulières. *Des Philosophes* ou *d'anciens Philosophes ont cru qu'il y avoit des antipodes*, c'est-à-dire, *Quelques-uns des Philosophes*, ou *un certain nombre d'anciens Philosophes*, ou en vieux style, *aucuns Philosophes*.

IV. *Ce* marque un individu déterminé, qu'il présente à l'imagination. *Ce livre, cet homme, cette femme, cet enfant*, etc.

V. *Le, la, les*, indiquent que l'on parle, 1.^o ou d'un tel individu réel, que l'on tire de son espèce, comme quand on dit, *Le roi, la reine, le soleil, la lune*: 2.^o ou d'un individu métaphysique, et par

imitation ou analogie: *La vérité, le mensonge; l'esprit, c'est-à-dire, le génie; le cœur, c'est-à-dire, la sensibilité; l'entendement, la volonté, la vie, la mort, la nature, le mouvement, le repos, le néant, etc.*

C'est ainsi que l'on parle de l'espèce tirée du genre auquel elle est subordonnée, lorsqu'on la considère par abstraction, et pour ainsi dire, en elle-même sous la forme d'un tout individuel et métaphysique. Par exemple, quand on dit que *parmi les animaux, l'homme seul est raisonnable, l'homme est là un individu spécifique.*

C'est encore ainsi que, sans parler d'aucun objet réel en particulier, on dit par abstraction, *l'or est le plus précieux des métaux; le fer se fond et se forge; le marbre sert d'ornement aux édifices; le verre n'est point malléable; la pierre est utile; le cercle est rond, etc.* tous ces mots, *l'or, le fer, le marbre, etc.* sont pris dans un sens individuel, mais métaphysique et spécifique; c'est-à-dire, que sous un nom singulier ils comprennent tous les individus d'une espèce; en sorte que ces mots ne sont proprement que les noms de l'idée exemplaire du point de réunion,

ou concept, que nous avons dans l'esprit, de chacune de ces espèces d'êtres. Ce sont ces individus métaphysiques qui sont l'objet des Mathématiques, *le point, la ligne, le cercle, le triangle, etc.*

C'est par une pareille opération de l'esprit, que l'on personnifie si souvent la *nature et l'art.*

Ces noms d'individus spécifiques, sont fort en usage dans l'Apologue. *Le loup et l'agneau, l'homme et le cheval, etc.* On ne fait parler ni aucun loup ni aucun agneau particulier: c'est un individu spécifique et métaphysique qui parle avec un autre individu.

Ajoutons ici quelques observations à l'occasion de ces noms spécifiques.

I.^o Quand un nom d'espèce est pris adjectivement, il n'a pas besoin d'article: *Tout homme est animal: homme* est pris substantivement; c'est un individu spécifique qui a son prépositif *tout*; mais *animal* est pris adjectivement, comme nous l'avons déjà observé. Ainsi il n'a pas plus de prépositif que tout autre adjectif n'en auroit; et l'on dit ici *animal*, comme l'on diroit *mortel, ignorant, etc.*

C'est ainsi que l'Écriture dit que *toute*

chair est foin; *omnis caro fœnum* (1); c'est-à-dire, peu durable, périssable, corruptible, etc. et c'est ainsi que nous disons d'un homme sans esprit, qu'il est bête.

2.^o Le nom d'espèce n'admet pas l'article lorsqu'il est pris selon sa valeur indéfinie, sans aucune extension ni restriction, ou application individuelle, c'est-à-dire, qu'alors le nom est considéré indéfiniment comme *sorte*, comme *espèce*, et non comme un individu spécifique. C'est ce qui arrive surtout lorsque le nom d'espèce précédé d'une préposition, forme un sens adverbial avec cette préposition, comme quand on dit: *par jalousie, avec prudence, en présence, sans contrainte, sans feinte*. C'est dans ce même sens indéfini que l'on dit, *avoir peur, avoir honte, faire pitié*. Ainsi on dira sans article: *Cheval est un nom d'espèce: Homme est un nom d'espèce*; et l'on ne dira pas, *le cheval est un nom d'espèce; l'homme est un nom d'espèce*, parce que le prénom *le* marqueroit que l'on voudroit parler d'un individu, ou d'un nom considéré individuellement.

(1) Isaïe, c. 40. v. 6.

3.^o C'est par la même raison que le nom d'espèce n'a point de prépositif, lorsqu'avec le secours de la préposition *de*, il ne fait que l'office de simple qualificatif d'espèce; c'est-à-dire, lorsqu'il ne sert qu'à désigner qu'un tel individu est de telle espèce; *Une montre d'or; une épée d'argent; un homme de robe; un marchand de vin; un joueur de violon, etc. une action de clémence; une femme de vertu.*

4.^o Mais quand on personnifie l'espèce, qu'on en parle comme d'un individu spécifique, ou qu'il ne s'agit que d'un individu particulier tiré de la généralité de cette même espèce, alors le nom d'espèce étant considéré individuellement, est précédé d'un prénom; *La peur trouble la raison; la peur que j'ai de mal faire; la crainte de vous importuner; l'envie de bien faire; l'animal est plus parfait que l'être insensible; jouer du violon, du luth, de la harpe: on regarde alors le violon, le luth, la harpe, etc. comme tel instrument particulier, et on n'a point d'individu à qualifier adjectivement.*

Ainsi on dira dans le sens qualificatif adjectif, *Un rayon d'espérance, un rayon*

de gloire , un sentiment d'amour : au lieu que si l'on personnifie la gloire , l'amour , etc. on dira avec un prépositif ;

Un héros que la gloire élève
N'est qu'à demi récompensé :
Et c'est peu , si l'amour n'achève
Ce que la gloire a commencé (1).

Et de même on dira , *J'ai acheté une tabatière d'or , et J'ai fait faire une tabatière d'un or ou de l'or qui m'est venu d'Espagne.* Dans le premier exemple , *d'or* est qualificatif indéfini , ou plutôt c'est un qualificatif pris adjectivement ; au lieu que dans le second , *de l'or* , ou *d'un or* , il s'agit d'un tel *or* : c'est un qualificatif individuel ; c'est un individu de l'espèce de l'or.

On dit d'un prince ou d'un ministre qu'il *a l'esprit de gouvernement* ; *de gouvernement* est un qualificatif pris adjectivement. On veut dire que ce ministre gouverneroit bien , dans quelque pays que ce puisse être où il seroit employé ; au lieu que si l'on disoit de ce ministre , qu'il *a l'esprit du gouvernement* , *du gouvernement* seroit un qualificatif individuel de l'esprit de ce mi-

(1) Quinault.

nistre; on le regarderoit comme propre singulièrement à la conduite des affaires du pays particulier où on le met en œuvre.

Il faut donc bien distinguer le qualificatif spécifique adjectif, du qualificatif individuel. *Une tabatière d'or*, voilà un qualificatif adjectif: *une tabatière de l'or que*, ou *d'un or que*, c'est un qualificatif individuel: c'est un individu de l'espèce de l'or. Mon esprit est occupé de deux substantifs; 1.^o de la tabatière; 2.^o de l'or particulier dont elle a été faite.

Observez qu'il y a aussi des individus collectifs, ou plutôt des noms collectifs, dont on parle comme si c'étoit autant d'individus particuliers. C'est ainsi que l'on dit, *le peuple*, *l'armée*, *la nation*, *le parlement*, etc.

On considère ces mots - là comme noms d'un tout, d'un ensemble; l'esprit les regarde par imitation comme autant de noms d'individus réels qui ont plusieurs parties; et c'est par cette raison, que lorsque quelqu'un de ces mots est le sujet d'une proposition, les Logiciens disent que la proposition est singulière.

On voit donc que *le* annonce toujours un

objet considéré individuellement par celui qui parle; soit au singulier, *la maison de mon voisin*; soit au pluriel, *les maisons d'une telle ville sont bâties de brique.*

Ce ajoute à l'idée de *le*, en ce qu'il montre, pour ainsi dire, l'objet à l'imagination, et suppose que cet objet est déjà connu: ou qu'on en a parlé auparavant. C'est ainsi que Cicéron a dit, *Quid est enim hoc ipsum diu?* Qu'est-ce-en effet que ce long-temps.

Dans le style didactique, ceux qui écrivent en latin, lorsqu'ils veulent faire remarquer un mot, en tant qu'il est un tel mot, se servent les uns de l'article grec *τὸ* les autres de *ly*. *τὸ adhuc est adverbium compositum*: Ce mot *adhuc* est un adverbe composé (1).

Et l'Auteur d'une Logique, après avoir dit que *l'homme seul est raisonnable; homo tantum rationalis*, ajoute que *ly tantum reliqua entia excludit*: Ce mot *tantum* exclud tous les autres êtres (2).

Ce fut Pierre Lombard, dans le XII.^e siècle, et saint Thomas dans le XIII.^e, qui introduisirent l'usage de ce *ly*. Leurs disciples

(1) Perizonius, in *Sanctii Minerva*, p. 765.^a

(2) *Philos. ration. auct. P. Franc. Caro. Venet. 1665.*

les ont imités. Ce *ly* n'est autre chose que l'article françois *li*, qui étoit en usage dans ces temps-là. *Ainsi fut li chatiau de Galathas pris: Li baron et li dux de Venise; Li Vénitiens par mer et li François par terre* (1).

Villehardouin et ses contemporains écrivoient *li*, et quelquefois *lj*, d'où on a fait *ly*, soit pour remplir la lettre, soit pour donner à ce mot un air scientifique, et l'élever au-dessus du langage vulgaire de ces temps-là.

Les Italiens ont conservé cet article au pluriel, et en ont fait aussi un adverbe qui signifie *là*: en sorte que *ly tantum*, c'est comme si l'on disoit *ce mot-là tantum*.

Notre *ce* et notre *le* ont le même office indicatif que *to* et que *ly*; mais *ce* avec plus d'énergie que *le*.

5.^o *Mon, ma, mes; ton, ta, tes; son, sa, ses*, etc. ne sont que simples adjectifs tirés des pronoms personnels. Ils marquent que leur substantif a un rapport de propriété avec la première, la seconde, ou la troisième personne. Mais de plus, comme ils sont eux-mêmes adjectifs prépositifs, et qu'ils indiquent leurs substantifs, ils n'ont pas besoin

(1) Villehardouin, liv. 3, pag. 53.

d'être accompagnés de l'article *le*. Que si l'on dit *le mien, le tien*, c'est que ces mots sont alors des pronoms substantifs. On dit proverbialement que *Le mien et le tien sont pères de la discorde*.

6.^o Les noms de nombre cardinal *un, deux*, etc. font aussi l'office de pré noms ou adjectifs prépositifs, *Dix soldats, cent écus*.

Mais si l'adjectif numérique et son substantif font ensemble un tout, une sorte d'individu collectif, et que l'on veuille marquer que l'on considère ce tout sous quelque vue de l'esprit, autre encore que celle de nombre, alors le nom de nombre est précédé de l'article ou prénom, qui indique ce nouveau rapport. Le jour de la multiplication des pains, les Apôtres dirent à Jesus-Christ: *Nous n'avons que cinq pains et deux poissons*: voilà *cinq pains et deux poissons* dans un sens numérique absolu. Mais ensuite l'Evangéliste ajoute que Jesus-Christ prenant *les cinq pains et les deux poissons, les bénit*, etc. voilà *les cinq pains et les deux poissons* dans un sens relatif à ce qui précède. Ce sont les cinq pains et les deux poissons dont on avoit parlé d'abord. Cet exemple doit bien faire sentir que *le, la, les; ce, cette, ces*; ne sont

que des adjectifs qui marquent le mouvement de l'esprit qui se tourne vers l'objet particulier de son idée.

Les prépositifs désignent donc des individus déterminés dans l'esprit de celui qui parle. Mais lorsque cette première détermination n'est pas aisée à apercevoir par celui qui lit ou qui écoute, ce sont les circonstances ou les mots qui suivent, qui ajoutent ce que l'article ne sauroit faire entendre. Par exemple, si je dis, *Je viens de Versailles, j'y ai vu le roi*, les circonstances font connoître que je parle de notre auguste monarque. Mais si je voulois faire entendre que j'y ai vu le roi de Pologne, je serois obligé d'ajouter *de Pologne à le roi*: et de même si en lisant l'histoire de quelque monarchie ancienne ou étrangère, je voyois qu'en un tel temps *le roi fit telle chose*, je comprendrois bien que ce seroit le roi du royaume dont il s'agiroit.

DES NOMS PROPRES.

Les noms propres n'étant pas des noms d'espèces, nos pères n'ont pas cru avoir besoin de recourir à l'article pour en faire des

noms d'individus , puisque par eux-mêmes ils ne sont que cela.

Il en est de même des êtres inanimés auxquels on adresse la parole. On les voit , ces êtres , puisqu'on leur parle : ils sont présents au moins à l'imagination. On n'a donc pas besoin d'article pour les tirer de la généralité de leur espèce , et en faire des individus.

Coulez ; ruisseau , coulez , fuyez-nous.

Hélas , petits moutons , que vous êtes heureux !

Fille des plaisirs , triste goutte (1) .

Cependant , quand on veut appeler un homme ou une femme du peuple qui passe , on dit communément , *l'homme , la femme ; écoutez la belle fille , la belle enfant , etc.* Je crois qu'alors il y a ellipse : *Écoutez vous qui êtes la belle fille , etc. Vous qui êtes l'homme à qui je veux parler , etc.* Nous ne mettons pas l'article , sur-tout devant les noms propres personnels : *Pierre , Marie , Alexandre , César , etc.* Voici quelques remarques à ce sujet.

(1) Deshoulières,

I. Si par figure on donne à un nom propre une signification de nom d'espèce, et qu'on applique ensuite cette signification, alors on aura besoin de l'article. Par exemple, si vous donnez au nom d'*Alexandre* la signification de *conquérant* ou de *héros*, vous direz que Charles XII a été *l'Alexandre de notre siècle*. C'est ainsi qu'on dit *les Cicérons*, *les Démosthènes*; c'est-à-dire, les grands orateurs, tels que Cicéron et Démosthènes. *Les Virgiles*, c'est-à-dire, les grands poètes.

Dieu est le nom du souverain Etre. Mais si par rapport à ses divers attributs, on en fait une sorte de nom d'espèce, on dira, *Le Dieu de miséricorde*; *le Dieu des Chrétiens*, etc.

II. Il y a un très-grand nombre de noms propres, qui dans leur origine n'étoient que des noms appellatifs. Par exemple, *Ferté* qui vient par syncope de *fermeté*, signifioit autrefois *citadelle*. Ainsi, quand on vouloit parler d'une citadelle particulière, on disoit *la Ferté* d'un tel endroit: et c'est de-là que nous viennent *la Ferté-Imbault*, *la Ferté-Milon*, etc.

Mesnil est aussi un vieux mot, qui signifioit *maison de campagne*, *village*, du

latin *Manile* et *Masnile* dans la basse latinité. C'est de-là que nous viennent les noms de tant de petits bourgs appelés *le Mesnil*. Il en est de même de *le Mans*, *le Perche*, etc. *Le Câtelet*, c'est-à-dire, *le petit château*; *le Quesnoi*, c'étoit un lieu planté de *Chênes*; le *ché* prononcé par *ké* à la manière de Picardie, et des pays circonvoisins.

Il y a aussi plusieurs qualificatifs qui sont devenus noms propres d'hommes, tels que *le Blanc*, *le Noir*, *le Brun*, *le Beau*, *le Bel*, *le Blond*, etc. et ces noms conservent leurs prénoms, quand on parle de la femme. *Madame le Blanc*, c'est-à-dire, *femme de M. le Blanc*.

III. Quand on parle de certaines femmes, on se sert du prénom *la*, parce qu'il y a un nom d'espèce sous-entendu. *La le Maire*, c'est-à-dire, *l'actrice le Maire*.

IV. C'est peut-être par la même raison qu'on dit, *Le Tasse*, *l'Arioste*, *le Dante*, en sous-entendant *poète*; et qu'on dit *le Titien*, *le Carache*, en sous-entendant *peintre*; ce qui nous vient des Italiens.

Qu'il me soit permis d'observer ici que les noms propres de famille ne doivent être

précédés de la préposition *de*, que lorsqu'ils sont tirés de noms de terre. Nous avons en France de grandes maisons qui ne sont connues que par le nom de la principale terre que le chef de la maison possédoit avant que les noms propres de famille fussent en usage. Alors le nom est précédé de la préposition *de*, parce qu'on sous-entend *sire*, *seigneur*, *duc*, *marquis*, etc. ou *sieur d'un tel fief*. Telle est la maison de France, dont la branche d'aîné en aîné n'a d'autre nom que *France*.

Nous avons aussi des maisons très-illustres et très-anciennes, dont le nom n'est point précédé de la préposition *de*, parce que ce nom n'a pas été tiré d'un nom de terre. C'est un nom de famille ou maison.

Il y a de la petitesse à certains gentils-hommes d'ajouter le *de* à leur nom de famille ; rien ne décèle tant l'homme nouveau et peu instruit.

Quelquefois les noms propres sont accompagnés d'adjectifs ; sur quoi il y a quelques observations à faire.

I. Si l'adjectif est un nom de nombre ordinal, tel que *premier*, *second*, etc. et qu'il suive immédiatement son substantif, comme

ne faisant ensemble qu'un même tout ; alors on ne fait aucun usage de l'article. Ainsi on dit, *François I*, *Charles II*, *Henri IV*, pour quatrième.

II. Quand on se sert de l'adjectif pour marquer une simple qualité du substantif qu'il précède, alors l'article est mis avant l'adjectif. *Le savant Scaliger*, *le galant Ovide*.

III. De même, si l'adjectif n'est ajouté que pour distinguer le substantif des autres qui portent le même nom, alors l'adjectif suit le substantif, et cet adjectif est précédé de l'article. *Henri le Grand*, *Louis le Juste*, etc. où vous voyez que le tire *Henri* et *Louis*, du nombre des autres *Henris* et des autres *Louis*, et en fait des individus particuliers, distingués par une qualité spéciale.

IV. On dit aussi avec le comparatif et avec le superlatif relatif, *Homère*, *le meilleur poète de l'antiquité* ; *Varron*, *le plus savant des Romains*.

Il paroît, par les observations ci-dessus, que lorsqu'à la simple idée du nom propre on joint quelqu'autre idée, ou que le nom dans sa première origine a été tiré d'un nom, ou d'un qualificatif qui a été adapté

à un objet particulier, par le changement de quelques lettres, alors on a recours au prépositif, par une suite de la première origine. C'est ainsi que nous disons *le paradis*; mot qui à la lettre signifie un jardin planté d'arbres qui portent toutes sortes d'excellens fruits, et par extension un lieu de délices.

L'enfer, c'est un lieu bas, d'*inferus*. *Via infera*, la rue d'enfer, rue inférieure par rapport à une autre qui est au-dessus.

L'univers, *universus orbis*; *l'être universel*; *l'assemblage de tous les êtres créés*.

Le monde, du latin *mundus*, adjectif qui signifie *propre*, *élégant*, *ajusté*, *paré*, et qui est pris ici substantivement. Les Païens, frappés de l'éclat des astres, et de l'ordre qui leur paroissoit régner dans l'univers, lui donnèrent un nom tiré de cette beauté et de cet ordre.

Mundus est encore pris substantivement, lorsqu'on dit *Mundus muliebris*, la toilette des dames, où sont tous les petits meubles dont elles se servent pour se rendre plus propres, plus ajustées, plus séduisantes. Le mot grec *κόμος*, qui signifie *ordre*, *ornement*, *beauté*, répond au *mundus* des Latins.

Le soleil, de *solus*, selon Cicéron, parce que c'est le seul astre qui nous paroisse aussi grand; et que lorsqu'il est levé, tous les autres disparaissent à nos yeux.

La lune, à *lucendo*, c'est-à-dire, la planète qui nous éclaire, sur - tout en certains temps pendant la nuit. *Sol*, *vel quia solus ex omnibus sideribus est tantus*, *vel quia cum exortus, obscuratis omnibus, solus apparet*. *Luna à lucendo nominata; eadem est enim Lucina* (1).

La mer, c'est-à-dire, *l'eau amère*. *Propriè autem Mare appellatur, eo quod aquæ ejus amaræ sint* (2).

La terre, c'est-à-dire, *l'élément sec*, du grec *τιξη* sécher, et au futur second *τιξη*. Aussi voyons-nous qu'elle est appelée *Arida* dans la Genèse, *ch. 1, v. 9*, et en saint Mathieu, *ch. 23, v. 15*. *Cirouitis mare et aridam*. Cette étymologie me paroît plus naturelle que celle que Varron en donne. *Terra dicta eo quod teritur* (3).

Elément est donc le nom générique de

(1) Cicéron, *de Natura Deorum*, l. 2, c. 27.

(2) Isidore. l. 13. c. 14.

(3) Varron *de Lingua latina*, IV, 4.

quatre espèces, qui sont le feu, l'air, l'eau et la terre.

DES NOMS DE PAYS.

Les noms de pays, de royaumes, de provinces, de montagnes, de rivières, entrent souvent dans le discours sans article, comme noms qualificatifs, *le royaume de France, d'Espagne*, etc. En d'autres occasions, ils prennent l'article, soit qu'on sous-entende alors *terre*, ou *région*, *pays*, *montagne*, *fleuve*, *rivière*, *vaisseau*, etc. Ils prennent sur-tout l'article quand ils sont personnifiés : *l'intérêt de la France; la politesse de la France*.

Quoi qu'il en soit, j'ai cru qu'on seroit bien aise de trouver dans les exemples suivans, quel est aujourd'hui l'usage à l'égard de ces mots, sauf au lecteur à s'en tenir simplement à cet usage, ou à chercher à faire l'application des principes que nous avons établis, s'il trouve qu'il y ait lieu.

Noms propres employés seulement avec une préposition sans l'article.

Royaume de *Falence*.
Isle de *Candie*.
Royaume de *France*, etc.

Il vient de *Pologne*.
Il est allé en *Perse*, en *Suède*, etc.

Il est revenu d'*Espagne*, de *Perse*, d'*Afrique*, d'*Asie*, etc.

Il demeure en *Italie*, en *France*, et à *Malthe*, à *Rouen*, à *Avignon* (1), etc.

Les modes, les vins de *France*, les vins de *Bourgogne*, de *Champagne*, de *Bordeaux*, de *Tokay*.

Il vient de *Flandre*.
Amon départ d'*Allemagne*.
L'*Empire d'Allemagne*.
Chevaux d'*Angleterre*, de *Barbarie*, etc.

Noms propres employés avec l'article.

La *France*.
L'*Espagne*.
L'*Angleterre*.
La *Chine*.
Le *Japon*.

Il vient de la *Chine*, du *Japon*, de l'*Amérique*, du *Pérou*.

Il demeure au *Pérou*, au *Japon*, à la *Chine*, aux *Indes*, à l'*Isle St.-Domingue*.

La politesse de la *France*.
L'intérêt de l'*Espagne*.
On attribue à l'*Allemagne* l'invention de l'*Imprimerie*.

Le *Mexique*, le *Pérou*, les *Indes*.

Le *Maine*, la *Marche*, le *Perche*, le *Milanes*, le *Mantouan*, le *Parmesan*. Vin du *Rhin*.

Il vient de la *Flandre Française*.
La gloire de l'*Allemagne*.

(1) Les Languedociens et les Provençaux disent en *Avignon*, pour éviter le baillement. C'est une faute.

On dit par opposition, *le Mont-Parnasse*, *le Mont-Valérien*, etc. et on dit *la montagne de Tarare*. On dit *le fleuve Don*, et *la rivière de Seine*: ainsi de quelques autres; sur quoi nous renvoyons à l'usage.

REMARQUES SUR CES PHRASES.

1.^o *Il a beaucoup d'argent; il a bien de l'argent*: 2.^o *Il a beaucoup d'argent; il n'a point d'argent.*

I. L'or, l'argent, l'esprit, etc. peuvent être considérés, ainsi que nous l'avons observé, comme des individus spécifiques. Alors, chacun de ces individus est regardé comme un tout, dont on peut tirer une portion. Ainsi, *Il a de l'argent*, c'est *Il a une portion* de ce tout qu'on appelle *argent*, *esprit*, etc. La préposition *de* est alors extensive d'un individu, comme la préposition latine *ex* ou *de*. *Il a bien de l'argent, de l'esprit*, etc. C'est ainsi que Plaute dit, *Credo ego illic inesse auri et argenti largiter.*

II. A l'égard de *Il a beaucoup d'argent, d'esprit*, etc.: il n'a *point d'argent, d'esprit*, etc.; il faut observer que ces mots *beaucoup, peu, pas, point, rien, sorte, espèce, tant,*

moins, plus, que lorsqu'il vient de *quantum*,
comme dans ces vers,

Que de mépris vous avez l'un pour l'autre !
Et que vous avez de raison !

ces mots, dis-je, ne sont point des adverbes ; ils sont de véritables noms, du moins dans leur origine ; et c'est pour cela qu'ils sont modifiés par un simple qualificatif indéfini, qui n'étant point pris individuellement, n'a pas besoin d'article. Il ne lui faut que la seule préposition pour le mettre en rapport avec *beaucoup, peu, point, pas, rien, sorte*, etc.

Beaucoup vient, selon Nicot, de *bella*, *id est, bona et magna copia* ; une belle abondance, comme on dit *une belle récolte*, etc. Ainsi, *d'argent, d'esprit*, sont les qualificatifs de *coup*, en tant qu'il vient de *copia*. Il a abondance d'argent, d'esprit, etc.

M. Ménage dit que ce mot est formé de l'adjectif *beau*, et du substantif *coup*. Ainsi quelque étymologie qu'on lui donne, on voit que ce n'est que par abu qu'il est considéré comme un adverbe. On dit, *Il est meilleur de beaucoup*, c'est-à-dire, *selon un beaucoup* : où vous voyez que la préposition décèle le substantif.

Peu, signifie *petite quantité*. On dit le

peu, un peu, de peu, à peu, quelque peu.

Tous les analogistes soutiennent qu'en latin avec *parum*, on sous-entend *ad* ou *per*, et qu'on dit *parum-per*, comme on dit *te-cum*, en mettant la préposition après le nom. Ainsi nous disons *un peu de vin*, comme les Latins disent *parum vini*. En sorte que comme *vini* qualifie *parum* substantif, notre *de vin* qualifie *peu* par le moyen de la préposition *de*.

Rien vient de *rem*, accusatif de *res*. Les langues qui se sont formées du latin, ont souvent pris des cas obliques pour en faire des dénominations directes; ce qui est fort ordinaire en italien. Nos pères disoient, *sur toutes riens* (1); et dans Nicot, *Elle le hait sur tout rien*, c'est-à-dire, *sur toutes choses*. Aujourd'hui *rien*, veut dire *aucune chose*. On sous-entend la négation, et on l'exprime même ordinairement: *Ne dites rien, ne faites rien*. On dit, *le rien vaut mieux que le mauvais*. Ainsi, *rien de bon, ni de beau*, c'est *aucune chose de bon*; etc.

De bon ou de *beau*, sont donc des qualificatifs de *rien*; et alors de *bon* ou de *beau* étant pris dans un sens qualificatif de sorte

(1) Mehuu.

ou d'espèce, ils n'ont point l'article. Au lieu que si l'on prenoit *bon* ou *beau* individuellement, ils seroient précédés d'un prénom; *le beau vous touche; j'aime le vrai*, etc.

Nos pères, pour exprimer le sens négatif, se servirent d'abord, comme en latin, de la simple négative *ne*: *Sachiez nos ne venismes por vos mal faire*. (1). Dans la suite, pour donner plus de force et plus d'énergie à la négation, on y ajouta quelque'un des mots qui ne marquent que de petits objets, tels que *grain*, *goutte*, *mie*; *brin*, *pas*, *point*; *Quia res est minuta, sermone vernaculo additur ad majorem legationem* (2). Il y a toujours quelque mot de sous-entendu en ces occasions: *Je n'en ai grain ne goutte*: *Je n'en ai pour la valeur ou la grosseur d'un grain*, etc. Ainsi quoique ces mots servent à la négation, ils n'en sont pas moins de vrais substantifs. *Je ne veux pas ou point*; c'est-à-dire, *Je ne veux cela même de la longueur d'un PAS, ni de la grosseur d'un POINT*. *Je n'irai point*: c'est comme si je disois: *Je ne ferai un Pas pour y aller*;

(1) Villehardouin, pag. 48.

(2) Nicot, au mot *Goutte*.

Je n'em'avancerai d'un Point: Quasi dicas, dit Nicot, *ne punctum quidem progrediar ut eam illò*. C'est ainsi que *mie*, dans le sens de *miette de pain*, s'employoit autrefois avec la particule négative: *Il ne l'aura mie*: *Il n'est mie un homme de bien*: *Ne probitatis quidem mica in eo est* (1). Cette façon de parler est encore en usage en Flandre.

Le substantif *brin*, qui se dit au propre des menus jets des herbes, sert souvent par figure à faire une négation, comme *pas* et *point*. Et si l'usage de ce mot étoit aussi fréquent parmi les honnêtes gens, qu'il l'est parmi le peuple, il seroit regardé, aussi-bien que *pas* et *point*, comme une particule négative: *A-t-il de l'esprit? il n'en a brin*. *Je ne l'ai vu qu'un petit brin*, etc.

On doit regarder *ne pas*, *ne point*, comme le *nihil* des Latins, *Nihil* est composé de la négation *ne*, et du mot *hilum* qui signifie la petite marque noire qu'on voit au bout d'une fève. Les Latins disoient: *Hoc nos neque pertinet hilum* (2). *Cela ne nous intéresse en rien, pas même de la valeur de la petite*

(1) Nicot, au mot *Goutte*.

(2) Luerèce, liv. 5. v. 843.

marque noire d'une fève. *Neque proficit hilum*, etc.

Or, comme dans la suite le *hilum* des Latins s'unit si fort avec la négation *ne*, que ces deux mots n'en firent plus qu'un seul *nihilum*, *nihil*, *nil*, et que *nihil* se prend souvent pour le simple *non*: *Nihil circuitione usus es* (1); de même notre *pas* et notre *point* ne sont plus regardés dans l'usage, que comme des particules négatives qui accompagnent la négation *ne*; mais qui ne laissent pas de conserver toujours des marques de leur origine.

Or, comme en latin *nihil* est souvent suivi d'un qualificatif, *nihil falsi dixi*, *mi senex* (2), *nihil incommodi*, *nihil gratiæ*, *nihil lucri*, *nihil sancti*, etc. de même le *pas* et le *point* étant pris pour une très-petite quantité, pour *un rien*, sont suivis en françois d'un qualificatif: *Il n'a pas de pain*, *d'argent*, *d'esprit*, etc. ces noms *pain*, *argent*, *esprit*, étant alors des qualificatifs indéfinis, ils ne doivent point avoir de prépositif.

Les Latins disoient aussi, *Ne faire pas*

(1) Térence.

(2) *Idem*.

plus de cas de quelqu'un ou de quelque chose, qu'on n'en fait de ces petits flocons de laine ou de soie que le vent emporte, *floci facere*, c'est-à-dire, *facere rem flocci*; nous disons *un fétu*.

La Grammaire générale dit (p. 82), que dans le sens affirmatif, on dit avec l'article, *Il a de l'argent, du cœur, de la charité, de l'ambition*; au lieu qu'on dit négativement sans article: *Il n'a point d'argent, de cœur, de charité, d'ambition*, parce que, dit-on, le propre de la négation est de tout ôter.

Je conviens que selon le sens, la négation ôte le tout de la chose; mais je ne vois pas pourquoi dans l'expression, elle nous ôteroit l'article, sans nous ôter la préposition. D'ailleurs, ne dit-on pas dans le sens affirmatif, sans article, *Il a encore un peu d'argent*, et dans le sens négatif avec l'article, *Il n'a pas le sou; Il n'a plus un sou de l'argent qu'il avoit; Les langues ne sont point des sciences; On ne coupe point des mots inséparables*, dit fort bien M. l'abbé d'Olivet. Ainsi, je crois que la véritable raison de la différence de ces façons de parler doit se tirer du sens individuel et défini, qui seul admet l'article,

et du sens spécifique indéfini et qualificatif, qui n'est jamais précédé de l'article.

Les éclaircissemens que l'on vient de donner pourront servir à résoudre les principales difficultés que l'on pourroit avoir au sujet des articles. Cependant on croit devoir encore ajouter ici des exemples qui ne seront point inutiles dans les cas pareils.

*Noms construits sans prénom ni préposition,
à la suite d'un verbe dont ils sont le complément.*

Souvent un nom est mis sans prénom ni préposition après un verbe qu'il détermine; ce qui arrive en deux occasions : 1.^o parce que le nom est pris alors dans un sens indéfini, comme quand on dit, *Il aime à faire plaisir, à rendre service*; car il ne s'agit pas alors d'un tel plaisir, ni d'un tel service particulier; en ce cas on diroit, faites-moi *ce* ou *le plaisir*; rendez-moi *ce service*, ou *le service*, ou *un service*, qui, etc. 2.^o Cela se fait aussi souvent pour abrégé, par ellipse, ou dans des façons de parler familières et proverbiales; ou enfin, parce que les deux mots ne font qu'une sorte de mot composé:

ce qui sera facile à démêler dans les exemples suivans :

AVOIR faim, soif, dessein, honte, coutume, pitié, compassion, froid, chaud, mal, besoin, part au gâteau, envie, etc.

CHERCHER fortune, malheur.

COURIR fortune, risque.

DEMANDER raison, vengeance, grâce, pardon, justice.

DIRE vrai, faux, matines, vêpres.

DONNER prise, jour, parole, avis, caution, quittance, attsinte, etc.

ECHAPPER. Il l'a échappé belle ; c'est-à-dire, peu s'en est fallu qu'il ne lui soit arrivé quelque malheur.

ENTENDRE raison, raillerie, malice, vêpres, etc.

FAIRE vie qui dure, bonne chère, envie, corps neuf, réflexion, honte, honneur, peur, plaisir, cas de quelqu'un, alliance, marché, argent de tout, provision, semblant, route, front, face, difficulté.

GAGNER pays, gros.

METTRE ordre, fin.

PARLER vrai, raison, bon sens, latin, françois, etc.

PORTER envie, témoignage, coup, bonheur, malheur, compassion.

PRENDRE garde, patience, séance, médecine, congé, conseil, langue, etc.

RENDRE service, amour pour amour, visite, gorge, etc.

SAVOIR lire, vivre, chanter, etc.

TENIR parole, prison, bon, ferme.

Ces adjectifs sont pris adverbialement.

Noms construits avec une préposition sans article.

Les noms d'espèce qui sont pris selon leur simple signification spécifique, se construisent avec une préposition sans article.

Changez ces pierres en pain. L'éducation que le père d'Horace donna à son fils est digne d'être prise pour modèle. A Rome, à Athènes, à bras ouverts. Il est arrivé à bon port, à minuit. Il est à jeun. A Dimanche, à Vêpres. Tout ce que l'Espagne a nourri de vaillans. Vivre sans pain. Une livre de pain. Il n'a pas de pain. Un peu de pain. Beaucoup de pain. Une grande quantité de pain.

J'ai un coquin de frère, c'est-à-dire, qui

est de l'espèce de frère, comme on dit, quelle espèce d'homme êtes-vous ! Térence a dit, *Quid hominis*, et ailleurs, *Quid monstri*.

Remarquez que dans ces exemples, le *qui* ne se rapporte point au nom spécifique, mais au nom individuel qui précède. *C'est un bon homme de père qui*; le *qui* se rapporte à *bon homme*.

Se conduire par sentiment; parler avec esprit, avec grâce, avec facilité; agir par dépit, par colère, par amour, par faiblesse.

En fait de physique, on donne souvent des mots pour des choses. Physique est pris dans un sens spécifique qualificatif de fait. A l'égard de *on donne des mots*, c'est le sens individuel partitif. Il y a ellipse. Le régime ou complément immédiat du verbe *donner* est ici sous-entendu : ce que l'on entendra mieux par les exemples suivans.

Noms construits avec l'article ou prénom sans préposition.

Ce que j'aime le mieux, c'est le pain, (individu spécifique). Apportez le pain; voilà le pain qui est le complément immédiat

ou régime naturel du verbe. Ce qui fait voir que quand on dit, *apportez ou donnez-moi du pain*, alors il y a ellipse. *Donnez-moi une portion, quelque chose, du pain.* C'est le sens individuel partitif.

Tous les pains du marché, ou collectivement, *Tout le pain du marché ne suffiroit pas pour*, etc.

Donnez-moi un pain. Emportons quelques pains pour le voyage.

*Noms construits avec la préposition et
l'article.*

Donnez-moi du pain, c'est-à-dire, *de le pain*. Encore un coup, il y a ellipse dans les phrases pareilles. Car la chose donnée se joint au verbe donner sans le secours d'une préposition. Ainsi, *donnez-moi du pain*, c'est *donnez-moi quelque chose de le pain*, de ce tout spécifique individuel qu'on appelle *pain*. *Le nombre des pains que vous avez apportés n'est pas suffisant.*

Voilà bien des pains, de les pains; individuellement, c'est - à - dire, considérés comme faisant chacun un être à part.

Remarques sur l'usage de l'article, quand l'adjectif précède le substantif, ou quand il est après le substantif.

Si un nom substantif est employé dans le discours avec un adjectif, il arrive ou que l'adjectif précède le substantif, ou qu'il le suit.

L'adjectif n'est séparé de son substantif que lorsque le substantif est le sujet de la préposition, et que l'adjectif en est affirmé dans l'attribut. *Dieu est le Tout-puissant.* Dieu est le sujet; *tout-puissant*, qui est dans l'attribut, en est séparé par le verbe *est*, qui selon notre manière d'expliquer la proposition, fait partie de l'attribut. Car ce n'est pas seulement *tout-puissant* que je juge de Dieu; j'en juge qu'il est, qu'il existe tel.

Lorsqu'une phrase commence par un adjectif seul, par exemple, *Savant en l'art de régner, ce prince se fit aimer de ses sujets et craindre de ses voisins*; il est évident qu'alors on sous-entend, *ce prince qui étoit savant*, etc. Ainsi *savant en l'art de régner*, est une proposition incidente, implicite, je veux dire, dont tout les mots ne

sont pas exprimés. En réduisant ces propositions à la construction simple, on voit qu'il n'y a rien contre les règles; et que si dans la construction usuelle on préfère la façon de parler elliptique, c'est que l'expression en est plus serrée et plus vive.

Quand le substantif et l'adjectif font ensemble le sujet de la proposition, ils forment un tout inséparable. Alors les prépositifs se mettent avant celui des deux qui commence la phrase. Ainsi on dit :

1.° Dans les propositions universelles : *Tout homme, chaque homme, tous les hommes, nul homme, aucun homme.*

2.° Dans les propositions indéfinies : *Les Turcs, les Persans, les hommes savans, les savans philosophes.*

3.° Dans les propositions particulières : *Quelques hommes, certaines personnes soutiennent, etc. Un savant m'a dit; des savans m'ont dit, en sous-entendant quelques-uns, aucuns, ou de savans philosophes, en sous-entendant un certain nombre, ou quelqu'autre mot.*

4.° Dans les propositions singulières : *Le soleil est levé; la lune est dans son plein; cet homme, cette femme, ce livre.*

Ce que nous venons de dire des noms qui sont sujets d'une proposition, se doit aussi entendre de ceux qui sont le complément immédiat de quelque verbe ou de quelques prépositions: *Détestons-tous les vices, pratiquons toutes les vertus*, etc. *Dans le ciel, sur la terre*, etc.

J'ai dit *le complément immédiat*: j'entends par-là tout substantif qui fait un sens avec un verbe ou une préposition, sans qu'il y ait de mot sous-entendu entre l'un et l'autre. Car quand on dit, *Vous aimez des ingrats, des ingrats* n'est pas le complément immédiat de *aimez*. La construction entière est *Vous aimez certaines personnes, qui sont du nombre des ingrats*, ou *quelques-uns des ingrats, de les ingrats*. Ainsi *des ingrats* énonce une partition; c'est un sens partitif. Nous en avons souvent parlé.

Mais dans l'une ou dans l'autre de ces deux occasions, c'est-à-dire, 1.^o quand l'adjectif et le substantif, sont le sujet de la proposition, 2.^o ou qu'il sont le complément d'un verbe ou d'une préposition, en quelles occasions faut-il n'employer que cette simple préposition, et en quelles occasions faut-

il y joindre l'article, et dire *du* ou *de le*, et *des*, c'est-à-dire, *de les* ?

La *Grammaire générale* dit (page 54) qu'*avant les substantifs on dit Des, des animaux*, et qu'*on dit De quand l'adjectif précède, de beaux lits*.

Mais cette règle n'est pas générale. Car dans le sens qualificatif indéfini on se sert de la simple préposition *de*, même devant le substantif, sur-tout quand le nom qualifié est précédé du prépositif *un*, et on se sert de *des* ou *de les*, quand le mot qui qualifie est individuel: *Les lumières des philosophes anciens, ou des anciens philosophes*.

Voici une liste d'exemples, dont le lecteur judicieux pourra faire usage, et juger des principes que nous avons établis.

Les ouvrages de Cicéron sont pleins *des idées les plus saines*. (de les idées.)

Voilà *idées* dans le sens individuel.

Faites-vous *des principes*.

C'est le sens individuel.

Défaites-vous *des préjugés de l'enfance*.

Les ouvrages de Cicéron sont pleins *d'idées saines*.

Idées saines est dans le sens spécifique indéfini, général de sorte.

Nos connoissances doivent être tirées *de principes évidens*.

Sens spécifique: où vous voyez que le substantif précède.

N'avez-vous point *de préjugé* sur cette question.

Cet

Cet arbre porte *des fruits excellens.*

Les espèces différentes *des animaux* qui sont sur la terre. (sens individuel universel.)

Entrez dans le détail *des règles d'une saine dialectique.*

Ces raisons sont *des conjectures* bien foibles.

Faire *des mots nouveaux.*
Choisir *des fruits excellens.*

Chercher *des détours.*

Se servir *des termes* établis par l'usage.

Eviter l'air *de l'affectation.* (sens individuel métaphysique.)

Charger sa mémoire *des phrases* de Cicéron.

Discours soutenus par *des expressions fortes.*

Plein *des sentimens* les plus beaux.

Il a recueilli *des préceptes* pour la langue et pour la morale.

Servez vous *des signes* dont nous sommes convenus

Le choix *des études.*

Les connoissances ont

Cet arbre porte *d'excellens fruits.* (sens de sorte.)

Il y a différentes espèces *d'animaux* sur la terre.

Différentes sortes *de poissons,* etc.

Il entre dans un grand détail *de règles frivoles.*

Voilà le substantif qui précède. C'est le sens spécifique indéfini. On ne parle d'aucunes règles particulières. C'est le sens de sorte.

Ces raisons sont *de foibles conjectures.*

Faire *de nouveaux mots.*
Choisir *d'excellens fruits.*

Chercher *de longs détours* pour exprimer les choses les plus aisées.

Ces exemples peuvent servir *de modèles.*

Evitez tout ce qui a un air *d'affectation.*

Charger sa mémoire *de phrases.*

Discours soutenus par *de vives expressions.*

Plein *de sentimens.*

Plein *de grands sentimens.*

Recueil *de préceptes* pour la langue et pour la morale.

Nous sommes obligés d'user *des signes* extérieurs pour nous faire entendre.

Il a fait un choix *de livres* qui sont, etc.

C'est un sujet *d'estime;*

toujours été l'objet de l'estime, des louanges et de l'admiration des hommes.

Les richesses de l'esprit ne peuvent être acquises que par l'étude.

Les biens de la fortune sont fragiles.

L'enchaînement des preuves fait qu'elles plaisent et qu'elles persuadent.

C'est par la méditation sur ce qu'on lit qu'on acquiert des connoissances nouvelles.

Les avantages de la mémoire.

La mémoire des faits est la plus brillante.

La mémoire est le trésor de l'esprit, le fruit de l'attention et de la réflexion.

Le but des bons maîtres doit être de cultiver l'esprit de leurs disciples.

On ne doit proposer des difficultés que pour faire triompher la vérité.

Le goût des hommes est sujet à des vicissitudes.

Il n'a pas besoin de la leçon que vous voulez lui donner.

de louanges et d'admiration.

Il y a au Pérou une abondance prodigieuse de richesses inutiles.

Des biens de fortune.

Il y a dans ce livre un admirable enchaînement de preuves solides. (sens de sorte.)

C'est par la méditation qu'on acquiert de nouvelles connoissances.

Il y a différentes sortes de mémoire.

Il n'a qu'une mémoire de faits, et ne retient aucun raisonnement.

Présence d'esprit. La mémoire d'esprit et de raison est plus utile que les autres sortes de mémoire.

Il a un air de maître qui choque.

Il a fait un recueil de difficultés, dont il cherche la solution.

Une société d'hommes choisis: (d'hommes choisis qualifie la société adjectivement.)

César n'eut pas besoin d'exemple.

Il n'a pas besoin de leçons.

Remarque.

Lorsque le substantif précède, comme il signifie par lui-même, ou un être réel ou un être métaphysique considéré par imitation, à la manière des êtres réels, il présente d'abord à l'esprit une idée d'individualité d'être séparé existant par lui-même; au lieu que lorsque l'adjectif précède, il offre à l'esprit une idée de qualification, une idée de sorte, un sens adjectif. Ainsi l'article doit précéder le substantif: au lieu qu'il suffit que la préposition précède l'adjectif, à moins que l'adjectif ne serve lui-même avec le substantif à donner l'idée individuelle, comme quand on dit: *Les savans hommes de l'antiquité; le sentiment des grands philosophes de l'antiquité, des plus savans philosophes. On a fait la description des beaux lits qu'on envoie en Portugal.*

RÉFLEXIONS SUR CETTE RÈGLE
de M. de Vaugelas.

*Qu'on ne doit point mettre de relatif
après un nom sans article.*

L'Auteur de la *Grammaire générale* a examiné cette règle (II partie, *ch.* 10). Cet Auteur paroît la restreindre à l'usage présent de notre langue. Cependant, de la manière que je la conçois, je la crois de toutes les langues, et de tous les temps.

En toute langue et en toute construction, il y a une justesse à observer dans l'emploi que l'on fait des signes destinés par l'usage pour marquer non-seulement les objets de nos idées, mais encore les différentes vues sous lesquelles l'esprit considère ces objets. L'article, les prépositions, les conjonctions, les verbes avec leurs différentes inflexions, enfin tous les mots qui ne marquent point des choses, n'ont d'autre destination que de faire connoître ces différentes vues de l'esprit.

D'ailleurs, c'est une règle des plus communes du raisonnement, que lorsqu'au commencement du discours on a donné à un

mot une certaine signification, on ne doit pas lui en donner une autre dans la suite du même discours. Il en est de même par rapport au sens grammatical. Je veux dire, que dans la même période, un mot qui est au singulier dans le premier membre de cette période, ne doit pas avoir dans l'autre membre un corrélatif ou adjectif qui le suppose au pluriel. En voici un exemple tiré de la *Princesse de Clèves*, (tom. 2, p. 119): *M. de Nemours ne laissoit échaper aucune occasion de voir Madame de Clèves, sans laisser paroître néanmoins qu'il les cherchât.* Ce *les* du second membre étant au pluriel, ne devoit pas être destiné à rappeler *occasion*, qui est au singulier dans le premier membre de la période.

Par la même raison, si dans le premier membre de la phrase, vous m'avez d'abord présenté le mot dans un sens spécifique, c'est-à-dire, comme nous l'avons dit, dans un sens qualificatif adjectif, vous ne devez pas, dans le membre qui suit, donner à ce mot un relatif, parce que le relatif rappelle toujours l'idée d'une personne ou d'une chose, d'un individu réel ou métaphysique, et jamais celle d'un simple qualificatif, qui n'a aucune

existence, et qui n'est que mode. C'est uniquement à un substantif, ou à un adjectif considéré comme substantif, et non comme mode, que le *qui* peut se rapporter. L'antécédent de *qui* doit être pris dans le même sens, aussi-bien dans toute l'étendue de la période, que dans toute la suite du syllogisme.

Ainsi, quand on dit, *Il a été reçu avec politesse*, ces deux mots, *avec politesse*, sont une expression adverbiale, modificative, adjective, qui ne présente aucun être réel ni métaphysique. Ces mots *avec politesse* ne marquent point une telle politesse individuelle. Si vous voulez marquer une telle politesse, vous avez besoin d'un prépositif qui donne à *politesse* un sens individuel, réel, soit universel, soit particulier, soit singulier; alors le *qui* fera son office.

Encore un coup, *avec politesse*, est une expression adverbiale. C'est l'adverbe *poliment* décomposé.

Or, ces sortes d'adverbes sont absolus, c'est-à-dire, qu'ils n'ont ni suite ni complément: et quand on veut les rendre relatifs, il faut ajouter quelque mot qui marque la corrélation. *Il a été reçu si poliment que*, etc.,

Il a été reçu avec TANT de politesse , que etc. : ou bien , avec UNE politesse qui , etc.

Ainsi , je crois que le sens de la règle de Vaugelas est que , lorsqu'en un premier membre de la période un mot est pris dans un sens absolu , adjectivement ou adverbialement , ce qui est ordinairement marqué en françois par la suppression de l'article , et par les circonstances , on ne doit pas , dans le membre suivant , ajouter un relatif , ni même quelque autre mot qui supposeroit que la première expression auroit été prise dans un sens fini et individuel , soit universel , soit particulier ou singulier. Ce seroit tomber dans le sophisme que les Logiciens appellent , *Passer de l'espèce à l'individu ; passer du général au particulier.*

Ainsi , je ne puis pas dire , *L'homme est animal qui raisonne* , parce que *animal* , dans le premier membre , étant sans article , est un nom d'espèce pris adjectivement et dans un sens qualificatif. Or , *qui raisonne* ne peut se dire que d'un individu réel qui est ou déterminé ou indéterminé ; c'est-à-dire , pris dans le sens particulier dont nous avons parlé. Ainsi je dois dire , *L'homme est le seul animal* , ou *un animal qui raisonne.*

Par la même raison , on dira fort - bien , *Il n'a point de livre qu'il n'ait lu.* Cette proposition est équivalente à celles-ci : *Il n'a pas un seul livre qu'il n'ait lu. Chaque livre qu'il a , il l'a lu. Il n'y a point d'injustice qu'il ne commette ; c'est-à-dire , Chaque sorte d'injustice , il la commet. Est-il ville dans le royaume qui soit plus obéissante ! c'est-à-dire , Est-il dans le royaume quelqu'autre ville , une ville qui soit plus obéissante que ! etc. il n'y a homme qui sache cela ; aucun homme ne sait cela.*

Ainsi , c'est le sens individuel qui autorise le relatif ; et c'est le sens qualificatif adjectif ou adverbial qui fait supprimer l'article ; la négation n'y fait rien , quoiqu'en dise l'Auteur de la *Grammaire générale*. Si l'on dit de quelqu'un qu'il agit *en roi , en père , en ami* , et qu'on prenne *roi , père , ami* , dans le sens spécifique , et selon toute la valeur que ces mots peuvent avoir , on ne doit point ajouter le *qui*. Mais si les circonstances font connoître qu'en disant *roi , père , ami* , on a dans l'esprit l'idée particulière de tel *roi* , de tel *père* , de tel *ami* , et que l'expression ne soit pas consacrée par l'usage au seul sens spécifique ou adverbial , alors on peut ajouter le *qui*. *Il se*

conduit en père tendre qui : car c'est autant que si l'on disoit, *comme un père tendre*. C'est le sens particulier ; qui peut recevoir ensuite une détermination singulière.

Il est accablé de maux, c'est-à-dire, *de maux particuliers*, ou *de dettes particulières*, *qui*, etc. *Une sorte de fruits qui*, etc. *Une sorte* tire ce mot *fruits* de la généralité du nom *fruit*. *Une sorte* est un individu spécifique, ou un individu collectif.

Ainsi, je crois que la vivacité, le feu, l'enthousiasme, que le style poétique demande, ont pu autoriser Racine à dire (Esther, Act. 2, Sc. 8). *Nulle paix pour l'impie : il la cherche, elle le fuit*. Mais cette expression ne seroit pas régulière en prose, parce que la première proposition étant universelle négative, et où *nulle* emporte toute paix pour l'impie, les pronoms *la* et *elle* des propositions qui suivent ne doivent pas rappeler dans un sens affirmatif et individuel, un mot qui a d'abord été pris dans un sens négatif universel. Peut-être pourroit-on dire, *Nulle paix qui soit durable n'est donnée aux hommes* : mais on feroit mieux de dire : *Une paix durable n'est point donnée aux hommes*.

Telle est la justesse d'esprit, et la précision

que nous demandons dans ceux qui veulent écrire en notre langue , et même dans ceux qui la parlent. Ainsi, on dit absolument dans un sens indéfini, *Se donner en spectacle, avoir peur, avoir pitié, un esprit de parti, un esprit d'erreur.* On ne doit donc pas ajouter ensuite à ces substantifs, pris dans un sens général, des adjectifs qui les supposeroient dans un sens fini, et en feroient des individus métaphysiques. On ne doit donc point dire, *Se donner en spectacle funeste, ni un esprit d'erreur fatale, de sécurité téméraire, ni avoir peur terrible.* On dit pourtant *avoir grand'peur*, parce qu'alors cet adjectif *grand*, qui précède son substantif, et qui perd même ici sa terminaison féminine, ne fait qu'un même mot avec *peur*, comme dans *grand'messe, grand'mère.* Par le même principe, je crois qu'un de nos Auteurs n'a pas parlé exactement, quand il a dit (1), *Octavien déclare en plein sénat, qu'il veut lui remettre le gouvernement de la république.* *En plein sénat* est une circonstance de lieu : c'est une sorte d'expression adverbiale, où *sénat* ne se présente pas sous l'idée d'un être

(1) Le P. Sanadon, *Vie d'Horace*, p. 47.

personnifié. C'est cependant cette idée que suppose *lui remettre*. Il falloit dire, *Octavien déclare au sénat assemblé, qu'il veut lui remettre*, etc. ou prendre quelque'autre tour.

Si les langues qui ont des Articles ont un avantage sur celles qui n'en ont point.

La perfection des langues consiste principalement en deux points. 1.^o Avoir une assez grande abondance de mots pour suffire à énoncer les différens objets des idées que nous avons dans l'esprit. Par exemple, en latin, *regnum* signifie *royaume*; c'est le pays dans lequel un souverain exerce son autorité. Mais les Latins n'ont point de nom particulier pour exprimer la durée de l'autorité du souverain. Alors ils ont recours à la périphrase. Ainsi, pour dire, *sous le règne d'Auguste*, ils disent *Imperante Cæsare Augusto, dans le temps qu'Auguste régnoit*. Au lieu qu'en françois nous avons *royaume*, et de plus *règne*. La langue françoise n'a pas toujours de pareils avantages sur la latine. 2.^o Une langue est plus parfaite, lorsqu'elle a plus de moyens pour exprimer les divers points de vue sous lesquels notre esprit peut

considérer le même objet. *Le roi aime le peuple, et le peuple aime le roi.* Dans chacune de ces phrases *le roi et le peuple* sont considérés sous un rapport différent. Dans la première, c'est *le roi* qui aime; dans la seconde, c'est *le roi* qui est aimé. La place ou position dans laquelle on met *roi* et *peuple*, fait connoître l'un et l'autre de ces points de vue.

Les prépositifs et les prépositions servent aussi à de pareils usages en françois.

Selon ces principes, il paroît qu'une langue qui a une sorte de mots de plus qu'une autre, doit avoir un moyen de plus pour exprimer quelque vue fine de l'esprit; qu'ainsi les langues qui ont des articles ou prépositifs, doivent s'énoncer avec plus de justesse et de précision que celles qui n'en ont point. L'article *le* tire un nom de la généralité du nom d'espèce, et en fait un nom d'individu, *le roi*, ou d'individus, *les rois*. Le nom sans article ou prépositif est un nom d'espèce; c'est un adjectif. Les Latins, qui n'avoient point d'articles, avoient souvent recours aux adjectifs démonstratifs. *Dic ut lapides isti panes fiant*: Dites que ces pierres deviennent pains. Quand ces adjectifs manquent, les

adjoints ne suffisent pas toujours pour mettre la phrase dans toute la clarté qu'elle doit avoir : *Si filius Dei est*, on peut traduire, *Si vous êtes fi's de Dieu*, et voilà *fi's* nom d'espèce; au lieu qu'en traduisant *Si vous êtes le fi's de Dieu*, le *fi's* est individu.

Nous mettons de la différence entre ces quatre expressions : 1. *fi's de roi*; 2. *fi's d'un roi*; 3. *fi's du roi*; 4. *le fi's du roi*. Un *fi's de roi*, *roi* est un d'espèce, qui, avec la préposition, n'est qu'un qualificatif. 2. *Fils d'un roi*; *d'un roi* est pris dans le sens particulier dont nous avons parlé, c'est *le fi's de quelque roi*. 3. *Fils du roi*; *fi's* est un nom d'espèce ou appellatif, et *roi* est un nom d'individu, *fi's de le roi*. 4. *Le fi's du roi*, le *fi's* marque un individu. *Filius regis* ne fait pas sentir ces différences..

Etes-vous roi? Etes-vous le roi? Dans la première phrase, *roi* est un nom appellatif: dans la seconde, *roi* est pris individuellement. *Rex es tu?* ne distingue pas ces diverses acceptions. *Nemo satis gratiam regi refert* (1), où *regi* peut signifier *au roi*, ou *à un roi*.

Un palais de prince, est un beau palais

(1) Térence, *Phorm.* II, 2, 24.

qu'un prince habite, ou qu'un prince pourroit habiter décemment. Mais *le palais du prince* (de le prince) est le palais déterminé qu'un tel prince habite. Ces différentes vues ne sont pas distinguées en latin d'une manière aussi simple. Si, en se mettant à table, on demande *le pain*, c'est une totalité qu'on demande : le latin dira *da* ou *offer panem*. Si, étant à table, on demande *du pain*, c'est une portion de *le pain* : cependant le latin dira également *panem*.

Il est dit au second chapitre de saint Matthieu, que les Mages s'étant mis en chemin au sortir du palais d'Hérode, *videntes stellam, gavisii sunt; et intrantes domum, invenerunt puerum*. Voilà *étoile, maison, enfant*, sans aucun adjectif déterminatif. Je conviens que ce qui précède fait entendre que cette étoile est celle qui avoit guidé les Mages depuis l'Orient; que cette maison est la maison que l'étoile leur indiquoit; et que cet enfant est celui qu'ils venoient adorer. Mais le latin n'a rien qui présente ces mots avec leur détermination particulière. Il faut que l'esprit supplée à tout. Ces mots ne seroient pas énoncés autrement, quand ils seroient noms d'espèce. N'est-ce pas un avantage de la langue fran-

goise, de ne pouvoir employer ces trois mots qu'avec un prépositif qui fasse connoître qu'ils sont pris dans un sens individuel déterminé par les circonstances ! *Ils virent l'étoile ; ils entrèrent dans la maison ; et trouvèrent l'enfant.*

Je pourrois rapporter plusieurs exemples, qui feroient voir que lorsqu'on veut s'exprimer en latin d'une manière qui distingue le sens individuel du sens adjectif ou indéfini, ou bien le sens partitif du sens total, on est obligé d'avoir recours à quelqu'adjectif démonstratif, ou à quelqu'autre adjectif. On ne doit donc pas nous reprocher que nos articles rendent nos expressions moins fortes et moins serrées que celle de la langue latine. Le défaut de force et de précision est le défaut de l'écrivain, et non celui de la langue.

Je conviens que quand l'article ne sert point à rendre l'expression plus claire, et plus précise, on devrait être autorisé à le supprimer. J'aurois mieux dire, comme nos pères, *Pauvreté n'est pas vice*, que de dire, *la pauvreté n'est pas un vice*. Il y a plus de vivacité et d'énergie dans la phrase ancienne ; mais cette vivacité et cette énergie ne sont louables, que lorsque la suppression

de l'article ne fait rien perdre de la précision de l'idée, et ne donne aucun lieu à l'indétermination du sens.

L'habitude de parler avec précision, de distinguer le sens individuel du sens spécifique adjectif et indéfini, nous fait quelquefois mettre l'article où nous pouvions le supprimer. Mais nous aimons mieux que notre style soit alors moins serré, que de nous exposer à être obscurs. Car en général, *il est certain (1) que l'article mis ou supprimé devant un nom, fait quelquefois une si grande différence de sens, qu'on ne peut douter que les langues qui admettent l'article, n'ayent un grand avantage sur la langue latine, pour exprimer nettement et clairement certains rapports ou vœux de l'esprit, que l'article seul peut désigner, sans quoi le lecteur est exposé à se méprendre.*

Je me contenterai de ce seul exemple. Ovide faisant la description des enchantemens qu'il imagine que Médée fit pour rajeunir Jason, dit que Médée (2) *Tectis, nuda pedem, egreditur.* Les traducteurs instruits

(1) Regnier, *Grammaire*, pag. 152.

(2) *Metam.* lib. 7, v. 184.

que les Poètes emploient souvent un singulier pour un plurier, figure dont ils avoient un exemple devant les yeux en *crinem irroravit aquis* (1), qui se trouvent quelques vers plus bas; ces traducteurs, dis-je, ont cru qu'en *nuda pedem*, *pedem* étoit aussi un singulier pour un plurier; et tous hors l'abbé Banier, ont traduit *nuda pedem*, par *ayant les pieds nuds*. Ils devoient mettre, comme l'abbé Banier, *ayant un pied nud*. C'étoit effectivement la pratique de ces magiciens, dans leurs prestiges, d'avoir un pied chaussé et l'autre nud. *Nuda pedem* peut donc signifier *ayant un pied nud*, ou *ayant les pieds nuds*; et alors la langue, faute d'articles, manque de précision, et donne lieu aux méprises. Il est vrai que par le secours des adjectifs déterminatifs, le latin peut suppléer au défaut des articles: et c'est ce que Virgile a fait en une occasion pareille à celle dont parle Ovide. Mais alors le latin perd le prétendu avantage d'être plus serré et plus concis que le françois.

Lorsque Didon eut recours aux enchantemens, elle avoit un pied nud, dit Vir-

(1) *Metam.* lib. 7, v. 189.

gile . . . (1). *Unum exuta pedem vinculis*; et ce pied, c'étoit le gauche, selon les Commentateurs.

Je conviens qu'Ovide s'est énoncé d'une manière plus serrée; *nuda pedem*; mais il a donné lieu à une méprise. Virgile a parlé comme il auroit fait, s'il avoit écrit en françois; *unum exuta pedem, ayant un pied nud*. Il a évité l'équivoque, par le secours de l'adjectif indicatif *unum*; et ainsi il s'est exprimé avec plus de justesse qu'Ovide.

En un mot, la netteté et la précision sont les premières qualités que le discours doit avoir. On ne parle que pour exciter dans l'esprit des autres une pensée, précisément telle qu'on la conçoit. Or les langues qui ont des articles, ont un instrument de plus pour arriver à cette fin; et j'ose assurer qu'il y a dans les livres latins bien des passages obscurs, qui ne sont tels que par le défaut d'articles; défaut qui a souvent induit les Auteurs à négliger les autres adjectifs démonstratifs, à cause de l'habitude où étoient ces auteurs d'énoncer les mots sans articles, et de laisser au lecteur à suppléer.

(1) *Æn.* lib. 4, v. 518.

Je finis par une réflexion judicieuse du P. Buffier (1). Nous avons tiré nos éclaircissemens *d'une métaphysique, peut-être un peu subtile ; mais très - réelle C'est ainsi que les sciences se prêtent mutuellement leurs secours. Si la Métaphysique contribue à démêler nettement des points essentiels à la Grammaire, celle-ci bien apprise, ne contribuerait peut - être pas moins à éclaircir les discours les plus métaphysiques.*

(1) *Grammaire, n. 340.*



OBSERVATIONS

S U R

LES LETTRÉS DE L'ALPHABET.

ON divise les lettres en voyelles et en consonnes. Les *voyelles* sont ainsi appelées du mot *voix*, parce qu'elles se font entendre par elles-mêmes. Elles forment toutes seules un son, une voix. Les *consonnes*, au contraire, ne sont entendues qu'avec l'air qui fait la voix ou voyelle; et c'est de là que vient le nom de consonne, *consonnans*, c'est-à-dire, *qui sonne avec une autre*.

Il n'y a aucun être particulier qui soit *voyelle*, ni aucun qui soit *consonne*. Mais on a observé des différences dans les modifications que l'on donne à l'air qui sort des poumons, lorsqu'on en fait usage pour for-

mer les sons destinés à être les signes des pensées. Ce sont ces différentes considérations ou précisions de notre esprit , à l'occasion des modifications de la voix ; ce sont , dis-je , ces précisions qui nous ont donné lieu de former les mots de *voyelle* , de *consonne* , d'*articulation* , et autres. Ce qui distingue les différens points de vue de notre esprit , sur le mécanisme de la parole , et nous donne lieu d'en discourir avec plus de justesse.

Mon dessein n'est pas d'entrer ici dans l'examen et dans le détail de la formation de chaque lettre particulière. Mais comme la mécanique de la voix est un sujet intéressant , que c'est principalement par la parole que nous vivons en société , j'ai cru devoir donner une idée générale de la mécanique de la voix , qui fera entendre plus aisément la différence qu'il y a entre la *consonne* et la *voyelle*.

D'abord il faut observer , que l'air qui sort des poumons est la matière de la voix , c'est-à-dire , du chant et de la parole. Lorsque la poitrine s'élève par l'action de certains muscles , l'air extérieur entre dans les vésicules des poumons , comme il entre

temps de son passage il soit rendu sonore par les organes de la parole. Ce qui lui arrive par deux causes différentes.

1.^o L'air étant poussé avec plus ou moins de violence par les poumons, il est rendu sonore par la seule situation où se trouvent les organes de la bouche. 2.^o L'air qui sort de la trachée artère est rendu sonore dans son passage, par l'action ou mouvement de quelqu'un des organes de la parole.

Voilà deux causes qu'il faut bien distinguer; 1.^o simple situation des organes; 2.^o action ou mouvement de quelqu'organe particulier sur l'air qui sort de la trachée artère.

Je compare la première manière à ces fentes qui rendent sonore le vent qui y passe; et je trouve qu'il en est à peu près de la seconde, comme de l'effet que produit l'action d'un corps solide qui en frappe un autre.

Les différentes sortes de parties qui forment l'ensemble de l'organe de la voix, donnent lieu de comparer cette organe, selon les différens effets de ces parties, tantôt à un instrument à vent tel que l'orgue ou la flûte, tantôt à un instrument à corde, tantôt enfin à quelqu'autre corps capable de faire entendre un son, comme une cloche frappée par son battant,

tant, ou une enclume sur laquelle on donne les coups de marteau.

Par exemple, s'agit-il d'expliquer la voyelle, on aura recours à une comparaison tirée de quelque instrument à vent. Supposons un tuyau d'orgue ouvert; il est certain que tant que ce tuyau demeurera ouvert, et tant que le soufflet fournira de vent ou d'air, le tuyau rendra le son qui est l'effet propre de l'état et de la situation où se trouvent les parties par lesquelles l'air passe. Il en est de même de la flûte. Tant que celui qui en joue y souffle de l'air, on entend le son propre au trou que les doigts laissent ouvert. Le tuyau d'orgue ni la flûte n'agissent point; ils ne font que se prêter à l'air poussé, et demeurent dans l'état où cet air les trouve.

Voilà précisément la voyelle. Chaque voyelle exige que les organes de la bouche soient dans la situation requise pour faire prendre à l'air qui sort de la trachée artère la modification propre à exciter le son de telle ou telle voyelle. La situation qui doit faire entendre l'*a*, n'est pas la même que celle qui doit exciter le son de l'*i*. Ainsi des autres.

Tant que la situation des organes subsiste

dans le même état, on entend la même voyelle, aussi long-temps que la respiration peut fournir d'air. Les poumons sont à cet égard ce que les soufflets sont à l'orgue.

Selon ce que nous venons d'observer, il suit que le nombre des voyelles est bien plus grand qu'on ne le dit communément.

Tout son qui ne résulte que d'une situation d'organe, sans exiger aucun battement ni mouvement qui survienne aux parties de la bouche, et qui peut être continuée aussi long-temps que l'expiration peut fournir d'air, un tel son est une voyelle. Ainsi *a*, *â*, *é*, *è*, *ê*, *i*, *o*, *u*, *ou*, *eu*, et sa foible *e* muet, et les nazales, *an*, *en*, etc.; tous ces sons-là sont autant de voyelles particulières, tant celles qui ne sont écrites que par un seul caractère, tel que *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, que celles qui faute d'un caractère propre, sont écrites par plusieurs lettres, telles que *ou*, *eu*, *oient*, etc. Ce n'est pas la manière d'écrire qui fait la voyelle, c'est la simplicité du son, qui ne dépend que d'une situation d'organes, et qui peut être continué. Ainsi, *ou*, *eau*, *ou*, *eu*, *aient*, etc. quoiqu'écrits par plus d'une lettre, n'en sont pas moins de simples voyelles. Nous avons donc la voyelle *u* et la

voyelle *ou* : les Italiens n'ont que l'*ou*, qu'ils écrivent par le simple *u*. Nous avons de plus la voyelle *eu*, *feu*, *lieu* : l'*e* muet en est la foible., et aussi une voyelle particulière.

Il n'en est pas de même de la consonne. Elle ne dépend pas, comme la voyelle, d'une situation d'organes qui puisse être permanente. Elle est l'effet d'une action passagère, d'un trémoussement, ou d'un mouvement momentanée (1) de quelque organe de la parole, comme de la langue, des lèvres, etc. En sorte que si j'ai comparé la voyelle au son qui résulte d'un tuyau d'orgue ou du trou d'une flûte, je crois pouvoir comparer la consonne à l'effet que produit le battant d'une cloche ou le marteau sur l'enclume. Fournissez de l'air à un tuyau d'orgue ou au trou d'une flûte, vous entendez toujours le

(1) Ecrivez *momentanée* par deux *ee*. Telle est l'analogie des mots françois qui viennent des mots latins *eu*, *eus*. C'est ainsi que l'on dit les *Champs-Elisées*, les *Monts-Pyrénées*; le *Colisée*, et non le *Colisé*; le fleuve *Alphée*, et non le fleuve *Alphé*, fluvius *Alpheus*. Voyez le Dictionnaire de l'Académie, celui de Trévoux et celui de Joubert, aux mots *momentanée* et *spontanée*.

même son : au lieu qu'il faut répéter les coups du battant de la cloche et ceux du marteau sur l'enclume, pour avoir encore le son qu'on a entendu la première fois. De même, si vous cessez de répéter le mouvement des lèvres qui a fait entendre le *be* ou le *pe* ; si vous ne redoublez point le trémoussement de la langue qui a produit le *re*, on n'entendra plus ces consonnes. On n'entend de son, que par le trémoussement que les parties sonores de l'air reçoivent des divers corps qui les agitent. Or l'action des lèvres ou les agitations de la langue, donnent à l'air qui sort de la bouche la modification, propre à faire entendre telle ou telle consonne. Or, si après une telle modification, l'émission de l'air qui l'a reçue dure encore, la bouche demeurant nécessairement ouverte pour donner passage à l'air, et les organes se trouvant dans la situation qui a fait entendre la voyelle, le son de cette voyelle pourra être continué aussi long-temps que l'émission de l'air durera : au lieu que le son de la consonne n'est plus entendu, après l'action de l'organe qui l'a produite.

L'union ou combinaison d'une consonne avec une voyelle ne peut se faire que par une même émission de voix. Cette union est ap-

pelée *articulation*. Il y a des articulations simples et d'autres qui sont plus ou moins composées : ce que M. Hardouin, secrétaire de la Société Littéraire d'Arras a extrêmement bien développé dans un mémoire particulier. Cette combinaison se fait d'une manière successive, et elle ne peut être que momentanée. L'oreille distingue l'effet du battement et celui de la situation : elle entend séparément l'un après l'autre. Par exemple, dans la syllabe *ba*, l'oreille entend d'abord le *b*, ensuite l'*a* ; et l'on garde ce même ordre, quand on écrit les lettres qui font les syllabes, et les syllabes qui font les mots.

Enfin, cette union est de peu de durée, parce qu'il ne seroit pas possible que les organes de la parole fussent en même temps en deux états, qui ont chacun leur effet propre et différent. Ce que nous venons d'observer à l'égard de la consonne qui entre dans la composition d'une syllabe, arrive aussi par la même raison dans les deux voyelles qui font une diphtongue, comme *ui*, dans *lui*, *ruit*, *bruit*, etc. L'*u* est entendu le premier ; l'*i* n'y a que le son de l'*i* qui puisse être continué, parce que la situation des organes qui

forme l'i a succédé subitement à celle qui avoit fait entendre l'u.

L'articulation ou combinaison d'une consonne avec une voyelle fait une syllabe : cependant une seule voyelle fait aussi fort souvent une syllabe. La syllabe est un son ou simple ou composé, prononcé par une seule impulsion de voix. *A - jou - té, ré - u - ni, cré - é.*

Les syllabes qui sont terminées par des consonnes sont toujours suivies d'un son foible, qui est regardé comme un *e* muet. C'est le nom qu'on donne à l'effet de la dernière ondulation, ou du dernier trémoussement de l'air sonore ; c'est le dernier ébranlement que le nerf auditif reçoit de cet air. Je veux dire que cet *e* muet foible n'est pas de même nature que l'*e* muet excité à dessein tel que l'*e* de la fin des mots *vu-e, vi-e*, et tels que sont tous les *e* de nos rimes féminines. Ainsi il y a bien de la différence entre le son foible que l'on entend à la fin du mot *Michel*, et le dernier du mot *Michèle* ; entre *bel* et *belle* ; entre *coq* et *coque* ; entre *Job* et *robot* ; entre *bal* et *balle* ; *cap* et *cape* ; *Siam* et *ame*, etc.

S'il y a dans un mot plusieurs consonnes de suite, il faut toujours supposer entre cha-

que consonne -cet *e* foible et fort bref. Il est comme le son que l'on distingue entre chaque coup de marteau , quand il y en a plusieurs qui se suivent d'aussi près qu'il est possible. Ces réflexions font voir que l'*e* muet foible est dans toutes les langues.

Recueillons de ce que nous avons dit , que la voyelle est le son qui résulte de la situation où les organes de la parole se trouvent dans le temps que l'air de la voix sort par la trachée artère , et que la consonne est l'effet de la modification passagère que cet air reçoit de l'action momentanée de quelque organe particulier de la parole.

C'est relativement à chacun de ces organes , que dans toutes les langues on divise les lettres en certaines classes , où elles sont nommées du nom de l'organe particulier qui paroît contribuer le plus à leur formation. Ainsi les unes sont appelées *labiales* , d'autres *linguales* , ou bien *palatiales* , ou *dentales* , ou *nazales* ou *gutturales*. Quelques-unes peuvent être dans l'une et dans l'autre de ces classes , lorsque divers organes concourent à leur formation.

Labiales. B, P, F, V, M.

Linguales. D, T, N, L, R.

Palatiales. G, J, G fort ou K ou Q; le mouillé fort *Ille* et le mouillé foible *ye*.

Dentales ou sifflantes. S ou C doux, tel que *se, si, Z, CH*. C'est à cause de ce sifflement que les Anciens ont appelé ces consonnes *sémivocales, semivocales, demi-voyelles*; au lieu qu'ils appelloient les autres *muettes*.

Nazales. M, N. GN.

Gutturales. C'est le nom qu'on donne à celles qui sont prononcées avec une aspiration forte, par un mouvement du fond de la trachée artère. Ces aspirations fortes sont fréquentes en Orient et au Midi. Il y a des lettres gutturales parmi les peuples du Nord. Ces lettres paroissent rudes à ceux qui n'y sont pas accoutumés. Nous n'avons de son guttural que le *hé*, qu'on appelle communément *H aspirée*. Cette aspiration est l'effet d'un mouvement particulier des parties internes de la trachée artère. Nous ne l'articulons qu'avec les voyelles, *le héros, la hauteur*.

Il y a des Grammairiens qui mettent le H au rang des *consonnes*, d'autres, au contraire, soutiennent que ce signe ne marquant aucun son particulier, analogue aux sons des autres consonnes, il ne doit être considéré que comme un signe d'aspiration.

Pour moi, je crois que puisque les uns et les autres de ces Grammairiens conviennent de la valeur de ce signe, ils doivent se permettre réciproquement de l'appeler, ou *consonne*, ou *signe d'aspiration*, selon le point de vue qui les affecte le plus.

La diversité des climats cause des différences dans la prononciation des langues. Il y a des peuples qui mettent en action certains organes, et même certaines parties des organes, dont les autres ne font point usage. Il y a aussi une forme ou manière particulière de faire agir les organes. De plus, en chaque nation, en chaque province, et même en chaque ville, on s'énonce avec une sorte de modulation particulière: c'est ce qu'on appelle *accent national*, ou *accent provincial*. On en contracte l'habitude par l'éducation, et quand les esprits animaux ont pris une certaine route, il est bien difficile, malgré l'empire de l'âme, de leur en faire prendre une nouvelle. De-là vient aussi qu'il y a des peuples qui ne sauroient prononcer certaines lettres. Les réflexions qu'on peut faire sur ce sujet sont fort utiles pour rendre raison des changemens arrivés à certains mots, qui ont passé d'une langue dans une autre. Voyez

la *Dissertation* de M. Falconet, sur les principes de l'étymologie, dans l'*Histoire de l'Académie des Belles-Lettres*. Il faut voir aussi les Grammaires des différentes langues.

A l'égard du nombre de nos consonnes, si l'on ne compte que ces sons et qu'on ne s'arrête point aux caractères de notre alphabet, ni à l'usage souvent déraisonnable que l'on fait de ces caractères, on trouvera que nous avons dix-huit consonnes, qui ont un son bien marqué, et auxquelles la qualification de *consonne* n'est point contestée.

Nous devrions donner un caractère propre, déterminé, unique et invariable à chacun de ces sons : ce que les Grecs ont fait exactement, conformément aux lumières naturelles. Est-il en effet raisonnable que le même signe ait des destinations différentes dans le même genre, et que le même objet soit indiqué tantôt par un signe, tantôt par un autre ?

Avant que d'entrer dans le compte de nos consonnes, je crois devoir faire une courte observation sur la manière de les nommer.

Il y a cent ans que la *Grammaire générale* de Port-Royal (1) proposa une manière d'af-

(1) *Partie I. ch. 6.*

prendre à lire facilement en toutes sortes de langues. Cette manière consiste à nommer les consonnes par le son propre qu'elles ont dans les syllabes où elles se trouvent, en ajoutant seulement à ce son propre celui de l'e muet, qui est l'effet de l'impulsion de l'air nécessaire pour faire entendre la consonne. Par exemple, si je veux nommer la lettre B dans les mots *Babylone*, *Bibus*, etc. je l'appellerai *be*, comme on le prononce dans la dernière syllabe de *tombe*, ou dans la première de *besoin*.

Ainsi du D, que je nommerai *de*, comme on l'entend dans *ronde*.

Je ne dirai plus *effe*; je dirai *fe*, comme dans *fera*, *étouffe*.

Cette pratique facilite extrêmement la liaison des consonnes avec les voyelles, pour en faire des syllâbes. Elle a été renouvelée de nos jours, par MM. de Launay, père et fils, et par d'autres maîtres habiles. Les mouvemens que M. Dumas s'est donnés pendant sa vie pour établir son bureau typographique; ont aussi beaucoup contribué à faire connoître cette dénomination, en sorte qu'elle est aujourd'hui pratiquée même dans les petites écoles.

Voyons maintenant le nombre de nos consonnes. Je les joindrai, autant qu'il sera possible, à chacune de nos huit voyelles principales.

<i>Figure de la lettre.</i>	<i>Nom de la lettre.</i>	<i>Exemples de chaque consonne avec chaque voyelle.</i>
B, b.	Be.	<p style="text-align: center;">a é i</p> <p>Babylone, Béat, bière,</p> <p style="text-align: center;">o u ou</p> <p>bonnet, bule, boule,</p> <p style="text-align: center;">eu e muet.</p> <p>beurre, bedeau.</p>
C, c dur K, Q, q.	Que.	<p>Cadre <i>ou</i> quadre, karat <i>ou</i> carat, kalendes <i>ou</i> calendes, le Quénoi, qui, kirielle, coco, cure, le cou, queüe, querir, que- relle.</p> <p>Comme je ne cherche que les sons propres de chaque lettre de notre langue, désignés par un seul caractère incommunicable à tout autre son, je ne donne ici au c que le son fort qu'il a dans les syllabes <i>ca</i>, <i>co</i>, <i>cu</i>. Le son doux <i>ce</i>, <i>ci</i>, appartient à l'<i>S</i>, et le son <i>se</i>, <i>si</i>, appartient à la lettre <i>s</i>.</p>
D, d.	De.	<p>David, un dé, Diane, dodu, duché, douleur, deux, demander.</p>

Figure de la lettre.	Nom de la lettre.	
F, f.	Fe.	Faveur, féminin, fini, forêt, funeste, le four, le feu, femelle.
G, g dur.	Gae.	Gage, guérir, guide, à gogo, guttural, goulu, gueux, guédé. Je ne donne ici à ce caractère, que le son qu'il a devant <i>a, o, u</i> : le son foible <i>ge, gi</i> , appartient au <i>J</i> .
J, j.	Je.	Jamais, jésuite, j'irai, joli, jupe, joue, jeu, jeter, jetton. Le son du <i>J</i> devant <i>i</i> a été donné dans notre orthographe vulgaire au <i>g</i> doux, <i>gibier, gîte, giboulée</i> , etc. et souvent malgré l'étymologie, comme dans <i>ci git, hic jacet</i> . Les partisans de l'orthographe vulgaire ne respectent l'étymologie que lorsqu'elle est favorable à leurs préjugés.
L, l.	Le.	La, légion, livre, loge, la lune, Louis, leurrer, leçons.
M, m.	Me.	Machine, médisant, midi, morale, muse, moulin, meunier, mener.

Figure de la lettre.	Nom de la lettre.	
N, n.	Ne.	Nager, Néron, Nicole, novice, nuage, nourrice, néutre, mener.
P, p.	Pe.	Pape, péril, pigeon, pomade, punition, pou- pée, peuple, pelé, pelote.
R, r.	Re.	Ragout, règle, rivage, Rome, rude, rouge, Reut- lingen, <i>ville de Souabe</i> , revenir.
S, s.	Se.	Sage, séjour, Sion, So- lon, sucre, souvenir, seul, semaine.
T, t.	Te.	Table, ténèbres, tiarre, tonnerre, tuteur, Toulou- se, <i>l'ordre Teutonique en Allemagne</i> , tenir.
V, v.	Ve.	Valeur, vélin, ville, vo- lonté, vulgaire, vouloir, je veux, venir.
Z, z.	Ze.	Zacharie, zéphire, zi- zanie, zone, Zurich, <i>ville de Suisse</i> .

Aux quinze sons que nous ve-
nons de remarquer on doit en

Figure de la lettre.	Nom de la lettre.	
Ch, ch.	Che.	<p>ajouter encore quatre autres qui devroient avoir un caractère particulier. Les Grecs n'auroient pas manqué de leur en donner un comme ils firent à l'e long, à l'o long et aux lettres aspirées. Les quatre sons dont je veux parler ici sont le <i>ch</i>, qu'on nomme <i>che</i>, le <i>gn</i>, qu'on nomme <i>gne</i>, le <i>lle</i> ou <i>lle</i>, qui est un son mouillé fort, et le <i>y</i> qu'on nomme <i>ye</i>, qui est un son mouillé foible.</p>
Gn, gn.	Gne.	<p>Il ne s'agit pas de ces deux lettres, quand elles gardent leur son propre, comme dans <i>gnomes</i>, <i>magnus</i>; il s'agit du son mouillé qu'on leur donne dans,</p> <p>Pays de Coca-gne, Allema-gne, ma-guanime, Champa-gne, ré-gne, li-gne, insi-gne, ma-gnifique, Avi-gnon, oi-gnon.</p> <p>Les Espagnols marquent ce son par un <i>n</i> surmontée d'une petite ligne, qu'ils appellent <i>tilde</i>, c'est à-dire, titre. <i>Montana</i>, montagne; <i>España</i>, Espagne.</p>
L, l.	Lle mouillé fort.	<p>Nous devrions avoir aussi un caractère particulier destiné uniquement à marquer le son de <i>l</i> mouillé. Comme ce carac-</p>

tère nous manque ; notre orthographe n'est pas uniforme dans la manière de désigner ce son. Tantôt nous l'indiquons par un seul *l*, tantôt par deux *ll*, quelquefois par *lh*. On doit seulement observer que *l* mouillé est presque toujours précédé d'un *i*. Mais cet *i* n'est pas pour cela la marque caractéristique du *l* mouillé, comme on le voit dans *civil*, *nil*, *exil*, *fil*, *file*, *vil*, *vile*, où le *l* n'est point mouillé. non plus que dans *Achille*, *pupille*, *tranquille*, qu'on feroit mieux de n'écrire qu'avec un seul *l*.

Il faut observer, qu'en plusieurs mots l'*i* se fait entendre dans la syllabe avant le son mouillé ; comme dans *pé-ri-l*, on entend l'*i*, ensuite le son mouillé *pé-ri-l*.

Il y a au contraire, plusieurs mots où l'*i* est muet ; c'est-à-dire, qu'il n'y est pas entendu séparément du son mouillé. Il est confondu avec ce son ; ou plutôt, ou il n'y est point quoiqu'on l'écrive, ou il y est bien foible.

Exemple où l'i est entendu.

Péri-l, avri-l, babi-l, du mi-l ; genti-homme, Brési-l, fi-llé, babi-llé, véti-llé,

freti-*lle*, chevi-*lle*, fami-*lle*, cédi-*lle*, Sé-*vi-lle*.

Exemples où l'i est muet, et confondu avec le son mouillé.

De l'a-*il*, de l'ail, qu'il s'en ai-*lle*, bou-*ill-on*, bouillir, boute-*ille*, ber-ca-*il*, éma-*il*, éventa-*il*, qu'il fou-*ille*, qu'il fa-*ille*, le village de Sulli, merve-*ille*, mou-*ille*, mou-*iller*, ni sou ni mai-*ille*, sans pare-*ille*, il ra-*ille*, le duc de Sulli, le seu-*il* de la porte, le somme-*il*, il somme-*ille*, sou-*iller*, tra-*va-il*, trava-*iller*, qu'il veu-*ille*, la ve-*ille*, rien qui va-*ille*.

Le son mouillé du *l* est aussi marqué dans quelques noms propres par *lh*, Millau, ville de Rouergue, M. Silhon, M. de Pardalhac.

On a observé que nous n'avons point de mots qui commencent par le son mouillé.

Du yé, ou mouillé foible.

Le peuple de Paris change le mouillé fort en mouillé foible. Il prononce *fi-ye*, au lieu de *filie*, *Versa-yes*, pour *Versailles*. Cette prononciation a donné lieu à quelques Gram-

mairiens modernes d'observer ce mouillé foible. En effet, il y a bien de la différence dans la prononciation de *ien* dans *mien*, *tien*, etc. et de celle de *mo-yen*, *pa-yen*, *a-yeux*, *a-yant*, *Ba-yonne*, *Ma-yence*, *Bla-ye*, ville de Guienne, *fa-yance*, *emplo-yons* à l'indicatif, afin que nous *emplo-i-yons*, que vous *a-i-yex*, que vous *so-i-yez* au subjonctif. La ville de *No-yon*, le duc de *Ma-yenne*, le chevalier *Ba-yard*, la *Ca-yenne*, *ca-yer*, *fo-yer*, *bo-yeaux*.

Ces Grammairiens disent que c'est un mouillé est une consonne. M. du Mas, qui a inventé le bureau typographique, dit que dans les mots *pa-yer*, *emplo-yer*, etc. *yé* est une espèce d'*i* mouillé *consonne* ou *demi-consonne* (1).

M. de Launay dit que cette lettre *y* est amphibie; qu'elle est voyelle quand elle a la prononciation de *i*; mais qu'elle est consonne, quand on l'emploie avec les voyelles, comme dans les syllabes *ya*, *yé*, etc.; et qu'alors il la met au rang des consonnes (2).

Pour moi, je ne dispute point sur le nom;

(1) Bibliothèque des Enfants, IIIe. vol. p. 209.

(2) Méthode de M. de Launay, pag. 39 et 40.

l'essentiel est de bien distinguer et de bien prononcer cette lettre. Je regarde ce son *yé* dans les exemples ci-dessus, comme un son mixte, qui me paroît tenir de la voyelle et de la consonne, et faire une classe à part.

Ainsi, en ajoutant le *che* et les deux sons mouillés *gn* et *ll*, aux quinze premières consonnes, cela fait dix-huit consonnes, sans compter le *h* aspiré, ni le mouillé foible ou son mixte *yé*.

Je n'ai point placé la lettre *x* parmi les consonnes, parce qu'elle n'a point de son qui lui soit propre. C'est une lettre double, que les copistes ont mise en usage pour abrégér. Elle fait quelquefois le service de deux lettres fortes *cs*, et quelquefois celui des deux foibles *gz*.

X pour CS.

Exemples.

Axe.
Axiome.
Alexandre.
Fluxion,
Sec-se.
Taxe.

Prononcez.

Ac-se.
Ac-siome.
Alec-sandre.
Fluc-sion.
Sec-se.
Tac-se.

Exemples.

Vexé.
Xavier.
Xénophon.

Prononcez.

Vec-sé.
Csavier.
Csé-nophon.

X pour GZ.

Examen.	Eg-zamen.
Exemple.	Eg-zemple.
Exaucer.	Eg-zaucer.
Exarque.	Eg-zarque.
Exercice.	Eg-zercice.
Exil.	Eg-zil.
Exiger.	Eg-ziger.
Exode.	Eg-zode.
Exhorter.	Eg-zhorter.

A la fin des mots, l'*x* a, en quelques noms propres, le son du *cs*; *Ajax*, *Pollux*, *Stix*: on prononce *Ajacs*, *Pollucs*, *Stycs*. Il en est de même de l'adjectif *préfix*, qu'on prononce *préfics*.

Mais dans les autres mots que les maîtres à écrire, pour donner plus de jeu à la plume, ont terminés par un *x*, ce *x* tient seulement la place du *s*, comme dans *je veux*, *les ciex*, *les yeux*, *la voix*, *six*, *dix*, *chevaux*.

Le *x* est employé pour deux *ss* dans *soixante*, *Bruzelles*, *Auxone*, *Auxerre*. On dit *Ausserre*, *soissante*, *Brusselles*, *Aussone*, à la manière des Italiens qui n'ont point de *x*, dans leur Alphabet, et qui emploient les deux *ss* à la place de cette lettre : *Alessandro*, *Alessio*.

On écrit aussi, par abus, le *x* au lieu du *z*, en ces mots *sixième*, *deuxième*, quoiqu'on prononce *sizième*, *deuzième*. Le *x* tient lieu du *c* dans *excellent*, prononcez *eccellent*.

Dans la liste que j'ai donnée des consonnes, j'ai rejetté les caractères auxquels un usage aveugle a donné le son de quelqu'un de ceux que j'y ai comptés. Tels sont le *k* et *q*, puisque le *c* dur marque exactement le son de ces lettres. Je n'ai point donné au *c* le son du *s*, ni au *s*, le son du *z*. C'est ainsi qu'en grec le *x*, *cappa*, est toujours *cappa*, le *s*, *sigma*, toujours *sigma*. De sorte que si en grec la prononciation d'un mot vient à changer ou par contraction, ou par la forme de la conjugaison, ou par la raison de quelque dialecte, l'orthographe de ce mot se conforme au nouveau son qu'on lui donne. On n'a égard, en grec, qu'à la manière de prononcer

les mots , et non à la source d'où ils viennent , quand elle n'influe en rien sur la prononciation , qui est le seul but de l'orthographe. Elle ne doit que peindre la parole , qui est son original ; elle ne doit point en doubler les traits , ni lui en donner qu'il n'a pas , ni s'obstiner à le peindre à présent tel qu'il étoit il y a plusieurs années.

Au reste , les réflexions que je fais ici n'ont d'autre but , que de tâcher de découvrir les sons de notre langue. Je ne cherche que le fait. D'ailleurs , je respecte l'usage , dans le temps même que j'en reconnois les écarts et la déraison ; et je m'y conforme , malgré la réflexion sage du célèbre prote de Poitiers et de M. Restaut , qui nous disent (1) *qu'il est toujours louable , en fait d'orthographe , de quitter une mauvaise habitude pour en contracter une meilleure ; c'est-à-dire , plus conforme aux lumières naturelles et au but de l'art.*

Que si quelqu'un trouve qu'il y a de la contrariété dans cette conduite , je lui répons que tel est le procédé du genre humain. Agissons-

(1) *Traité de l'Orthographe en forme de Dictionnaire , à la lettre X.*

tous toujours conformément à nos lumières et à nos principes!

Depuis M. l'abbé Dangeau, nos Grammairiens divisent les consonnes en *foibles* et en *fortes*. Effectivement il y a plusieurs lettres qui se prononcent facilement l'une pour l'autre, parce que ces lettres étant produites par les mêmes organes, il suffit d'appuyer un peu plus ou un peu moins pour les faire entendre, ou l'une ou l'autre. Ainsi le même organe poussé par un mouvement doux, produit une consonne foible, comme *B*, et s'il a un mouvement plus fort et plus appuyé, il fait entendre une consonne forte, comme *P*. *B* est donc la foible de *P*, et *P* est la forte de *B*. Je vais opposer ici ces lettres les unes aux autres.

*Consonnes foibles.**Consonnes fortes.**B.**P.*

Bacha.

Pacha.

Baigner.

Peigner.

Bain.

Pain.

Bal.

Pal, *terme de blason.*

Balle.

Pâle.

*Consonnes foibles.**Consonnes fortes.*

Ban.

Pan, *divinité du pa-*
ganisme.

Baquet.

Paquet.

Bar, *duché en Lor-*
raine.

Par.

Bâté.

Pâté.

Bâtard.

Patar, *petite mon-*
noie.

Beau.

Peau.

Bécher.

Pécher.

Bercer.

Percer.

Billard.

Pillard.

Blanche.

Planche.

Bois.

Pois.

D.

T.

Dactyle, *terme de*
*Poésie.*Tactile, *qui peut être*
touché, ou qui con-
cerne le sens du
toucher: les qua-
lités tactiles.

Drauser.

Tanser, *repriman-*
der.

Dard.

Consonnes foibles.

Consonnes fortes.

Dard.

Tard.

Dater.

Tâter.

Déiste.

Théiste.

Dette.

Tette, Tête.

Doge.

Toge.

Doigt.

Toit.

Donner.

Tonner.

G, gue.

C dur, K ou Q, que.

Cabaret (1).

Cabaret.

Cache.

Cache.

Cage.

Cage.

Cale.

Cale, *terme de Marine.*

Cand. Quand.

Can, *qu'on écrit communément Caën.*

Clace.

Classe.

Crace.

Crasse.

Crand.

Cran.

Crève.

Crève.

Cris.

Cri, cris.

Crosse.

Crosse.

Crotte.

Grotte.

(1) Ville de Gascogne.

<i>Consonnes foibles.</i>	<i>Consonnes fortes.</i>
J, <i>je.</i>	Ch, <i>che.</i>
Japon.	Chapon.
Jarretièrè.	Charretièrè.
Jatte.	Chatte.
V, <i>ve.</i>	F, <i>fe.</i>
Vain.	Faim.
Valoir.	Faloir.
Vàner.	Faner.
Vendre, vendu.	Fendre, fendu.
Z, <i>ze.</i>	S, <i>se.</i>
Zèle.	Selle.
Zone.	<i>il Sonne, de sonner.</i>
	<i>La Saone, rivière.</i>
<i>Ye mouillé foible.</i>	<i>L, ll mouillé fort.</i>
Qu'il pa-ye.	Pa-ille.
Pa-yen.	Ma-ille.
Mo-yen.	Va-ille.
<i>La ville de Bla-ye en</i>	<i>Versa-illes.</i>
<i>Guyenne.</i>	
<i>Les isles Luca-yes en</i>	<i>Fi-ille.</i>
<i>Amérique.</i>	
<i>La ville de Noyon en</i>	<i>Fami-ille, etc.</i>
<i>Picardie, etc.</i>	

Par ce détail des consonnes foibles et des fortes, il paroît qu'il n'y a que les deux lettres nazales *m, n*, et les deux liquides *l, r*, dont le son ne change point d'un plus foible en un plus fort, ni d'un plus fort en un plus foible. Et ce qu'il y a de plus remarquable à l'égard de ces quatre lettres, selon l'observation que M. Harduin a faite dans le *Mémoire* dont j'ai parlé, c'est qu'elles peuvent se lier avec chaque espèce de consonne, soit avec les foibles, soit avec les fortes, sans apporter aucune altération à ces lettres. Par exemple, *imbibé*; voilà le *m* devant une foible, *impitoyable*, le voilà devant une forte. Je ne prétens pas dire que ces quatre consonnes soient immuables; elles se changent souvent, sur-tout entre elles: je dis seulement qu'elles peuvent précéder ou suivre indifféremment ou une lettre foible ou une lettre forte. C'est peut-être par cette raison que les anciens ont donné le nom de *liquides* à ces quatre consonnes, *l, m, n, r*.

Au-lieu qu'à l'égard des autres, si une foible vient à être suivie d'une forte, les organes prenant la disposition requise pour articuler cette lettre forte, font prendre le son fort à la foible qui précède; en sorte que

celle qui doit être prononcée la dernière, change celle qui est devant en une lettre de son espèce : la forte change la foible en forte, et la foible fait que la forte devient foible.

C'est ainsi que nous avons vu que le *x* vaut tantôt *cs*, qui sont deux fortes, et tantôt *gz*, qui sont deux foibles. C'est par la même raison, qu'au préterit le *b* de *scribo* se change en *p*, à cause d'une lettre forte qui doit suivre : ainsi on dit, *scribo*, *scripsi*, *scriptum*. M. Harduin est entré à ce sujet dans un détail fort exact, par rapport à la langue françoise, et il observe que, quoique nous écrivions *absent*, si nous voulons y prendre garde, nous trouverons que nous prononçons *apsent*.

DE LA LETTRE E.

LA lettre *E*, *e*, est la cinquième de la plupart des alphabets, et la seconde des voyelles.

Les anciens Grecs s'étant aperçus qu'en certaines syllabes de leurs mots, l'*e* étoit moins long et moins ouvert qu'il ne l'étoit

en d'autres syllabes, trouvèrent à propos de marquer par des caractères particulier cette différence, qui étoit si sensible dans la prononciation.

En latin, et dans la plupart des langues, l'*e* est prononcé, comme notre *e* ouvert commun au milieu des mots, lorsqu'il est suivi d'une consonne, avec laquelle il ne fait qu'une même syllabe; *cœ-lèbs*, *mèl*, *pér*, *patrèm omnipo - tèn - tèm*, *pès*, *èt*, etc. : mais selon notre manière de prononcer le latin, l'*e* est fermé, quand il finit le mot, *mare*, *cubile*, *patre*, etc. Dans nos provinces d'au delà de la Loire, on prononce l'*e* final latin, comme un *e* ouvert. C'est une faute.

Il y a beaucoup d'analogie entre l'*e* fermé et l'*i* : c'est pour cela que l'on trouve souvent l'une de ces lettres au lieu de l'autre, *herè*, *heri*. C'est par la même raison, que l'ablatif de plusieurs mots latins est en *e* ou en *i*; *prudente* et *prudenti*.

Mais passons à notre *e* françois. J'observerai d'abord, que plusieurs de nos Grammairiens disent, que nous avons quatre sortes d'*e*. La *Méthode* de Port-Royal au *Traité des Lettres*, pag. 622, dit que ces

quatre prononciations différentes de l'*e* se peuvent remarquer dans ce seul mot, *déterrement*; mais il est aisé de voir qu'aujourd'hui l'*e* de la dernière syllabe, *ment*, n'est *e* que dans l'écriture.

La prononciation de nos mots a varié. L'écriture n'a été inventée, que pour indiquer la prononciation; mais elle ne sauroit en suivre tous les écarts, je veux dire, les divers changemens. Les enfans s'éloignent insensiblement de la prononciation de leurs pères: ainsi l'orthographe ne peut se conformer à sa destination que de loin en loin. Elle a d'abord été liée dans les livres, au gré des premiers inventeurs. Chaque signe ne signifioit d'abord que le son pour lequel il avoit été inventé: le signe *a*, marquoit le son *a*; le signe *e*, le son *e*, etc. C'est ce que nous voyons encore aujourd'hui dans la langue grecque, dans la latine, et même dans l'italienne et dans l'espagnole. Ces deux dernières, quoique langues vivantes, sont moins sujettes aux variations que la nôtre.

Parmi nous, nos yeux s'accoutument dès l'enfance à la manière dont nos pères écrivoient un mot, conformément à leur ma-

nière de le prononcer ; de sorte que , quand la prononciation est venu à changer , les yeux accoutumés à la manière d'écrire de nos pères , se sont opposés au concert que la raison auroit voulu introduire entre la prononciation et l'orthographe , selon la première destination des caractères. Ainsi il y a eu alors parmi nous , la langue qui parle à l'oreille , et qui seule est la véritable langue ; et il y a eu la manière de la représenter aux yeux , non telle que nous l'articulons , mais telle que nos pères la prononçoient ; en sorte que nous avons à reconnoître un moderne sous un habitement antique. Nous faisons alors une double faute : celle d'écrire un mot autrement que nous ne le prononçons , et celle de le prononcer ensuite autrement qu'il n'est écrit. Nous prononçons *a* et nous écrivons *e* , uniquement parce que nos pères prononçoient et écrivoient *e* Le premier *e* dans les mots *empereur* , *enfant* , *femme* , etc. fait voir seulement , que l'on prononçoit *empereur* , *enfant* , *fême* , et c'est ainsi que ces mots sont prononcés dans quelques-unes de nos provinces. Mais cela ne fait pas une quatrième sorte d'*e*.

Nous n'avons proprement que trois sortes d'*e*. Ce qui les distingue, c'est la manière de prononcer l'*e*, ou en un temps plus ou moins long, ou en ouvrant plus ou moins la bouche. Ces trois sortes d'*e*, sont l'*e* ouvert, l'*e* fermé, et l'*e* muet. On les trouve tous trois en plusieurs mots. *Fermeté, honnêteté, évêque, sévère, échelle, etc.*

Le premier *e* de *fermeté* est ouvert : c'est pourquoi il est marqué d'un accent grave. La seconde syllabe *me* n'a point d'accent parce que l'*e* y est muet. *Té* est marqué de l'accent aigu ; c'est le signe de l'*e* fermé.

Ces trois sortes d'*e* sont encore susceptibles de plus ou de moins.

L'*e* ouvert est de trois sortes : 1.^o l'*e* ouvert commun : 2.^o l'*e* plus ouvert : 3.^o l'*e* très-ouvert.

1^o. L'*e* ouvert commun : c'est l'*e* de presque toutes les langues : c'est l'*e* que nous prononçons dans les premières syllabes de *père, mère, frère*, et dans *il appelle, il mène, ma nièce*, et encore dans tous les mots où l'*e* est suivi d'une consonne, avec laquelle il forme syllabe, à moins que cette consonne ne soit l'*s* ou le *z*, qui marquent le pluriel, ou de la

troisième personne du pluriel des verbes. Ainsi on dit *examen* et non *examén*. On dit *tél*, *bél*, *ciél*, *chéf*, *bréf*, *Joséf*, *néf*, *relief*, *Israèl*, *Abèl*, *Babèl*, *réèl*, *Michèl*, *mièl*, *plurièl*, *criminèl*, *quèl*, *naturèl*, *hôtèl*, *mortèl*, *mutuèl*, *l'hymèn*, *Sadducéèn*, *Chaldéèn*, *il viènt*, *il soutiènt*, etc.

Toutes les fois qu'un mot finit par un *e* muet, on ne sauroit soutenir la voix sur cet *e* muet, puisque si on la soutenoit, l'*e* ne seroit plus muet. Il faut donc que l'on appuie sur la syllabe qui précède cet *e* muet, et alors, si cette syllabe est elle-même un *e* muet, cet *e* devient ouvert commun, et sert de point d'appui à la voix, pour rendre le dernier *e* muet : ce qui s'entendra mieux par les exemples. Dans *mener*, *appeller*, etc. le premier *e* est muet et n'est point accentué. Mais si je dis je *mène*, j'*appelle*, cet *e* muet devient ouvert commun, et doit être accentué : je *mène*, j'*ap-pèle*. De même, quand je dis, j'*aime*, je *de-mande*, le dernier *e* de chacun de ces mots est muet : mais si je dis, par interrogation, *aimè-je*, ne *demandè-je pas* ! alors l'*e* qui étoit muet, devient *e* ouvert commun.

Je sais qu'à cette occasion, nos Grammai-

riens disent que la raison de ce changement de l'*e* muet, c'est qu'il ne sauroit y avoir deux *e* muets de suite: mais il faut ajouter, à la fin d'un mot. Car, dès que la voix passe dans le même mot, à une syllabe soutenue, cette syllabe peut être précédée de plus d'un *e* muet, *REDEmander*, *REVENir*, etc. Nous avons même plusieurs *e* muets de suite, par des monosyllabes; mais il faut que la voix passe de l'*e* muet à une syllabe soutenue. Par exemple, *de ce que je redemande ce qui m'est dû*, etc.; voilà six *e* muets de suite, au commencement de cette phrase, et il ne sauroit s'en trouver deux précisément à la fin du mot.

2.^o L'*e* est plus ouvert en plusieurs mots, comme dans la première syllabe de *fermeté*, où il est ouvert bref. Il est ouvert long dans *grêffe*.

3.^o L'*e* est très-ouvert dans *accès*, *succès*, *être*, *tempête*, *il est*, *abbesse*, *sans cesse*, *professe*, *arrêt*, *forêt*, *trêve*, *la grève*, *il rêve*, *la tête*.

L'*e* ouvert commun au singulier, devient ouvert long au pluriel, le *CHÊF*, les *chêfs*; un mot *bref*, les mots *brêfs*; un *autel*, des *autels*. Il en est de même des autres voyelles, qui deviennent plus longues au pluriel. Voyez

le *Traité de la Prosodie*, de M. l'abbé d'Olivet.

Ces différences sont très-sensibles aux personnes qui ont reçu une bonne éducation dans la capitale. Depuis qu'un certain esprit de justesse, de précision et d'exacritude s'est un peu répandu parmi nous, nous marquons par des accens la différence des *e*.

C'est sur-tout à l'occasion de nos *e* brefs et de nos *e* longs, que nos Grammairiens font deux observations qui ne me paroissent pas justes.

La première, c'est qu'ils prétendent que nos pères ont doublé les consonnes, pour marquer que la voyelle qui précède étoit brève. Cette opération ne me paroît pas naturelle. Il ne seroit pas difficile de trouver plusieurs mots où la voyelle est longue, malgré la consonne doublée, comme dans *grêffe*, et *néfle*. Le premier *e* est long, selon M. l'abbé d'Olivet (1).

L'*e* est ouvert long dans *abbesse*, *professe*, sans *cesse*, malgré l'*s* redoublée. Je crois que ce prétendu effet de la consonne redoublée, a été imaginé par zèle pour l'an-

(1) *Prosod.* pag. 67.

cienne orthographe. Nos pères écrivoient ces doubles lettres, parce qu'ils les prononçoient, ainsi qu'on les prononce en latin; et comme on a trouvé par tradition ces lettres écrites, les yeux s'y sont tellement accoutumés, qu'ils en souffrent avec peine le retranchement. Il falloit bien trouver une raison pour excuser cette foiblesse.

Quoiqu'il en soit, il faut considérer la voyelle en elle-même, qui en tel mot est brève, et en tel autre longue. L'*a* est bref dans *place*, et long dans *grâce*, etc.

Quand les poètes Latins avoient besoin d'allonger une voyelle, ils redoubloient la consonne suivante, *relligio*. La première de ces consonnes étant prononcée avec la voyelle, la rendoit longue: cela paroît raisonnable. Nicot, dans son *Dictionnaire*, au mot *Aage*, observe que, *ce mot est éorit par un double aa, pour dénoter ce grand A François, ainsi que l'a grec: lequel aa nous prononçons avec traînée de la voix en aucuns mots, comme en Chaalons*. Aujourd'hui, nous mettons l'accent circonflexe sur l'*a*. Il seroit bien extraordinaire que nos pères eussent doublé les voyelles pour allonger, et les consonnes pour abréger.

La seconde observation, qui ne me paroît pas exacte, c'est qu'on dit qu'anciennement les voyelles longues étoient suivies d's muettes qui en marquoient la longueur. Les Grammairiens qui ont fait cette remarque, n'ont pas voyagé au midi de la France, où toutes ces *s* se prononcent encore, même celle de la troisième personne du verbe *est*: ce qui fait voir que toutes ces *s* n'ont d'abord été écrites, que parce qu'elles étoient prononcées. L'orthographe a d'abord suivi, fort exactement, sa première destination: on écrivoit une *s*, parce qu'on prononçoit une *s*. On prononce encore ces *s* en plusieurs mots, qui ont la même racine que ceux où elle ne se prononce plus. Nous disons encore *festin*, de *fête*; la *Bastille*, et en Provence, la *Bastide*, de *bâtir*. Nous disons prendre une ville par *escalade*, d'*échelle*; donner la *bastonade*, de *bâton*; ce jeune homme a fait une *escapade*, quoique nous disions *s'échaper*, sans *s*.

En Provence, en Languedoc, et dans les autres provinces méridionales, on prononce l'*s* de *Pasques*; et à Paris, quoiqu'on dise *Pâque*, on dit, *Pascal*, *Pasquin*, *pasquinade*.

Nous avons une espèce de chiens, qu'on

appelloit autrefois, *Espagnols*, parce qu'ils nous viennent d'Espagne. Aujourd'hui, on écrit *Epagneul*, on prononce ce mot sans *s*, et l'*e* y est bref. On dit *prestolet*, *presthytère*, de *prêtre*, *prestation* de serment; *prestesse*, *celeritas*, de *presto esse*, être prêt.

L'*e* est aussi bref en plusieurs mots, quoique suivi d'une *s*, comme dans *presque*, *modeste*, *leste*, *terrestre*, *trimestre*, etc.

Selon M. l'abbé d'Olivet (1), il y a aussi plusieurs mots où l'*e* est bref, quoique l'*s* en ait été retranchée, *échelle*. *Etre* est long à l'infinitif; mais il est bref dans *vous êtes*, *il a été*.

Enfin, M. Restaut, dans le *Dictionnaire de l'Orthographe française*, au mot *registre*, dit que l'*s* sonne aussi sensiblement dans *registre*, que dans *liste* et *funeste*; et il observe que du temps de Marot, on prononçoit *épistre*, comme *registre*, et que c'est par cette raison que Marot a fait rimer *registre* avec *épistre*. Tant il est vrai, que c'est de la prononciation que l'on doit tirer les règles de l'orthographe. Mais revenons à nos *e*.

L'*e* fermé est celui que l'on prononce en

(1) *Prosod.*

ouvrant moins la bouche qu'on ne l'ouvre lorsqu'on prononce un *e* ouvert commun. Tel est l'*é* de la dernière syllabe de *fermeté*, *bonté*, etc.

Cet *e* est aussi appelé masculin, parce que lorsqu'il se trouve à la fin d'un participe ou d'un adjectif, il indique le masculin, *aisé*, *habillé*, *aimé*, etc.

L'*e* des infinitifs est fermé, tant que l'*r* ne se prononce point; mais si l'on vient à prononcer l'*r*, ce qui arrive toute les fois que le mot qui suit commence par une voyelle, alors l'*e* fermé devient ouvert commun; ce qui donne lieu à deux observations.

1.^o L'*e* fermé ne rime point avec l'*e* ouvert: *aimer*, *abîmer*, ne riment point avec la *mer*, *mare*. Ainsi Madame Deshoulières n'a pas été exacte, lorsque dans l'*Idylle du ruisseau*, elle a dit:

Dans votre sein il cherche à s'abîmer.

Vous et lui, jusqu'à la mer,

Vous n'êtes qu'une même chose.

2.^o Mais comme l'*e* de l'infinitif devient ouvert commun, lorsque l'*r* qui le suit est lié avec la voyelle qui commence le mot suivant, on peut rappeler la rime en disant:

*Dans votre sein il cherche à s'abîmer ;
Et vous et lui, jusqu'à la mer,
Vous n'êtes qu'une même chose.*

L'*e* muet est ainsi appelé relativement aux autres *é*. Il n'a pas, comme ceux-ci, un son fort, distinct et marqué. Par exemple dans *mener*, *demander*, on fait entendre l'*m* et le *d*, comme si l'on écrivoit, *mner*, *dmander*.

Le son foible qui se fait à peine sentir entre l'*m*, et l'*n* de *mener*, et entre le *d* et l'*m* de *demander*, est précisément l'*e* muet. C'est une suite de l'air sonore qui a été modifié par les organes de la parole, pour faire entendre ces consonnes.

L'*e* muet des monosyllabes *me*, *te*, *se*, *le*, *de*, est un peu plus marqué. Mais il ne faut pas en faire un *e* ouvert, comme font ceux qui disent *amène-lè* : l'*e* prend plutôt alors le son de l'*eu* foible.

Dans le chant, à la fin des mots, tels que *gloire*, *fidèle*, *triomphe*, l'*e* muet est moins foible que l'*e* muet commun, et approche d'avantage de l'*eu* foible.

L'*e* muet foible, tel qu'il est dans *mener*, *demander*, se trouve dans toutes les langues, toutes les fois qu'une consonne est suivie

immédiatement par une autre consonne. Alors, la première de ces consonnes ne sauroit être prononcée sans le secours d'un esprit foible. Tel est le son que l'on entend entre le *p* et l'*s*, dans *speudo*, *psalmus*, *Psittacus*, et entre l'*m* et l'*n* de *mna*, une mine, espèce de monnoie; *Mnemosine*, la mère des Muses, la Déesse de la mémoire.

On peut comparer l'*e* muet, au son foible que l'on entend après le son fort que produit un coup de marteau qui frappe un corps solide.

Ainsi il faut toujours s'arrêter sur la syllabe qui précède un *e* muet à la fin des mots.

Nous avons déjà observé, qu'on ne sauroit prononcer deux *e* muets de suite, à la fin d'un mot, et que c'est la raison pour laquelle l'*e* muet de *mener* devient ouvert dans *je mène*.

Les vers qui finissent par un *e* muet, ont une syllabe de plus que les autres, par la raison que la dernière syllabe étant muette, on appuie sur la pénultième. Alors, je veux dire à cette pénultième, l'oreille est satisfaite, par rapport au complément du rythme et du nombre des syllabes; et comme la dernière tombe foiblement, et qu'elle n'a pas un son plein, elle n'est point comptée, et la mesure est remplie à la pénultième:

Jeune et vaillant héros, dont la haute sages-se.

L'oreille est satisfaite à la pénultième, *ges*, qui est le point d'appui, après lequel on entend l'*e* muet de la dernière syllabe *se*.

L'*e* muet est appelé *féminin*, parce qu'il sert à former le féminin des adjectifs. Par exemple, *saint, sainte; pur, pure; bon, bonne*, etc. Au lieu que l'*e* fermé est appelé *masculin*, parce que lorsqu'il termine un adjectif, il indique le genre masculin, *un homme aimé*, etc.

L'*e* qu'on ajoute après le *g*, il *mangea*, etc., n'est que pour empêcher qu'on ne donne au *g* le son fort *ga*, qui est le seul qu'il devroit marquer. Or, cet *e* fait qu'on lui donne le son foible, *il menja*. Ainsi cet *e* n'est ni ouvert, ni fermé, ni muet. Il marque seulement; qu'il faut adoucir le *g*, et prononcer *je*, comme dans la dernière syllabe de *gage*. On trouve en ce mot le son fort et le son foible du *g*.

L'*e* muet est la voyelle foible de *eu*: ce qui paroît dans le chant, lorsqu'un mot finit par un *e* muet moins foible.

*Rien ne peut l'arrêter
Quand la gloire l'appelle.*

Cet *eu*, qui est la forte de l'*e* muet, est une véritable voyelle. Ce n'est qu'un son simple, sur lequel on peut faire une tenue. Cette voyelle est marquée dans l'écriture par deux caractères : il ne s'ensuit pas de là que *eu* soit une diphtongue à l'oreille, puisqu'on n'entend pas deux sons voyelles. Tout ce que nous pouvons en conclure, c'est que les auteurs de notre Alphabet ne lui ont pas donné un caractère propre.

Les lettres écrites, qui, par les changemens survenus à la prononciation, ne se prononcent point aujourd'hui, ne doivent que nous avertir que la prononciation a changé. Mais ces lettres multipliées ne changent pas la nature du son simple, qui seul est aujourd'hui en usage, comme dans la dernière syllabe de *ils aimoient*, *amabant*.

L'*e* est muet long dans les dernières syllabes des troisièmes personnes du pluriel des verbes, quoique cet *e* soit suivi d'*nt* qu'on prononçoit autrefois, et que les vieillards prononcent encore en certaines provinces. Ces deux lettres viennent du latin, *amant*, *ils aiment*.

Cet *e* muet est plus long et plus sensible qu'il ne l'est au singulier. Il y a peu de per-

sonnes qui ne sentent pas la différence qu'il y a dans la prononciation, entre *il aime* et *ils aiment*.

DES DIPHTONGUES.

LE mot diphtongue par lui-même est adjectif de *syllabe*, mais dans l'usage on le prend substantivement. *A* est une syllabe monophtongue, c'est-à-dire, une syllabe énoncée par un son unique ou simple; au lieu que la syllabe *ou* prononcée à la latine *a ou*, et comme on la prononce encore en Italie, etc. et même dans nos provinces méridionales; *au*, dis-je, ou plutôt *a-ou*, c'est une diphtongue, c'est-à-dire, une syllabe qui fait entendre le son de deux voyelles par une même émission de voix, modifiée par le concours des mouvemens simultanés des organes de la parole. De *δῆς*, et *φθόγγος*, *sonus*.

L'essence de la diphtongue consiste donc en deux points.

1.° Qu'il n'y ait pas, du moins sensible-

ment, deux mouvemens successifs dans les organes de la parole.

2.^o Que l'oreille sente distinctement les deux voyelles par la même émission de voix. *Dieu*, j'entens l'*i* et la voyelle *eu*; et ces deux sons se trouvent réunis en une seule syllabe, et énoncés en un seul temps. Cette réunion, qui est l'effet d'une seule émission de voix, fait la diphtongue; ainsi *au*, *ai*, *oient*, etc. prononcés à la françoise, *ô*, *è*, *é*, ne sont point diphtongues. Le premier est prononcé comme un *ô* long, *au-môme*, *au-ne*. Les partisans même de l'ancienne orthographe l'écrivent par *o* en plusieurs mots, malgré l'étymologie, *or* de *aurum*; *o-reille* de *auris*; et à l'égard de *ai*, *oit*, *aient*, on les prononce comme un *è*, qui le plus souvent est ouvert, *palais* comme *succès*, ils *av-oient*, ils *avé*, etc.

Cette différence entre l'orthographe et la prononciation, a donné lieu à nos Grammairiens de diviser les diphtongues en vraies ou propres, et en fausses ou impropres. Ils appellent aussi les premières *diphtongues de l'oreille*, et les autres *diphtongues aux yeux*. Ainsi l'*Æ* et l'*Œ*, qui ne se prononcent plus aujourd'hui que comme un *e*, ne sont

diphthongues qu'aux yeux ; c'est improprement qu'on les appelle *diphthongues*.

Nos voyelles sont *a, é, è, ê, i, o, eu, e* muet *ou*. Nous avons encore nos voyelles nazales, *an, en, in, on, un*. C'est la combinaison ou l'union de deux de ces voyelles en une seule syllabe, en un seul temps, qui fait la diphthongue.

Les Grecs nomment *prépositive* la première voyelle de la diphthongue, et *postpositive* la seconde : ce n'est que sur celle-ci que l'on peut faire une tenue comme nous l'avons remarqué en parlant des consonnes.

Il seroit à souhaiter que nos Grammairiens fussent d'accord entr'eux sur le nombre de nos diphthongues ; mais nous n'en sommes pas encore à ce point-là. Nous avons une Grammaire qui commence la liste des diphthongues par *eo*, dont elle donne pour exemple *Géographie, Théologie*. Cependant il me semble que ces mots sont de cinq syllabes, *Gé-o-gra-phi-e, Thé-o-lo-gi-e*. Nos Grammairiens et nos Dictionnaires ne paroissent avoir manqué de justesse et d'exactitude au sujet des diphthongues ; mais sans me croire plus infallible, voici celles que j'ai remarquées en suivant l'ordre des voyelles. Les

unes se trouvent en plusieurs mots, et les autres seulement en quelques-uns.

Ai, tel qu'on l'entend dans l'interjection de douleur ou d'exclamation, *ai, ai, ai*; et quand l'*a* entre en composition dans la même syllabe avec le mouillé fort, comme dans *m-ail, b-ail*, de l'*a-il, a-ti-r-ai'*, *évan-t-ail, por-t-ail*, etc. ou qu'il est suivi du mouillé foible; la ville de *Bl-aye*, en Guienne, les îles *Lu-c-ayes* en Amérique.

Cette diphtongue *ai* est fort en usage dans nos provinces d'au-delà de la Loire. Tous les mots qu'on écrit en françois par *ai*, comme *faire, nécessaire, jamais, plaire, palais*, etc. y sont prononcés par *a-i*, diphtongue: on entend l'*a* et l'*i*. Telle étoit la prononciation de nos pères, et c'est ainsi qu'on prononce cette diphtongue en grec, *μῆαι, τῆαι*. Telle est aussi la prononciation des Italiens, des Espagnols, etc. ce qui fait bien voir avec combien peu de raison quelques personnes s'obstinent à vouloir introduire cette diphtongue oculaire à la place de la diphtongue oculaire *oi* dans les mots françois, *croire*, comme si *ai* étoit plus propre que *oi* à représenter le son de l'*é*. Si vous avez à réformer *oi* dans les mots où il se prononce *é*, mettez

é; autrement c'est réformer un abus par un plus grand, et c'est pêcher contre l'analogie. Si l'on écrit *François*, *j'avois*, c'est que nos pères prononçoient *François*, *j'avois*; mais on n'a jamais prononcé *Français* en faisant entendre l'*a* et l'*i*. En un mot si l'on vouloit une réforme, il falloit plutôt la tirer de *procès*, *succès*, *très*, *auprès*, *dès*, etc. que de se régler sur *palais* et sur un petit nombre de mots pareils qu'on écrit en *ai*, par la raison de l'étymologie *palatium*, et parce que telle étoit la prononciation de nos pères: prononciation qui se conserve encore, non-seulement dans les autres langues vulgaires, mais même dans quelques-unes de nos provinces.

Il n'y a pas long-temps que l'on écrivoit *nai*, *natus*; *il est nai*. Mais enfin la prononciation a soumis l'orthographe en ce mot, et l'on écrit *né*.

Mais passons aux autres diphtongues.

J'observerai d'abord que l'*i* ne doit être écrit par *y*, que lorsqu'il est signe du mouillé foible.

Eâu. *Fléau*, ce mot est de deux syllabes.

Etre l'effroi du monde, et le fléau de Dieu (1).

(1) Corneille.

A l'égard de *seau*, *eau*, communément ces trois lettres *eau* se prononcent comme un o fort long, et alors leur ensemble n'est qu'une diphtongue oculaire ou une sorte de demi-diphtongue, dont la prononciation doit être remarquée; car il y a bien de la différence dans la prononciation entre un *seau* à puiser de l'eau et un *sot*, entre de l'*eau* et un *os*, entre la *peau* et le *Pô*, rivière, ou *Pau*, ville. M. l'abbé Regnier dit (1) que l'*é* qui est joint à *au* dans cette diphtongue se prononce comme une *e* féminine, et d'une manière presque imperceptible.

Ei, comme en grec *τινα*, *tendo*. Nous ne prononçons guère cette diphtongue que dans des mots étrangers, *bei* ou *bey*; *dei* ou *dey*; le *Dei de Tunis*; ou avec l'*n* nasal, comme dans *teindre*, *Reims*, ville.

Selon quelques Grammairiens, on entend en ces mots un *i* très-foible, ou un son particulier, qui tient de l'*e* et de l'*i*. Il en est de même devant le son mouillé dans les mots *so-l-eil*, *con-s-eil*, *som-m-eil*, etc.

Mais selon d'autres, il n'y a en ces derniers, que l'*e* suivi du son mouillé; le *o-ie-il*

(1) Grammaire, pag. 70.

homme, con-s-e-il, somm-e-il, etc.; et de même avec les voyelles *a, ou, eu*. Ainsi, selon ces Grammairiens, dans *œil*, qu'on prononce *euil*, il n'y a que *eu* suivi du son mouillé, ce qui me paroît plus exact. Comme dans la prononciation du son mouillé, les organes commencent d'abord par être disposés, comme si l'on alloit prononcer *i*, il semble qu'il y ait un *i*; mais on n'entend que le son mouillé, qui dans le mouillé fort est une consonne. Mais à l'égard du mouillé foible, c'est un son mitoyen, qui me paroît tenir de la voyelle et de la consonne: *mo-yen, pa-yen*: en ces mots, *yen* est un son bien différent de celui qu'on entend dans *bien, mien, tien*.

IA. *D-ia-cre, D-ia-mant*, sur-tout dans le discours ordinaire. *F-ia-cre*; les *Plé-ia-des*; de *lav-ia-nde*; *négo-c-iant*; *incon-vé-n-ien-t*.

IE. *P-ié* ou *p-iéd*, les *p-ié-ds*; *ami-t-ié*; *pi-t-ié*; *pre-m-ier, der-n-ier*; *mé-t-ier*.

IÈ ouvert. Une *v-iè-le*, instrument; *vol-iè-re*, *Gu-iè-ne*, province de France; *V-iè-ne*, ville, ou verbe, *veniat*; *n-iai-s, b-iai-s*, on prononce *niès, biès, f-iè-r*; un *t-iè-rs*; le *c-ie-l*; *Ga-br-ie-l*; *es-sen-t-ie-l*; du *m-ie-l*; *f-ie-l*.

IEU, où l'*i* n'est pas mouillé foible; *b-ien*, *m-ien*, *t-ien*, *s-ien*, *en-tre-t-ien*, *ch-ien*, *co-mé-d-ien*, *In-d-ien*, *gar-d-ien*, *pra-ti-c-ien*. L'*i* et la voyelle nasale *en* en sont la diphtongue.

IEU; *D-ieu*, *l-ieu*, les *c-ieux*, *m-teux*.

IO; *f-io-le*, *ca-pr-io-le*, *car-io-le*, *v-io-le*, sur-tout en prose.

ION, *p-ion*, que nous *ai-m-ion-s*, *di-s-ion-s*, etc. *Ac-t-ion*; *occa-s-ion*. *Ion* est souvent de deux syllabes en vers.

IOU. Cette diphtongue n'est d'usage que dans nos provinces méridionales, ou bien en des mots qui viennent de là. *Mon-tes-qu-iou*, *Ch-iou-r-me*; *O-l-iou-les*, ville de Provence, la Ciotat, ville de Provence; on dit la *C-iou-tat*.

YA, *yan*, *ye*, *e* muet, *yé*, etc. L'*i* ou l'*y* a souvent devant les voyelles un son mouillé foible; c'est-à-dire, un son exprimé par un mouvement moins fort, que celui qui fait entendre le son mouillé, dans *Versailles*, *paille*: mais le peuple de Paris, qui prononce *Versa-ye*, *paye*, fait entendre un mouillé foible. Ce son est l'effet du mouvement affoibli qui produit le mouillé fort. Ce qui fait une prononciation particulière,

différente de celle qu'on entend dans *mien*, *tien*, où il n'y a point de son mouillé, comme nous l'avons déjà observé.

Ainsi je crois pouvoir mettre au rang des diphtongues les sons composés, qui résultent d'une voyelle jointe au mouillé foible. *A-yant*, *vo-yant*, *pa-yen*, *pai-yant*, je *pai-ye*, *emplo-yer*, *do-yen*, afin que vous *so-ye-z*, *dé-lai-ye-r*, *bro-ye-r*.

Oi. La prononciation naturelle de cette diphtongue est celle que l'on suit en grec, *λοιγοι*. On entend l'*o* et l'*i*. C'est ainsi qu'on prononce communément, *vo-i-ye-le*, *vo-ye-r*, *moi-yen*, *loi-yal*, *roi-yaume*. On écrit communément, *voyelle*, *voyer*, *moyen*, *loyal*, *royaume*. On prononce encore ainsi plusieurs mots, dans les provinces d'au-delà de la Loire. On dit *Sav-oï-e*, en faisant entendre l'*o* et l'*i*. A Paris, on dit *Savo-ya-rd*: *ya* est la diphtongue.

Les autres manières de prononcer la diphtongue *oi* ne peuvent pas se faire entendre exactement par écrit. Cependant, ce que nous allons observer, ne sera pas inutile à ceux qui ont les organes assez délicats et assez souples pour écouter et pour imiter les personnes qui ont eu l'avantage d'avoir

été élevés dans la capitale, et d'y avoir reçu une éducation perfectionnée par le commerce des personnes qui ont l'esprit cultivé.

Il y a des mots où *oi* est aujourd'hui presque toujours changé en *oe*, d'autres où *oi* se change en *ou*, et d'autres enfin en *oua*. Mais il ne faut pas perdre de vue, que hors les mots où l'on entend l'*o* et l'*i*, comme en grec *λόγος*, il n'est pas possible de représenter bien exactement par écrit les différentes prononciations de cette diph-tongue.

Oi, prononcé par *oe*, où l'*e* a un son ouvert, qui approche de l'*o*: *F-oi*, *l-oi*, *fr-oi-d*, *t-oi-t*, *m-oi*, à *f-oi-son*, *qu-oi*, *c-oi-ffe*, *oi-seau*, *j-oi-e*, *d-oi-gt*, *d-oi-t*, *ab-oi-s*, *t-oi-le*, etc.

Oi, prononcé par *ou*: *M-ois*, *p-oi-s*, *n-oi-x*, *tr-oi-s*, la ville de *Tr-oi-e*, etc. Prononcez, *m-oa*, *p-oa*, etc.

Oi, prononcé par *oua*; *b-oi-s*; prononcez, *b-ouï-a*.

OIN. *S-oin*, *l-oin*, *be-s-oin*, *f-oin*, *j-oin-dre*, *ni-oin-s*. On doit plutôt prononcer en ces mots une sorte d'*e* nasal après l'*e*, que de prononcer *ouin*: ainsi prononcez *soïn*, plutôt que *souin*.

Il faut toujours se ressouvenir que nous n'avons pas de signes pour représenter exactement ces sortes de sons.

Oua, écrit par *ua*, *éq-ua-teur*, *éq-ua-tion*, *aq-ua-tique*, *quinq-ua-gésime*, Prononcez *é-c-oua-teur*, *é-q-oua-tion*, *a-q-oua-tique*, *quin-q-oua-gésime*.

OE. *P-oe-te*, *p-oe-me*. Ces mots sont plus ordinairement de trois syllabes en vers. Mais dans la liberté de la conversation, on prononce *poe*, comme diphtongue.

OUEN. *Ec-ouen*, *R-ouen*, villes. Diphtongues en prose.

OUE. *Oue-st*, *Sud-oue-st*.

OUI. *Bouis*, *Louis*, en prose. Ce dernier mot est de deux syllabes en vers, *oui*, *ita*.

Oui, ce sont ces plaisirs et ces pleurs que j'envis.

Oui, je t'acheterai le Praticien François.

Racine,

OUIN. *Bara-g-ouin*, *ba-b-ouin*.

UE. Statue *éq-ue-stre*, *cas-ue-l*, *anne-ue-l*, *éc-ue-lle*, *r-ue-lle*, *tr-ue-lle*, sur-tout en prose.

UI. *L-ui*, *ét-ui*, *n-ui-t*, *br-ui-t*, *fruit*, *h-ui-t*, *l-ui-re*, je *s-uis* un *S-ui-sse*.

UIN. *Al-c-uin*, théologien célèbre du

temps de Charlemagne. *Q-uin-quagésime*, prononcez *quin*, comme en latin; et de même, *Q-uin-til-ien*, le mois de *J-uin*. On entend l'*u* et l'*i* nasal.

Je ne parle point de *Caën*, *Laon*, *paon*, *Jean*, etc. parce qu'on n'entend plus aujourd'hui qu'une voyelle nasale en ces mots-là. *Can*, *pan*, *Lan*, *Jan*.

Enfin, il faut observer, qu'il y a des combinaisons de voyelles qui sont diphtongues en prose et dans la conversation, et que nos poètes font de deux syllabes.

*Voudrois-tu bien chanter pour moi, cher Liaïdas,
Quelqu'air Si-ci-li-en* (1).

On dit *Si-ci-lien*, en trois syllabes, dans le discours ordinaire.

La foi, ce nœud sacré, ce li-en précieux (2).

Il est juste, grand Roi, qu'un meurtri-er périsse (3).

Allez, vous devri-ez mourir de pure honte (4).

Vous perdri ez le temps en discours superflus (5).

Cette fière raison dont on fait tant de bruit,

(1) Longepierre.

(2) Brébeuf.

(3) Corneille.

(4) Molière.

(5) Fontenelle.

Contre les passi-ons n'est pas un sûr remède (1).

Non, je ne hais rien tant que les contorsi-ons

De tous ces grands faiseurs de protestati-ons (2).

La plupart des mots en *ion* et *ions* sont diphtongues en prose. Voyez les divers traités que nous avons de la versification française.

Au reste, qu'il y ait en notre langue plus ou moins de diphtongues que je n'en ai marqué, cela est fort indifférent, pourvu qu'on les prononce bien. Il est utile dit Quintilien, de faire ces observations. César, dit-il, Cicéron, et d'autres grands hommes, les ont faites; mais il ne faut les faire qu'en passant. *Marcus Tullius orator, artis hujus diligentissimus fuit, et in filio, ut in epistolis apparet. Non obstant hæ disciplinæ per illas suntibus, sed circa illas hærentibus (3).*

(1) Deshoulières.

(2) Molière.

(3) Quintilien, *Instit. orat.* lib. 1, cap. 7, *in fin.*



DES ACCENS.

LE mot *ACCENT* vient d'*accentum*, supin du verbe *accinere*, qui vient de *ad* et de *canere*. Les Grecs l'appellent *Προσῳδία*, *modulatio quæ syllabis adhibetur*, venant de *πρὸς*, préposition grecque qui entre dans la composition des mots, et qui a divers usages, et d'*ὠδή*, *cantus*, chant. On l'appelle aussi *τόνος*, *ton*.

Il faut ici distinguer la chose, et le signe de la chose.

La chose, c'est la voix ; la parole, c'est le mot, en tant que prononcé avec toutes les modifications établies par l'usage de la langue que l'on parle.

Chaque nation, chaque peuple, chaque province, chaque ville même, diffère d'un autre dans le langage, non-seulement parce qu'on se sert de mots différens ; mais encore par la manière d'articuler et de prononcer les mots.

Cette manière différente dans l'articulation des mots est appelée *accent*. En ce sens les mots écrits n'ont point d'accens ; car l'accent ou l'articulation modifiée, ne peut affecter que l'oreille : or l'écriture n'est aperçue que par les yeux.

C'est encore en ce sens que les Poètes disent : Prêtez l'oreille à mes tristes *accens* ; et que M. Pelisson disoit aux réfugiés : Vous tâcherez de vous former aux *accens* d'une langue étrangère.

Cette espèce de modulation dans le discours, particulière à chaque pays, est ce que M. l'abbé d'Olivet, dans son excellent *Traité de la Prosodie*, appelle *accent national*.

Pour bien parler une langue vivante, il faudroit avoir le même accent, la même inflexion de voix qu'ont les honnêtes gens de la capitale. Ainsi, quand on dit que *pour bien parler françois, il ne faut point avoir d'accent*, on veut dire qu'il ne faut avoir ni l'accent italien, ni l'accent gascon, ni l'accent picard, ni aucun autre accent, qui n'est pas celui des honnêtes gens de la capitale.

Accent, ou modulation de la voix dans le discours, est le genre dont chaque accent national est une espèce particulière. C'est ainsi

qu'on dit l'*accent gascon*, l'*accent flamand*. L'*accent gascon* élève la voix où, selon le bon usage, on la baisse; il abrège des syllabes que le bon usage allonge. Par exemple un Gascon dit *parconsquent*, au lieu de dire *par conséquent*. Il prononce séchement toutes les voyelles nasales *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, etc.

Selon le mécanisme des organes de la parole, il y a plusieurs sortes de modifications particulières à observer dans l'*accent* en général, et toutes ces modifications se trouvent aussi dans chaque accent national, quoiqu'elles soient appliquées différemment: car si l'on veut y prendre garde, on trouve par-tout uniformité et variété. Par-tout les hommes ont un visage, et pas un ne ressemble parfaitement à un autre; par-tout les hommes parlent, et chaque pays a sa manière particulière de parler et de modifier la voix. Voyons donc quelles sont ces différentes modifications de voix qui sont comprises sous le mot général d'*accent*.

I. Premièrement, il faut observer que les syllabes en toute langue, ne sont pas prononcées du même ton. Il y a diverses inflexions de voix, dont les unes élèvent le ton, les autres le baissent, et d'autres enfin, l'élé-

vent d'abord et le rabaissent ensuite sur la même syllabe. Le ton élevé est ce qu'on appelle *accent aigu* ; le ton bas ou baissé est ce qu'on nomme *accent grave* ; enfin le ton élevé et baissé successivement et presque à même-temps sur la même syllabe, est l'*accent circonflexe*.

« La nature de la voix est admirable, dit » *Cicéron* : toute sorte de chant est agréablement varié par le ton circonflexe, par » l'aigu et par le grave : or le discours ordinaire, *poursuit-il*, est aussi une espèce de » chant ». *Mira est natura vocis, cujus quidem, è tribus omninò sonis, inflexo, acuto, gravi, tanta sit et tam suavis varietas perfecta in cantibus : est autem in dicendo etiam quidam cantus* (1). Cette différente modification du ton, tantôt aigu, tantôt grave et tantôt circonflexe, est encore sensible dans le cri des animaux et dans les instrumens de musique.

· II. Outre cette variété dans le ton, qui est ou grave, ou aigu, ou circonflexe, il y a encore à observer le temps que l'on met à prononcer chaque syllabe. Les unes sont

(1) *Cicéron, Orator. n. 17 et 18.*

prononcées en moins de temps que les autres, et l'on dit de celle-ci qu'elles sont longues, et de celles-là qu'elles sont brèves. Les brèves sont prononcées dans le moins de temps qu'il est possible : aussi dit-on qu'elles n'ont qu'un temps, c'est-à-dire, une mesure, un battement : au lieu que les longues en ont deux ; et voilà pourquoi les anciens doubloient souvent dans l'écriture les voyelles longues, ce que nos pères ont imités en écrivant *aage*.

Les anciens relevoient la voix sur l'*a* du nominatif, et le marquoient par un accent aigu *Musá* : au lieu qu'à l'ablatif, ils l'élevoient d'abord, et la rabaissoit ensuite, comme s'il y avoit eu *Musáà* ; et voilà l'accent circonflexe que nous avons conservé dans l'écriture, quoique nous en ayons perdu la prononciation.

III. On observe encore l'aspiration qui se fait devant les voyelles en certains mots, et qui ne se pratique pas en d'autres, quoiqu'avec la même voyelle et dans une syllabe pareille. C'est ainsi que nous prononçons *le héros* avec aspiration, et que nous disons *l'héroïne*, *l'héroïsme* et *les vertus héroïques* sans aspiration.

IV. A ces trois différences que nous venons

d'observer dans la prononciation, il faut encore ajouter la variété du ton pathétique, comme dans l'interrogation, l'admiration, l'ironie, la colère et les autres passions. C'est ce que M. l'abbé d'Olivet appelle l'*accent oratoire*.

V. Enfin, il y a à observer les intervalles que l'on met dans la prononciation, depuis la fin d'une période jusqu'au commencement de la période qui suit; et entre une proposition et une autre proposition: entre une incise, une parenthèse, une proposition incidente, et les mots de la proposition principale, dans lesquels cette incise, cette parenthèse ou cette proposition incidente sont enfermées.

Toutes ces modifications de la voix, qui sont très-sensibles dans l'élocution, sont, ou peuvent être marquées dans l'écriture, par des signes particuliers, que les anciens Grammairiens ont aussi appelés *accens*. Ainsi ils ont donné le même nom à la chose, et au signe de la chose.

Quoique l'on dise communément que ces signes ou accens sont une invention qui n'est pas trop ancienne, et quoiqu'on montre des manuscrits de mille ans, dans lesquels on ne

voit aucun de ces signes, et où les mots sont écrits de suite, sans être séparés les uns des autres, j'ai bien de la peine à croire que lorsqu'une langue a eu acquis un certain degré de perfection, lorsqu'elle a eu des Orateurs et des Poètes, et que les Muses ont joui de la tranquillité qui leur est nécessaire pour faire usage de leurs talens; j'ai, dis-je, bien de la peine à me persuader qu'alors les copistes habiles n'ayent pas fait tout ce qu'il falloit pour peindre la parole avec toute l'exactitude dont ils étoient capables; qu'ils n'ayent pas séparé les mots par de petits intervalles, comme nous les séparons aujourd'hui, et qu'ils ne se soient pas servi de quelques signes pour indiquer la bonne prononciation.

Voici un passage de Cicéron qui me paroît prouver bien clairement qu'il y avoit de son temps des notes ou signes dont les copistes faisoient usage. *Hanc diligentiam subsequitur modus etiam et forma verborum. Versus enim veteres illi, in hac soluta oratione propemodum, hoc est numeros quosdam nobis esse adhibendos putarunt. Interspirationis enim, non defatigationis nostræ, neque librariorum notis, sed ver-*

borum et sententiarum modò interpunctos clausulas in orationibus esse voluerunt : idque princeps Isocrates instituisse fertur (1).

« Les anciens, dit-il, ont voulu qu'il y eût dans la prose même des intervalles, des séparations, du nombre et de la mesure, comme dans les vers : et par ces intervalles, cette mesure, ce nombre, ils ne veulent pas parler ici de ce qui est déjà établi pour la facilité de la respiration et pour soulager la poitrine de l'Orateur, ni des notes ou signes des copistes : mais ils veulent parler de cette manière de prononcer qui donne de l'ame et du sentiment aux mots et aux phrases, par une sorte de modulation pathétique ». Il me semble que l'on peut conclure de ce passage, que les signes, les notes, les accens, étoient connus et pratiqués dès avant Cicéron, au moins par les copistes habiles.

Isidore, qui vivoit il y a environ douze cens ans, après avoir parlé des accens, parle encore de certaines notes qui étoient en usage, dit-il, chez les Auteurs célèbres, et que les anciens avoient inventées, poursuit-

(1) Cicéron, *Orator*. lib. 3, n. 44.

il , pour la distinction de l'écriture , et pour montrer la raison , c'est-à-dire , le mode , la manière de chaque mot et de chaque phrase.

Præterea , quædam sententiarum notæ apud celeberrimos autores fuerunt , quasque antiqui ad distinctionem scripturarum , carminibus et historiis apposuerunt , ad demonstrandam unamquamque verbi , sententiarumque , ac versuum rationem (1).

Quoi qu'il en soit , il est certain que la manière d'écrire a été sujette à bien des variations , comme tous les autres arts. Ainsi , tout ce que l'on peut conclure de ces manuscrits , où l'on ne voit ni distance entre les mots , ni accens , ni points , ni virgules , c'est qu'ils ont été écrits ou dans des temps d'ignorance , ou par des copistes peu instruits.

Les Grecs paroissent être les premiers qui ont introduit l'usage des accens dans l'écriture. Mais leurs accens n'avoient pour objet que les inflexions de la voix , en tant qu'elle peut être ou élevée ou abaissée.

L'accent aigu , que l'on écrivoit de droite à gauche , marquoit qu'il falloit élever la

(1) Isidore , *Origin.* lib. 1 , c. 20.

Cette différence entre la prononciation des anciens et la nôtre, me paroît être la véritable raison pour laquelle, quoique nous ayons une quantité, comme ils en avoient une, cependant la différence de nos longues et de nos brèves n'étant pas également sensible en tous nos mots, nos vers ne sont formés que par l'harmonie qui résulte du nombre des syllabes, au lieu que les vers grecs et les vers latins tirent leur harmonie du nombre des pieds assortis par certaines combinaisons de longues et de brèves.

Aujourd'hui, dans la Grammaire latine, on ne donne le nom d'accent qu'aux trois signes dont nous avons parlé, le grave, l'aigu et le circonflexe. Mais les anciens Grammairiens latins donnoient le nom d'accent à plusieurs autres signes employés dans l'écriture. Priscien, qui vivoit dans le sixième siècle, et Isidore, qui vivoit peu de temps après, disent également que les latins ont dix accens.

A notre égard, nous donnons le nom d'accent, premièrement aux inflexions de voix, et à la manière de prononcer des pays particuliers. Ainsi, comme nous l'avons déjà remarqué, nous disons l'*accent gascon*,

etc. *Cet homme a l'accent étranger*, c'est-à-dire, qu'il a des inflexions de voix et une manière de parler, qui n'est pas celle des personnes nées dans la capitale. En ce sens, *accent* comprend l'élévation de la voix, la quantité et la prononciation particulière de chaque mot et de chaque syllabe.

En second lieu, nous avons conservé le nom d'accent à chacun des trois signes du ton, qui est ou aigu, ou grave, ou circonflexe. Mais ces trois signes ont perdu parmi nous leur ancienne destination. Ils ne sont plus, à notre égard, que des accens imprimés.

En françois, nous élevons la syllabe qui précède un *e* muet. Ainsi, quoique dans mener, l'*e* de la première syllabe *me* soit muet, cet *e* devient ouvert, et doit être soutenu dans *je mène*, parce qu'alors il est suivi d'un *e* muet, qui finit le mot. Cet *e* final devient plus aisément muet, quand la syllabe qui le précède est soutenue. C'est le mécanisme de la parole, qui produit toutes ces variétés, qui paroissent des bisarreries ou des caprices de l'usage à ceux qui ignorent les véritables causes des choses.

L'usage n'a point encore établi de mettre un accent sur l'*e* ouvert, quand cet *e* est

suivi d'une consonne , avec laquelle il ne fait qu'une syllabe. Ainsi on écrit sans accent , la *mer* , le *fer* , *aimer* , *donner* , etc.

DES NOMS ADJECTIFS.

LE mot *adjectif* vient du latin *adjectus*, *ajouté*, parce qu'en effet le nom *adjectif* est toujours ajouté à un nom substantif, qui est ou exprimé ou sous-entendu. L'*adjectif* est un mot qui donne une qualification au substantif : il en désigne la qualité ou manière d'être. Or, comme toute qualité suppose la substance dont elle est qualité, il est évident que tout adjectif suppose un substantif : car il faut être, pour être tel. Que si nous disons, *le beau vous touche* ; *le vrai doit être l'objet de nos recherches* ; *le bon est préférable au beau*, etc. Il est évident que nous ne considérons même alors ces qualités, qu'en tant qu'elles sont attachées à quelque substance ou suppôt : *le beau*, c'est-à-dire, *ce qui est beau*, le

vrai, c'est-à-dire, *ce qui est vrai*, etc.

En ces exemples, *le beau*, *le vrai*, ne sont pas de purs adjectifs. Ce sont des adjectifs pris substantivement, qui désignent un supôt quelconque, en tant qu'il est ou *beau*; ou *vrai*, ou *bon*, etc. Ces mots sont donc alors en même-temps adjectifs et substantifs. Ils sont substantifs, puisqu'ils désignent un supôt, *le*.... Ils sont adjectifs puisqu'ils désignent ce supôt, en tant qu'il est tel.

Il y a autant de sortes d'adjectifs qu'il y a de sortes de qualités, de manières et de relations que notre esprit peut considérer dans les objets.

Nous ne connoissons point les substances en elles-mêmes, nous ne les connoissons que par les impressions qu'elles font sur nos sens; et alors nous disons que les objets sont tels, selon le sens que ces impressions affectent. Si ce sont les yeux qui sont affectés, nous disons que l'objet est coloré, qu'il est ou blanc, ou noir, ou rouge, ou bleu, etc. Si c'est le goût, le corps est ou doux, ou amer, ou aigre, ou fade, etc. Si c'est le tact, l'objet est ou rude, ou poli, ou dur, ou mou, gras, huileux ou sec, etc.

Ainsi, ces mots, *blanc*, *noir*, *rouge*,

bleu, doux, amer, aigre, fade, etc. sont autant de qualifications que nous donnons aux objets, et sont par conséquent autant de noms adjectifs. Et parce que ce sont les expressions que les objets physiques font sur nos sens, qui nous font donner à ces objets les qualifications dont nous venons de parler, nous appellerons ces sortes d'adjectifs, *adjectifs physiques*.

Comme nous sommes accoutumés à qualifier les êtres physiques, en conséquence des impressions immédiates qu'ils font sur nous, nous qualifions aussi les êtres métaphysiques et abstraits, en conséquence de quelque considération de notre esprit à notre égard. Les adjectifs qui expriment ces sortes de vues ou considérations, sont ceux que j'appelle *adjectifs métaphysiques*.

Les adjectifs métaphysiques sont en très-grand nombre. On pourroit en faire autant de classes différentes, qu'il y a de sortes de vues sous lesquelles l'esprit peut considérer les êtres physiques et les êtres métaphysiques.

Supposons une allée d'arbres, dans une vaste plaine. Deux hommes arrivent à cette allée, l'un par un bout, l'autre par le bout opposé. Chacun de ces hommes regardant
les

les arbres de cette allée, dit : *Voilà le premier* ; de sorte que l'arbre que l'un appelle *le premier*, est *le dernier*, par rapport à l'autre. Ainsi *premier*, *dernier*, et les autres noms de nombre ordinal, ne sont que des adjectifs métaphysiques. Ce sont des adjectifs de relation et de rapport numéral.

Les noms de nombre cardinal, tels que *deux*, *trois*, etc. sont aussi des adjectifs métaphysiques, qui qualifient une collection d'individus.

Mon, *ma* ; *ton*, *ta* ; *son*, *sa*, etc. sont aussi des adjectifs métaphysiques, qui désignent un rapport d'appartenance ou de propriété, et non une qualité physique et permanente des objets.

Grand et *petit* sont encore des adjectifs métaphysiques. Car un corps, quel qu'il soit n'est ni grand, ni petit en lui-même ; il n'est appelé tel, que par rapport à un autre corps. Ce à quoi nous avons donné le nom de *grand* ; a fait en nous une impression différente de celle que ce que nous appelons *petit* nous a fait. C'est la perception de cette différence, qui nous a donné lieu d'inventer les noms de *grand*, de *petit*, de *moindre*, etc.

Différent, *pareil*, *semblable*, sont aussi

des adjectifs métaphysiques, qui qualifient les noms substantifs, en conséquence de certaines vues particulières de l'esprit. *Dif-férent* qualifie un nom, précisément en tant que je sens que la chose n'a pas fait en moi des impressions pareilles à celles qu'un autre y a faite. Deux objets, tels que j'aperçois que l'un n'est pas l'autre, font pourtant en moi des impressions pareilles en certains points. Je dis qu'ils sont *semblables* en ces points-là, parce que je me sens affecté à cet égard de la même manière. Ainsi, *semblable* est un adjectif métaphysique.

Tout corps me paroît borné, et je vois une étendue au-delà. Je dis donc que ces corps sont *terminés, bornés, finis*. Ainsi *borné, terminé, fini*, ne supposent que des bornes et la connoissance d'une étendue ultérieure; ce sont donc des adjectifs métaphysiques.

Tout ce qui nous paroît tel, que nous n'apercevons pas qu'il puisse avoir un degré de bonté et d'excellence au-delà, nous l'appelons *parfait*.

Voici encore d'autres adjectifs métaphysiques qui demandent de l'attention.

Un nom est adjectif, quand il qualifie un

nom substantif. Or, qualifier un nom substantif, ce n'est pas seulement dire qu'il est *rouge* ou *bleu*, *grand* ou *petit*; c'est en fixer l'étendue, la valeur, l'acception, étendre cette acception ou la restreindre, en sorte pourtant que toujours l'adjectif et le substantif pris ensemble, ne présentent qu'un même objet à l'esprit. Au lieu que si je dis *liber Petri*, *Petri* fixe à la vérité l'étendue de la signification de *liber*: mais ces deux mots présentent à l'esprit deux objets différens, dont l'un n'est pas l'autre. Au contraire, quand je dis, *le beau livre*, il n'y a là qu'un objet réel, mais dont j'énonce qu'il est beau. Ainsi, tout mot qui fixe l'acception du substantif, qui en étend ou qui en restreint la valeur, et qui ne présente que le même objet à l'esprit, est un véritable adjectif. Ainsi *nécessaire*, *accidentel*, *possible*, *impossible*, *tout*, *nul*, *quelque*, *aucun*, *chaque*, *tel*, *quel*, *certain*, *ce*, *cet*, *cette*, *mon*, *ma*, *ton*, *ta*, *vos*, *votre*, *notre*, et même *le*, *la*, *les*, sont de véritables adjectifs métaphysiques, puisqu'ils modifient des substantifs, et les font regarder sous des points de vue particuliers. *Tout homme*, présente *homme* dans un sens général affirmatif: *nul*

homme l'annonce dans un sens général négatif : *quelque homme* présente un sens particulier indéterminé : *son, sa, ses, vos*, etc. font considérer le substantif sous un sens d'appartenance et de propriété. Car quand je dis *meus ensis*, *meus* est autant simple adjectif que *Evandrius*, dans ce vers de Virgile (1).

Nam tibi, Thymbre, caput Evandrius abstulit ensis.

Meus marque l'appartenance par rapport à moi, et *Evandrius* la marque par rapport à *Evandre*.

Il faut ici observer, que les mots changent de valeur, selon les différentes vues que l'usage leur donne à exprimer. *Boire, manger*, sont des verbes; mais quand on dit *le boire, le manger*, etc. alors *boire* et *manger* sont des noms. *Aimer* est un verbe actif; mais dans ce vers de l'Opéra d'Atys,

J'aime, c'est mon destin d'aimer toute ma vie.

Aimer est pris dans un sens neutre. *Mien, tien, sien*, étoient autrefois adjectifs. On disoit *un sien frère, un mien ami*. Aujourd'

(1) *Æneid.* lib. 10, v. 394.

d'hui, en ce sens, il n'y a que *mon*, *ton*, *son*, qui soient adjectifs. *Mien*, *tien*, *sien*, sont de vrais substantifs de la classe des pronoms; *le mien*, *le tien*, *le sien*. La dis-corde, dit la Fontaine, vint

Avec Que si, Que non, son frère,
Avec le tien, le mien, son père.

Nos, *vos*, sont toujours adjectifs; mais *vôtre*, *nôtre*, sont souvent adjectifs et souvent pronoms: *le vôtre*, *le nôtre*. *Vous et les vôtres*: voilà *le vôtre*, voici *le sien et le mien*. Ces pronoms indiquent alors des objets certains dont on a déjà parlé.

Ces réflexions servent à décider si ces mots, *père*, *roi*, et autres semblables, sont adjectifs ou substantifs: qualifient-ils? ils sont adjectifs. *Louis XV est roi*; *roi* qualifie Louis XV; donc *roi* est-là adjectif. *Le roi à l'armée*: *le roi* désigne alors un individu: il est donc substantif. Ainsi ces mots sont pris, tantôt adjectivement, tantôt substantivement: cela dépend de leur service; c'est-à-dire, de la valeur qu'on leur donne dans l'emploi qu'on en fait.

Il reste à parler de la syntaxe des adjectifs. Ce qu'on peut dire à ce sujet se réduit à deux

points : 1.^o la terminaison de l'adjectif : 2.^o la position de l'adjectif.

I. A l'égard du premier point, il faut se rappeler ce principe dont nous avons parlé ci-dessus, que l'adjectif et le substantif mis ensemble en construction, ne présentent à l'esprit, qu'un seul et même individu, ou physique ou métaphysique. Ainsi, l'adjectif n'étant réellement que le substantif même considéré avec la qualification que l'adjectif énonce ; ils doivent avoir l'un et l'autre les mêmes signes des vues particulières sous lesquelles l'esprit considère la chose qualifiée. Parle-t-on d'un objet singulier ? l'adjectif doit avoir la terminaison destinée à marquer le singulier. Le substantif est-il de la classe des noms qu'on appelle masculins ? l'adjectif doit avoir le signe destiné à marquer les noms de cette classe. Enfin, y a-t-il dans une langue une manière établie pour marquer les rapports ou points de vue qu'on appelle *cas* ? l'adjectif doit encore se conformer ici au substantif. En un mot, il doit énoncer les mêmes rapports, et se présenter sous les mêmes faces que le substantif, parce qu'il n'est qu'un avec lui. C'est ce que les Grammairiens appellent *la concordance de l'a. d.*

jectif avec le substantif, qui n'est fondée que sur l'identité physique de l'adjectif avec le substantif.

II. A l'égard de la *position* de l'adjectif, c'est-à-dire, s'il faut le placer avant ou après le substantif, s'il doit être au commencement ou à la fin de la phrase, s'il peut être séparé du substantif par d'autres mots, je réponds que dans les langues qui ont des cas, c'est-à-dire, qui marquent par des terminaisons les rapports que les mots ont entr'eux, la position n'est d'aucun usage pour faire connoître l'identité de l'adjectif avec son substantif. C'est l'ouvrage ou plutôt la destination de la terminaison; elle seule a ce privilège. Et dans ces langues, on consulte seulement l'oreille pour la position de l'adjectif, qui même peut être séparé de son substantif par d'autres mots.

Mais dans les langues qui n'ont point de cas, comme le François, l'adjectif est toujours joint à son substantif. Il n'en est séparé que lorsque l'adjectif est attribut, comme *Louis est juste; Phébus est sourd; Pégase est rétif*; et encore avec *rendre, devenir, paroître*.

Un vers étoit trop foible, et vous le *rendez* dur.
J'évite d'être long, et je *deviens* obscur.

Dans les phrases telles que celle qui suit, les adjectifs qui paroissent isolés forment seuls, par ellipse, une proposition particulière.

Heureux qui peut voir du rivage,
Le terrible Océan par les vents agité.

Il y a là deux propositions grammaticales. Celui (qui peut voir, du rivage, le terrible Océan par les vents agité) est heureux. Où vous voyez que heureux est l'attribut de la proposition principale.

Il n'est point indifférent en françois, selon la syntaxe élégante et d'usage, d'énoncer le substantif avant l'adjectif, ou l'adjectif avant le substantif. Il est vrai que pour faire entendre le sens, il est égal de dire *bonnet blanc* ou *blanc bonnet*; mais par rapport à l'élocution et à la syntaxe d'usage, on ne doit dire que *bonnet blanc*. Nous n'avons sur ce point d'autre règle que l'oreille exercée, c'est-à-dire, accoutumée au commerce des personnes de la nation qui font le bon usage. Ainsi je me contenterai de donner ici des exemples

qui pourront servir de guide dans les occasions analogues. On dit *habit rouge*; ainsi dites *habit bleu*, *habit gris*, et non *bleu habit*, *gris habit*. On dit *mon livre*; ainsi dites *ton livre*, *son livre*, *leur livre*. Vous verrez dans la liste suivante, *zone torride*, ainsi dites par analogie *zone tempérée* et *zone glaciale*: ainsi des autres exemples.

Liste de plusieurs adjectifs qui ne vont qu'après leurs substantifs dans les exemples qu'on en donne ici.

Accent gascon. Air indolent. Ange gardien. Beauté parfaite. Beauté romaine. Bonnet blanc. Cas direct. Cas oblique. Chapeau noir. Chemin raboteux. Contrat clandestin. Couleur jaune. Dîme royale. Discours concis. Empire Ottoman. Esprit invincible. Etat ecclésiastique. Etoiles fixes. Expression littérale. Fables choisies. Figure ronde. Forme ovale. Canifaiguisé. Génie supérieur. Grammaire raisonnée. Hommage rendu. Homme instruit. Homme juste. Laine blanche. Lettre anonyme. Lieu inaccessible.

Ligne droite. Livres choisis. Vue courte. Vue basse. Des yeux noirs. Zone torride, etc.

Il y a au contraire des adjectifs qui précèdent toujours les substantifs qu'ils qualifient, comme,

Certains gens. Grand général. Grand capitaine. Mauvaise habitude. Brave soldat. Belle situation. Juste défense. Beau jardin. Bon ouvrier. Gros arbre. Petit arbre. Petit animal. Saint religieux. Profond respect. Jeune homme. Vieux pêcheur. Cher ami. Réduit à la dernière misère. Tiers-Ordre. Triple alliance, etc.

Je n'ai pas prétendu insérer dans ces listes tous les adjectifs qui se placent les uns devant les substantifs, et les autres après. J'ai voulu seulement faire voir que cette position n'étoit pas arbitraire.

Les adjectifs métaphysiques, comme *le, la, les, ce, cet, quelque, un, tout, chaque, tel, quel, son, sa, ses, votre, nos, leur*, se placent toujours avant les substantifs qu'ils qualifient.

Les adjectifs de nombre précèdent aussi les substantifs appellatifs, et suivent les noms propres. *Le premier homme, François premier; quatre personnes, Henri*

quatre, pour quatrième. Mais en parlant du nombre de nos rois, nous disons dans un sens appellatif, *qu'il y a eu quinze Louis,* et que *nous en sommes au seizième.* On dit aussi dans les citations, *livre premier, chapitre second:* hors de-là on dit *le premier livre, le second livre.*

D'autres enfin se placent également bien devant ou après leurs substantifs. *C'est un savant homme; c'est un homme savant; c'est un habile avocat, ou un avocat habile;* et encore mieux, *c'est un homme fort savant, c'est un avocat fort habile.* Mais on ne dit point, *c'est un expérimenté avocat,* au lieu qu'on dit, *c'est un avocat expérimenté, ou fort expérimenté. C'est un beau livre; c'est un livre fort beau. Ami véritable, véritable ami. De tendres regards, des regards tendres. L'intelligence suprême, la suprême intelligence. Savoir profond, profond savoir. Affaire malheureuse, malheureuse affaire, etc.*

Voilà des pratiques que le seul bon usage peut apprendre; et ce sont-là de ces finesses qui nous échappent dans les langues mortes; et qui étoient sans doute très-sensibles à ceux

qui parloient ces langues, dans le temps qu'elles étoient vivantes.

La poésie, où les transpositions sont permises, et même où elles sont quelquefois des grâces, a sur ce point plus de liberté que la prose.

Cette position de l'adjectif devant ou après le substantif est si peu indifférente, qu'elle change quelquefois entièrement la valeur du substantif. En voici des exemples bien sensibles.

C'est une nouvelle certaine ; c'est une chose certaine ; c'est-à-dire, assurée, vétable, constante. J'ai appris certaines choses, certaine nouvelle : alors *certaine* répond au *quidam des Latins*, et fait prendre les substantifs dans un sens vague et indéterminé.

Un *honnête homme* est un homme qui a des mœurs, de la probité et de la droiture. Un *homme honnête* est un homme poli, qui a envie de plaire. Les *honnêtes gens* d'une ville, ce sont les personnes de la ville qui sont au-dessus du peuple, qui ont du bien, une réputation intègre, une naissance honnête, et qui ont eu de l'éducation. Ce sont ceux dont Horace dit, *Quibus est equus et pater et res.*

Vrai a un sens différent, selon qu'il est placé avant ou après un substantif. *Gilles est un vrai charlatan*, c'est-à-dire, qu'il est réellement un charlatan. *C'est un homme vrai*, c'est-à-dire, *véridique*. *C'est une nouvelle vraie*, c'est-à-dire, *véritable*.

C'est un pauvre homme, se dit par mépris d'un homme, qui n'a pas une sorte de mérite, d'un homme qui néglige ou qui est incapable de faire ce qu'on attend de lui; et ce *pauvre homme* peut être *riche*. Au lieu qu'un *homme pauvre* est un homme sans biens.

Un *homme galant* n'est pas toujours un *galant homme*. Le premier est un homme qui cherche à plaire aux femmes, qui leur rend de petits soins. Au lieu qu'un *galant homme* est un honnête homme, qui n'a que des procédés simples.

En françois, nos adjectifs sont terminés, 1.^o ou par un *e* muet, comme *sage*, *fidèle*, *utile*, *facile*, *habile*, *timide*, *riche*, *aimable*, *volage*, *troisième*, *quatrième*, etc. Alors l'adjectif sert également pour le masculin et pour le féminin. *Un amant fidèle*, *une femme fidèle*. Ceux qui écrivent *fidèl*, *util*, font la même faute que s'ils écrivoient

sag, au lieu de *sage*, qui se dit également pour les deux genres.

2.^o Si l'adjectif est terminé dans sa première dénomination par quelque autre lettre que par un *e* muet, alors cette première terminaison sert pour le genre masculin, *pur*, *dur*, *brun*, *savant*, *fort*, *bon*.

A l'égard du genre féminin, il faut distinguer. Ou l'adjectif finit au masculin par une voyelle, ou il est terminé par une consonne.

Si l'adjectif masculin finit par toute autre voyelle que par un *e* muet, ajoutez seulement l'*e* muet après cette voyelle, vous aurez la terminaison féminine de l'adjectif. *Sensé*, *sensée*. *Joli*, *jolie*. *Bourru*, *bourru*.

Si l'adjectif masculin finit par une consonne, détachez cette consonne de la lettre qui la précède, et ajoutez un *e* muet à cette consonne détachée, vous aurez la terminaison féminine de l'adjectif. *Pur*, *pu-re*. *Saint*, *Sain-te*. *Sain*, *sai-ne*. *Grand*, *grande*. *Sot*, *so-te*. *Bon*, *bo-ne*.

Je sais bien que les maîtres à écrire, pour multiplier les jambages, dont la suite rend l'écriture plus unie et plus agréable à la vue, ont introduit une seconde *n* dans *bo-ne*,

comme ils ont introduit une *m* dans *ho-me* : ainsi on écrit communément *bonne*, *homme*, *honneur*, etc. mais ces lettres redoublées sont contraires à l'analogie, et ne servent qu'à multiplier les difficultés pour les étrangers et pour les gens qui apprennent à lire.

Il y a quelques adjectifs qui s'écartent de la règle : en voici le détail.

On disoit autrefois au masculin, *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, et au féminin, selon la règle, *belle*, *nouvelle*, *folle*, *molle*. Ces féminins se sont conservés : mais les masculins ne sont en usage que devant une voyelle, *un bel homme*, *un nouvel amant*, *un fol amour* : ainsi *beau*, *nouveau*, *fou*, *mou*, ne forment point de féminin. Mais *Espagnol* est en usage, d'où vient *Espagnole*, selon la règle générale. *Blanc* fait *blanche*; *franc*, *franche*. *Long* fait *longue* : ce qui fait voir que le *g* de *long* est le *g* fort que les modernes appellent *gue*. Il est bon, dans ces occasions, d'avoir recours à l'analogie qu'il y a entre l'adjectif et le substantif abstrait. Par exemple, *longueur*, *long*, *longue*; *douceur*, *doux*, *douce*; *jalousie*, *jaloux*, *jalouse*; *fraîcheur*, *frais*, *fraîche*; *sécheresse*, *sec*, *sèche*.

Le *f* et le *v* sont au fond la même lettre

divisée en forte et en foible. Le *f* est la forte, et le *v* est la foible. De-là *naïf*, *naïve*; *abusif*, *abusive*; *chétif*, *chétive*; *défensif*, *défensive*; *passif*, *passive*; *négatif*, *négative*; *purgatif*, *purgative*, etc.

On dit *mon*, *ma*: *ton*, *ta*: *son*, *sa*; mais devant une voyelle on dit également au féminin *mon*, *ton*, *son*; *mon ame*, *ton ardeur*, *son épée*. Ce que le mécanisme des organes de la parole a introduit pour éviter le baillement qui se feroit à la rencontre des deux voyelles *ma ame*, *ta épée*, *sa épouse*. En ces occasions *son*, *ton*, *mon*, sont féminins, de la même manière que *mes*, *tes*, *ses*, *les* le sont au pluriel, quand on dit *mes filles*, *les femmes*, etc.

L'adjectif doit avoir la terminaison qui convient au genre que l'usage a donné au substantif. Sur quoi on doit faire une remarque singulière sur le mot *Gens*. On donne la terminaison féminine à l'adjectif qui précède ce mot, et la masculine à celle qui le suit, fût-ce dans la même phrase. *Il y a de certaines gens qui sont bien sots*.

Le pluriel de l'adjectif se forme en ajoutant une *s* au singulier, *bon*, *bons*; *fort*, *forts*. Par conséquent puisqu'on écrit au

singulier *gâté, gâtée*, on doit écrire au pluriel *gâtés, gâtées*, ajoutant simplement l'*s* pour le pluriel masculin, comme on l'ajoute pour le pluriel féminin. Cela me paroît plus analogue, que d'ôter l'accent aigu au masculin, et ajouter un *z*, *gâtez*. Je ne vois pas que le *z* ait plutôt que l'*s* le privilège de marquer que l'*é* qui le précède est un *e* fermé. Pour moi je ne fais usage du *z* après l'*e* fermé, que pour la seconde personne plurielle du verbe, *vous aimez*, ce qui distingue le verbe du participe et de l'adjectif: *vous êtes aimés; les perdreaux sont gâtés; vous gâtez ce livre*.

Les adjectifs terminés au singulier par une *s* servent aux deux nombres. *Il est gros et gras; ils sont gros et gras*.

Il y a quelques adjectifs qu'il a plu aux Maîtres à écrire de terminer par un *x*, au lieu de *s*, qui finissant en dedans ne donne pas à la main la liberté de faire de ces figures inutiles qu'ils appellent *traits*. Il faut regarder cet *x* comme une véritable *s*. Ainsi on dit *il est jaloux*, et *ils sont jaloux; il est doux*, et *ils sont doux; l'époux, les époux*, etc. L'*l* final se change en *aux*, qu'on feroit

mieux d'écrire *aus*, *égal*, *égaus*; *verbal*, *verbaus*; *féodal*, *féodaus*; *nuptial*, *nuptiaus*, etc.

A l'égard des adjectifs qui finissent par *ent* ou *ant* au singulier, on forme leur pluriel en ajoutant *s*, selon la règle générale; et alors on peut laisser ou rejeter le *t*; cependant lorsque le *t* sert au féminin, l'analogie demande qu'on le garde: *excellent*, *excellente*, *excellents*, *excellentes*.

Outre le genre, le nombre et le cas, dont nous venons de parler, les adjectifs sont encore sujets à un autre accident, qu'on appelle *les degrés de comparaison*, et qu'on devrait plutôt appeler *degré de qualification*; car la qualification est susceptible de plus ou de moins, *bon*, *meilleur*, *excellent*; *savant*, *plus savant*, *très-savant*. Le premier de ces degrés est appelé *positif*; le second *comparatif*, et le troisième *superlatif*.

Il ne sera pas inutile d'ajouter ici deux observations.

La première, c'est que les adjectifs se prennent souvent adverbialement. *Facile et difficile*, dit Donat, *quæ adverbia ponuntur, nomina potius dicenda sunt, pro ad-*

verbiis posita; ut est, torvum clamat; horrendum resonat; et dans Horace (1), turbidum lætatur; ressent les saillies d'une joie agitée et confuse (2); Perfidum ridens Venus, Vénus avec un sourire perfide. Et même, primò, secundò, tertio, postremò, serò, optatò, ne sont que des adjectifs pris adverbialement. Il est vrai qu'au fond l'adjectif conserve toujours sa nature, et qu'en ces occasions même il faut toujours sous-entendre une préposition et un nom substantif, à quoi tout adverbe est réductible. Ainsi turbidum lætatur, id est, lætatur juxta negotium, ou modum turbidum. Primò, secundò, id est, in primò, vel secundò loco; optatò advenis, id est, in tempore optato.

A l'imitation de cette façon de parler latine, nos adjectifs sont souvent pris adverbialement. *Parler haut, parler bas, sentir mauvais, voir clair, chanter faux, chanter juste, etc.* On peut en ces occasions sous-entendre une préposition et un nom substantif. *Parler d'un ton haut, sentir un mauvais goût, voir d'un œil clair, chanter*

() *Lib. 2, Od. 19, v. 6.*

(2) *Lib. 3. Od. 27, v. 67.*

d'un ton faux. Mais quand il seroit vrai qu'on ne pourroit point trouver de nom substantif convenable et usité, la façon de parler n'en seroit pas moins elliptique; on y sous-entendrait l'idée de *chose* ou d'*être* dans un sens neutre.

La seconde remarque, c'est qu'il ne faut pas confondre l'adjectif avec le nom substantif qui énonce une qualité, comme *blancheur*, *étendue*. L'adjectif qualifie un substantif; c'est le substantif même considéré comme étant tel: *Magistrat équitable*. Ainsi l'adjectif n'existe dans le discours que relativement au substantif, qui en est le suppôt, et auquel il se rapporte par l'identité; au lieu que le substantif qui exprime une qualité, est un terme abstrait et métaphysique, qui énonce un concept particulier de l'esprit, qui considère la qualité indépendamment de toute application particulière, et comme si le mot étoit le nom d'un être réel et subsistant par lui-même. Tels sont, *couleur*, *étendue*, *équité*, etc. ce sont des noms substantifs par imitation.

Au reste, les adjectifs sont d'un grand usage, sur-tout en poésie, où ils servent à faire des images et à donner de l'énergie.

Mais il faut toujours que l'Orateur ou le Poëte aient l'art d'en user à propos, et que l'adjectif n'ajoute jamais au substantif une idée accessoire, inutile, vaine ou déplacée.

DU COMPARATIF.

POUR bien entendre ce mot, c'est un adjectif pris substantivement, il faut observer que les objets peuvent être qualifiés ou absolument sans aucun rapport à d'autres objets, ou relativement, c'est-à-dire, par rapport à d'autres.

I. Lorsqu'on qualifie un objet absolument, l'adjectif qualificatif est dit être au positif. Ce premier degré est appelé *positif*, parce qu'il est comme la première pierre qui est posée pour servir de fondement aux autres degrés de signification. Ces degrés sont appelés communément *degrés de comparaison*.

César étoit vaillant : le soleil est brillant, *vaillant*, et *brillant* sont au positif.

En second lieu, quand on qualifie un objet relativement à un autre ou à d'autres, alors il y a entre ces objets ou un rapport d'égalité, ou un rapport de supériorité, ou enfin un rapport de prééminence.

S'il y a un rapport d'égalité, l'adjectif qualificatif est toujours regardé comme étant au positif; alors l'égalité est marquée par des adverbes, *æque ac, tam quam, ita ut*, et en français par *autant que, aussi que*. César étoit *aussi brave* qu'Alexandre l'avoit été. Si nous étions plus proches des étoiles, elles nous paroîtroient *aussi brillantes* que le soleil.

Aux équinoxes, les nuits sont *aussi longues que* les jours.

II. Lorsqu'on observe un rapport de plus ou un rapport de moins dans la qualité de deux choses comparées, alors l'adjectif qui énonce ce rapport est dit être au *comparatif*. C'est le second degré de signification, ou, comme on dit, de comparaison: *Petrus est doctior Paulo*, Pierre est *plus savant que* Paul: le soleil est *plus brillant que* la lune. Où vous voyez qu'en latin le comparatif est distingué du positif par une terminaison particulière, et qu'en français,

il est distingué par l'addition du mot *plus* ou du mot *moins*.

III. Enfin, le troisième degré est appelé *superlatif*. Ce mot est formé de deux mots latins, *super*, au-dessus, et *latus*, porté. Ainsi le superlatif marque la qualité portée au suprême degré de plus ou de moins.

Il y a deux sortes de superlatifs en français.

I. Le *superlatif absolu*, que nous formons avec les mots *très*, *fort*, *extrêmement*; et quand il y a admiration, avec *bien*. *Il est bien raisonnable*. *Très* vient du latin *ter*, trois fois, *très-grand*, c'est-à-dire, *trois fois grand*. *Fort* est un abrégé de *fortement*.

II. Nous avons encore le *superlatif relatif*, *il est le plus raisannable* de ses frères.

Les adverbes ont aussi des degrés de signification, *bien*, *mieux*, *fort bien*; *bene melius*, *optime*.

« Notre langue, dit le P. Bouhours n'a
 » point pris de superlatifs des Latins. Elle
 » n'en a point d'autre que *Généralissime*,
 » qui est tout français, et que le cardinal de
 » Richelieu fit de son autorité, allant com-

» mander les armées de France en Italie,
 » si nous en croyons Balzac (1) ».

Nous avons emprunté des Italiens cinq ou six termes de dignités, dont nous nous servons en certaines formules, et auxquels nous nous contentons de donner une terminaison françoise, qui n'empêche pas de reconnoître leur origine latine. Tels sont, *reverendissime*, *illustrissime*, *excellen-
tissime*, *eminentissime*.

DES CAS.

LE mot *Cas* vient du latin *casus*, chute: racine, *cadere*, tomber. Les cas d'un nom sont les différentes inflexions ou terminaisons de ce nom. On a regardé ces terminaisons comme autant de différentes chutes d'un même mot. L'imagination et les idées acces-

(1) *Doutes sur la langue françoise* pag. 60.

soires ont beaucoup de part aux dénominations et à bien d'autres sortes de pensées; ainsi ce mot *cas* est dit ici dans un sens figuré et métaphorique. Le nominatif, c'est-à-dire, la première dénomination tombant, pour ainsi dire, en d'autres terminaisons, fait les autres cas qu'on appelle *obliques*. *Nominativus, sive Rectus, cadens à sua terminatione in alias, facit obliquos casus* (1).

Ces terminaisons sont aussi appelées *désinances*, mais ces mots *terminaison*, *désinances*, sont le *genre*. *Cas* est l'*espèce*, qui ne se dit que des noms car les verbes ont aussi des terminaisons différentes, *j'aime*, *j'aimois*, *j'aimerai*, etc. Cependant on ne donne le nom de *cas* qu'aux terminaisons des noms, soit au singulier, soit au pluriel. *Pater, patris, patri, patrem, patre*. Voilà toutes les terminaisons de ce mot au singulier; en voilà tous les cas, en observant seulement que la première terminaison *pater* sert également pour nommer et pour appeler.

Les Latins ont six cas, tant au singulier

(1) Prisc. liv. 5, de casus

qu'au pluriel, *nominatif, génitif, datif, accusatif, vocatif, ablatif.*

Le premier, c'est le *nominatif*. Il est appelé *cas* par extension, et parce qu'il doit se trouver dans la liste des autres terminaisons du nom. Il nomme; il énonce l'objet dans toute l'étendue de l'idée qu'on en a, sans aucune modification. C'est pour cela qu'on l'appelle aussi le *cas direct, rectus*. Quand un nom est au nominatif, les Grammairiens disent qu'il est *in recto*.

Le *génitif* est ainsi appelé, parce qu'il est, pour ainsi dire, le fils aîné du nominatif, et qu'il sert ensuite plus particulièrement à former les cas qui le suivent. Ils en gardent toujours la lettre caractéristique ou figurative, c'est-à-dire, celle qui précède la terminaison propre qui fait la différence des déclinaisons: par exemple, *is, i, em*; ou *im, e* ou *i*, sont les terminaisons des noms de la troisième déclinaison des Latins au singulier. Si vous avez à décliner quelqu'un de ces noms, gardez la lettre qui précédera *is* au génitif. Par exemple, nominatif *rex*, c'est-à-dire, *regs*, génitif *reg-is*, ensuite *reg-i, reg-em, reg-e*, et de même au pluriel, *reg-es, reg-um*,

reg-ibus. Genitivus naturale vinculum generis possidet: nascitur quidem à nominativo, generat autem omnes obliquos sequentes (1).

Le *datif* sert à marquer principalement le rapport d'attribution, le profit, le dommage, par rapport à quoi, le pourquoi, *finis cui*.

L'*accusatif* accuse, c'est-à-dire, déclare l'objet ou le terme de l'action que le verbe signifie. On le construit aussi avec certaines prépositions et avec l'infinitif.

Le *vocatif* sert à appeler. Priscien l'appelle aussi *salutatorius*.

L'*ablatif* sert à ôter, avec le secours d'une préposition.

Il ne faut pas oublier la remarque judicieuse de Priscien. « Chaque cas, dit-il, » a plusieurs usages; mais les dénominations se tirent de l'usage le plus connu » et le plus fréquent ». *Multas alias quoque et diversas unusquisque casus habet significationes; sed à notioribus et frequentioribus acceperunt nominationem, sicut in aliis quoque multis hoc invenimus (2).*

(1) Prisc. *ibid.*

(2) Prisc. *ibid.*

Quand on dit de suite et dans un certain ordre toutes les terminaisons d'un nom, c'est ce qu'on appelle décliner. C'est encore une métaphore. On commence par la première terminaison d'un nom, ensuite on descend, on décline, on va jusqu'à la dernière.

Les anciens Grammairiens se servoient également du mot *décliner*, tant à l'égard des noms qu'à l'égard des verbes. Mais il y a long-temps que l'on a consacré le mot *décliner* aux noms; et que lorsqu'il s'agit de verbes on dit conjuguer, c'est-à-dire, ranger toutes les terminaisons d'un verbe dans une même liste, et tout de suite comme sous un même joug. C'est encore une métaphore.

Il y a en latin quelques mots qui gardent toujours la terminaison de leur première dénomination. On dit alors que ces mots sont *indéclinables*. Tels sont *fas*, *nefas*, *cornu* au singulier, etc. ainsi ces mots n'ont point de *cas*.

Cependant, quand ces mots se trouvent dans une phrase, comme lorsqu'Horace a dit (1) : *Fas atque nefas exiguo fine libi*

(1) *Lib. 1. Od. 18. v. 10.*

dinum discernunt avidi ; et ailleurs (1) : *Et peccare nefas, aut pretium est mori* ; et Virgile (2) : *Jam cornu petat* ; et (3) *cornu ferit ille, caveto* ; alors le sens , c'est-à-dire , l'ensemble des mots de la phrase , fait connoître la relation que ces mots indéclinables ont avec les autres mots de la même proposition , et sous quel rapport ils y doivent être considérés.

Ainsi dans le premier passage d'Horace , je vois bien que la construction est , *illi avidi discernunt fas et nefas*. Je dirai donc que *fas* et *nefas* sont le terme de l'action ou l'objet de *discernunt* , etc. Si je dis qu'ils sont à l'accusatif , ce ne sera que par extension et par analogie avec les autres mots latins qui ont des cas , et qui en une pareille position auroient la terminaison de l'accusatif. J'en dis autant de *cornu ferit* : ce ne sera non plus que par analogie que *cornu* est là à l'ablatif ; et l'on ne diroit ni l'un ni l'autre , si les autres mots de la langue latine étoient également indéclinables.

(1) *Lib. 3. Od. 4, v. 24.*

(2) *Eclogue 9, v. 57.*

(3) *Ecl. 9, v. 25.*

Je fais ces observations pour faire voir,

I. Que ce sont les terminaisons seules qui par leur variété constituent les cas, et doivent être appelées *cas*; en sorte qu'il n'y a point de cas, ni par conséquent de déclinaison dans les langues où les noms gardent toujours la terminaison de leur première dénomination; et que lorsque nous disons *un temple de marbre*, ces deux mots *de marbre* ne sont pas plus au génitif que les mots latins *de marmore*, quand Virgile a dit, *Templum de marmore ponam* (1). Ainsi *à* et *de* ne marquent pas plus des cas en françois, que *par*, *pour*, *en*, *sur*, etc. Voyez ce que nous avons dit sur ce sujet en traitant de l'*ARTICLE*.

II. Le second point qui est à considérer dans les *cas*, c'est l'usage qu'on en fait dans les langues qui ont des *cas*.

Ainsi il faut bien observer la destination de chaque terminaison particulière. Tel rapport, telle vue de l'esprit est marqué par tel *cas*, c'est-à-dire, par telle terminaison.

Or ces terminaisons supposent un ordre dans les mots de la phrase. C'est l'ordre

(1) Georg. l. 5, v. 13, et ailleurs.

successif des vues de l'esprit de celui qui a parlé. C'est cet ordre qui est le fondement des relations immédiates des mots, de leurs enchaînemens et de leurs terminaisons. *Pierre bat Paul, moi aime toi*, etc. On va entendre ce que je veux dire.

Les cas ne sont en usage que dans les langues où les mots sont transposés, soit par la raison de l'harmonie, soit par le feu de l'imagination, ou par quelque autre cause.

Or, quand les mots sont transposés, comment puis-je connoître leurs relations ?

Ce sont les différentes terminaisons ; ce sont les cas qui m'indiquent ces relations, et qui, lorsque la phrase est finie, me donnent le moyen de rétablir l'ordre des mots, tel qu'il a été nécessairement dans l'esprit de celui qui a parlé, lorsqu'il a voulu énoncer sa pensée par des mots. Par exemple :

Frigidus agricolam si quando continet imber (1).

Je ne puis pas douter que, lorsque Virgile a fait ce vers, il n'ait joint dans son esprit l'idée de *frigidus* à celle d'*imber* ; puisque

(1) Georg. lib. 1, v. 259.

l'un est le substantif et l'autre l'adjectif. Or le substantif et l'adjectif sont la chose même: c'est l'objet considéré comme tel: ainsi l'esprit ne les a point séparés.

Cependant, voyez combien ici ces deux mots sont éloignés l'un de l'autre. *Frigidus* commence le vers et *imber* le finit.

Les terminaisons font que mon esprit rapproche ces deux mots, et les remet dans l'ordre des vues de l'esprit relatives à l'élocution: car l'esprit ne divise ainsi ses pensées que par la nécessité de l'énonciation.

Comme la terminaison de *frigidus* me fait rapporter cet adjectif à *imber*, de même voyant qu'*Agricolam* est à l'accusatif, j'aperçois qu'il ne peut avoir de rapport qu'avec *continet*. Ainsi je range ces mots selon leur ordre successif, par lequel seul ils font un sens: *Si quando imber frigidus continet domi Agricolam*. Ce que nous disons ici est encore plus sensible dans ce vers:

Aret ager, vitio, moriens, sinit, aëris, herba (1).

Ces mots, ainsi séparés de leurs corrélatifs, ne font aucun sens.

(1) *Eclog.* 7, v. 57.

Est sec, le champ, vice, mourant, a soif, de l'air, l'herbe. Mais les terminaisons m'indiquent les corrélatifs, et dès - lors je trouve le sens. Voilà le vrai usage des cas.

Ager aret, herba moriens sicut præ visio aëris.

Ainsi les cas sont les signes des rapports, et indiquent l'ordre successif par lequel seul, les mots font un sens. Les cas n'indiquent donc le sens que relativement à cet ordre; et voilà pourquoi les langues dont la syntaxe suit cet ordre, et ne s'en écarte que par des inversions légères, aisées à apercevoir, et que l'esprit rétablit aisément; ces langues, dis-je, n'ont point de cas: ils y seroient inutiles, puisqu'ils ne servent qu'à indiquer un ordre que ces langues suivent: ce seroit un double emploi. Ainsi, si je veux rendre raison d'une phrase françoise; par exemple, de celle-ci, *Le roi aime le peuple*, je ne dirai pas que *le roi* est au nominatif, ni que *le peuple* est à l'accusatif: je ne vois en l'un ni en l'autre mot qu'une simple dénomination *le roi, le peuple*. Mais comme je sais, par l'usage, l'analogie et la syntaxe de ma langue, la simple position de ces mots me fait connoître leurs rapports, et

les différentes vues de l'esprit de celui qui a parlé.

Ainsi je dis 1.^o Que *le roi* paroissant le premier, est le sujet de la proposition ; qu'il est l'agent ; que c'est la personne qui a le sentiment d'aimer.

2.^o Que *le peuple* étant énoncé après le verbe, *le peuple* est le complément d'*aime* : je veux dire que *aime*, tout seul, ne feroit pas un sens suffisant ; l'esprit ne seroit pas satisfait. Il aime, hé quoi ! *le peuple*. Ces deux mots, *aime le peuple*, font un sens partiel dans la proposition. Ainsi le peuple est le terme du sentiment d'aimer ; c'est l'objet, c'est le patient ; c'est l'objet du sentiment que j'attribue au roi. Or, ces rapports sont indiqués en françois par la place ou position des mots, et ce même ordre est montré en latin par les terminaisons.

Qu'il me soit permis d'emprunter ici pour un moment le style figuré. Je dirai donc, qu'en latin l'harmonie ou le caprice accorde aux mots la liberté de s'écarter de la place que l'intelligence leur avoit d'abord marquée. Mais ils n'ont cette permission qu'à condition qu'après que toute la proposition sera finie, l'esprit de celui qui lit ou qui

écoute, les remettra par un simple point de vue dans le même ordre où ils auront été d'abord dans l'esprit de celui qui aura parlé.

Amusons-nous un moment à une fiction. S'il plaisoit à Dieu de faire revivre Cicéron, de nous en donner la connoissance, et que Dieu ne donnât à Cicéron que l'intelligence des mots françois, et nullement celle de notre syntaxe, c'est-à-dire, de ce qui fait que nos mots assemblés et rangés dans un certain ordre, font un sens. Je dis que si quelqu'un disoit à Cicéron, *Illustre Romain, après votre mort Auguste vainquit Antoine.* Cicéron entendroit chacune de ces paroles en particulier; mais il ne connoitroit pas qui est celui qui a été le vainqueur, ni celui qui a été le vaincu. Il auroit besoin de quelques jours d'usage, pour apprendre parmi nous que c'est l'ordre des mots, leur position, et leur place, qui est le signe principal de leurs rapports.

Or, comme en latin il faut que le mot ait la terminaison destinée à sa position, et que sans cette condition la place n'influe en rien pour faire entendre le sens, *Augustus vicit Antonius* ne veut rien dire en latin. Ainsi, *Auguste vainquit Antoine* ne formeroit d'abord

aucun sens dans l'esprit de Cicéron; parce que l'ordre successif ou significatif des vues de l'esprit n'est indiqué en latin que par les cas ou terminaisons des mots: ainsi il est indifférent de dire *Antonium vicit Augustus*, ou *Augustus vicit Antonium*. Cicéron ne concevroit donc point le sens d'une phrase, dont la syntaxe lui seroit entièrement inconnue. Ainsi il n'entendrait rien à *Au uste vainquit Antoine*: ce seroit là pour lui trois mots qui n'auroient aucun signe de rapport. Mais reprenons la suite de nos réflexions sur les cas.

Il y a des langues qui ont plus de six cas, et d'autres qui en ont moins. Le P. Galanus, Théatin, qui avoit demeuré plusieurs années chez les Arméniens, dit qu'il y a dix cas dans la langue arménienne. Les Arabes n'en ont que trois.

Les Grecs n'ont que cinq cas *nominatif, génitif, datif, accusatif, vocatif*. Mais la force de l'ablatif est souvent rendue par le génitif, et quelquefois par le datif, *Ablativi formâ Græci carent, non vi, quæ genitivo et aliquando dativo refertur* (1).

(1) Canisii Hellenismi, Part. orat. p. 87.

Nous avons dit qu'il y a dans une langue et en chaque déclinaison, autant de cas que de terminaisons différentes dans les noms. Cependant le génitif et le datif de la première déclinaison des Latins, sont semblables au singulier. Le datif de la seconde est aussi terminé comme l'ablatif. Il semble donc qu'il ne devroit y avoir que cinq cas en ces déclinaisons.

Mais 1.^o il est certain que la prononciation de l'*a* au nominatif de la première déclinaison étoit différente de l'*a* à l'ablatif. Le premier est bref, l'autre est long.

2.^o Le Génitif fut d'abord terminé en *ai*, d'où l'on forma *æ* pour le datif. *In prima declinatione dictum olim mansai, et hinc deinde formatum in dativo mensæ* (1).

3.^o Enfin, l'analogie demande cette uniformité de six cas dans les cinq déclinaisons; et alors ceux qui ont une terminaison semblable, sont des cas par imitation avec les cas des autres terminaisons: ce qui rend uniforme la raison des constructions. *Casus sunt non vocis, sed significationis, necnon etiam structuræ rationem servamus* (2).

(1) Perizonius, in Sanctii Minerva, l. 1, c. 6, n. 4.

(2) Prisc. l. 5, de Casu.

Les rapports qui ne sont pas indiqués par des cas en grec , en latin , et dans les autres langues qui ont des cas , ces rapports , dis-je , sont suppléés par des prépositions. *Clam patrem.*

Ces prépositions qui précèdent les noms , équivalent à des cas pour le sens , puisqu'elles marquent des vues particulières de l'esprit. Mais elles ne font point des cas proprement dits ; car l'essence du cas ne consiste que dans la terminaison du nom , destinée à indiquer une telle relation particulière d'un mot à quelqu'autre mot de la proposition.

OBSERVATIONS

SUR LES VERBES.

DES VERBES AUXILIAIRES.

LE mot *auxiliaire* vient du latin *auxiliaris* , et signifie *qui vient au secours*. On appelle *verbes auxiliaires* le verbe *être* et le

Verbe *avoir*, parce qu'ils aident à conjuguer certains temps des autres verbes, et ces temps sont appelés *temps composés*.

Il y a dans les verbes des temps qu'on appelle *simples*. C'est lorsque la valeur du verbe est énoncée en un seul mot : *j'aime*, *j'aimois*, *j'aimerai*, etc.

Il y a encore des temps composés : *j'ai aimé*, *j'avois aimé*, *j'aurois aimé*, etc. ces temps sont énoncés en deux mots.

Il y a même des temps doublement composés, qu'on appelle *sur-composés*. C'est lorsque le verbe est énoncé par trois mots ; *quand il a eu diné* ; *j'aurois été aimé*, etc.

Plusieurs de ces temps, qui sont composés ou sur-composés en françois, sont simples en latin, sur-tout à l'actif, *amari*, *j'ai aimé*, etc. Le françois, n'a point de temps simples au passif. Il en est de même en espagnol, en italien, en allemand, et dans plusieurs autres langues vulgaires. Ainsi, quoiqu'on dise en latin, en un seul mot, *amor*, *amaris*, *amatur*, on dit en françois, *je suis aimé*, etc. en espagnol, *soy amado*, *cres amado*, *es amado* ; en italien, *sono amato*, *sei amato*, *e amato*.

Les verbes passifs des Latins ne sont composés qu'aux prétérits et aux autres temps

qui se forment du participe passé, *amatus sum* ou *fui*, j'ai été aimé; *amatus ero* ou *fuero*, j'aurai été aimé. On dit aussi à l'actif, *amatum ire*, qu'il aimera ou qu'il doit aimer; et au passif, *amatum iri*, qu'il sera ou qu'il doit être aimé. *Amatum est* alors un nom indéclinable, *ire* ou *iri ad amatum*.

Cependant, on ne s'est point avisé en latin de donner en ces occasions le nom d'auxiliaire au verbe *sum*, ni à *habeo*, ni à *ire*, quoiqu'on dise *habeo persuasum*; et que César ait dit, *Misit copias quas habebat paratas: habere grates, fidem, mentionem, odium*, etc.

Notre verbe *devoir* ne sert-il pas aussi d'auxiliaire aux autres verbes, par métaphore, ou par extension, pour signifier ce qui arrivera; *je dois aller demain à Versailles*; *je dois recevoir*; *il doit partir*; *il doit arriver*; etc.

Le verbe *faire* a souvent aussi le même usage, *faire voir*, *faire part*, *faire des complimens*, *faire honte*, *faire peur*, *faire pitié*, etc.

Je crois qu'on n'a donné le nom d'auxiliaire à *être* et à *avoir*, que parce que ces

verbes étant suivis d'un nom verbal, deviennent équivalens à un verbe simple des Latins. *Veni, je suis venu*. C'est ainsi que parce que *propter* est une préposition en latin, on a mis aussi notre *à cause* au rang des prépositions françoises, et ainsi de quelques autres.

Pour moi je suis persuadé qu'il ne faut juger de la nature des mots, que relativement au service qu'ils rendent dans la langue où ils sont en usage, et non par rapport à quelque autre langue, dont ils sont l'équivalent. Ainsi ce n'est que par périphrase ou circonlocution que, *je suis venu* est le prétérit de *venir*. *Je* est le sujet; c'est un pronom personnel: *suis* est seul le verbe, à la première personne du temps présent, *je suis* actuellement: *venu* est un participe ou adjectif verbal, qui signifie une action passée, et qui la signifie adjectivement comme arrivée; au lieu qu'*avènement* la signifie substantivement et dans un sens abstrait. Ainsi, *il est venu*, c'est-à-dire, *il est actuellement celui qui est venu*, comme les Latins disent, *venturus est, il est actuellement celui qui doit venir*.

ces langues , et qui n'y auroient jamais été reçus , si les Grammairiens n'avoient pas commencé par l'étude de la langue latine. Ils ont assujéti de simples équivalens à des règles étrangères. Mais on ne doit pas régler la Grammaire d'une langue , par les formules de la Grammaire d'une autre langue.

Les règles d'une langue ne doivent se tirer que de cette langue même. Les langues ont précédé les Grammairiens ; et celles - ci ne doivent être formées que d'observations justes tirées du bon usage de la langue particulière dont elles traitent.

DES CONJUGAISONS.

LA Conjugaison (1) est un arrangement suivi , de toutes les terminaisons d'un verbe , selon les voix , les modes , les temps , les

(1) En latin , *Conjugatio*. Ce mot signifie jonction , assemblage. Racine , *Conjungere*.

nombres et les personnes, termes de Grammaire qu'il faut d'abord expliquer.

Le mot *voix* est pris ici dans un sens figuré. On personnifie le verbe, on lui donne une voix, comme si le verbe parloit; car les hommes pensent de toutes choses par ressemblance à eux-mêmes: ainsi la voix est comme le ton du verbe. On range toutes les terminaisons des verbes en deux classes différentes: 1.^o les terminaisons qui font connoître que le sujet de la proposition fait une action, sont dites *être de la voix active*, c'est-à-dire, que le sujet est considéré alors comme agent: c'est le sens actif: 2.^o toutes celles qui sont destinées à indiquer que le sujet de la proposition est le terme de l'action qu'un autre fait, qu'il en est le patient, ces terminaisons sont dites *être de la voix passive*, c'est-à-dire, que le verbe énonce alors un sens passif.

Par *modes*, on entend les différentes manières d'exprimer l'action. Il y a quatre principaux modes, l'*indicatif*, le *subjonctif*, l'*impératif* et l'*infinitif*, auxquels en certaines langues on ajoute l'*optatif*.

L'*indicatif* énonce l'action d'une manière absolue, comme *j'aime*, *j'ai aimé*, *j'avois*

Ces trois temps sont des temps simples et absolus. On y ajoute les temps relatifs et combinés, comme *je lisois, quand vous êtes venu.*

Les *nombres*. Ce mot se dit de la propriété qu'ont les terminaisons des noms et celles des verbes de marquer si le mot doit être entendu d'une seule personne, ou si on doit l'entendre de plusieurs, *amo, amamus,*

Enfin, il faut savoir ce qu'on entend par les *personnes grammaticales*. Pour cela il faut observer que tous les objets qui peuvent faire la matière du discours, sont, 1.^o ou la personne qui parle d'elle-même, *amo, j'aime*; 2.^o ou la personne à qui on adresse la parole, *amas, vous aimez*; 3.^o ou enfin quelqu'autre objet, qui n'est ni la personne qui parle, ni celle à qui l'on parle, *Rex amat populum, le Roi aime le peuple,*

Cette considération des mots, selon laquelle une de ces trois vues de l'esprit, a donné lieu aux Grammairiens de faire un usage particulier du mot *personne* par rapport au discours. Ils appellent *première personne* celle qui parle, parce que c'est
d'elle

d'elle que vient le discours. La personne à qui s'adresse le discours est appelée la *seconde personne*. Enfin , la *troisième personne*, c'est tout ce qui est considéré comme étant l'objet dont la première personne parle à la seconde.

Voyez combien de sortes de vues de l'esprit sont énoncées en même-temps par une seule terminaison ajoutée aux lettres radicales du verbe. Par exemple, dans *amare*, ces deux lettres *a*, *m*, sont les radicales ou immuables. Si à ces deux lettres j'ajoute *o*, je forme *amo*. Or en disant *amo*, je fais connoître que je juge de moi; je m'attribue le sentiment d'aimer. Je marque donc en même-temps la voix, le mode, le temps, le nombre, la personne.

Je fais ici en passant cette observation, pour faire voir qu'outre la propriété de marquer la voix, le mode, la personne, etc. et outre la valeur particulière de chaque verbe, qui énonce ou l'essence, ou l'existence, ou quelque action, ou quelque sentiment, etc. le verbe marque encore l'action de l'esprit qui applique cette valeur à un sujet, soit dans les propositions, soit dans les simples énonciations; et c'est ce qui dis-

tingue le verbe des autres mots , qui ne sont que de simples dénominations. Mais revenons au mot *conjugaison*.

On peut aussi regarder ce mot comme un terme métaphorique tiré de l'action d'atteler les animaux sous le joug au même char , et à la même charrue, ce qui emporte toujours l'idée d'assemblage , de liaison et de jonction. Les anciens Grammairiens se sont servi indifféremment du mot de *conjugaison* et de celui de *déclinaison* , soit en parlant d'un verbe , soit en parlant d'un nom. Mais aujourd'hui on emploie *déclinatio* et *déclinare* quand il s'agit des noms ; et on se sert de *conjugatio* et de *conjugare* quand il est question des verbes.

Les Grammairiens de chaque langue ont observé qu'il y avoit des verbes qui énonçoient les modes , les temps , les nombres et les personnes par certaines terminaisons , et que d'autres verbes de la même langue avoient des terminaisons toutes différentes pour marquer les mêmes modes , les mêmes temps , les mêmes nombres et les mêmes personnes. Alors les Grammairiens ont fait autant de classes différentes de ces verbes , qu'il y a de variétés entre leurs terminaisons , qui

malgré leurs différences ont cependant une égale destination par rapport au temps, au nombre et à la personne. Par exemple, *amo, amavi, amatum, amare; moneo, monui, monitum, monere; lego, legi, lectum, legere; audio, audivi, auditum, audire*. Ces quatre sortes de terminaisons différentes entr'elles, énoncent également des vues de l'esprit de même espèce. *Amavi* j'ai aimé; *monui*, j'ai averti; *legi*, j'ai lu; *audivi*, j'ai entendu. Vous voyez que ces différentes terminaisons marquent également la première personne au singulier, et au temps passé de l'indicatif. Il n'y a de différence que dans l'action que l'on attribue à chacune de ces premières personnes; et cette action est marquée par les lettres radicales du verbe, *am, mon, leg, aud*.

A l'égard du françois, il faut d'abord observer que tous nos verbes sont terminés à l'infinitif, ou en *er*, ou en *ir*, ou en *oir*, ou en *re*. Ainsi ce seul mot technique, *er-ir-oir-re*, énonce par chacune de ses syllabes, chacune de nos quatre conjugaisons générales.

Ces quatre conjugaisons générales sont ensuite subdivisées en d'autres, à cause des

voyelles ou des diphtongues, ou des consonnes qui précèdent la terminaison générale. Par exemple, *er* est une terminaison générale : mais si *er* est précédé d'un son mouillé foible, comme dans *envo-yer*, *ennu-yer*, ce son apporte quelques différences dans la conjugaison. Il en est de même dans *re*. Ces deux lettres sont quelquefois précédées de consonnes, comme dans *vaincre*, *rendre*, *battre*, etc.

Je crois que plutôt que de fatiguer l'esprit et la mémoire de règles, il vaut mieux donner un paradigme de chacune de ces quatre conjugaisons générales, et mettre ensuite au-dessus une liste alphabétique des verbes que l'usage a exceptés de la règle.


Je crois aussi que l'on peut s'épargner la peine de se fatiguer après les observations que les Grammairiens ont faites sur les formations des temps. La seule inspection du paradigme donne lieu à chacun de faire ses remarques sur ce point.

D'ailleurs les Grammairiens ne s'accordent point sur ces formations. Les uns commencent par l'infinitif. Il y en a qui tirent les formations de la première personne du pré-

sent de l'indicatif: d'autres de la seconde , etc. L'essentiel est de bien connoître la signification , l'usage et le service d'un mot. Amusez-vous ensuite , tant qu'il vous plaira , à observer les rapports de filiation ou de paternité que ce mot peut avoir avec d'autres.

S'il eût été possible que les langues eussent été le résultat d'une assemblée générale de la nation , et qu'après bien des discussions et des raisonnemens , les philosophes y eussent été écoutés , et eussent eu voix délibérative ; il est vraisemblable qu'il y auroit eu plus d'uniformité dans les langues. Il n'y auroit eu , par exemple , qu'une seule conjugaison , et un seul paradigme pour tous les verbes d'une langue. Mais comme les langues n'ont été formées que par une sorte de métaphysique d'instinct et de sentiment , s'il est permis de parler ainsi ; il n'est pas étonnant qu'on n'y trouve pas une analogie bien exacte , et qu'il y ait des irrégularités. Par exemple , nous désignons la même vue de l'esprit par plus d'une manière , soit que la nature des lettres radicales qui forment le mot amène cette différence , ou par la seule raison du caprice et d'un usage aveugle. Ainsi nous marquons la première personne au singulier ,

quand nous disons *j'aime*. Nous désignons aussi cette première personne, en disant, *je finis*, ou bien *je reçois*, ou *je prends*, etc. Ce sont ces différentes sortes de terminaisons auxquelles les verbes sont assujétis dans une langue, qui font les différentes conjugaisons, comme nous l'avons déjà observé. Il y a des langues où les différentes vues de l'esprit sont marquées par des particules, dont les unes précèdent, et les autres suivent les radicales. Qu'importe comment, pourvu que les vues de l'esprit soient distinguées avec netteté, et que l'on apprenne par usage à connoître les signes de ces distinctions!



DES PRÉPOSITIONS,

ET EN PARTICULIER

DE LA PRÉPOSITION *A*.

IL faut observer, à l'égard des prépositions :

I. Que toute préposition est entre deux termes qu'elle lie, et qu'elle met en rapport.

II. Que ce rapport est souvent marqué par la signification propre de la préposition même, comme, *avec, dans, sur*, etc.

III. Mais que souvent aussi les prépositions, sur-tout, *à, de, ou du*, outre le rapport qu'elles indiquent quand elles sont prises dans leur sens primitif et propre, ne sont ensuite par figure et par extension, que de simples prépositions unitives ou indicatives, qui ne font que mettre deux mots en rapport : en sorte qu'alors c'est à l'esprit même à remarquer la sorte de rapport qu'il y a entre les deux termes de la relation unis

entr'eux par la préposition. Par exemple, *Approchez-vous du feu* : *du* lie *feu* avec *approchez-vous* : et l'esprit observe ensuite un rapport d'approximation, que *du* ne marque pas. *Eloignez-vous du feu* ; *du* lie *feu* avec *éloignez-vous*, et l'esprit observe là un rapport d'éloignement. Vous voyez que la même préposition sert à marquer des rapports opposés. On dit de même *donner à*, et *ôter à*. Ainsi ces sortes de rapports diffèrent autant que les mots diffèrent entr'eux.

Je crois donc, que lorsque les prépositions ne sont, ou ne paroissent pas prises dans le sens propre de leur première destination, et que par conséquent elles n'indiquent pas par elles-mêmes la sorte de rapport particulier que celui qui parle veut faire entendre ; alors c'est à celui qui écoute ou qui lit, à reconnoître la sorte de rapport qui se trouve entre les mots liés par la préposition simplement unitive ou indicative.

Cependant, quelques Grammairiens ont mieux aimé épuiser la métaphysique la plus recherchée, et si je l'ose dire, la plus inutile et la plus vaine, que d'abandonner le lecteur au discernement que lui donne la connoissance et l'usage de sa propre langue. *Rapport*

de cause; rapport d'effet, d'instrument, de situation, d'époque. Table à pieds de biche; c'est là un rapport de forme, dit l'abbé Girard (1). Bassin à barbe, rapport de service; pierre à feu, rapport de propriété productive (2), etc. La préposition *à* n'est point destinée à marquer par elle-même un rapport de *propriété productive*, ou de *service*, ou de *forme*, etc. quoique ces rapports se trouvent entre les mots liés par la préposition *à*. D'ailleurs, les mêmes rapports sont souvent indiqués par des prépositions différentes, et souvent des rapports opposés sont indiqués par la même préposition.

Il me paroît donc que l'on doit d'abord observer la première et principale destination d'une préposition. Par exemple, la principale destination de la préposition *à*, est de marquer la relation d'une chose à une autre, comme, le terme où l'on va, ou à quoi ce qu'on fait se termine, le but, la fin⁶, l'attribution, le pourquoi. *Aller à Rome: Prêter de l'argent à usure, à gros intérêts: Donner quelque chose à quelqu'un*, etc. Les autres usages de cette

(1) Tom. II, pag. 199.

(2) Girard, tome II, page 199.

préposition reviennent ensuite à ceux-là, par catachrèse, abus, extension, ou imitation. Mais il est bon de remarquer quelques-uns de ces usages, afin d'avoir des exemples qui puissent servir de règle, et aider à décider les doutes par analogie et par imitation. On dit donc :

Après un nom substantif.

Air à chanter. Billet à ordre, c'est-à-dire, payable à ordre. Chaise à deux. Doute à éclaircir. Entreprise à exécuter. Grenier à sel. Habit à la mode. Instrument à vent. Matière à procès. Plaine à perte de vue, etc.

Après un adjectif.

Agréable à la vue. Contraire à la santé. Delicieux à manger. Facile à faire.

Observez qu'on dit, *il est facile de faire cela.*

Quand on le veut, il est facile

De s'assurer un repos plein d'appas.

La raison de cette différence est que dans le dernier exemple *de* n'a pas rapport à *facile*; mais à *il*. *Il, hoc, cela, à savoir de faire, etc. est facile*, est une chose facile. Ainsi, *il, de s'assurer un repos plein d'appas, est le*

sujet de la préposition, et *est facile*, en est l'attribut.

Après un verbe.

S'abandonner à ses passions, s'amuser à des bagatelles. Applaudir à quelqu'un. Aimer à boire, à faire du bien. Les hommes n'aiment point à admirer les autres; ils cherchent eux-mêmes à être goûtés et à être applaudis. La Bruyère. Aller à cheval. S'appliquer à. S'attacher à. Blessé à. Crier à l'aide, au feu, etc. Conseiller quelque chose à quelqu'un. Demander à. Donner à boire à quelqu'un. Etre à, etc. Voyons à qui l'autre, c'est-à-dire, voyons à ceci, (attendamus ad hoc, nempe) à savoir qui l'aura.

Avant une autre préposition.

A se trouve quelquefois avant la préposition *de*, comme en ces exemples :

Peut-on ne pas céder à de si puissans charmes ?

Et peut-on refuser son cœur

A de beaux yeux qui le demandent.

Je crois qu'en ces occasions, il y a une ellipse synthétique : l'esprit est occupé des charmes qui l'ont frappé ; et il met ces charmes au rang des charmes puissans dont on

ne sauroit se garantir. *Peut-on ne pas céder à l'attrait , au pouvoir de si puissans charmes. Peut-on refuser son cœur à ces yeux , qui sont de la classe des beaux yeux.* L'usage abrège ensuite l'expression, et introduit des façons de parler particulières , auxquelles on doit se conformer , et qui ne détruisent pas les règles.

Ainsi je crois que *de* ou *des*, sont toujours des prépositions extractives, et que quand on dit, *des savans soutiennent ; des hommes m'ont dit*, etc. *des savans*, *des hommes*, ne sont pas au nominatif. Et de même , quand on dit , *j'ai vu des femmes*, *j'ai vu des hommes*, etc. *des femmes*, *des hommes*, ne sont pas à l'accusatif. Car si l'on veut bien y prendre garde, on reconnoîtra que *ex hominibus*, *ex mulieribus*, etc. ne peuvent être ni le sujet de la proposition, ni le terme de l'action du verbe ; et que celui qui parle, veut dire, que *quelques-uns des savans soutiennent*, etc. *quelques-uns des hommes ; quelques-unes des femmes*, disent, etc.

A, après des adverbes.

On ne se sert de la préposition *à* après un adverbe , que lorsque l'adverbe marque re-

lation. Alors l'adverbe exprime la sorte de relation, et la préposition indique le corrélatif. Ainsi on dit *conformément à*. On a jugé *conformément à* l'Ordonnance de 1667. On dit aussi *relativement à*.

D'ailleurs, l'adverbe ne marquant qu'une circonstance absolue et déterminée de l'action, n'est pas suivi de la préposition *à*.

A, en des façons de parler adverbiales ; et en celles qui sont équivalentes à des prépositions latines, ou de quelque autre langue.

Ajamais. A toujours, à l'encontre. Tour-à-tour. Pas-à-pas. Vis-à-vis. A pleines mains. A fur et à mesure. A la fin, tandem, aliquando. C'est-à-dire, nempe, scilicet. Suivre à la piste. Faire le diable à quatre. Se faire tenir à quatre. A cause, qu'on rend en latin par la préposition, propter. A raison de. Jusqu'à, ou jusques à. Au-delà. Au-dessus. Au-dessous. A quoi bon, quorsum. A la vue, à la présence, ou en présence, coram.

Telles sont les principales occasions où l'usage a consacré la préposition *à*. Les

exemples que nous venons de rapporter, serviront à décider par analogie les difficultés que l'on pourroit avoir sur cette préposition.

Au reste, la préposition *au* est la même que la préposition *à*. La seule différence qu'il y a entre l'une et l'autre, c'est que *à* est un mot simple, et que *au* est un mot composé.

Ainsi il faut considérer la préposition *à* en deux états différens.

I. Dans son état simple : 1.^o *Rendez à César, ce qui appartient à César* : 2.^o *Se prêter à l'exemple* : 3.^o *Se rendre à la raison*. Dans le premier exemple *à* est devant un nom sans article. Dans le second exemple, *à* est suivi de l'article masculin, parce que le mot commence par une voyelle ; *à l'exemple, à l'esprit, à l'amour*. Enfin dans le dernier, la préposition *à* précède l'article féminin.

II. Hors de ces trois cas, la préposition *à* devient un mot composé par sa jonction avec l'article *le*, ou avec l'article pluriel *les*. L'article *le*, à cause du son sourd de l'*e* muet, a amené *au*, de sorte qu'au lieu de dire *à le*, nous disons *au*, si le nomen com-

mence pas par une voyelle; *s'adonner au bien*. Et au pluriel, au lieu de dire *à les*, nous changeons *l* en *u*; ce qui arrive souvent dans notre langue, et nous disons *aux*, soit que le nom commence par une voyelle, ou par une consonne, *aux hommes*, *aux femmes*. Ainsi *au* est autant que *à le*, et *aux* que *à les*.

DE L'ADVERBE.

LE mot *adverbe* est formé de la préposition *ad*, *vers*, *auprès*, et du mot *verbe*, parce que l'adverbe se met ordinairement auprès du verbe, auquel il ajoute quelque modification ou circonstance. *Il aime constamment*, *il écrit mal*. Les dénominations se tirent de l'usage le plus fréquent: or le service le plus ordinaire des adverbes est de modifier l'action que le verbe signifie, et par conséquent de n'en être pas éloigné: et voilà pourquoi on les a appelés adverbes; c'est-à-dire, mots joints au verbe.

Ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait des ad-
verbes qui se rapportent aussi au nom ad-
jectif, au participe et à des noms quali-
ficatifs, tels que *roi*, *père*, etc. car on dit,
il m'a paru fort changé : c'est une femme
extrêmement sage et fort aimable. Il est
véritablement roi.

En faisant l'énumération des différentes
sortes de mots qui entrent dans le discours,
je place l'adverbe après la préposition, parce
qu'il me paroît que ce qui distingue l'adverbe
des autres espèces de mots, c'est que l'ad-
verbe vaut autant qu'une préposition et un
nom : il a la valeur d'une préposition avec
son complément : c'est un mot qui abrège.
Par exemple *sagement*, vaut autant que,
avec sagesse.

Ainsi, tout mot qui peut être rendu par
une préposition et un nom, est un adverbe.
Par conséquent ce mot *y*, quand on dit,
il y est, ce mot, *dis-je*, est un adverbe
qui vient du latin *Ibi*. Car, *il y est*, est
comme si l'on disoit, *il est dans ce lieu-là.*

Où est encore un adverbe qui vient du
latin *Ubi*, que l'on prononçoit *oubi*. Où
est-il, c'est-à-dire, *en quel lieu.*

Si, quand il n'est pas conjonction con-

ditionnelle, est aussi adverbe, comme quand on dit, *elle est si sage, il est si savant*. Alors, *si* vient du latin *Sic*, c'est-à-dire à ce point, au point que, etc. c'est la valeur ou signification du mot, et non le nombre des syllabes, qui doit faire mettre un mot en telle classe, plutôt qu'en telle autre. Ainsi *A* est préposition, quand il a le sens de la préposition latine *à*, ou celui de *ad*: au lieu que *A* est mis au rang des verbes, quand il signifie *habet*, et alors nos pères écrivoient *ha*.

Puisque l'adverbe emporte toujours avec lui la valeur d'une préposition, et que chaque préposition marque une espèce de manière d'être, une sorte de modification dont le mot qui suit la préposition fait une application particulière, il est évident que l'adverbe doit ajouter quelque modification ou quelque circonstance à l'action que le verbe signifie. Par exemple, *il a été reçu avec politesse, ou poliment*.

Il suit encore de-là que l'adverbe n'a pas besoin lui-même de complément. C'est un mot qui sert à modifier d'autres mots, et qui ne laisse pas l'esprit dans l'attente nécessaire d'un autre mot, comme font les

verbe actif et la préposition. Car si je dis du roi *qu'il a donné*, on me demandera *quoi*, et *à qui*. Si je dis de quelqu'un qu'il s'est conduit *avec*, ou *par*, ou *sans*, ces prépositions font attendre leur complément. Au lieu que si je dis, *il s'est conduit prudemment*, etc. l'esprit n'a plus de question nécessaire à faire par rapport à *prudemment*. Je puis bien, à la vérité, demander en quoi a consisté cette prudence; mais ce n'est plus là le sens nécessaire et grammatical.

Pour bien entendre ce que je veux dire, il faut observer que toute proposition qui forme un sens complet, est composée de divers sens ou concepts particuliers, qui, par le rapport qu'ils ont entre eux, forment l'ensemble ou sens complet.

Ces divers sens particuliers, qui sont comme les pierres du bâtiment, ont aussi leur ensemble. Quand je dis, *le soleil est levé*, voila un sens complet. Mais ce sens complet est composé de deux concepts particuliers: j'ai le concept de *soleil*, et le concept de *est levé*. Or remarquez, que ce dernier concept est composé de deux mots, *est* et *levé*, et que ce dernier suppose le

premier. *Pierre dort*, voilà deux concepts énoncés par deux mots : mais si je dis *Pierre bat*, ce mot *bat* n'est qu'une partie de mon concept ; il faut que j'énonce la personne ou la chose que *Pierre bat*. *Pierre bat Paul*, alors *Paul* est le complément de *bat* : *bat Paul* est le concept entier ; mais concept partiel de la proposition *Pierre bat Paul*.

De même, si je dis *Pierre est avec*, *sur* ou *dans*, ces mots *avec*, *sur* ou *dans*, ne sont que des parties de concept, et ont besoin chacun d'un complément. Or ces mots joints à un complément font un concept, qui, étant énoncé en un seul mot, forme l'adverbe, qui en tant que concept particulier et tout formé, n'a pas besoin de complément pour être tel concept particulier.

Selon cette notion de l'adverbe, il est évident que les mots qui ne peuvent pas être réduits à une préposition suivie de son complément, sont ou des conjonctions ou des particules, qui ont des usages particuliers. Mais ces mots ne doivent point être mis dans la classe des adverbes. Ainsi je ne mets pas *non*, ni *oui* parmi les ad-

verbes. *Non*, *ne*, sont des particules négatives.

A l'égard de *oui*, je crois que c'est le participe passif du verbe *ouir*, et que nous disons *oui*, par ellipse, *cela est oui*, *cela est entendu*. C'est dans le même sens que les Latins disoient *dictum puta* (1).

Il y a donc autant de sortes d'adverbes qu'il y a d'espèces de manières d'être qui peuvent être énoncées par une préposition et son complément. On peut les réduire à certaines classes.

ADVERBES DE TEMPS.

Il y a deux questions de temps qui se font par des adverbes, et auxquelles on répond ou par des adverbes, ou par des prépositions avec un complément.

1. *Quand* viendrez-vous ! *demain*, *dans trois jours*.

2. *Combien de temps* ! *Si long-temps que*. *Autant de temps que*. *Combien de temps* Jésus-Christ a-t-il vécu ! *Trente-trois ans* ; on sous-entend, *pendant*.

Voici encore quelques adverbes de temps,

(1) Térence, *Andr. act. I, sc. I.*

Jusqu'à ce que. Tous les jours ! on sous-entend la préposition *pendant*. *Maintenant.* *Présentement.* *Alors*, c'est-à-dire, à l'heure.

Auparavant. Ce mot étant adverbe, ne doit point avoir de complément. Ainsi c'est une faute de dire *auparavant cela* : il faut dire, *avant cela*. *Autrefois.* *Dernièrement.*

Aujourd'hui, c'est-à-dire, *au jour de hui*, au jour présent. On disoit autrefois simplement *hui* : *je n'irai hui*. Nicod. *Hui* est encore en usage dans nos provinces méridionales.

Hier. *Demain.* *Autrefois.* *Un jour*, pour le passé et pour l'avenir. *Quelquefois*, *le matin*, *le soir*. *Tard.* *Avant-hier.* *Quelque jour*, avec affirmation. *Jamais*, avec négation. *Déjà.* *Long-temps.* *Depuis peu.* *Quand.* *Ci-devant.* *Ci-après.* *A l'avenir.* *Avant que.* *Jusqu'à ce que.* *Tandis que.* *Bientôt.* *D'abord.* *Tout A l'heure.* *Alors.* *Dès-lors.* *Enfin.* *A l'avenir.* *Ordinairement.* *D'ordinaire.*

ADVERBES DE LIEU.

Il y a quatre manières d'envisager le lieu. On peut le regarder, 1.^o comme étant le lieu où l'on est ; où l'on demeure ; 2.^o comme

étant le lieu où l'on va : 3.^o comme étant le lieu par où l'on passe : 4.^o comme étant le lieu d'où l'on vient. C'est ce que les Grammairiens appellent, *in loco*, *ad locum*, *per locum*, *de loco*, ou autrement, *ubi*, *quo*, *quâ*, *unde*. Où est-il ? Il est là. Où et là sont des adverbes : car on peut dire : *En quel lieu ? En ce lieu ;* etc.

Voici encore quelques adverbes de lieu, ou de situation. *Y* : il y est. *Ailleurs*. *Devant*. *Derrière*. *Dessus*. *Dessous*. *Dedans*. *Dehors*. *Par-tout*. *Autour*.

ADVERBES DE QUANTITÉ.

Combien. *Beaucoup*. *Peu*. *Davantage*. *Très-fort*. *Un peu*. *Médiocrement*. *Amplement*. *En abondance*. *A foison*. *Largement*.

ADVERBES DE QUALITÉ.

Savamment. *Pieusement*. *Ardemment*. *Sagement*. *Gaiement*. *Bien*. *Mal*. *Heureusement* ; et grand nombre d'autres formés des adjectifs qui qualifient leurs substantifs.

ADVERBES DE MANIÈRE.

Promptement. *Tout d'un coup*. *Lente-*

ment. A la hâte. Peu à peu. Confusément. Insolemment. De diverses manières.

Il y a des adverbess qui servent à marquer le rapport ou la relation de ressemblance. *Ainsi que. Comme. De la même manière que. De même que.*

D'autres au contraire marquent diversité. *Autrement. D'ailleurs.*

D'autres adverbess servent à compter combien de fois. *Quelquefois. Combien de fois. Encore. Souvent. Rarement. Une fois, deux fois, trois fois, cent fois, mille fois* : en françois nous sous-entendons ici quelques prépositions , *pendant, pour, par.*

D'autres sont adverbess de nombre ordinal. *Premièrement. Secondement. En troisième lieu, etc.*

ADVERBES D'INTERROGATION.

Pourquoi. Pour quel sujet. Comment. Il y a aussi, sur-tout en latin, des particules qui servent à l'interrogation. *An, anne, num, nunquid, nonne. Ne* joint à un mot, *Vides ne? Voyez-vous? Ec* joint à certains mots, *Ecquando, quand? Ecquis, qui? Ecqua mulier, quelle femme?*

ADVERBES D'AFFIRMATION.

Ainsi. Certainement. Vraiment oui. Sans doute.

ADVERBES DE NÉGATION.

En aucune manière. Nullement. Point du tout. Nulle part.

ADVERBES DE DIMINUTION.

Presque. Peu s'en faut.

ADVERBES DE DOUTE.

Peut-être.

Il y a aussi des adverbes qui servent dans le raisonnement. *Ainsi. Or. Par conséquent.*

D'autres marquent assemblage. *Ensemble, conjointement, pareillement.* D'autres, division. *A part, en particulier, séparément, en détail, l'un après l'autre.* D'autres d'exception. *Seulement, etc.*

Il y a aussi des mots qui servent dans les comparaisons, pour augmenter la signification des adjectifs. Par exemple, on dit au positif, *pieux, plus pieux, très ou fort pieux.* Ces mots *plus, très, fort*, sont considérés comme des adverbes. *Fort; c'est-à-dire,*

dire, *fortement*, *extrêmement*. *Très* vient de *ter*, *trois fois*. *Plus*, c'est-à-dire, *selon une plus grande valeur*. *Moins* est encore un adverbe qui sert à la comparaison.

Il y a des adverbes qui se comparent, sur-tout les adverbes de qualités, ou qui expriment ce qui est susceptible de plus ou de moins. Comme *long-temps*, *plus long-temps*. *Savamment*, *plus savamment*, *très-savamment*. *Vaillamment*, *plus vaillamment*, *très-vaillamment*.

Il y a des mots que certains Grammairiens placent avec les conjonctions, et que d'autres mettent avec les adverbes. Mais si ces mots renferment la valeur d'une préposition et de son complément, comme *parce que*, *c'est pourquoi*, etc. ils sont adverbes; et s'ils font de plus l'office de conjonction, nous dirons que ce sont des adverbes conjonctifs.

Il y a plusieurs adjectifs qui sont pris adverbialement. *Il sent bon*. *Il sent mauvais*. *Il voit clair*. *Il chonte juste*. *Parlez bas*. *Parlez haut*. *Frappez fort*. *Tenir bon*. *Tenir ferme*, etc.

On appelle expression *adverbiale*, celle qui est équivalente à un adverbe. Si l'usage avoit établi un seul mot pour exprimer le

même sens , ce mot seroit un adverbe : mais comme ce sens est énoncé en deux mots , on dit que c'est une expression adverbiale. Il en est de même de *vis-à-vis* , *tout d'un coup* , *tout-à-coup* , *à coup sûr* , qu'on exprime en latin en un seul mot , par des adverbés particuliers ; *Improvisè* ; *subitò* : *certò* , et *tout de bon* , *seriò* , etc.

DES CONJONCTIONS.

LES conjonctions sont de petits mots qui marquent que l'esprit, outre la perception qu'il a de deux objets , aperçoit entre ces objets un rapport ou d'accompagnement , ou d'opposition , ou de quelqu'autre espèce. L'esprit rapproche alors en lui-même ces objets , et les considère l'un par rapport à l'autre , selon cette vue particulière. Or le mot qui n'a d'autre office que de marquer cette considération relative de l'esprit est appelé Conjonction.

Par exemple , si je dis que *Cicéron et*

Quintilien sont les auteurs les plus judicieux de l'antiquité, je porte de Quintilien le même jugement que j'énonce de Cicéron. Voilà le motif qui fait que je rassemble Cicéron avec Quintilien. Le mot *et* qui marque cette liaison, est la conjonction.

Il en est de même si l'on veut marquer quelque rapport d'opposition ou de disconvenance. Par exemple, si je dis qu'*il y a un avantage réel à être instruit*; et que j'ajoute ensuite, sans aucune liaison, qu'*il ne faut pas que la science inspire de l'orgueil*, j'énonce deux sens séparés. Mais si je veux rapprocher ces deux sens, et en former l'un de ces ensembles qu'on appelle Période, j'aperçois d'abord de la disconvenance, et une sorte d'éloignement et d'opposition qui doit se trouver entre la science et l'orgueil.

Voilà le motif qui me fait réunir ces deux objets. C'est pour en marquer la disconvenance. Ainsi en les rassemblant, j'énoncerai cette idée accessoire par la conjonction *mais*: Je dirai donc: *Il y a un avantage réel à être instruit; mais il ne faut pas que cet avantage inspire de l'orgueil. Ce mais rapproche les deux propositions ou membres de la période, et les met en opposition.*

Ainsi la valeur de la conjonction consiste à lier des mots par une nouvelle modification, ou idée accessoire, ajoutée à l'un par rapport à l'autre. Les anciens Grammairiens ont balancé s'ils placeroient les conjonctions au nombre des parties du discours; et cela par la raison que les *conjonctions* ne représentent point d'idées de choses. *Mais qu'est-ce qu'être partie du discours*, dit Priscien (1), *sinon énoncer quelque concept, quelque affection ou mouvement intérieur de l'esprit? Quid enim est aliud pars orationis, nisi vox indicans mentis conceptum, id est cogitationem?* Il est vrai que les conjonctions n'énoncent pas, comme font les noms, des idées d'êtres ou réels ou métaphysiques: mais elles expriment l'état ou affection de l'esprit entre une idée et une autre idée; entre une proposition et une autre proposition. Ainsi les conjonctions supposent toujours deux idées et deux propositions, et elles font connoître l'espèce d'idée accessoire que l'esprit conçoit entre l'une et l'autre.

Si l'on ne regarde dans les conjonctions, que la seule propriété de lier un sens à

(1) Lib. XI, sub initio.

un autre , on doit reconnoître que ce service leur est commun avec bien d'autres mots.

1.° Le verbe , par exemple , lie l'attribut au sujet. Les pronoms, *lui, elle, eux, le, la, les, leur*, lient une proposition à une autre. Mais ces mots tirent leur dénomination d'un autre emploi qui leur est plus particulier.

2.° Il y a aussi des adjectifs relatifs qui font l'office de *conjonction*. Tel est le relatif *qui, lequel, laquelle*. Car outre que ce mot rappelle et indique l'objet dont on a parlé, il joint encore et unit une autre proposition à cet objet. Il identifie même cette nouvelle proposition avec l'objet. *Dieu que nous adorons est tout-puissant; cet attribut est tout-puissant*; est affirmé de Dieu, en tant qu'il est celui *que nous adorons*. *Tel, quel, Talis, qualis, tantus, quantus, tot, quot*, etc. font aussi l'office de conjonctions.

3.° Il y a des adverbes qui, outre la propriété de marquer une circonstance de temps ou de lieu, supposent de plus quelqu'autre pensée qui précède la proposition où ils se trouvent. Alors ces adverbes font aussi l'office de *conjonction*. Tels sont *afin que*. On trouve dans quelques anciens, et l'on dit même encore

aujourd'hui en certaines provinces, à *celle fin que, ad hunc finem secundum quem*; où vous voyez la préposition et le nom qui font l'adverbe, et de plus l'idée accessoire de liaison et de dépendance. Il en est de même de *à cause que, propterea quod; parce que, quia; encore, adhuc; déjà, jam, etc.* Ces mots doivent être considérés comme adverbes conjonctifs, puisqu'ils font en même-temps l'office d'adverbes et celui de conjonctions. C'est du service des mots dans la phrase qu'on doit tirer leur dénomination.

A l'égard des conjonctions proprement dites, il y en a d'autant de sortes, qu'il y en a de différences dans les points de vue sous lesquels notre esprit observe un rapport entre un mot et un mot, ou entre une pensée et une autre pensée. Ces différences font autant de manières particulières de lier les propositions et les périodes.

Les Grammairiens, sur chaque partie du discours, observent ce qu'ils appellent les *accidens*. Or ils en remarquent de deux sortes dans les conjonctions.

I.^o La simplicité et la composition. C'est ce que les Grammairiens appellent *la figure*. Ils entendent par ce terme, la propriété

d'être un mot simple, ou d'être un mot composé.

Il y a des conjonctions simples, telles sont *et*, *ou*, *mais*, *si*, *car*, *ni*, *aussi*, *or*, *donc*, etc.

Il y en a d'autres qui sont composées, à moins que, *pourvu que*, *de sorte que*, *parce que*, *par conséquent*, etc.

2.° Le second accident des conjonctions, c'est leur signification, leur effet ou leur valeur. C'est ce qui leur a fait donner les divers noms dont nous allons parler. Sur quoi j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de suivre l'ordre que M. l'abbé Girard a gardé dans sa *Grammaire*, au traité des conjonctions (1). Cet ouvrage est rempli d'observations utiles, qui donnent lieu d'en faire d'autres, que l'on n'auroit peut-être jamais faites, si l'on n'avoit point lu avec réflexion l'ouvrage de ce digne Académicien.

I. Conjonctions copulatives.

Et, *ni*, sont deux conjonctions, qu'on appelle *copulatives*, du latin, *copulare*,

(1) *Les véritables principes de la langue françoise*. IIIe. Discours.

joindre, assembler, lier. La première est en usage dans l'affirmation, et l'autre dans la négation. *Il n'a ni vice ni vertu. Ni* vient du *nec* des Latins, qui vaut autant que *et non*. On trouve souvent *et* au lieu de *ni* dans les propositions négatives; mais cela ne me paroît pas exact.

Je ne connoissois pas Almanzor et l'Amour.

J'aimerois mieux *ni l'amour*. De même : *La poésie n'admet pas les expressions et les transpositions particulières, qui ne peuvent pas trouver quelquefois leur place en prose dans le style vif et élevé*. Il faut dire avec le père Buffier : *la poésie n'admet ni expression ni transposition, etc.*

Observez que comme l'esprit est plus prompt que la parole, l'empressement d'énoncer ce que l'on conçoit, fait souvent supprimer les conjonctions, et sur-tout les copulatives. *Attention, soins, crédit, argent, j'ai mis tout en usage pour, etc.* Cette suppression rend le discours plus vif. On peut faire la même remarque à l'égard de quelques autres conjonctions, sur-tout dans le style poétique, et dans le langage de la passion et de l'enthousiasme.

II. Conjonctions augmentatives, ou adverbess conjonctifs augmentatifs.

De plus, d'ailleurs. Ces mots servent souvent de transition dans le discours.

III. Conjonctions alternatives.

Ou, sinon, tantôt. Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. Lisez ou écrivez. Pratiquez la vertu, sinon vous serez malheureux. Tantôt il rit, tantôt il pleure. Tantôt il veut, tantôt il ne veut pas.

Ces conjonctions, que M. l'abbé Girard appelle *alternatives*, parce qu'elles marquent une alternative, une distinction, ou séparation dans les choses dont on parle; ces conjonctions, dis-je, sont appelées plus communément *disjonctives*. Ce sont des conjonctions, parce qu'elles unissent d'abord deux objets, pour nier ensuite de l'un ce qu'on affirme de l'autre. Par exemple, on considère d'abord le soleil et la terre, et l'on dit ensuite, que c'est le soleil qui tourne autour de la terre, ou bien que c'est la terre qui tourne autour du soleil. De même, en certaines circons-

tances, on regarde Pierre et Paul comme les seules personnes qui peuvent avoir fait une telle action. Les voilà donc d'abord considérés ensemble, c'est la conjonction : ensuite on les désunit, si l'on ajoute : *C'est ou Pierre ou Paul qui a fait cela : c'est l'un ou c'est l'autre.*

IV. Conjonctions hypothétiques.

Si, soit, pourvu que, à moins que, quand, sauf. M. l'abbé Girard les appelle *hypothétiques*, c'est-à-dire, *conditionnelles*, parce qu'en effet ces conjonctions énoncent une condition, une supposition, une hypothèse.

Si. Il y a un *si* conditionnel. *Vous deviendrez savant si vous aimez l'étude. Si vous aimez l'étude*, voilà l'hypothèse ou la condition. Il y a un *si* de doute ; *Je ne sais si*, etc. Il y a encore un *si* qui vient du *sic* des Latins. *Il est si studieux, qu'il deviendra savant.* Ce *si* est alors adverbe : *sic adeo*, à ce point, tellement.

Soit, sive ; soit goût, soit raison, soit caprice, il aime la retraite. On peut aussi regarder *soit, sive*, comme une conjonction alternative ou de distinction.

Sauf, désigne une hypothèse, mais avec restriction.

V. Conjonctions adversatives.

On appelle Conjonctions adversatives, des conjonctions qui marquent quelque différence, quelque restriction ou opposition entre ce qui suit et ce qui précède. Elles rassemblent les idées, et font servir l'une à contrebalancer l'autre. Le mot *adversative* vient du latin *ad versus*, contraire, opposé. Il y a sept conjonctions adversatives : *mais*, *quoique*, *bien que*, *cependant*, *pourquoi*, *néanmoins*, *toutefois*. Il y a cette différence entre les conjonctions adversatives et les disjonctives, que dans les adversatives, le premier sens peut subsister sans le second, qui lui est opposé ; au lieu qu'avec les disjonctives, l'esprit considère d'abord les deux membres ensemble, et ensuite les divise, en donnant l'alternative, en les partageant et les distinguant. *C'est le soleil ou la terre qui tourne. C'est vous ou moi. Soit que vous mangiez, soit que vous buviez.* En un mot, l'adversative restreint ou contrarie, au lieu que la disjonctive sépare ou divise.

Il y a des conjonctions que M. l'abbé Girard appelle *extensives*, parce qu'elles lient par extension de sens : telles sont *jusques*, *encore*, *aussi*, *même*, *tant que*, *non*, *plus*, *enfin*.

Il y a des adverbes de temps que l'on peut aussi regarder comme de véritables conjonctions. Par exemple, *lorsque*, *quand*, *dès que*, *tandis que*. Le lien que ces mots expriment consiste dans une correspondance de temps.

VI. D'autres marquent un motif, un but, une raison. *Afin que*, *parce que*, *puisque*, *car*, *comme*, *aussi*, *attendu que*, *d'autant que*. M. l'abbé Girard prétend (1) qu'il faut bien distinguer *dautant que*, conjonction, qu'on écrit sans apostrophe, et *d'autant*, adverbe qui est toujours séparé de *que*, par *plus*, *mieux* ou *moins*, *d'autant plus que*, et qu'on écrit avec l'apostrophe. Le père Joubert, dans son Dictionnaire, dit aussi *dautant que*, conjonction : on l'écrit, dit-il, sans apostrophe, *quia*, *quoniam*. Mais M. l'abbé Regnier, dans sa *Grammaire*, écrit *d'autant que*, conjonction, avec l'a-

(1) Tome II, pag. 280.

postrophe; et observe que ce mot, qui autrefois étoit fort en usage, est renfermé aujourd'hui au style de chancellerie et de pratique. Pour moi, je crois que *d'autant que*, et *d'autant mieux que* sont le même adverbe, qui de plus fait l'office de conjonction dans cet exemple, que M. l'abbé Girard cite pour faire voir que *d'autant que* est conjonction sans apostrophe. On ne devoit pas si fort le louer, *d'autant qu'il ne le méritoit pas*. N'est-il pas évident que *d'autant que* répond à *ex eo quod, ex eo momento secundùm quod, ex eâ ratione secundùm quam*; et que l'on pourroit aussi dire, *d'autant mieux qu'il ne le méritoit pas*. Dans les premières éditions de Danet, on avoit écrit *dautant que* sans apostrophe; mais on a corrigé cette faute dans l'édition de 1721. La même faute est aussi dans Richelet. Nicot, *Dictionnaire* 1606, écrit toujours *d'autant que* avec l'apostrophe.

VII. On compte quatre conjonctions *conclusives*, c'est-à-dire, qui servent à déduire une conséquence, *donc, par conséquent, ainsi, partant*. Mais ce dernier n'est guère d'usage que dans les comptes, où il marque un résultat.

VIII. Il y a des conjonctions *explicatives*, comme lorsqu'il se présente une similitude ou une conformité, *en tant que, savoir, sur-tout*.

Auxquelles on joint les cinq expressions suivantes, qui sont des conjonctions composées, *de sorte que, ainsi que, de façon que, c'est-à-dire, si bien que*.

On observe des conjonctions *transitives*, qui marquent un passage ou une transition d'une chose à une autre. *Or, au reste, quant à, pour, c'est-à-dire, à l'égard de*; comme quand on dit, *l'un est venu; pour l'autre, il est demeuré*.

IX. La conjonction *que*. Ce mot est d'un grand usage en françois. M. l'abbé Girard l'appelle *conjonction conductive*, parce qu'elle sert à conduire le sens à son complément. Elle est toujours placée entre deux idées, dont celle qui précède en fait toujours attendre une autre pour former un sens, de manière que l'union des deux est nécessaire pour former une continuité de sens. Par exemple : *Il est important que l'on soit instruit de ses devoirs*. Cette conjonction est d'un grand usage dans les comparaisons. Elle conduit du terme comparé, au terme qu'on prend

pour modèle ou pour exemple: *Les femmes ont autant d'intelligence que les hommes*: alors elle est comparative. Enfin la conjonction *que* sert encore à marquer une restriction dans les propositions négatives. Par exemple: *Il n'est fait mention que d'un tel prédicateur*. Sur quoi il faut observer que l'on présente d'abord une négation, d'où l'on tire la chose pour la présenter dans un sens affirmatif exclusivement à tout autre. *Il n'y avoit dans cette assemblée que tel qui eût de l'esprit*: *Nous n'avons que peu de temps à vivre, et nous ne cherchons qu'à le perdre*. M. l'abbé Girard appelle alors cette conjonction *restrictive*.

Au fond, cette conjonction *que*, n'est souvent que le *quod* des Latins, pris dans le sens de *hoc*. *Je dis que vous êtes sage, dico quod*; c'est-à-dire, *dico hoc, nempè*, vous êtes sage. *Que* vient aussi quelquefois de *quam*, ou de *quantum*, ou enfin de *quot*.

Au reste on peut se dispenser de charger sa mémoire de divers noms de chaque sorte de conjonction; parce qu'indépendamment de quelqu'autre fonction qu'il peut avoir, il lie un mot à un autre mot, ou un sens à un autre sens, de la manière que nous l'avons expli-

qué d'abord. Ainsi il y a des adverbes et des prépositions qui sont aussi des *conjonctions composées* ; comme *afin que* , *parce que* , *à cause que* , etc. Ce qui est bien différent du simple adverbe et de la simple préposition , qui ne font que marquer une circonstance ou une manière d'être du nom ou du verbe.

*De ce qu'on appelle ACCIDENT,
en termes de Grammaire.*

LE terme *accident* est sur - tout en usage dans les anciens Grammairiens Ils ont d'abord regardé le mot, comme ayant la propriété de signifier. Telle est, pour ainsi dire, la substance du mot. C'est ce qu'ils appellent *nominis positio*. Ensuite ils ont fait des observations particulières sur cette position, ou substance métaphysique : et ce sont ces observations qui ont donné lieu à ce qu'ils ont appelé *accidens* des diction ; *dictionum accidentia*.

Ainsi, par *accident*, les Grammairiens

entendent une propriété qui, à la vérité, est attachée au mot; mais qui n'entre point dans la définition essentielle du mot. Car, de ce qu'un mot sera primitif, ou qu'il sera dérivé, simple ou composé, il n'en sera pas moins un terme ayant une signification. Voici quels sont ces accidens,

I. Toute diction ou mot, peut avoir un sens propre ou un sens figuré. Un mot est au propre, quand il signifie, ce pourquoi il a été premièrement établi. Le mot *Lion* a été d'abord destiné à signifier cet animal qu'on appelle *Lion*. Si en parlant d'un homme emporté, je dis que c'est un *lion*; *lion* est alors dans un sens figuré. Quand par comparaison, ou analogie, un mot se prend en quelque sens, autre que celui de sa première destination, cet accident peut être appelé l'*acception* du mot.

II. En second lieu, on peut observer si un mot est primitif, ou s'il est dérivé.

Un mot est primitif, lorsqu'il n'est tiré d'aucun autre mot de la langue dans laquelle il est en usage. Ainsi en françois, *ciel*, *roi*, *bon*, sont des mots primitifs.

Un mot est dérivé, lorsqu'il est tiré de quelqu'autre mot, comme de sa source.

Ainsi *céleste*, *royal*, *royaume*, *royauté*, *royalement*, *bonté*, *bonnement* sont autant de dérivés. Cet accident est appelé par les Grammairiens *l'espèce du mot*. Ils disent qu'un mot est de l'espèce primitive, ou de l'espèce dérivée.

III. On peut observer si un mot est simple, ou s'il est composé. *Juste*, *justice*, sont des mots simples: *injuste*, *injustice*, sont des mots composés. En latin, *res* est un mot simple; *publica* est encore un mot simple: mais *respublica* est un mot composé.

Cet accident d'être simple ou d'être composé, a été appelé par les anciens Grammairiens, *la figure*, ils disent qu'un mot est de la figure simple, ou qu'il est de la figure composée; en sorte que *figure* vient ici de *figere*, et se prend pour la forme ou constitution d'un mot, qui peut être ou simple ou composé. C'est ainsi que les anciens ont appelé *Vasa sictilia*, ces vases qui se font en ajoutant matière à matière, et *figulus*, l'ouvrier qui les fait, à *figendo*.

IV. Un autre accident des mots regarde la prononciation. Sur quoi il faut distinguer l'accent, qui est une élévation, ou un abaissement de la voix, toujours invariable dans le

même mot; et le *ton* et l'emphâse, qui sont des inflexions de voix qui varient selon les divers passions et les différentes circonstances, *un ton fier, un ton soumis, un ton insolent*, etc.

Voilà quatre *accidens*, qui se trouvent en toutes sortes de mots. Mais de plus chaque sorte particulière de mot a ses *accidens*, qui lui sont propres.

Ainsi le nom substantif a encore pour accidens, le *genre*, le *cas*, la *déclinaison*, le *nombre*.

Le nom adjectif a un accident de plus, qui est la *comparaison*: *doctus, doctior, doctissimus, savant, plus savant, très-savant*.

Les pronoms ont les mêmes accidens que les noms.

A l'égard des verbes, ils ont aussi par accident:

1.° L'*acception*, qui est ou *propre* ou *figurée*. *Ce vieillard marche d'un pas ferme: marcher* est là au propre. *Celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres*, dit Jesus-Christ; *suit* et *marche* sont pris dans un sens figuré.

2.° L'*espèce* est aussi un *accident* des verbes. Ils sont, ou primitifs, comme *parler, boire, sauter, trembler*; ou dérivés,

comme *parlementer*, *buvoter*, *sautiller*, *tremblotter*. Cette espèce de verbes dérivés en renferme plusieurs autres ; tels sont les *inchoatifs*, les *fréquentatifs*, les *augmentatifs*, les *diminutifs*, les *imitatifs* et les *désidératifs*.

3.° Les verbes ont aussi la figure, c'est-à-dire, qu'ils sont simples, comme *venir*, *tenir*, *faire* ; ou composés comme *prévenir*, *contenir*, *refaire*, etc.

4.° La *voix* ou *forme* du verbe. Elle est de trois sortes, la *voix* ou *forme active*, la *forme passive*, et la *forme neutre*.

5.° Le *mode*, c'est-à-dire, les différentes manières d'exprimer ce que le verbe signifie, ou par l'*indicatif*, qui est le mode direct et absolu, ou par l'*impératif*, ou par le *subjonctif*, ou enfin, par l'*infinitif*.

6.° Le sixième accident des verbes, c'est de marquer le temps par des terminaisons particulières. *J'aime*, *j'aimois*, *j'ai aimé*, etc.

7.° Le septième est de marquer les personnes, celle qui parle, celle à qui on parle, celle ou ce dont on parle.

En latin et en grec, les personnes et les temps sont marqués d'une manière plus distincte, par des terminaisons particulières.

Au lieu qu'en françois, la différence des terminaisons n'est souvent pas bien sensible; et c'est pour cela que nous joignons aux verbes les pronoms, qui marquent les personnes: *Je chante, tu chantes, il chante.*

8.º Le huitième *accident* des verbes est la *conjugaison*. La conjugaison est une distribution ou liste de toutes les parties et de toutes les inflexions du verbe, selon une certaine analogie.

9.º Enfin, le dernier *accident* des verbes, est l'*analogie*, ou l'*anomálie*: c'est-à-dire, d'être réguliers, et de suivre l'*analogie* de leur paradygme, ou bien de s'en écarter; et alors on dit qu'ils sont *irréguliers* ou *anomiaux*.

Que s'il arrive qu'ils manquent de quelque mode, de quelque temps, ou de quelque personne, on les appelle *défectifs*.

A l'égard des prépositions, elles sont toutes primitives et simples; *à, de, dans, avec*, etc. Sur quoi il faut observer, qu'il y a des langues qui énoncent en un seul mot ces vues de l'esprit, ces rapports, ces manières d'être; au lieu qu'en d'autres langues, ces mêmes rapports sont divisés par l'élocution, et exprimés par plusieurs mots. Par

exemple, *coram patre*, en présence de son père : ce mot *coram*, en latin, est un mot primitif et simple qui n'exprime qu'une manière d'être considérée par une vue simple de l'esprit. L'élocution n'a point en françois de terme pour l'exprimer. On la divise en trois mois, *en présence de*. Il en est de même de *propter*, pour l'amour de, et de quelques autres expressions, que nos Grammairiens françois ne mettent au nombre des prépositions, que parce qu'elles répondent à des prépositions latines.

La préposition ne fait qu'ajouter une circonstance ou manière au mot qui précède, et elle est toujours considérée sous le même point de vue : c'est toujours la même manière ou circonstance qu'elle exprime. *Il est dans*, que ce soit *dans* la ville, ou *dans* la maison, ou *dans* le coffre, ce sera toujours être *dans*. Voilà pourquoi les prépositions ne se déclinent point.

Mais il faut observer qu'il y a des prépositions *séparables*, telles que *dans*, *sur*, *avec*, etc. et d'autres, qui sont appelées *inséparables*, parce qu'elles entrent dans la composition des mots, de façon qu'elles

n'en peuvent être séparées sans changer la signification particulière du mot. Par exemple, *refaire*, *surfaire*, *défaire*, *contre-faire* : ces mots *re*, *sur*, *dé*, *contre*, etc. sont alors des prépositions inséparables.

A l'égard de l'adverbe, c'est un mot, qui dans sa valeur vaut autant qu'une préposition et son complément. Ainsi, *prudemment*, c'est *avec prudence*, *sagement*, *avec sagesse*, etc. Voyez l'article *ADVERBE*, ci-devant page 231.

Il y a trois accidens à remarquer dans l'adverbe, outre la signification, comme dans tous les autres mots. Ces trois accidens sont :

1.^o L'*espèce*, qui est toujours *primitive* ou *dérivative*. *Ici*, *là*, *ailleurs*, *quand*, *lors*, *hier*, *où*, etc. sont des adverbes de l'espèce primitive, parce qu'ils ne viennent d'aucun autre mot de la langue.

Au lieu que *justement*, *sensément*, *poliment*, *absolument*, *tellement*, etc. sont de l'espèce dérivative. Ils viennent des noms adjectifs, *juste*, *sensé*, *poli*, *absolu*, *tel*, etc.

2.^o La *figure* : c'est d'être simple ou composé. Les adverbes sont de la figure simple, quand aucun autre mot, ni aucune préposition

inséparable n'entre dans leur composition. Ainsi, *justement, lors, jamais*, sont des adverbess de la figure simple.

Mais, *injustement, alors, aujourd'hui*, et en latin, *hodie*, sont de la figure composée.

3.^o La *Comparaison* est le troisième *accident* des adverbess. Les adverbess qui viennent des noms de qualité se comparent *justement, plus justement, très ou fort justement, le plus justement; bien, mieux, le mieux; mal, pis, le pis, plus mal, très-mal, fort mal*, etc.

A l'égard de la conjonction, c'est-à-dire, de ces petits mots qui servent à exprimer la liaison que l'esprit met entre des mots et des mots, ou entre des phrases et des phrases, outre leur signification particulière, il y a encore leur figure et leur position.

1.^o Quant à la *figure*, il y en a de simples, comme, *et, ou, mais, si, car, ni*, etc.

Il y en a beaucoup de composées, *et, si, mais si*; et même il y en a qui sont composées de noms ou de verbes: par exemple, *à moins que, de sorte que, bien entendu que, pourvu que*.

2.^o Pour ce qui est de leur *position*, c'est-à-dire, de l'ordre ou rang que les conjonctions doivent tenir dans le discours,
il

il faut observer, qu'il n'y en a point qui ne suppose au moins un sens précédent ; car ce qui joint, doit être entre deux termes. Ainsi vous ne sauriez commencer un discours par *mais, et, or, donc*, etc. Mais ce sens peut quelquefois être transposé : ce qui arrive avec la conditionnelle *si*, qui peut fort bien commencer un discours. *Si vous êtes utiles à la société, elle pourvoira à vos besoins*. Ces deux phrases sont liées par la conjonction *si*. C'est comme s'il y avoit : *La société pourvoira à vos besoins, si vous y êtes utile*.

S'il arrive qu'un discours commence par *or* ou *donc*, ce discours n'est point censé la suite d'un autre qui s'est tenu intérieurement, et que l'orateur ou l'écrivain a sous-entendu, pour donner plus de véhémence à son début ; c'est plutôt une exclamation, une interrogation. Malherbe, dans son Ode à Louis XIII partant pour la Rochelle, lui dit :

Donc un nouveau labeur à tes armes s'apprête :

C'est comme s'il y avoit, *Un nouveau labeur s'apprête donc à tes armes !* Mais cette manière de s'exprimer est rare. Elle

ne peut être en usage que dans la poésie ou le style oratoire. Dans le style moins orné, Malherbe auroit dit, *Voici un nouveau labreur qui s'apprête à tes armes.*

A l'égard des Interjections, elles ne servent qu'à marquer des mouvemens subits de l'ame. Il y a autant de sortes d'interjections, qu'il y a de passions différentes. Ainsi il y en a pour la tristesse et la compassion : *hélas ! ha !* pour la douleur, *ai ai , ha !* pour l'aversion et le dégoût, *fi.* Les interjections ne servent qu'à ce seul usage ; et n'étant jamais considérées sous la même face ne sont sujettes à aucun autre accident. On peut seulement observer, qu'il y a des noms, des verbes et des adverbés, qui étant prononcés dans certains mouvemens de passions, ont la force de l'interjection : *Courage , allons , bon Dieu , voyez , marche , tout-beau , paix ,* etc. C'est le ton , plutôt que le mot, qui fait alors l'interjection.

Fin du Tome II.º et dernier Volume.





